This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Colorado Rev.

302205572Q

ÉCOLE DU LOUVRE

COURS DE LANGUE DÉMOTIQUE 1883-1884

11741. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

UN

POÈME SATYRIQUE

COMPOSÉ

A L'OCCASION DE LA MALADIE DU POÈTE MUSICIEN
HÉRAULT D'INSURRECTION

HOR-UT'A (ΑΡΥΩΘΗΣ)

(PAPYRUS DE VIENNE)

PAR EUGÈNE REVILLOUT

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DU LOUVRE
CONSERVATEUR ADJOINT DES MUSÉES NATIONAUX

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

ASHMOLEAN MUSEUM
EX LIBRIS
F. LL. GRIFFITH
ET
N.C.C. GRIFFITH
1937
OXFORD

ÉCOLE DU LOUVRE

LEÇON D'OUVERTURE

SUR

LE POÈME SATYRIQUE

LA POÉSIE DANS L'ANTIQUITÉ

MESSIEURS,

S'il est un fait jusqu'ici incontestable, c'est que, dans l'antiquité, les Grecs et les Latins ont seuls connu en poésie les mètres réguliers. L'unique exception qu'on puisse invoquer en dehors des races indo-gréco-latines consiste dans la poésie arabe. Mais il faut remarquer que l'arabe ne possède une littérature qu'à partir de Mahomet, c'est-à-dire du septième siècle de notre ère. Les chants plus anciens, les Moallacat, ne le sont pas de beaucoup et n'ont probablement été transcrits qu'après le Coran, écrit lui-même par un des premiers successeurs de Mahomet. Tout cela est encore bien récent. Si l'on se rappelle que les Romains ont conquis et possédé une grande partie de l'Arabie, si l'on se rappelle en outre que la poésie arabe accompagna tout un système de motions complètement étranger à l'esprit réel des langues sémitiques (et comprenant la finale en *ou* du nominatif, la finale en *i* du génitif, la finale en *a* de l'accusatif, finales qui, appliquées aussi aux temps du verbe, déterminent alors les modes nouveaux de la conjugaison), on ne peut guère douter que tout cet ensemble, y compris la poésie arabe, ne soit le résultat d'une imitation. Nous aurons bientôt l'occasion de constater en démotique une imitation tout à fait semblable, imitation instructive par excellence et se comprenant d'autant mieux que rien ne ravit les peuples primitifs comme le rythme régulier de la poésie, quand on les y a habitués.

Qu'on ne m'objecte donc pas pour les Arabes l'origine populaire de leur poésie. Je

sais parfaitement que les tribus les plus incultes, les plus éloignées des villes, ont été les premières à adopter les motions finales et la poésie rythmique que ces motions facilitaient. Mais je sais aussi que ces Bédouins illettrés formaient le personnel habituel des caravanes traversant l'Arabie, et même tout l'Orient, pour les besoins du commerce. Je sais que ce Mahomet dont le génie nous étonne, dont la langue était si belle, le style si cadencé, qui faisait lui-même de ses versets les signes ou les miracles de Dieu prouvant à eux seuls sa mission, était un pauvre chamelier aussi dépourvu d'éducation que les Bédouins en question. Je sais qu'actuellement encore les récits et les chants occupent les longs loisirs des caravanes et que naturellement les Arabes errants, après avoir goûté le charme des mélodies grecques et latines, purent songer à appliquer un système semblable à leur propre langue, sans pour cela savoir écrire ou justement parce qu'ils ne savaient pas plus écrire que leur futur prophète.

La musique poétique n'est-elle pas elle-même une révélation? Avez-vous oublié cette charmante légende d'après laquelle le divin Orphée émouvait jusqu'aux pierres, civilisait les populations les plus sauvages et créait l'harmonie des volontés par l'harmonie des oreilles? Cette légende est de l'histoire : et il est certain que les hommes dont la civilisation est vieille, l'âme blasée, ne comprennent jamais le verbe sacré de la poésie comme les peuples encore naïfs.

En dehors des Arabes et avant les Arabes, aucune des primitives littératures orientales ne contient de poésie rythmique : je dis de poésie rythmique, car la poésie est aussi ancienne que le cœur de l'homme. Qu'est-ce donc, si ce n'est la jeunesse de sentiment, la noblesse de pensée, le culte du beau et du bien, ce qui divinise, ce qui anime l'homme et lui fait voir un rayon de lumière, d'idéal ou de rêve, derrière les tristes réalités de cette vie! Actuellement encore ne disons-nous pas qu'il est poète, celui qui, sans faire de vers, voit d'autres horizons ici-bas que ce qu'on est convenu d'appeler « le positif », c'est-à-dire cette chose froide, étroite, désespérante dont on veut faire, dit-on, une religion ; « le Positivisme ». Qu'on y prenne garde! ôter la poésie à l'âme humaine c'est lui ôter la seule force qui la grandit et la retient, c'est vouloir aussi, à la façon des bacchantes, tuer Orphée pour retourner à la brute; et le même siècle qui donne naissance au Positivisme, ouvre ses bras au Nihilisme. Non! les anciens philosophes l'ont dit avec raison, rien n'est vrai que le beau; le mal n'est lui-même que la négation du bien; et la matière n'a existé que par la forme — la forme, qui fait un avec le mouvement, la lumière et la chaleur. Les dernières découvertes de la science physique ont sous ce rapport confirmé les merveilleux aperçus d'Aristote, comme l'éternelle vérité de la science morale confirme chaque jour l'essentielle nécessité de la poésie et de l'idéal.

La poésie est donc de tous temps. Mais ses formes ont varié, suivant les époques, les pays et les races.

Je ne chercherai pas ici les origines de la poésie rythmique grecque et latine. Il y a eu un moment où l'on serait remonté sans hésiter à l'Inde et au sanscrit. On attribuait alors avec assurance plusieurs milliers d'années à des poèmes que l'on a su depuis avoir été écrits postérieurement à l'occupation européenne; et comme l'Inde ne possède à vrai dire pas de chronologie, ou, du moins, a une chronologie très douteuse, les chefs-d'œuvre devenaient tous également anciens. Tout alors dérivait de l'Inde : mais depuis cet âge d'or de l'orientalisme indou, on a bien rabattu de ces prétentions. Quelques-uns en sont venus jusqu'à douter de l'antiquité du sanscrit et à croire que cette langue n'avait jamais été parlée telle que nous la possédons, mais représentait un dialecte savant arrangé après coup, postérieur au vieux persan des cunéiformes, au Zend des livres de Zoroastre et peut-être au Pahli des doctrines bouddhistes. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne prouve la très grande antiquité de la poésie sanscrite. Les seuls documents auxquels on puisse se fier complètement sont les monuments épigraphiques, qui, tous, sont postérieurs à l'expédition d'Alexandre. Parmi les plus anciennes de ces inscriptions, on peut compter les édits de Piyadasi, roi bouddhiste contemporain des rois grecs de l'Inde, avec lesquels il eut de fréquents rapports. Quant aux inscriptions sanscrites rythmiques du Cambodge, elles paraissent, somme toute, assez modernes d'après les règnes indiqués. Quelle différence avec ces textes innombrables de l'Égypte alors déjà vieux de plusieurs milliers d'années!

Mais admettons que le sanscrit soit bien le père légitime du grec et du latin, langues avec lesquelles il offre la plus grande affinité, et que de la poésie sanscrite soient sorties tout naturellement les poésies grecque et latine : on arriverait ainsi à une opinion analogue à celle de M. Fustel de Coulanges, qui fait provenir, non-seulement d'une seule souche, mais d'un seul rameau, les populations qui parlèrent les langues sanscrite, grecque et latine. Déjà Denys d'Halycarnasse nous avait affirmé ce fait pour les deux dernières, et il faisait des Romains une colonie hellénique. Cela ne prouverait rien pour les autres races de la même souche n'appartenant pas au même rameau, les Persans, les Arméniens, et plus encore nos races du Nord dont l'affinité philologique, tout en étant réelle, est cependant bien moindre. A plus forte raison, ne pourrait-on rien conclure pour les autres familles de langues. En effet, dans toutes les littératures primitives anciennement écrites, autres que celles précisées ci-dessus, nous ne voyons rien d'analogue à la poésie indo-gréco-latine.

Les efforts pour arriver à un autre résultat n'ont cependant pas manqué. On a essayé de retrouver un rythme régulier dans les poésies hébraïques, dans les poésies hiéroglyphiques, etc. On a pour cela tourmenté les textes, on les a coupés de toutes les manières, souvent au détriment du sens et du contexte. On a cru à bien des reprises avoir trouvé la solution : on la proposait naguère en hébreu, comme en égyptien. Avec de tels procédés on arrive nécessairement à ce que l'on veut. Mais, ainsi

que le disait avec raison M. Renan, il y a plus de dix ans, dans son cours : après bien des essais, prétendus fructueux, on en a toujours été réduit, en définitive, à confesser que le vers oriental n'avait pas de pieds réguliers, mais consistait seulement dans une certaine harmonie générale, aidée et scandée pour ainsi dire par le parallélisme des mots et des idées. Ajoutons que la poésie était alors singulièrement soutenue par la musique. En effet toutes les poésies antiques ont été composées pour être chantées. La Bible nous atteste ce fait à chaque pas : David chantait et dansait devant l'arche; ses admirables hymnes étaient destinées à être psalmodiées sur la cythare et les divers instruments de musique. Le temple avait ses chantres; et le roi, ses chanteurs et ses chanteuses. Il en était de même en Égypte. Les choristes des sanctuaires sont sans cesse mentionnés dans les documents hiéroglyphiques et dans les contrats démotiques. Ceux des souverains et des riches particuliers sont souvent représentés la harpe ou la lyre en main. On se rappelle sans doute les chants du harpiste, déjà traduits antérieurement, ainsi que les chants d'amour et tant d'autres, non moins connus, qu'il serait trop long d'énumérer. Pour tous, la musique était l'accompagnement obligatoire; et cet accompagnement remplaçait aisément le rythme poétique par le rythme musical. Quel chant plus poétique et plus entraînant que le *Te Deum* quand il est entonné par toute une population, au lendemain d'une victoire? Et cependant cette ode admirable, dont la musique est, dit-on, celle de l'ancien *pean* des Grecs, n'a pour rythme que celui-là et ne forme nullement des vers réguliers. Il en était évidemment de même pour les anciens chants de victoire égyptiens ou hébraïques. Le chant de Moïse sur les armées du Pharaon ensevelies dans la mer Rouge, le chant de Débora et de Barac fils d'Abinoem au lendemain du triomphe remporté sur Sisara, le magnifique poème de Pentaour sur les victoires de Ramsès II, le grand Sésostris, sont certainement des œuvres splendides. Le tour en est poétique et véhément : les périodes y sont sculptées dans l'airain pour ainsi dire et se répondent l'une à l'autre. On sent bien là qu'on n'a point affaire à de la prose : et pourtant ce qui fait notre vers n'y existe pas. Quelle chose enthousiasmante ce devait être, quand on les entonnait au son du tambour de basque, du psaltérium, de la cythare et de ces mille instruments énumérés par les textes et que possède encore en partie notre Musée égyptien ! Mais il est aussi inutile d'en chercher le mètre que de chercher le mètre des antiques poésies assyriennes, si cadencées, qu'a publiées M. Oppert et dans lesquelles les refrains, le parallélisme, la répétition alternative des mêmes expressions, l'apposition poétique de certains mots placés en vedette, en quelque sorte, à la fin des versets, donnaient au style une couleur brillante et étrange, que n'aura jamais par exemple un récit ou une chronique. Cette touche lumineuse, nous la retrouvons dans tous les antiques poèmes non rythmiques de l'Orient, notamment dans les anciens chants arméniens reproduits par Moïse de Khorène et même dans les vieux hymnes des livres liturgiques chrétiens de l'Arménie.

Là encore, comme pour le *Te Deum*, c'était la musique qui régularisait l'harmonie : et cette musique était soigneusement notée au-dessus des textes. Les règles de ces notations sont maintenant depuis longtemps incomprises, et pourtant elles sont toujours reproduites, même sur les éditions imprimées les plus modernes. On continue d'ailleurs à chanter ces hymnes sur des airs traditionnels, sans savoir dans quelle proportion ces airs représentent encore la musique si scrupuleusement inscrite. C'est à une époque relativement très récente, et bien postérieure à l'âge héroïque de l'Église arménienne, qu'un saint évêque eut l'idée d'imiter les hymnes grecs et qu'il composa divers chants religieux en vers réguliers. Mais cette innovation ne fit pas abandonner pour cela les hymnes *en prose*, si je puis employer une expression aussi audacieuse et, somme toute, aussi inexacte. Non ! Messieurs, ces chants arméniens ne sont pas de la prose, pas plus que les chants égyptiens, assyriens, hébraïques, etc., pas plus que le poème de Job, le poème du Cantique des cantiques, le poème de Pentaour, pas plus que cet admirable poème sapiential dont un précieux manuscrit du quatrième siècle, reproduisant une version copte du deuxième, m'a fourni la coupe primitive et la division ordinaire en strophes de trois vers :

— « Ils ont dit, ceux qui ne pensent pas droit :
« Notre vie est peu de chose et pleine de peines ;
« Et il n'y a pas de repos dans la mort de l'homme.

— « Nous ne connaissons personne qui soit sorti de l'Amenti ;
« C'est en vain que nous avons été ;
« Après cela, nous serons comme ceux qui ne sont pas.

« — « Car le souffle qui est dans nos narines n'est qu'une fumée ;
« Et le verbe qui s'agite dans notre cœur, une étincelle ;
« S'il s'éteint, le corps entier devient comme de la cendre.

— « L'esprit se dissipera, comme un air qui se répand ;
« Et on oubliera notre nom, dans notre propre temps ;
« Et personne ne se souviendra de nos œuvres.

— « Notre vie passera, comme une vapeur :
« Elle se fondra, comme un nuage dissous par un rayon du soleil
« Et sur lequel a pesé sa chaleur.

— « Notre temps est une ombre qui passe ;
« Et il n'y a pas de retour pour la mort ;
« Venez donc vous rassasier des biens qui sont.

— « Jouissons de la créature en hâte, comme d'une jeunesse ;
« Saturons-nous de bon vin et de parfums ;
« Et que les fruits de la saison ne nous échappent pas.

— « Couronnons-nous de roses, avant qu'elles ne se fanent;
« Que personne de nous ne se tienne en dehors de notre luxure;
« Laissons partout des signes de joie.

— « Car telle est notre part et notre destin!
. . . . . .

— « Un pauvre juste — violentons-le!
« N'épargnons pas la veuve;
« N'ayons pas honte devant les cheveux blancs d'un vieillard au grand âge.

— « Que notre force soit, pour nous, loi de justice
« Car la faiblesse, on l'insulte, comme inutile;
« Opprimons donc le juste, parce qu'il souffre.

— « Il insulte à nos péchés, de par la loi;
« Il dévoile nos fautes par l'enseignement:
« Il dit : je connais Dieu!

— « Il se fait fils du Seigneur;
« Il devient un reproche pour nos pensées;
« Sa vue nous est lourde.

— « Car sa vie ne ressemble pas à celle de tout le monde,
« Nos chemins sont différents;
« Nous sommes réputés par lui des impurs.

— « Il s'éloigne de nos sentiers, comme d'abomination;
« Il déclare bienheureuse la fin des justes;
« Il se glorifie en disant : mon père est Dieu.

— « Voyons si vérité sont ses paroles;
« Expérimentons sa voie;
« Si le juste est fils de Dieu, il le recevra à lui.

— « Ils ont pensé cela — et ils ont erré;
« C'est leur malice qui a aveuglé leur cœur;
« Ils n'ont pas connu les mystères divins.

— « Ils n'ont pas fixé leur esprit sur la récompense de la justice...
« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu;
« Leur espérance est pleine de vie... »

La coupe des vers et des strophes ou triadons, pour me servir du terme de Paul de Panopolis, est, on le voit, toute différente de celle des versets imaginée par le dominicain Hugues de Saint-Cher dans sa division arbitraire de la Bible au treizième siècle,

division comparable à celle qu'on veut maintenant introduire dans les chants antiques de la Palestine et de l'Égypte. Cette coupe primitive rend, au contraire, parfaitement l'idée du poète inspiré et nous permet de comprendre beaucoup mieux le sens véritable. Quoi de plus vivant que cette opposition du riche et du pauvre : du riche ennemi de Dieu, ne songeant qu'à ses plaisirs et voulant opprimer le juste, parce que sa présence est un reproche vivant contre lui — et du pauvre, ayant de plus hautes espérances et attendant au-delà de la vie les rétributions finales? Ne semble-t-il pas que le riche de *la Sagesse* est celui que nous peint l'inscription funéraire suivante, traduite par M. Maspero et, naguère, déjà citée par nous?

« O frère, mari, oncle, prêtre de Ptah, ne t'arrête point de boire, de manger, de « t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton cœur « jour et nuit; ne mets pas le chagrin en ton cœur; qu'est-ce que les années, si nom- « breuses fussent-elles, qu'on passe sur la terre? — L'Occident (la tombe) est une « terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place où restent ceux qui y sont! « Dormant en leur forme de momies, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils « n'aperçoivent plus leur père, leur mère; leur cœur oublie leurs femmes et leurs « enfants... Celui dont le nom est *La mort complète vient*, quand il a mandé tout le « monde auprès de lui, ils viennent à lui, effarant leur cœur de sa crainte; il n'est « qui ose le regarder en face parmi les dieux et les hommes, et les grands sont pour « lui comme les petits. Il n'épargne pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère, et « aussi le vieillard. Qui se rencontre sur sa route a peur et tout le monde supplie devant « lui; mais lui ne tourne pas sa face vers eux. On ne vient point le supplier; car il « n'écoute point qui l'implore. »

Il s'agissait d'une de ces familles pour lesquelles la jouissance est le bien suprême. Le grand prêtre de Memphis qui composait au nom de sa femme cette épitaphe — devant lui servir à lui-même de règle de conduite — était le favori et l'aumônier de Ptolémée le fluttiste ou nouveau Bacchus, le plus débauché de tous les rois lagides. Il se vantait, à l'imitation de son maître, de suivre tous les désirs de son cœur et de posséder un harem de jolies femmes, en dépit des prescriptions formelles du code sacerdotal, fort exactement analysé sous ce rapport par Diodore de Sicile. Aussi se trouvait-il prédestiné en quelque sorte à avoir pour bâtard ce grand prêtre qui devint « prophète d'Auguste » et reçut de la main de l'empereur une couronne d'or le lendemain de l'asservissement de la patrie et la veille de la destruction de Thèbes. Auguste devait naturellement, en pays conquis, s'appuyer sur de tels gens ne songeant qu'à leurs plaisirs et foulant aux pieds toute vergogne et tout souci des malheureux. C'est pourquoi nous le voyons combler également de ses dons et dignités l'archon Sauf, cet autre riche, qui mangeait, buvait et s'amusait à Hermonthis, c'est-à-

dire à deux pas des ruines encore fumantes de l'antique capitale des Pharaons et du gibet des pauvres insurgés.

« L'an XIII, 28 athyr, du roi Ptolémée Philopator, est né ce fils bon dans la « maison de son père, l'archon Sauf. Son père était un grand personnage dans la « ville d'Hermont. C'était le prophète de Month, seigneur d'Hermonthis, Menkara. « — Il reçut en abondance les dignités et les richesses que son cœur aimait. Grande « fut sa louange dans le cœur de ses frères. Leur amour pénétrait dans leurs chairs « et rendait bon tout ce qu'ils disaient de lui. Il procréa une fille pour être après lui. « Il passa 59 années. Il arriva à près de 60 ans par 7 mois 14 jours, — mangeant « et buvant, s'enivrant de parfums, en tout temps, sans avoir en son cœur souci des « maux, passant gaiement les fêtes des dieux ainsi que son jour (anniversaire) de « naissance. — Arriva le terme de sa vie que Thot avait écrit sur son horoscope, « jour mauvais : il vint pour mourir, vers l'occident de sa carrière, et fut englouti « dans l'immensité de l'abîme, l'an XXI de César. »

Mais on comprend fort bien la révolte de la conscience humaine contre une pareille manière de considérer les choses et l'indignation profonde du poète égyptien.

Je dis du poète égyptien. en effet, selon saint Jérôme lui-même, le livre de la Sagesse fut composé en Égypte au premier ou au deuxième siècle de notre ère; et tout nous y prouve, à la fois, l'influence des vieilles idées égyptiennes sur l'immortalité, ainsi que celle d'une plus récente doctrine, déjà aussi chrétienne que juive.

En ce qui touche le côté technique de cet admirable poème, nous remarquerons la persistance des procédés antiques. L'art y consiste encore dans le parallélisme et certains modes d'apposition. Quant à la coupe, elle répond toujours à la pensée Chaque vers constitue un petit *tout* distinct, alors même qu'il se relie au vers précédent. Jamais on ne rencontre aucun enjambement. Cela est un point essentiel à bien remarquer. Beaucoup de chants, et particulièrement beaucoup d'hymnes égyptiens, assyriens ou hébreux, sont divisés en vers ou en versets, souvent mis à la ligne. Mais ces alinéas, s'ils sont réels, représentent toujours alors une coupe dans la pensée ou un terme spécial du parallélisme. Ce qui distingue justement le mieux le vers rythmé de ces versets, c'est pour le vers la possibilité de l'enjambement. Aussi l'enjambement existe-t-il dans les poèmes démotiques rythmés et mesurés, imités de la poésie gréco-latine et dont nous allons avoir à parler. Ces poèmes sont à peu près de même date que l'antique version copte du poème de la Sagesse. Ils remontent au premier ou au deuxième siècle de notre ère, et dans l'un d'eux, tout au moins, on remarque le même souffle de mépris contre les institutions sociales existantes. Mais où le croyant voyait la main de Dieu, à la providence duquel il se résignait, le païen, lui, ne voit plus que les infamies humaines, contre lesquelles il s'indigne véhémentement.

Le poème contenu dans le papyrus de Vienne est un de ces poèmes satyriques dont nous parle Vopiscus dans sa vie de Saturninus et qui étaient, suivant lui, si fréquents en Égypte : *Ægyptii, ut satis nosti, viri ventorum, furibundi, jactantes, injuriosi atque adeo vani, liberi, novarum rerum, usque ad cantilenas publicas, cupientes, versificatores, epigrammatarii, mathematici, aruspices, etc.* Il reproduit une lettre de l'empereur Adrien qui les nomme *genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum,* et qui se plaint des attaques et des calomnies répandues contre lui et contre son fils par les Égyptiens.

Nous n'avions, jusqu'à notre précieux document, aucune preuve de ces assertions, aucune de ces épigrammes, de ces chansons populaires (cantilenas publicas) par lesquelles les furieux Egyptiens, les plus versificateurs et les plus séditieux de tous les hommes, manifestaient leur amour de la nouveauté, — c'est-à-dire sans aucun doute les sentiments patriotiques qni les animaient contre leurs cruels oppresseurs. Selon l'historien, les Romains craignaient surtout la présence d'un Gaulois au milieu de ce peuple de révolutionnaires, car les Gaulois passaient, de leur côté, pour la race la plus inquiète du monde entier et la plus avide de faire les princes ou de défaire les empires. C'est pour cela qu'Aurélien avait expressément enjoint à Saturninus, son meilleur général, qu'il venait de nommer commandant de la frontière orientale, *de ne jamais voir l'Egypte,* car ce sage monarque connaissait la nature des Gaulois et il craignait que, s'il voyait ce pays et la ville troublée d'Alexandrie, il fût, où le menait sa nature, aussi mené par la société des hommes. « *Saturninus oriundus fuit Gallia, ex gente* « *hominum inquietissima, et avida semper vel faciendi principis vel imperii. Huic, inter* « *cœteros duces, qui vere summus videretur, Aurelianus* limitis orientalis *ducatum* « *dedit, sapienter præcipiens ne unquam Ægyptum videret : cogitabat enim, quantum* « *videmus, vir prudentissimus, Gallorum naturam, et verebatur ne si perturbidam* « *civitatem vidisset, quô eum natura ducebat, societate quoque hominum duceretur.* » C'était, continue-t-il, une véritable inspiration, car Saturninus, ayant passé en Égypte, fut aussitôt salué empereur.

Il nous semble entendre de beaucoup plus récentes accusations. Il y a quelques mois, ne disait-on pas qu'Arabi avait été inspiré dans sa révolte par les Français, et cette semaine encore, les journaux anglais ne prétendent-ils pas que le Madhi, qui vient de détruire leur armée, a un Français pour conseiller et pour général? Aurélien avait-il raison ? Y aurait-il quelque analogie entre le caractère français et le caractère égyptien, et les Égyptiens devraient-ils, pour leur bonheur, être gouvernés par des Français, comme sous le terrible sultan Napoléon? Nous ne saurions le dire. Ce qui nous paraît certain, c'est qu'il ne faut pas laisser disparaître en Égypte l'influence française, si utile pour les deux peuples.

Les empereurs Adrien, Aurélien, et nous Français, nous ne saurions être au même

point de vue. Ce qu'ils nomment, eux, sédition, nous le nommons, nous, patriotisme : et jamais séditions ne furent plus légitimes que celles des Égyptiens à l'époque romaine. Auguste les avait écrasés sous son talon. Aucun peuple ne fut si rudement traité et on leur avait, selon la correspondance de Pline et de Trajan, ôté jusqu'à l'espoir de pouvoir, même individuellement, parvenir à la cité romaine.

Aussi les révoltes ne manquèrent-elles pas.

Selon les éphémérides d'Eusèbe, en l'an 19 depuis le commencement du pouvoir d'Auguste, 5e année depuis la conquête de l'Égypte si elle s'est faite en l'an 15 (ou 8e si elle s'est faite en l'an 12) et dans la 189e olympiade, la ville de Thèbes-faubourg (le παραθήκας des papyrus) fut rasée jusqu'au sol après une de ces insurrections. Lors du voyage de Diodore, cette ville (qui avait remplacé la ville de Thèbes, détruite à la suite d'une autre révolte sous Soter II) était encore très importante et avait de nombreuses maisons à plusieurs étages. Elle disparut entièrement depuis ce moment ; et c'est ainsi que du temps de Strabon, suivant ses expressions même, Thèbes n'était plus habitée qu'en villages.

Sous Strabon, Memphis, de son côté, continuait à être une ville très importante, la première après Alexandrie. Mais elle fut rasée également un peu plus tard et au commencement de l'époque bizantine elle n'est plus, elle aussi, représentée que par des hameaux. Le principal se trouvait sur une éminence formée sans doute par les ruines et nommé le mont de Memphis. Ce hameau ne comprenait guère que quelques paysans et un monastère.

En l'an 5 de Vespasien, d'après Eusèbe, une autre sédition fut violemment réprimée à Alexandrie.

Je ne parlerai pas des révoltes de l'Egypte sous Aurélien et sous Probus, dont nous entretient longuement l'histoire Augustale. Mais, en l'an 7 de Dioclétien, les villes de Busiris et de Coptos en Thébaïde, s'étant révoltées contre les Romains, furent détruites *de fond en comble* et, en l'an 9 du même règne, Alexandrie faillit subir semblable sort qand elle fut prise après une nouvelle révolte de l'Égypte.

Je passe beaucoup de ces destructions, nous expliquant suffisamment la dépopulation de l'Egypte à l'époque romaine. Cette dépopulation se fit surtout sous Auguste, et rien de plus navrant que de comparer, sous ce rapport, les récits de Diodore de Sicile, qui visita l'Egypte sous le dernier Ptolémée, à ceux de Strabon, qui la parcourut sous Auguste.

C'est bien aussi à Auguste que semble remonter notre poème satyrique. Sa paléographie se rapproche beaucoup de celle du papyrus de l'archon Sauf dont nous parlions tout à l'heure. Mais quelle dissemblance dans l'esprit et dans les tendances !

L'archon Sauf était, nous l'avons dit, un jouisseur. *Il reçut en abondance les dignités et les richesses que son cœur aimait. Il passa* 60 *ans à manger et à boire, à*

s'enivrer de parfums en tout temps, sans avoir en son cœur souci des maux dont souffrait sa patrie. Il a dû être comblé par l'empereur, comme ce grand prêtre de Memphis devenu prophète d'Auguste et dont nous connaissons également les principes égoïstes, libertins et libres penseurs,

Notre poète, au contraire, est bien le contre-pied de Pséamen, de Sérenptah et de l'archon Sauf. Il méprise la bonne chère, la joie grossière, les festins, les débauches. Il nourrit dans son cœur les grandes idées, les grandes douleurs, les grandes espérances. Il se souvient des glorieux révoltés qui sont morts pour la patrie. Il a en exécration tous ceux qui, pour de l'argent, des plaisirs ou des honneurs, ont trahi les héros de leur race et se sont vendus à l'étranger.

Le poème satyrique que nous avons entre les mains a justement pour objectif un de ces jouisseurs et un de ces traîtres.

Il s'agit d'un ménestrel, ou d'un rapsode, d'un de ces chantres qui parcouraient l'Égypte, comme autrefois la Grèce, prodiguant aux populations leurs mélodies.

Vous vous rappelez sans doute les passages admirables dans lesquels le divin Homère nous peint les Phémius et les Démodoce : « Qu'on appelle Démodoce, le « chantre inspiré des Dieux, qui sait maîtriser à son gré nos esprits et nos cœurs. — « Protonoüs, un hérault, amène Démodoce, le favori des Muses. Les Muses l'ont comblé « de biens et l'ont accablé de maux. Il reçut d'elles le don de charmer par ses chants « les oreilles et les cœurs ; mais elles l'ont privé de la vue ; et ses yeux errants cherchent « en vain la lumière. Protonoüs le place au milieu des convives, sur un siège brillant, « appuyé contre une colonne ; au-dessus de sa tête il suspend sa lyre et instruit ses « mains à la chercher. Devant lui est une table, une corbeille et une coupe toujours « pleine du vin qu'il préfère. Les convives sont à table. Bientôt leur faim est calmée « et leur soif est éteinte. Le chantre s'abandonne à la Muse qui le possède : il chante « un morceau qui faisait alors le charme des humains... »

Ce chantre inspiré, Démodoce, dans lequel on a voulu reconnaître le type d'Homère peint par lui-même, n'a aucune analogie de destinée avec le chantre Hor Ut'a que met en scène notre papyrus. Loin d'être convié à tous les festins, forcé même d'y assister et comblé de prévenances, à la façon des poètes décrits par Homère, Hor Ut'a va y prendre part sans y être invité et finit même par n'être plus reçu dans les lieux où il descend. Sa vieillesse, au lieu d'être honorée, est conspuée, et quand la maladie le courbe vers la tombe, quand sa mort approche, la pitié n'étreint pas les cœurs : et de nouvelles attaques, de nouvelles injures viennent attrister sa dernière heure.

D'où vient donc un pareil destin ?

Ah ! c'est qu'Hor Ut'a, pendant sa jeunesse et pendant toute sa vie, n'a pensé qu'à lui et qu'il a sacrifié à ses jouissances tous les nobles sentiments et l'idée même de la patrie. Il était jeune encore lorsqu'éclata la révolte de la Thébaïde, dont nous

parle Eusèbe et qui fut réprimée par Auguste d'une façon si cruelle en l'an 5 de son règne égyptien. Il paraît que le chef de cette révolution prit pour hérault et pour chantre d'insurrection le poète Hor Ut'a. Lorsqu'ensuite vint la défaite et que de terribles châtiments furent infligés aux conjurés, quand la nouvelle Thèbes fut détruite et le général insurgé conduit au billot fatal, Hor Ut'a passa au parti des vainqueurs, qu'il servit peut-être par ses dénonciations. En tous cas on lui reproche de ne s'être nullement préoccupé de ses complices, d'avoir bu avec leurs bourreaux et chanté pour eux. Au moment même de l'anéantissement de Thèbes, il y alla sans vergogue « courbant l'échine pour chanter. » Ce sont là les vrais motifs de l'indignation du ménestrel patriote qui a écrit ce chant et des Egyptiens qui accablaient Hor Ut'a de leurs mépris. Cet homme qui avait trahi les siens pour manger et boire, qui avait fait un dieu de son ventre et n'avait pensé qu'à ses plaisirs, méritait bien le châtiment céleste qui atteignait sa vieillesse, justifiait ses souffrances et sa misérable mort.

On ne nie pas d'ailleurs les connaissances théoriques d'Hor Ut'a dans l'art musical et poétique. Il paraît — chose curieuse à noter — qu'il avait composé certains traités isagogiques pour enseigner la prosodie et l'harmonie à ses contemporains. C'était certainement, sous ce rapport, un disciple des Grecs, un de ces Egyptiens qui transportaient dans leur langue les finesses d'une littérature étrangère et d'un art plus moderne et plus à la mode que la vieille musique égyptienne des sanctuaires. Aussi disait-il fréquemment : « Chantez mes écrits; celui qui fait cela s'écarte de toute faute absolument. » A cela son adversaire répond : « Il y a abondance chez ce garçon d'érudition, d'outrecuidance : pas de puissance pour la parole. Pour qu'elle soit telle qu'il la fait, il ne sait pas. Il a la science. Il n'a pas la manière d'ouvrir la bouche. Il a un cœur qui ne peut se porter au bien. A la façon d'un sourd, il a rempli un livre dans lequel tout enseignement est renfermé. Mais il ne sait pas chanter. » Il est vrai que « l'état où il était » était fort triste. Il se mourait d'une de ces dysenteries d'Orient, si tenaces et si terribles, qui ne lâchent d'ordinaire leurs victimes qu'à la tombe. A peine sa main parvenait-elle encore à joindre sa harpe. Dans de telles conditions il ne pouvait guère chanter agréablement. Ajoutons à toutes ces causes d'insuccès les habitudes d'ivrognerie qu'il avait contractées dès longtemps, peut-être depuis l'époque où il allait boire avec les soldats romains massacrant ses compatriotes. Aussi, malgré sa science, avait-il été obligé d'abandonner la situation de chantre sacré dans un des sanctuaires de Thèbes ou de Panopolis qu'il occupait primitivement. Cette position était du reste devenue intenable par suite de ses dissensions continuelles avec un de ses collègues plus jeunes — celui-là même qui a composé notre poème satyrique. Il est curieux de suivre le détail des accusations réciproques qu'ils s'adressaient, des paroles proverbiales qu'ils s'appliquaient l'un à l'autre et des singuliers procédés dont ils usaient. Enfin Hor Ut'a prit la résolution d'en finir : » Est-ce que nous ne connais-

sons pas assez sa gloire pour avoir notion de ce qu'il a fait ? — Pour ne pas être couvert d'opprobre, il s'en est allé à cause de cela. »

Dès lors il mena d'abord la vie de parasite à la table de ceux qui ne l'invitaient plus et pour lesquels il faisait des chants de naissance, des chants de noce, des chansons bachiques etc, puis celle, plus triste encore, de chanteur des rues, quand on ne le reçut plus dans les lieux où il descendait. Vint enfin la maladie, que son adversaire dépeint comme un châtiment du ciel, un coup frappé par Maut, la grande déesse dame d'Azeru, la divine patronne de ces sanctuaires thébains, à la dévastation desquels Hor Ut'a avait assisté impassible — sans même prévenir le grand prêtre de ce qui s'était passé. C'est pour cela que ce terrible moraliste s'écrie : « Il ne faut pas prononcer à la bonne venue de son jour d'humiliation un triste chant de mort. Il faut, au contraire, remplacer la langueur d'aspect par la joie, au coup frappé par Maut. »

Mais il est temps de donner ici la traduction entière de ce curieux poème, en ayant soin de bien distinguer par la coupe les vers primitifs.

Malheureusement le commencement et la fin de l'œuvre manquent. Il ne nous en reste que cent vers. Cependant c'est assez pour voir que notre auteur égyptien avait dirigé contre un confrère des traits aussi acérés que ceux des anciens poètes Archiloque et Hipponax contre leurs ennemis Lycambès et Bupalos.

« Est-ce qu'il n'est pas digne de châtiment celui qui lui a donné un enseignement mauvais, celui qui l'a habitué

A son mode de supplication impure, à ses contorsions de visage, à ses paroles...

A ses chants faits pour des bonnes d'enfants ou d'autres cliques? Voyez l'incertitude

De cet homme, qui retient son souffle à deux mains. — Courage! toi qu'on prendrait pour un lézard! —

La débauche a donc bien brisé ce misérable! Il est dans la perdition, prêt à passer.

Il ne nous rompra plus la tête, en vérité, en élevant la voix beaucoup.

Il est trop abattu pour pouvoir chanter. — Haut le cœur! —

Mais voilà qu'il étend les deux mains sans parvenir à joindre sa harpe.

Il est affaissé sur le sable. Est abattu tout son aspect...

Vient, au milieu des tambours de basque, la mort douce du flux du ventre.

— Il ne faut pas prononcer, à la bonne venue de son jour d'humiliation, un triste chant de mort.

Il faut, au contraire, remplacer la langueur d'aspect par la joie — au coup frappé par Maut. —

Il a prétendu que nous ne pouvions dire une parole à la vue des hôtes, au moment opportun.

Il a ajouté : « Parmi toutes les choses mauvaises, sa harpe est plus faussée encore que sa voix. »

— Sur tout cela il a crié le mensonge. — Cette attaque ils l'ont faite sur lui.

Ceux qui le voient — et pour eux sa face n'est point agréable — s'affligent de l'entendre.

Homme qui désire ses chants de naissances, il n'a point l'habitude de le voir de son œil.

Quant il compose des livrets de chants de noces, il les fait à la façon d'un blasphème, ceux-là.

Les femmes lui ont fourni, pour extasier les sots, leurs dits de bonnes d'enfants.

Pour celles qui enfantent, des livres de chant, — « livres de joyeusetés » — dit leur titre :

Tristesse et malaise de cœur, c'est l'audition de la voix de ce puant chantant!

Chanson mauvaise, celle-là, en vérité, pour qu'il la dise — et il la dit,

Se tenant debout, sale, sur le dromos, faisant entendre sa voix à ceux qui l'abhorrent.

A aller aux fêtes semblablement, quoi devant lui en fait de gloire à recueillir,

Pour qu'il y joue, ayant sa face tournée comme elle est ? — C'est un chanteur, en vérité, celui-là,

Pour qu'il porte la harpe afin de chanter à ceux-là qui savent que c'est une grande chose,

(Bien qu'ils ne sachent pas combien difficile est cette tâche, faute de reconnaître ce qui est à faire),

Pour qu'il chante, ne le reconnaissant pas lui-même, avec sa voix cassée! — en sorte qu'ils s'en vont...

— Celui qui le verra, quiconque, chantera aussi, s'il fait un bon jour,

Sans être propre à faire de riches compositions. — N'est-elle pas de la sorte toute sa méthode, à lui? Il fait faute sur faute.

— Qui donc le repoussera loin de sa harpe? Il en use pour qui

Sur demande? — S'en est allée en fumée sa gloire, s'est dissipée sa gloire — et cependant.

Ses mains s'attachent au *nun :* elles ne se séparent pas du *ben* (la harpe) : est-ce que

Sa voix n'est pas à chanter sur le *Xaï* (le tambour de basque) avec le *Smu*, exaltant, en clameurs élevées, ses turpitudes : « Chantez d'après mes écrits. Celui qui fait cela

S'écarte de toute faute absolument. » — Ces choses, il les dit, cet homme!

— La dame d'*Aseru* (la déesse Maut) l'a frappé, en sa forme de vautour immense.

Il a donné tête baissée en ses serres. — Il est sous sa terreur... — Et elle ne cesse de redoubler ses coups! —

Il ne portera plus la harpe encore *sic*, de nouveau *sic*, — à la satisfaction de tous les gens d'Égypte. —

Saluez ce grand frère qui va charger la tombe! Elle sera pleine d'un mauvais prêtre!

— Frappez sur lui en vérité! Il s'en va sous l'arrêt fatal du frère d'Isis! —

Ils lui ont donné pour nom; *Hor Ut'a l'impur*. — C'est un nom juste. —

Chantez un hymne de louange à Maut, la déesse régente d'Égypte!

Chantez un hymne en vérité! — Celui-là ne retournera plus à enseigner

Pour faire valoir toutes ses pièces, leur succès, leur gloire,

Pour répandre l'injure. — Je la connais, sa gloire. — Il a terminé tout cela absolument.

Il rugit, cet homme qui ne saurait. — Il ne sera plus sur ce chemin. — Est-ce que

Nous ne connaissons pas assez sa gloire pour avoir notion de ce qu'il a fait? — Pour ne pas être couvert d'opprobre, il a pris les devants à cause de cela.

Il y a abondance, dans ce garçon, d'érudition, d'outrecuidance: pas de puissance par la parole.

Pour qu'elle soit telle qu'il la fait, il ne sait pas. — Il a la science — il n'a pas

La matière d'ouvrir la bouche : il a un cœur qui ne peut se porter au bien.

A la façon d'un sourd, il a rempli un livre dans lequel tout enseignement est renfermé :

Mais il ne sait pas de chansons — si ce n'est une, depuis l'enfantement qu'on a fait de lui :

« J'ai faim. — Il faut que je boive. — Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger?

Qu'y a-t-il donc à mastiquer? » — Devant lui il voit de la viande :

Il rêve au sang : — avide plus que la mouche qui s'élance à la vue de l'ordure, —

Il saura cela quatre jours d'avance; — il veille, — il voit les mets, — il s'habille :

— On lui a parlé de viande! — dans les lieux de toute honte, il y est : — avec la harpe par devant.

— Il n'a pas de rassasiement : — c'est tout un gouffre que la gorge de cet homme, qui déshonore ses confrères!

Après qu'il a reconnu qu'il y a du vin, de la viande, il faut qu'il aille à ceux qui ne l'ont pas invité :

Qu'il parle avec les convives : — « Je ne puis chanter : — J'ai faim.

Je ne puis porter la harpe pour chanter, sans avoir bu, mangé! » — « Du vin! — apportez!

— Pour qu'il boive le vin comme deux, qu'il mange la viande comme trois, le pain comme cinq » — si on ne lui dit rien.

La harpe est trop lourde pour son cœur : ce lui est un fardeau écrasant.

— En sorte qu'il leur fait lui crier encore : — « Trois coups pour un dit de chanson! »

— Il a l'habitude de porter la harpe pour s'énivrer, en montrant en lui toute espèce de vices.

Il chante, pour cela, sur le sol, vers ceux qui ont la bouteille en main : — « Servez! De la nourriture, dites donc! »

Il se tourne de ce côté : il sait chanter les turpitudes des brocs.

Il a coutume d'enfler sa gloire : sa bouche dit ses prouesses :

— Pas ses chants. — Est-ce qu'on ne se contente pas de sa gloire? — Faites aller sa voix : — faites aller la harpe : —

Pour mettre à mal sa gloire, parlez devant lui de lui imposer de chanter.

Honte et conscience de soi, on n'a pas l'habitude de mettre cela en son œil!

— On ne le reçoit plus dans le lieu où il se rend, dans la multitude de ses turpitudes.

A jeun, tenant la harpe : — il s'attarde : — puis il s'en va :

En sorte qu'il fait passer l'heure de dilater le visage... On ne l'accueille plus dans l'ignominie de son abjection.

En sorte qu'il se tienne debout à moduler ses chants — sans se laver — et le cœur pire encore que l'aspect.

— La déesse Tafnut, sur la montagne, ne tarde pas savoir le secret des cœurs. —

A la façon de celui qui appartieut à Harséfi, la main dans le sang, il a troublé l'Égypte.

Il a mis la montagne en lutte jusqu'à la mort qu'il fait... Est-ce que

Je ne disais pas cela sur les calamités qu'il a produites : « elles sont nombreuses plus que celles des réprouvés. »

Il a fait un royal moment pour l'Amenti, moment de massacre pour la maison de la science de Panopolis.

Il a fait qu'une ville entendit la voix : — « Frappez du glaive! » — Je ne puis dire les choses qu'il a faites.

Lui qui n'était pas digne de faire sortir personne par sa langue. — Est-ce qu'on n'a pas cherché à leur faire entendre l'accumulation de ses indignités? —

Il a été sauvé parmi ceux qui ont été protégés par le bon plaisir de Dieu pour ne pas souffrir....

Sans qu'il se détournât lui-même de cent coudées pour faire sauver des victimes et sans qu'il sût, d'ailleurs, le grand prêtre du plérome, l'ignominie de sa conduite.

— Après qu'on l'eût amené, son seigneur, au billot du supplice, livrer sa tête pour son immolation, il accourt

Pour être des premiers à manger viande par devant. — Il ne sait rien de la combustion...

Il va à Thèbes sans vergogne, tandis qu'ils remplissent les portes de l'Amenti de ceux qui furent ses compagnons.

Pliant l'échine pour chanter, il témoigne de ces choses : il n'en est pas honteux.

Et quant ils firent s'en aller (au supplice) le chef, il bût avec ceux qui le tenaient enchaîné. Il ne se leva pas.... »

Il faut reconnaître que cette interruption vient bien mal à propos. C'est toute une page d'histoire que nous avons entre les mains, et de cette histoire qui ne comprend pas seulement des faits et des dates, mais les sentiments, les passions, les colères et les espérances de tout un peuple mis sous le joug. Cette histoire-là — la vraie — est celle qui a inspiré Augustin Thierry dans ses poétiques récits mérovingiens et dans son touchant tableau de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Rien de plus âprement vivant que ces luttes de peuple à peuple, alors surtout que l'un d'eux, puissant et célèbre par ses traditions séculaires, se voit tout à coup réduit au lamentable rang d'ilote. Je viens de prononcer le mot d'*Ilote :* ne nous dépeint-il pas à lui seul bien vivement la situation de ces malheureux Ioniens, compagnons d'Agamemnon et de Ménélas, formant alors le peuple le plus heureux et le plus riche — celui qu'a si merveilleusement peint Homère — et réduit quelques années plus tard au plus dur esclavage par les Doriens triomphants ! C'est en ce moment même de leur servitude que l'immortel aveugle les chantait. Que devaient-ils penser quand ce rapsode, pauvre comme eux, exaltait leur opulence, leur grandeur et leurs exploits passés ? Que de larmes ces accents harmonieux ne devaient-ils pas provoquer !

N'en était-il pas un peu de même pour les infortunés Égyptiens, plus illustres encore, pour eux dont les Grecs avaient tant vanté la sagesse, pour eux qui avaient fait l'éducation des plus grands philosophes du monde hellénique, pour eux dont les prouesses remplissaient les chroniques et dont l'antiquité historique se perdait dans la nuit des temps ! N'étaient-ils pas maintenant, eux aussi, traités comme de véritables bêtes de somme, bonnes seulement à produire le blé nécessaire pour alimenter Rome, le pays de leurs cruels vainqueurs ! Évidemment notre chantre égyptien, leur parlant de leurs

martyrs nationaux, des courageux révoltés qui avaient voulu les délivrer et avaient tous payé de leur sang cette audace, devait être aussi bien accueilli qu'Homère, dont il n'avait certes pas le génie, par ces populations indignées. Ah ! le moindre chantre d'Alsace quand il parle là-bas de la France ne peut-il avoir pareil succès ?

Mais je me laisse entraîner loin de l'Égypte. Excusez-moi : la similitude de situation m'a insensiblement amené à des souvenirs trop douloureux pour nous tous, douloureux surtout pour ceux qui, comme moi, sont nés sur la frontière du barbare envahisseur.

Revenons-en à notre poème.

Nous avons dit précédemment que ce poème était rythmique : c'est-à-dire qu'il était composé à la manière des vers grecs et latins, d'après un mètre régulier — certainement étranger au génie primitif de la langue égyptienne. De ce fait nous avons de nombreuses preuves.

D'abord la coupe même du vers, qui ne répond pas à la coupe de la pensée et à un parallélisme quelconque, selon le mode usité dans les vers ou versets de l'antique poésie orientale. Ici les vers, toujours mis soigneusement à la ligne (fait primitivement exceptionnel quand il ne s'agit pas d'hymnes ou de litanies), comportent cependant des enjambements.

Ce n'est pas tout : le nombre des syllables est assez régulier. Il oscille dans les vers de cette pièce entre certaines limites qu'il ne dépasse jamais. Nous savons par cette oscillation même qu'il ne faut pas penser à des poésies, telles que les poésies françaises, dans lesquelles les vers comptent tous autant de syllables l'un que l'autre. Mais nous voyons par les limites de ces variations qu'elles tiennent à l'existence de brèves et de longues, comme dans la poésie grecque et latine. Généralement ce nombre est compris dans cette pièce entre 13 et 17 syllables, ce qui permettrait parfaitement le rythme de l'hexamètre. Mais, en dehors de ce type bien connu, il est beaucoup de mètres auxquels une telle moyenne convient également. Le difficile c'est de bien distinguer en démotique les brèves des longues, les syllables fermées des syllables ouvertes, etc.; car, de même que dans les langues sémitiques, les voyelles ne sont habituellement pas indiquées et de plus les mots eux-mêmes sont souvent écrits par des signes syllabiques, au lieu de l'être par des lettres. La question est cependant loin d'être insoluble, bien qu'un peu trop abstraite pour être traitée actuellement ici, et je me propose de l'éclaircir au moins en partie dans une prochaine étude.

Pour la solution de ce problème nous avons du reste un autre très-précieux document : c'est un second poème, ou plutôt une autre pièce de vers (car il ne s'agit cette fois que d'un jeu d'esprit) qui a le précieux avantage d'être bilingue, en vers démotiques et en vers grecs.

Cette œuvre, qui nous a été conservée par une stèle du musée de Berlin, comprend huit inscriptions distinctes : quatre en démotique et quatre en grec.

Toutes ces inscriptions se rapportent à la guérison miraculeuse d'un nommé Moschion qui paraît avoir été quelque *privat docent* de l'Université d'Alexandrie, également instruit dans les deux langues et les deux littératures. Moschion, reconnaissant envers la divinité qui avait guéri son pied malade, fit un ex-voto en marbre pour exalter la bonté d'Osiris et montrer en même temps la finesse et l'ingéniosité de son esprit. Il va sans dire que cet ex-voto, gravé à l'époque romaine, mais plus tardivement que le poème étudié ci-dessus, nous dévoile en même temps le mauvais goût de cette époque. A ce moment-là, la liberté avait disparu du monde. Rome avait enlevé les libertés nationales ; l'empire faisait plus encore : il enlevait jusqu'à la liberté de penser : il effaçait de l'homme tout ce qui ne portait pas sa marque. Comme l'a dit Camille Desmoulins en comparant ce temps à un autre plus grand et plus terrible : l'orateur était suspect, l'écrivain suspect. A l'homme pourvu d'instruction, il ne restait plus que la carrière de grammairien ou d'érudit. Aussi les grammairiens et les érudits foisonnent-ils : mais il n'y a que cela. L'esprit ne possède plus que les petits formats : le grand livre de la nature est resté fermé.

En poésie, on classe les anciens rythmes, on polit les mètres, on les perfectionne, on pèse avec soin les syllabes, sans tolérer le moindre écart. Mais n'y cherchez rien qui transporte, rien qui paraisse venir des dieux, suivant l'expression du divin Homère. Ce fut l'École d'Alexandrie qui poussa le plus loin cette régularité et cette perfection dans la forme. La pièce de Moschion peut en fournir un bon exemple en grec même, suivant l'avis des juges les plus compétents, parmi lesquels je citerai M. Weil. Mais quel style recherché et prétentieux ! Quelle absence complète d'idées ! Pour avoir l'air d'en avoir une, Moschion recourt aux derniers expédients, emploie les deux langues parlées en Égypte, combine sa poésie avec l'acrostiche et l'explication d'une sorte de damier.

Les deux premières des huit inscriptions grecques et démotiques énumérées ci-dessus constituent les damiers dont nous parlons. Quand je me sers de ce terme, je n'innove rien ; car le mot démotique est *heba* qui désigne cette sorte de jeu dans le Roman de Setna, et le mot grec également employé, πλινθις, diminutif de πλινθος, a souvent le même sens.

Les tableaux sont disposés d'une façon semblable des deux parts ; seulement chaque carré du démotique renferme un mot et chaque carré du grec ne renferme qu'une lettre. Il y a aussi une autre différence, c'est que les mots démotiques partent des angles pour aller vers le centre (et constituer ainsi un sens), tandis que les lettres grecques du tableau parallèle partent du centre pour aller vers les bords. La phrase grecque est Οσιριδι, Μοσχιων υγιασθεις τον ποδα ιατρειαις. La phrase démotique n'est plus entière, parce que la stèle se trouve en partie brisée. Elle commence par ces mots : « La myrrhe, il a donné comme remède à mon pied quand

« s'en alla la distorsion qui était sur ce pied, celui qui a dit : — Ecoute mon fils... »

Après ce double damier viennent d'abord quatorze vers grecs, auxquels répondent vers pour vers quatorze vers égyptiens, du même mètre, paraît-il.

Les vers grecs donnent l'explication de la πλινθις.

En voici la traduction :

« Le milieu du carré du milieu pour principe et guide

« Ayant pris, cherche en regardant, afin qu'apparaisse bien à ta vue

« La cessation de mes douleurs et le soin apporté à ce damier.

« Et, comme quelqu'un qui est expert dans la pénible culture des plantes

« De là (du centre) conduisant l'essort d'une source délicieuse,

« Arrose en la déployant par ordre en de nombreux sillons :

« En quatre nombres, industrieusement disposé,

« Que le corps entier ne t'échappe pas; et, si tu t'embrouilles, n'attribne pas

« Ta propre inadvertance, en te trompant, à celui qui n'a pas erré;

« Car, ayant trouvé l'onde qui court çà et là, de mille manières, par un enchaînement continu,

« Et, de la source jusqu'au terme, l'achèvement, également concordant,

« Comprenant combien le Seigneur a regardé l'offrande avec bienveillance

« Et quel fruit de la sagesse divine j'ai recueilli,

« Tu diras, si tu m'en crois, que c'est certainement une œuvre divine.

Les vers égyptiens commentent et expliquent la *heba*. En voici la traduction :

« Miracle d'Osiris! L'extrémité du damier est ce que tu prendras pour commencement du chemin.

« Regarde là! tu verras le salut qui a forcé la maladie, souillant

« Le membre, de s'en aller, quand j'étais infirme de mon pied — ainsi que les pensées cachées dans le damier.

« Tu ressembles à celui qui arrose les champs depuis le lit des sources, qu'il ouvre en dehors.

« Tu prends le commencement du chemin, comme une eau qui s'étend, précipitant sa course.

« Tu fais circuler l'eau — elle coule dans leur milieu — tu lances l'eau depuis les extrémités.

« Tu établis en ta main quatre nombres pour cela. Tu fais bonne l'attention

« Sur le damier entier, sans que tu fasses être une erreur, afin qu'elle se retourne en ma main

« Et que tu dises : « Le plan en lui (dans le damier) est erroné. » Tu les as faites (ces erreurs) dans la main de celui qui ne s'est pas trompé.

« Tu les reconnaîtras (ces quatre nombres) dispersés, réunis, se joignant, en sorte de concorder à crier.

« Que tu les connaisses au commencement du chemin : ils sont d'accord dans les angles du carré ;

« Et que la grandeur du don qu'a donné le Seigneur, c'est-à-dire la santé, se présente à toi sur le damier,

« Ainsi que la connaissance qui sort de sa main pour mes utilités et pour mon action d'écrire ces choses.

« Il convient que tu sois d'accord avec ma voix en sorte que tu dises : — Miracle d'Osiris ! »

On lit ensuite deux pièces acrostiches, encore en vers grecs et en vers démotiques; ils commencent chacun par une des initiales du nom de Moschion ; mais le chiffre des vers est différent dans les deux langues.

Les initiales grecques forment le nom Μοσχιωνος (ce qui fait 9 vers) et les initiales démotiques (au nombre de 7) les lettres M S K I A N, plus un signe qui sert à la fois figurativement au déterminatif de l'homme (se joignant ordinairement aux noms propres), et phonétiquement à l'article *p*. Le sujet de ces deux pièces n'est plus parallèle (pas plus du reste que le thème des deux pièces suivantes), bien que toujours relatif à la guérison miraculeuse. Ce que j'ai reproduit suffit pour donner une idée de l'ensemble et montrer combien est grande la pauvreté réelle de ces misérables jeux d'esprit. Les révélations qu'ils nous donnent (par leur comparaison) sur la métrique démotique imitée de la métrique grecque, constituent à vrai dire leur véritable intérêt. C'est une clef pour les autres pièces analogues de même époque.

Il me reste à dire un mot sur un nouveau genre de poésie qui commença à s'introduire également à l'époque romaine, mais un peu plus tard, vers le quatrième ou le cinquième siècle. Cette poésie est celle à laquelle notre langue liturgique donne le nom de *prose*. Tout le monde sait ce que représente une prose dans les livres d'heures. C'est une pièce latine rimée comme nos poésies modernes. Lors de l'introduction de ces proses la rime ne fut pas à elle seule une innovation. Les anciens poètes, tout en basant leurs vers sur la quantité des syllabes, affectionnaient cependant parfois une sorte de rime, surtout entre les deux hémistiches. On cite ce vers :

Ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι, Ὀλύμπια δώματ' ἔχουσαι.

Et cet autre d'Ovide :

Quot cœlum stellas, tot habet tua Roma puellas.

Les exemples de rimes et d'allitérations de ce genre sont fort nombreuses à l'ancienne époque. Ce qui est récent, ce qui constitue la mode du quatrième siècle et des siècles suivants pour certaines poésies, religieuses surtout, c'est de faire de la rime la chose principale et de la rejeter à la fin des vers. Dès lors on se mit à ne plus peser et bientôt on commença à compter les syllabes. C'est là l'origine de notre poésie actuelle.

Nous parlions tout à l'heure de mode. En effet ce mouvement vers la rime et la prose rimée, comme disent les Arabes, nous le trouvons à la fois sur tous les points de l'Orient et de l'Occident, en Italie, en Gaule, en Grèce, en Arménie, en Égypte et jusque dans la patrie de Mahomet. C'est une fièvre, une contagion, comme celle qui transporta partout le rythme de la poésie grecque. Les Coptes ont beaucoup de compositions de ce genre, parmi lesquelles je citerai le grand poème de Paul l'architecte, dont j'ai eu longuement à parler dans mon Histoire du prophète Sénuti. Chaque strophe de ce poème contient toujours trois vers rimant ensemble et un quatrième vers se terminant uniformémhnt par *on*. Voici un exemple de strophe :

Ntof pe pchos mpohe
Etti mponh men pahe
Adjis nai tenou dje ahe
Nefhap ne henapiron

Il faut noter qu'à la différence des vers actuels, ceux de Paul l'architecte ne tiennent souvent guère plus compte du nombre des syllabes que de l'antique quantité. La rime est l'essentiel, le reste importe peu.

Le même fait se remarque pour de nombreux hymnes coptes rimés, dont quelques-uns ont déjà été publiés par Champollion, et pour beaucoup d'anciennes proses arméniennes, latines et grecques.

En résumé, ce qui semble précéder en Égypte, comme partout en Orient, les différents genres de vers, c'est la musique. C'est pour la musique que les chants étaient composés, c'est pour la musique qu'ils prirent leur rythme. Les plus récents travaux — ceux de Schiller et de Riemann entre autres, — ont montré « qu'à l'origine tous les genres de vers chez les Grecs ont dû commencer par être chantés ou récités avec accompagnement de musique; la métrique et la musique ne faisaient qu'un « alors » et la pesée des syllabes remplace à elle seule toute notation musicale. D'après ce principe on a, d'une part, transcrit d'une façon prosodique des phrases musicales de Paisiello, de Mozart, et, d'une autre part, on a assimilé à la mesure à deux temps le *spondée*, le *dactyle*, le *procéleusmatique*, à la mesure à trois temps, le *trochée et le tribraque*, à une mesure composée de cinq temps, le *crétique*, etc. Les pieds ne représentent donc à vrai dire pas autre chose qûe des mesures. Il en est de même de la

césure, dont l'origine est toute musicale. En effet, comme le dit encore M. Riemann, « l'endroit où le sens musical est coupé par une pause logique, sensible pour l'oreille, « s'appelle césure. Lorsque la césure tombe après une note accentuée, elle est dite « masculine; lorsqu'elle tombe après deux notes dont la première est accentuée, la « seconde ne l'étant pas, la césure est féminine.... La césure ou coupe des vers anciens « n'a pas d'autre signification : elle marque la fin d'une série rythmique et le com- « mencement d'une autre; elle indique que la mélodie sur laquelle le vers se chantait « à l'origine se composait de deux membres de phrases et que le sens musical y était « coupé précisément à l'endroit où se trouve actuellement la césure du vers. C'est en « effet une règle fondamentale que, si l'on compose des paroles sur une mélodie « déjà existante ou de la musique sur des vers déjà existants, les coupes musicales de « la mélodie doivent s'accorder avec les coupes des vers. »

Les anciens mètres grecs ont été ainsi imaginés pour accompagner des mètres musicaux. Mais avant cette invention les mètres musicaux pouvaient aussi bien s'appliquer à des phrases poétiques composées sur un autre modèle et privées elles-mêmes de toute espèce de mètre régulier. Cela est si vrai qu'actuellement les plus grands musiciens, contrairement à la régle posée plus haut, ne s'inquiètent en aucune manière, dans leur rythme musical, du rythme poétique. On a cité la sérénade de Gounod : « Le texte porte :

Quand tu chantes, bercée
Le soir entre mes bras,
Entends-tu ma pensée
Qui te répond tout bas.

La phrase musicale devrait donc être coupée après *bercée* et *pensée*. Au lieu de cela, voici comme elle est rhythmée : *Quand tu chan — tes bercée le soir — entre mes bras — entends-tu — ma pensée qui te — répond tout bas.* » On comprend d'après cet exemple qu'il était aussi facile de chanter toute autre phrase — et particulièrement celle de l'antique poésie orientale ou proto-arienne dans laquelle le parallélisme marquait seul la coupe poétique. Mais on comprend également combien plus savante et agréable avait dû paraître l'innovation qui mettait d'accord les paroles et la musique et faisait du vers grec lui-même une sorte de chant noté. J'irai plus loin : beaucoup de ces mètres antiques nous représentent des danses dont nous pouvons nous faire une idée par celles qui sont actuellement connues. Par exemple, les vers trochaïques correspondent aux plus simples des airs de valses. L'association de deux mesures en un même genre de mouvement, telle qu'on la trouve aujourd'hui dans la mazurka et la scottisch, doit être ce qui a fait d'abord compter par dipodie ou mètre double. Le rythme scandé de ces danses donne un groupement de huit mesures qui est

l'hectopodie ou tétramètre. De leur côté les anapestes nous figurent un pas sautillant à quatre temps tel que la polka. Rien de plus intime que les rapports originels de l'harmonie des mouvements avec la phrase musicale et la prosodie hellénique.

Comment s'étonner après cela du succès universel des vers grecs. Dans le monde oriental et occidental, partout il fut adopté, partout il fut imité. L'antique poésie à parallélisme, qui cependant — on me permettra de le dire, — surtout quand elle n'est pas chantée, a souvent une allure vraiment plus poétique et plus divine, un rythme de pensée, bien supérieur parfois au rhythme des mots, et qui donne aux accents de Moïse, de Déborah, d'Isaïe et de David, comme à ceux de Pentaour, un charme incomparable, si bien saisi par Chateaubriant, ne parut plus dès lors qu'une chose démodée, une vieillerie, indigne d'attirer un instant l'attention.

Cela dura plusieurs siècles ; puis vint le moment où un second courant fit le tour du monde, qu'avait fait le premier. Il se passa cette fois encore en poésie, ce que, dans notre cours, nous avons constaté déjà à bien des reprises pour le droit. De même que le *jus gentium* n'est qu'une résultante des idées qui se répandent à une certaine époque dans les diverses nations, de même que le *jus gentium* change et se modifie suivant les flots de l'opinion générale et la mode du jour, de même aussi la poésie d'un temps n'est plus celle d'un autre temps. Il est donc naturel que le vers à syllabes pesées ait cédé la place au vers dans lequel la rime était tout; puis, à celui qui alliait toujours le nombre des syllabes à la rime; et enfin, à notre vers français qui réunit toutes ces conditions et exige de plus la répétition alternative de rimes masculines et féminines.

L'Égypte subit toutes ces révolutions poétiques excepté la dernière. Elle eut ainsi : à l'ancienne époque, les poésies à parallélisme; au commencement de l'époque romaine, les poésies rythmiques à syllabes pesées; et deux ou trois siècles plus tard, les poésies rimées. Puis, au septième siècle, une nouvelle conquête, plus sanglante que toutes les autres, vint encore bouleverser ce malheureux pays, cette fois pour le faire retourner en arrière vers la barbarie. La langue égyptienne elle-même sombra peu à peu après plus de quarante siècles d'existence et fut définitivement remplacée par l'arabe : comme la poésie proprement égyptienne, par la poésie purement arabe.

11741. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

TEXTE

	(1er vers)	(1, 1)
.....	.....	.....
Est-ce que point	[illegible]	an (Voir commentaire)
	(2e vers)	(1, 11)
(un)	(ϣ)	(ou)_ov [illegible] (B.D 240)
(digne)	(ⲙϫⲟ)	(ϫou) ⲙgov conf [illegible] (Br. Dict 114)
Dechatiment	[illegible]	ten [illegible] (Br. D. 1642) ⲧⲛⲛⲟ ⲟⲛⲟ
celui qui	ⲡⲓⲏⲟ	pet ⲡⲉⲧ (gr. Dém. Br. § 240 : ⲡⲓⲏⲟ)
a Donné	[illegible]	ti [illegible] (Br. Dic. 1609-1610)
son enseignement	[illegible]	sbo-f cⲃⲱ [illegible] (B.D. 1183)
mauvais	[illegible]	ⲃⲁⲛ [illegible] ⲃⲱⲛⲛⲉ (B.D. 388)
à lui,	[illegible]	ero-f ⲉⲣⲟⲩ [illegible] (B. gr. D. 229)
celui qui	ⲡⲓⲏⲟ	pet ⲡⲉⲧ (gr. Dém. B. § 240 ; ⲡⲓⲏⲟ)
l'habitué	.....	mateh ⲙⲁϫⲉϩ = ⲙⲁϫⲉϥ inetus esse (Z 377)
	(3e vers)	(1, 111)
pour)	(ⲙⲁ)	(xa) [illegible] = [illegible] (Br. Dic. 1120)
(son)	(ⲡⲓⲏⲟ)	(pef) ⲡⲉⲩ ⲡⲓⲏⲟ [illegible] (Gr. Dem § 234)
mode	[illegible]	smte cⲙⲟⲧ (Décrets trilingues)
De supplication	[illegible]	pten [illegible] (Kanope) [illegible] ⲥⲛⲟ
impure	[illegible]	t'out ϫⲟⲟⲩⲧ [illegible] (Br. D. 1700)
ses contorsions	[illegible]	nefsek cωϩ trahere
De visage	[illegible]	ho [illegible] = [illegible] - ϩo (Br. D. 977-978)
et ses paroles	[illegible]	nefte-u [illegible] - [illegible] ϫω (B.D. 1673)
(Dechant)	(ⲛⲁϩⲟⲥ)	(nahos) [illegible] quæ (B.D 991)

	(4e vers)	(1, IV)
(celles qui)	(ⲛⲧ)	(nent) ⲛⲉⲛⲧ NENT ⲛⲧ (Bgi. D. 112)
(Dignes)	(ϯϣⲁ)	(ϯϣⲁ) ϣⲟⲩ coy (Bz D. 114)
Des femmes	ⲛ̀ⲛⲏⲓⲙⲉⲧⲟ-	ⲛ̀ⲛⲏⲓⲙⲉⲧⲟ qime (Bz. D. 958)
bonnes d'enfants	ⲕⲉⲛⲙⲁⲩ	ⲕⲉⲛⲙⲁⲩ kenmau (B. D 1102)
et d'autres	ⲛ̀ⲕⲉⲧ-	ⲛ̀ⲕⲉⲧ, ⲕⲉ ket (B. D. 1488. gi D. 241
cliques	ⲥⲉⲡ	sep. ⲥⲉⲡ. chr. Dem = ⲥⲉⲡ clique (B. D. 1200)
Voyez	ⲛⲁⲩ	nau ⲛⲁⲩ (B. D 562) = ⲛⲁⲩ nay (777)
l'incertitude	ⲛ̀ϩⲉⲧϣⲛⲁⲩ-	nhetsnau ⲛ̀ϩⲉⲧϣⲛⲁⲩ = ⲛ̀ϩⲉⲧ qHT (B. D. 933)
	(5e vers)	(1, V)
(De cet homme)	(ⲡⲣⲉⲙ-)	(nprem) (ⲛⲡⲣⲉⲙ ⲡⲣⲉⲙ (B. D 882)
qui retient (prend)	(ⲛⲧⲁⲓ)	(ntai) ⲛⲧⲁⲓ = ⲛⲧⲁⲓ (Bz. D. 1573)
son souffle	ⲛⲉϥⲓ-ⲧⲟϥⲣⲏⲓ	nefi-tufrei ⲛⲉϥⲓⲧⲟϥⲣⲏⲓ Niyi gi. D. 25
Des Deux bras	ⲛ̀ⲕⲉⲕⲉⲃⲁⲩⲛⲁⲩ-	nnekebaunau ⲛ̀ⲕⲉⲕⲉⲃⲁⲩⲛⲁⲩ (1509)
Courage	ⲙⲟ	mu MIO
Toi qui (pourrais être pris)	ⲡⲉⲛⲧ	pent ⲡⲉⲛⲧ (Bz. gi. Dem 112)
pour	ϫⲁ	xa ϫⲁ (Bz Dict 1120)
un lézard	ϩⲟⲩⲛⲧⲟⲩⲥ-	hountus ϩⲟⲩⲛⲧⲟⲩⲥ anoove (B D 972)
	(6e vers)	(1 VI)
(La crapule)	(ⲡⲧⲉϫⲓ)	(ptexi) ⲡⲧⲉϫⲓ bizi (Bz. D. 1565)
a brisé	ⲥⲁϫⲓ-	saxi ⲥⲁϫⲓ cey (Bz. D 1286)
beaucoup	ⲛⲏⲟⲩ-	nhou ⲛⲏⲟⲩ qovo B. D 917. (V. Rosette)
ce misérable	ⲉⲧⲟⲡ	et'op ⲉⲧⲟⲡ exwB (conf. B. gi. Dem. S 72 et 241, 4)
étant	ⲉⲓ	ei -ey ⲉⲓ (Bz. gi Dem S 283-310)
en	ⲛ	n ⲛ

perdition	[illegible]	aïke [illegible] akw (Br. Dic. 17)
pour passer,	[illegible]	n-utel n-ovwtb [illegible] Br. D. 296)
(Il ne compra plus)	[illegible]	anefsuxi [illegible] (Br. Dict 1286)
	(7e vers)	(I, VII)
(à chacun)	[illegible]	(n rem nib pro)
la tête	[illegible]	ntep [illegible] (Br. Dic. 1634)
en vérité,	[illegible]	n-ma-t [illegible] Mt (Br. D. 574)
étant	[illegible]	e (ⲉ = ⲉ = [illegible] gr. Dem passim)
élevée	[illegible]	naki [illegible] (1435-1058)
sa voix	[illegible]	xeku-f [illegible] ⲥⲫⲱⲟⲩ (B. D. 1119)
beaucoup.	[illegible]	mononma = matc [illegible] = [illegible] B. Rosette
	(8e vers)	(I, VIII)
Il est trop abattu	[illegible]	efsexi-tu (forme passive [illegible] (1286)
pour pouvoir	[illegible]	ñ-sex [illegible] (ⲉⲩ) (Br. D. 868)
chanter.	[illegible]	ehos [illegible] ⲕⲱⲥ (Br. D. 991)
Haut (faites tenir debout)	[illegible]	tahe tage [illegible] (Br. D. 924)
le coeur!	[illegible]	ephet [illegible] ⲕⲏⲧ (Br. D 993)
	(9e vers)	(I, IX)
(Il étend)	[illegible]	efti ebol (ⲉⲩⲧⲉⲃⲟⲗ)
les deux mains	[illegible]	ntotsnau [illegible] ⲧⲟⲧ (Br. D. 1664)
sans parvenir	[illegible]	ebuarfpoh [illegible] (B. D. 492)
à joindre	[illegible]	eŝeben [illegible] ⲩⲱⲛⲃ (B. D. 1372)
la harpe	[illegible]	nbin [illegible] ⲃⲓⲟⲩⲛⲏ, ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ (B. D. 390)
	(10e vers)	(I, X)
(Il est affaissé)	[illegible]	(hetf) [illegible] (B. D. 892)

sur le sable :	[illegible]	[illegible] (Br.D. 1363)
est abattu	[illegible]	sexiu (passif chwyhr) [illegible] (1286)
son aspect	[illegible]	(p)ki-f [illegible] = [illegible] - ga (B.D. 1497)
quelconque	[illegible]	nib [illegible] NIM = NIBEN (BD 744)
	(11e vers)	(I, XI)
(Vient)	(illegible)	i [illegible] = [illegible] I (Br.D. 233)
(au milieu)	(illegible)	xen [illegible] = [illegible] qN (Br.D. 1094)
Des tambours de Basque	[illegible]	nexai [illegible] van [illegible] (1091 et 1888)
la mort	[illegible]	pmet (ou mou) [illegible] = [illegible] MOV (B.D. 730)
Douce	[illegible]	efhelk [illegible] douce (gr. démot. § 214)
Du flux de ventre	[illegible]	ntem.met [illegible] morbum ventris (B.D. 393)
	(12e vers)	(I, XII)
(Point à)	(illegible)	an-e - [illegible] (gr. démot. Br. § 343)
prononcer	[illegible]	sat's [illegible] = casi [illegible] (Br.D. 1357)
à la venue	[illegible]	n-i [illegible] = [illegible] I (Br.D. 233)
Bonne	[illegible]	nofre [illegible] = [illegible] RhinD 162 NOYPE (754)
De (son) jour	[illegible]	nhoou [illegible] = [illegible] RhinD 303 qoor (906)
D'humiliation	[illegible]	nhbenben [illegible] qBBe (Br.D. 947)
un chant	[illegible]	hosiz [illegible] RhinD 327 (Br.D. 991)
triste	[illegible]	ahem [illegible] = [illegible] (Br.D. 105)
De	—	n (— N)
(mort)	(illegible)	(met) [illegible] = [illegible] MOV (Br.D. 730)
	(13e vers)	(I XIII)
(Remplacez)	(illegible)	(tiutes) †OVWTB [illegible] (296)
la tristesse	[illegible]	[illegible] (Br. Sup. 16)

d'aspect	[illegible]	.p ki [illegible] ⲁϩϥ ϭⲁ (Br. D. 1434)
par	ϫⲉ	ϫⲉ ϫⲉ ϫⲉ (Br. D. 1120
la joie	[illegible]	t-hiu-t [illegible] (B. D. 890)
au coup	[illegible]	n p-setet [illegible] (1352) coy coTBoy
De Maut.	[illegible]	n met [illegible] (Br. D. 731)
	(14e vers)	(1 XIV)
(Il a Dit)	(ⲩ—ϩ)	(t'e-f) ϩⲁ=ϩ (1674 Du D. B)
(sur nous)	(ϩ.ϩⲁⲓ)	(e hi-ni) ϩ ⲛ [illegible] ϩⲓ (B. D. 978)
(que)	(—ϩ)	t'e ϩ ϫⲉ expositif ⲟ ϩⲁ
nous ne pouvions	ϩⲁⲛⲉⲛⲉϫ	eanenexx ϩ=ϩⲛ (B. D. 868
dire	—ϩ	t'e ϩ= ϩⲁ ϫⲉ ϫⲱ (B. D. 1674)
parole	ⲧϩ	t'e ⲧϩ-ⲡⲁ ϫⲱ (B. D. 1673)
à la vue	[illegible]	n-p-nau [illegible] (B. D 562 [illegible] (777) NAV
Des hôtes	[illegible]	n-na-t'elua NNIϫωιλι
au moment	([illegible]	n-nau [illegible] (B. D. 777)
(Bon).	([illegible]	(nofe) ([illegible] = [illegible] = Noyp ⲉ (B. D. 757)
	(15e vers)	(1 XV)
(Il a Dit)	(ⲩ—ϩ)	t'e-f ϩ= ϩⲁ ϫⲱ (B. D. 1674)
(aussi)	(ϩ)	an = ON [illegible] = [illegible] (P. 110 Berlin)
(à savoir:)	(—ϩ)	t'e = ϩ = ϫⲉ expositif ⲟ ϩⲁ
„Parmi	[illegible]	xen [illegible] [illegible] ⲟ ⲛ (B. D. 1094)
les choses qui	[illegible]	nent [illegible] = NET (gr. Dém. B. 5239)
mauvaises	[illegible]	ban [illegible] Bωωne (B. D. 388)
toutes	[illegible]	neb (nim?) [illegible] NIM (B. D. 745)
étant	[illegible]	e [illegible] = ⲉ [illegible] (gr. Dém. B. passim)

sa harpe	(ϩⲣⲁⲡⲁⲣⲡⲏ) ⲉϫ ϥⲡⲁⲣⲡⲏ	ⲧⲉϥⲃⲓⲛ ⲁ ⲃ̀=Bohnn (B.D. 390)
plus brisée	ⲗⲙⲉⲧ.	ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲙⲉⲧⲗⲁⲗⲉ ⲥⲁϫⲓ (BD. 1286)
que sa voix	ⲩⲣⲱⲟⲩ	ⲉⲣⲉⲙϥ ϩⲣⲱⲟⲩ ⲣⲱⲟⲩ Rhind 2=2 (BD 1119)
	(16e vers)	(I XVI)
Hui)	(ⲏⲓ)	(hi) ⲏⲓ =ⲫ=ϥⲓ (B.D. 978
(ces choses)	(ⲛⲁⲓ)	(naï) ⲛⲁⲓ naï (gr. Dém. B. 172-173)
(toutes)	(ⲧⲉⲓⲙⲟⲩ)	ⲧⲉⲓⲙⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ (BD 1556) (v. commentaire)
il a crié	ⲩϫⲓⲗⲉ	ⲁϫⲓϥ ϫⲓⲗⲉ ⲟⲩⲟϩ (B.D. 219)
le mensonge	ⲛⲁⲧⲉⲗⲓⲁ	ⲛ̀ⲁⲧⲉⲗⲓⲁ ⲟⲩⲓ (B.D. 290)
(cette) attaque	ⲕⲁⲓ	ⲕⲁⲓ ⲕⲁⲓ Rhind 249 ⲩⲁⲣ (BD 1054)
celle là	ⲡⲁⲓ	ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ naï (B. gr. Dém. § 171)
ils l'ont faite	ⲁⲩⲥⲱ	ⲁⲩⲥⲱ ⲥ=ⲫ=ⲉⲣ (BD. 97)
sur lui	ⲩⲓⲁⲧϥⲩⲓⲁⲧϥ	ⲩⲓⲁⲧϥⲩⲓⲁⲧϥ (B.D. 21)
	(17e vers)	(I, XVII)
(ceux qui devant lui)	(ⲛⲉⲧⲉⲑⲏϥ)	ⲛⲉⲧⲉⲑⲏϥ ⲛⲥⲏ (gr. Dém § 329 Rhind 28)
(que peut)	ⲉⲁⲛ	ⲉⲁⲛ ⲉ (gr. Dém. B. § 375)
sa face	ⲩⲱⲏ	ⲩⲱⲏϥ ⲫ.ⲩⲱⲏ-ϥⲟ (B.D. 978)
agréable	ⲛⲉⲧⲉⲙ	ⲛⲉⲧⲉⲙ ⲛⲉⲧⲉⲙ Rhind 178 NOTM (BD 894)
pareux	ⲉⲧⲉⲉⲙⲟⲩ	ⲉⲧⲉⲉⲙⲟⲩ ⲉⲧⲉⲉⲙⲟⲩ Rhind 271 et Br. Pyd 33
s'affligent	ⲁⲓⲉⲙ	ⲁⲓⲉⲙ ⲁⲓⲉⲙ (B.D. 12 et 105)
de	—	ⲉⲛ (ⲛ — —)
l'entendre	ⲩⲥⲱⲧⲙ	ⲥⲱⲧⲙ-ⲧⲉϥⲱⲧ ⲥⲱⲧⲙ (B.D. 1394)
	(18e vers)	(I-XVIII)
(Homme quelconque)	(ϩⲉⲛⲓⲃ)	(ϩⲉⲛⲓⲃ) ϩⲉⲛⲓⲃ ⲡⲱⲙⲉⲛⲓⲙ gr. Dém § 241, 4)
(qui désire)	(ⲉⲧⲃⲏⲧ)	ⲛⲧ-ⲁⲃ ⲉⲧⲃⲏⲧ ⲉ-ϩ Rhind 63 (BD. 38)

ses chants de naissance	[illegible]	nef hos mes Nouqwcmec [illegible]
il n'a pas coutume	[illegible]	ben anf ⲅa [illegible] - N - ⲩay
de les voir	[illegible]	mau [illegible] D.B. 562 : [illegible] ilcD)
de son oeil	[illegible]	n(ar?)tu f [illegible] RhinD409 (D.B 94)
	(19e vers)	(I XIX)
(Quand)	(ⲩⲉ)	(xan) ⲩⲉ = ⲩan (B.D. 1092)
(il fait)	(ⲥ)	ar-f ⲥ = [illegible] ep (B.D. 94)
(aussi)	(2)	on ON [illegible] (voir commentaire)
des livrets	[illegible]	sexa [illegible] cḫai (B.D. 1284)
des chants	[illegible]	nehos [illegible] qwc (B.D. 991)
de noces	[illegible]	n-hop Nqoп
il faut	[illegible]	tu-f-ar [illegible] = [illegible] RhinD 258 ⲥ = [illegible] ep (B.D. 94)
eux	[illegible]	mmooy [illegible] mmoor (B.D. 63-64)
en blasphème	[illegible]	n-na [illegible] ova [illegible] (B.D 240)
ceux-là	[illegible]	naï [illegible] Naï gr. Dém. B. § 73
	(20e vers)	(I XX)
(ont donné)	[illegible].	(tu) [illegible] = [illegible] RhinD 258. +
(les femmes)	([illegible])	nehimtu [illegible] qime (B.D. 958)
pour	[illegible]	nsa [illegible] Nca (B.D. 1153 gr. Dém § 342)
extasiez	[illegible]	neš [illegible] wnuy (B.D. 809)
les sots (?)	[illegible]	.....
leurs dits	[illegible]	nouteu (gr. Dém. § 234 ; [illegible] [illegible] xw (B.D. 1673
de bonnes d'enfants	[illegible]	kenman [illegible] (B.D 1102)
à lui	[illegible]	erof epoy [illegible] gr. Dém § 229
	(21e vers)	(II. 1)

A celles qui	ⲉⲛⲉⲛⲧ	enent NENT (B. gr. Dém. 239)
enfantent-	ⲙⲉⲥ	mes MEC (B. D. 696)
-Des livrets	ϫⲁ	ϫxa CϩAï (B. D. 1284)
De chants	ⲛⲉϩⲟⲥ	nehos ϩⲟⲥ QWC (B. D. 991)
«livres	ϫⲁ	ϫxa CϩAï (B. D 1284)
De joyeusetés,»	ϫⲁⲃⲓ	ϫabi CWBI (B. D. 1188)
Dit	ϯϫⲉ	tϯe (B. D 1674)
leur titre (leur nom).	ⲡⲟⲩⲣⲁⲛ	pou-ran PAN (B. D. 869) nevpan
	(22e vers)	(II, II)
Tristesse	ⲁϩⲉⲙ	ahem (B. D. 1105, 12)
avec Tourment	ⲉⲙⲁⲛⲓⲟ	em-anio (B D 91)
De coeur	ⲛϩⲉⲧ-	nhet- EQHT (B. D. 933)
audition (entendre)	ⲥⲟⲧⲉⲙ	sotem CWTM (B. D. 1344)
De la voix (la voix)	ϫⲉⲛ	xen ϫⲉⲛϥⲣⲱⲟⲩ (B. D. 1119)
De ce puant	ⲡϫⲉⲛϣ	pxenš ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ NOYNOY (B. D 1107)
chantant	ⲉϥϩⲟⲥ	efhos ϩⲟⲥ QWC (B. D. 991)
	(23e vers)	(II, III)
Chanson	ϩⲟⲥ	hos ϩⲟⲥ QWC (B. D 991)
mauvaise	ⲃⲁⲛ	ban BWWNE (B. D. 388)
celle là	ⲡⲁⲓ	pai ⲛⲁⲓ nai (B. gr. Dém. §141)
en vérité	ⲛ-ⲙⲁ	n-ma ⲙⲉ (B D. 574)
pour qu'il dise	ⲉⲁⲣϯϫⲉ	earϯe ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱ ϯϫⲉ (B. D. 1674)
elle	ⲛ-ⲡⲁⲓ	n-pai ⲛⲁⲓ nai (B gr. Dém §141)
et il la dit	ϯⲉϥϫⲱ	tϯef-šw ϯϫⲱ (B. D. 1674
	(24e vers)	(II, IV)

se tenant debout	[illegible]	efhaⲩⲁⲣⲉ (B.D 927)
sale	[illegible]	ntⲟ [illegible] ⲥⲁⲓⲱⲟⲩ (B.D. 1692)
sur le dromos	[illegible]	nxeftah [illegible] (B.D. 1092)
faisant	[illegible]	efti [illegible] Rhind et B.D. 1609-1610
entendre	[illegible]	sotem [illegible] ⲥⲱⲧⲙ (B.D. 1344)
sa voix.	[illegible]	nρefxeu [illegible] ϩρⲱⲟⲩ (B.D. 1119)
à ceux qui	[illegible]	n-nent [illegible] (gr. Dem. § 239)
l'abhorrent	[illegible]	mestofⲓⲛ [illegible] ⲙⲟⲥⲧⲉ (B.D. 414)
	(25e vers)	(II, V)
A aller	[illegible]	e-i (voir commentaire)
aux fêtes	[illegible]	eheruⲧ-t [illegible] (B.D. 908) conf. [illegible]
semblablement	[illegible]	mⲕeti [illegible] (Rhind 122) = [illegible] (B.D. 1479)
quoi	[illegible]	aⲭ [illegible] = [illegible] (B.D. 111)
Devant lui	[illegible]	nha-f [illegible] gr. Dém Br. § 941 et [illegible] (B.D. 931)
on fait de	–	[illegible]
gloire (à recueillir)	[illegible]	ϫep [illegible] éclat (B.D. 1379)
	(26e vers)	(II, VI)
pour qu'il y joue	[illegible]	mtufⲕem KIM, KEMKEM [illegible] (B.D. 1454)
étant	[illegible]	e [illegible] = [illegible] (gr. Dém. passim)
sa face	[illegible]	hofⲩ [illegible] = [illegible] qpa (B.D. 977-978)
tournée	[illegible]	seⲕ cωⲕ (v. I, II)
selon (comme)	[illegible]	nhe(ma) [illegible] (B.D. 566-568) gr. Dem 386 [illegible]
être (elle est).	[illegible]	xep(ⲉ) [illegible] ⲩⲟⲟⲛ (B.D. 1072)
etant (c'est)	[illegible]	e [illegible] = [illegible]
chanteur	[illegible]	hosⲩ [illegible] = [illegible] ϩωc (B.D. 991)

en vérité	[illegible]	nmat [illegible] me (B.D. 574)
celui-là	[illegible]	pai [illegible] nai (gr. Dém. § 171)
	(27e vers)	(II, VII)
pour qu'il porte	[illegible]	mtuf-fi [illegible] (BD 534)
la harpe	[illegible]	tbin [illegible] Boinai (B.D. 390)
pour chanter	[illegible]	ehos [illegible] qwc (B.D. 991)
ceux-là	[illegible]	nai [illegible] gr. Dém. B. § 173 Nai
que	[illegible]	e [illegible] (V. mon Getna p 56 et 200 et suiv)
(sur cela)	[illegible]	(rex-su) [illegible] (B.D. 878)
leur coeur	[illegible]	phet-ou [illegible] qHT (B.D. 933)
que	[illegible]	te [illegible] = [illegible] expositif [illegible]
grand (chose grande)	[illegible]	aa [illegible] = [illegible] (B. D, 160)
cela	[illegible]	pai [illegible] nai (gr. Dém. B. § 171)
	(28e vers)	(II - VIII)
sans qu'ils sachent	[illegible]	ebuarrexu [illegible] (B.D. 878)
que	[illegible]	te [illegible] = [illegible] expositif [illegible]
difficile	[illegible]	hoš [illegible] = [illegible] Rhind 326
Tache (soin)	[illegible]	[illegible] [illegible] Getna [illegible] Canope (B.D. 852)
pour	[illegible]	e [illegible] = [illegible] (Voir mon Getna p 56 et 200 et suiv)
point	[illegible]	tem [illegible] = [illegible] TM (B.D. 154 Y gr. Dem § 373)
connaitre	[illegible]	rex? sun? [illegible] Getna (voir commentaire)
ce qui	[illegible]	nt [illegible] = [illegible] (B.D. 890) (voir commentaire)
est	[illegible]	xep (ex) [illegible] = [illegible] yoon (B.D. 1042)
(à faire)	[illegible]	(ir arf) [illegible] = [illegible] = ep (B.D. 94
	(29e vers)	(II IX)

en sorte qu'il chante	[illegible]	mtuftte ([illegible] avantns) v. commentaire
Dans	—	n — — N (gr. Dém. § 314 Yetna Errata)
(la) point	[illegible]	Tem [illegible] = TM (B.D. 1547 gr. Dém § 375)
reconnaître	[illegible]	rex? sum? [illegible] Yetna (v. commentaire)
étant	H	e - [illegible] - e (gr. Dém. § 283)
sa voix	[illegible]	xerrf [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 1119)
cassée	[illegible]	sexi [illegible] = [illegible] caw (B.D. 1286)
en sorte qu'ils s'en vont	[illegible]	mtu-i [illegible] (B.D. 233)
(sans écouter)	([illegible])	(eanu sotem) [illegible] = [illegible] cwtm (D.B. 1344)
son chant	[illegible]	epefhos ([illegible] [illegible] qwc (B.D. 991)
	(31e vers)	(11, XI)
Celui qui	[illegible]	pent [illegible] (B. gr. Dém. § 239)
le verra	[illegible]	efemaf (gr. Dém. 288) [illegible] (B.D. 562)
quiconque	[illegible]	nib [illegible] = NIM (B.D. 744 gr. Dém. § 241)
chante	[illegible]	hos [illegible] [illegible] qwc (B.D. 991)
quand	[illegible]	xen [illegible] = [illegible] N (B.D. 1092)
il fait	[illegible]	nef [illegible] = [illegible] (B.D. 97)
le jour	[illegible]	phoou [illegible] [illegible] qoov (B.D. 906)
(bon)	([illegible])	(hofre) [illegible] = [illegible] Noypc (B.D. 757)
	(32e vers)	(11, XII)
Point	[illegible]	an [illegible] (gr. Dém. § 292-373)
apte (digne)	[illegible]	šu [illegible] (voir commentaire)
à faire	[illegible]	ti [illegible] Rhind et B.D. 1610 +
richesse (abondance)	[illegible]	aš [illegible] = [illegible] Rhind 51 [illegible]
De composition (de parole)	[illegible]	sat'i [illegible] = [illegible] (B.D. 1357

Est ce que point	ⲁⲛ	an (particule interrogat.) v. commentaire
à	ⲉ	e - ⲉ = ⲟⲉ (v. monuxtna p 56 et 100)
la manière	ⲡⲥⲙⲟⲧ	psmot - ⲡⲥⲙⲟⲧ. v commentaire.
(celle là)	(ⲡⲁⲓ)	(pai) ⲡⲁⲓ (gr. Dim. § 171)
(son chant)	(ⲡⲉϥⲏⲟⲥ)	(pefhos) ⲡⲉϥⲏⲟⲥ (B.D. 991)
tout entier:	ⲧⲉⲣⲓⲕⲁⲥⲓⲙ	ter-fi-kasim ⲧⲉⲣⲓⲕⲁⲥⲓⲙ ⲧⲏⲣϥ
il faut des fautes	ⲛⲟⲃⲓ-ϥⲕⲁⲥⲓⲙ	nobi-fkasim = ⲛⲟⲃⲓ - ϫⲉ ϥⲕⲁⲥⲓⲙ (B.D. 752)
	(32e vers)	(II, XII)
Qui donc	ⲛⲓⲙ	nim ⲛⲓⲙ, ⲛⲓⲙ - ⲛⲓⲙ ⲙ̀ⲡⲉⲓ (B.D. 743)
celui qui	ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲡ	pet sotp ⲡⲉⲧ (gr. Dim. § 239)
la rejettera	ϩⲟⲩⲓ-ⲧⲁϥ	houi-taf. ϩⲟⲩⲓⲧⲁϥ qwovi-qiove ⲕⲓⲟⲩⲓ (B.D. 940)
De la harpe?	ⲉⲃⲓⲛ ϫⲉ ⲃⲟⲓⲛⲏ	ebin ϫⲉ ⲃⲟⲓⲛⲏ (B.D. 390)
il faut	ϫⲁⲣ	efar ϫⲉ = ⲉⲣ (B.D. 94)
(De bons chants)	(ⲛⲟⲩ ⲛⲉϥⲏⲟⲥ)	(nos nofre) ⲛⲉϥⲏⲟⲥ - ⲛⲉϥⲏⲟⲥ (B.D. 991) ⲛⲟⲩ - ⲛⲟⲩ (754)
pourquoi	ⲛⲛⲓⲙ	nnim ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ ⲙ̀ⲡⲉⲓ (B.D. 743)
	(33e vers)	(II, XIII)
sur demande?	ⲉϩⲟⲧⲉ	ehote (voir commentaire)
s'est dissipée	ϣⲟϣ	šoš ⲥⲱⲱⲥ (ⲉⲃⲟⲗ) ϣⲱϣⲱ
sa gloire;	ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ	tefšep-t ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ = ϣⲏⲡ éclat (B.D. 1379)
s'est dispersée	ⲕⲣⲁ	kra qra abigen xiup dissipare etc
sa gloire:	ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ	tefšep-t ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ = ϣⲏⲡ (B.D. 1379)
et cependant	.....	.....
	(34e vers)	(II, XIV
.....	ϩⲓ	ere (eni) ⲉⲣⲉ préformante du 2e présent
ses mains	ⲛⲉϥⲧⲟⲧⲟⲩ	nefto-tou ⲛⲉϥⲧⲟⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲟⲧ (B.D. 1664)

s'attachent	[illegible]	mot'k mosz zoéga 377
eau-nun	[illegible]	enun (conf. [illegible] nanu (B.D. 7739, 679)
Elles ne se séparent pas	[illegible]	ben anu pout' (d [illegible] v. comm.) [illegible] 1/2 nupd (490)
Du ben (De la harpe).	[illegible] (111 42-)	ntben d [illegible] Boinet
Est-ce que point	[illegible]	an (t [illegible] interrogatif voir commentaire)
	(35e vers)	(II XV)
est	[illegible]	e : epe (formative du 2e présent
sa voix	[illegible]	xerin-f [illegible] Rhind 969 (B.D. 1119) hpwor
à	[illegible]	hi [illegible] = [illegible] = qi (B.D. 978) Ebman gr. § 230
chanter	[illegible]	t'e [illegible] = xw contracum [illegible] syn[illegible] avanmspeyxw
sur le xaï (tambour de basque)	[illegible]	epxaï hai van [illegible] (B.D. 1091 Sup. 888)
et	[illegible]	auo (?) [illegible] = avw (?) Bi. gr. Dem § 382
le šmu	[illegible]	šmu ymor paxillus (baguette?)
(exaltant)	(ym [illegible])	(eftes) [illegible] Rhind 289 eyxice [illegible] (B.D. 1594)
(avec)	([illegible])	(hi) [illegible] = qi = [illegible] (qi-avec du copte)
(clameurs)	([illegible])	(xerin) [illegible] hpwor (B.D. 1119) (voir vers 7)
	(36e vers)	(II, XVI)
élevées	[illegible]	nakin [illegible] [illegible] (1435, 1058) (v. vers 7)
ses turpitudes :	[illegible]	nefxerefu ymwy y cwy y ymwy y [illegible]
« Chantez	[illegible]	hos [illegible] qwc (B.D. 991
D'après mes écrits	[illegible]	enasxai : [illegible] = [illegible] (B.D. 292) enacfai (gr. Dém. 234)
(celui qui)	([illegible])	(pent) [illegible] = [illegible] (gr. Dém § 239
(fait cela)	(21 [illegible])	(efarsu) [illegible] = [illegible] = ep (B.D. 97) [illegible] = 2 (B.D. 1173)
	(37e vers)	(II, XVII)
s'écarte	[illegible]	efset [illegible] ta-cwo (B.D. 1333

De	—	n (N = ⲛ = —)
(toute) faute	ⲛⲟⲃⲓ	nobi ⲛⲟⲃⲓ NOBI (B.D. 752)
absolument »	ⲙⲏⲥⲙⲁ	mēsma (mate) ⲙⲏⲥⲙⲁ Rosette
Ces choses	ⲉⲛⲁⲓ	enaï ⲉⲛⲁⲓ (gr. Dém. § 173)
Dit	ⲑⲉ	the ⲑⲉ = ϯⲑⲉ (B.D. 1674)
l'homme	ⲣⲉⲙ	prem ⲣⲉⲙ ⲣⲱⲙⲉ (B.D. 882)
celui-là	ⲡⲁⲓ	pai ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ (gr. Dém. § 154)
	(38e vers)	(II, XVIII)
A frappé	ⲭⲁⲣ	xar ⲭⲁⲣ ⲩⲁⲣ ⲩⲁⲣⲓ (B.D. 1056-7)
la Dame	ⲧⲛⲉϩⲧ	tnehet ⲧⲛⲉϩⲧ NHB (B.D 745)
d'Aŝer	ⲁϣⲉⲣ	aŝer ⲁϣⲉⲣ = (B.D. c. géo. 73-75)
lui	ⲉⲣⲟϥ	erof ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲟⲩ (gr. Dém. § 229)
en sa forme	ⲛⲣⲉϣⲉⲃⲉⲣ	nresxeber ⲛⲣⲉϣⲉⲃⲉⲣ ϫⲉⲣⲉⲃⲉⲣ (B.D. 1074)
(De vautour)	(ⲛⲟⲩⲛⲉϣⲁⲩⲧ)	nounesaut ⲛⲟⲩⲛⲉϣⲁⲩⲧ Rhind 172 nouri (786)
immense	ⲩⲣⲧ	ur.t ⲩⲣⲧ (B.D. 392)
	(39e vers)	(II, XIX)
Il a donné tête basse	ϩⲟⲃ-ϥ	hob-f ϩⲟⲃ-ϥ (Br. Sup. 449) qibe qiove
en ses serres	ⲛ̀ϩⲉϥ	ǹheef ⲛ̀ϩⲉϥ ⲛ̀ϩⲉⲓϥ ⲉⲓϩ (B.D. 213)
Il est	ϭⲉⲣϥ	xer(ei)f ϭⲉⲣϥ = ϭⲉⲣⲩⲟⲛ (B.D. 1072)
sous	ϩⲁ	xa ϩⲁ = ϩⲁ = ϩⲁ (B.D. 1120)
sa terreur	ⲛ̀ϣⲉⲛ	nešen-s ⲛ̀ϣⲉⲛ (B.D. 811)
(Elle) fait	ⲁⲣⲥ	ar-s ⲁⲣⲥ = ⲉⲣ (B.D. 97)
(persistance)	(ⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ)	men ebol ⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ MOVN (ⲉⲃⲟⲗ) (B.D. 636)
à faire	ⲉⲁⲣ	ear (ⲉⲁⲣ ⲉⲣ B.D. 97) / = ⲉ = ⲟ (Vou yetma)
coups	ϫⲓϫ	xix ϫⲓϫ = ϫⲓϫ cay (B.D. 1286)

	(40e vers)	(II, XX)
Il ne pourra plus	[illegible]	ean effi [illegible] (B.D. 537)
la harpe	[illegible]	bin [illegible] BOINH
encore	[illegible]	an [illegible] (voir commentaire)
De nouveau	[illegible]	uah [illegible] ovoq ñ ovuqñ iterum (v. commen)
ñ	—	n (— N —)
la satisfaction	[illegible]	pmati [illegible] (B.D. 724)
(des gens)	[illegible]	nnerem.n [illegible] pwme (B.D. 882)
(tous)	[illegible]	tem THPOV [illegible] (B.D. 1556) [illegible] Kaide
d'Egypte!	[illegible]	keme [illegible] KHME [illegible] (B.D. 1451)
	(41e vers)	(III, I)
Salut(?)	[illegible]	asni [illegible] (B.D. 125)
ce grand frère	[illegible]	e-son-.a [illegible] CON (B.D. 1239) [illegible] (B.D. 160)
qui charge	[illegible]	nt-atep ET-WTH [illegible] (B.D. 23)
la tombe!	[illegible]	n-bo -N-BH [illegible] (B.D. 374)
Elle sera pleine	[illegible]	ef meh [illegible] meq (B.D. 684)
D'un prêtre	[illegible]	n-ab [illegible] OVHB (B.D. 141-142)
mauvais.	[illegible]	ban [illegible] BWWNE (B.D. 388)
	(42e vers)	(III, II)
Frapper	[illegible]	xar [illegible] ypaap (B.D 1057)
sur lui	[illegible]	xarrof [illegible] ES (B.D. 1120)
en vérité!	[illegible]	n-mat [illegible] Pa=ME (B.D. 574)
Il s'en va	[illegible]	i-f (voir commentaire)
sous l'arrêt fatal	[illegible]	nt-Saut [illegible] (1426 [illegible] 1219)
Du frère	[illegible]	nson [illegible] CON (B.D. 1239)

d'Isis.	ϫ	ϩⲃⲉ ϫ ⲏⲥⲥ (gr. Dem. § 97 et 101) = ⲧⲉ
	(49e vers)	(III, III)
Ils ont donné	ⲁⲩⲛⲟⲩϯ	ⲁⲩⲛⲟⲩϯ ⲥ = ⲟ = ⲥⲣ ⲁ = ⲁⲩ = ϯ (B.D. 97 et 161)
nom	ⲣⲁⲛ	ⲣⲁⲛ ⲣ = ⲁⲛ ⲁ = ⲣⲁⲛ (B.D. 860)
(à lui:)	(ⲛ)	ⲕⲣⲟⲩ ⲛ ⲟ ⲉⲣⲟⲩ (B. gr. Dém. § 229)
„Hor UT'a	ⲣ ⲱⲧ ⲁ	Ⲏⲟⲣⲱⲧ'ⲁ ⲣ = ⲁⲣⲱⲱⲁⲛⲥ (Bel. de Berlin)
étant	ⲛ	ⲉ. ⲛ = ⲉⲛ = ⲉ (voir plus haut)
impur (pédéraste passif)	ⲣⲭⲁⲕⲁⲥ	ⲥⲉⲡⲛⲉⲕ ⲡ = ⲡⲉⲡⲛ ⲛ = ⲣⲭⲁⲕⲁⲥ ⲛⲱⲓⲕ (B.D. 815)
celui là „	ⲩ	ⲡⲁⲓ ⲩ ⲡⲁⲓ (B. gr. Dém. § 171)
nom	ⲣⲁⲛ	ⲡⲉⲣ (ou ⲥ) ⲣⲁⲛ ⲣ = ⲁⲛ ⲁ = ⲣⲁⲛ (B.D. 860)
juste	ⲛⲙⲁⲧⲉ	ⲛⲙⲁⲧⲉ ⲛ = ⲙⲁⲧ = ⲙⲁⲓ (B.D. 724)
	(44e vers)	(III, IV)
Chantez	ϩⲟⲥ	ϩⲟⲥ ⲣ = ϩⲟⲥ ⲣⲱⲥ (B.D. 991)
un hymne	ϫⲁ	ϫⲁ ⲣ ϫⲁ ⲭⲁⲓ (voir commentaire)
de louange	ⲧⲱⲁ	ⲧⲱⲁ ⲱ ⲁ ⲣ B.D. 1621 ⲁ ⲛ ⲣ = ⲱ ⲁ ⲣ ⲉⲃⲟ.
à Maut	ⲙⲁⲩⲧ	ⲙⲁⲩⲧ ⲉ ⲣ ⲧ = ⲙ ⲁ avec ⲧ = ⲓ (B.D. 731)
la déesse	ⲛⲉⲧⲉⲣⲧ	ⲛⲉⲧⲉⲣⲧ ⲉ ⲣ ⲛ ⲧ = ⲛ ⲟ ⲛ ⲣ ⲧ = ⲛⲁⲟ (B.D. 824)
régente	ⲛϩⲟⲩⲧ	ⲛϩⲟⲩⲧ ⲉ ⲣ ⲛ ⲧ = ⲛ ⲟ ϩⲓⲛⲟ (B.D. 977)
d'Egypte:	ⲕⲏⲙⲉ	ⲕⲏⲙⲉ ⲟ ⲛ ϫ ⲕⲏⲙⲓ (B.D. 1451)
	(45e vers)	(III, V)
Chantez	ϩⲟⲥ	ϩⲟⲥ ⲣ = ϩⲟⲥ ⲣⲱⲥ (B.D. 991)
un hymne	ϫⲁ	ϫⲁ ⲣ ϫⲁ ⲭⲁⲓ (voir commentaire)
en vérité:	ⲛⲙⲁⲧ	ⲛ-ⲙⲁⲧ ⲉ ⲣ = ⲛ ⲟ ⲙⲁⲧ (B.D. 574)
celui là	ⲩ	ⲡⲁⲓ ⲩ ⲡⲁⲓ (gr. Dém. § 171)
c'est	ⲩⲛ	ⲉⲛ = ⲩⲛ = ⲉⲛ ϫ = ⲉⲩ (gr. Dém. § 244 = 288)

à	—	n (N = ⲛⲛ-)
point	ⲓϩ	an ϩ - ⲓϩ - ⲓϩ = ⲁⲛ (gr. Dém. 373-292)
retourne	ⲕⲉⲛⲉ	pene ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲡⲉ ⲡ (B.D. 468)
à	—	n - N - ⲛⲛ
enseigner	ⲕⲁϩⲁⲧⲓ	ϩⲃⲟ ⲥⲃⲱ ⲡⲁ ⲙⲁⲓ (B.D. 1182 copt ⲕⲁϩⲁⲧⲓ ⲥⲁⲃⲉ
	(46e vers)	(III, VI)
pour faire	ϩⲓⲓ	ⲉⲉⲣ ⲉⲥⲣ ⲁϥⲉ ϩ = ⲟ (B.D. 94)
exalter	ⲕⲓⲓⲃ	ⲧⲉϩ ⲕⲓⲓⲃ = ⲥⲏⲓ ϩ Rhind 289 (B.D. 1595 et suiv)
toutes ses pièces	ϩⲣⲕⲁⲓ	nefannib ⲡⲓⲕⲁ pieces futur, contract ⲕⲁ = ⲥⲏⲓ (B.D. 40)
leur succès	ⲛⲓⲕⲁⲓⲕⲁ	n-pou-kai ⲕⲁⲓⲕⲁ = ⲁⲓⲕⲁ = ⲉⲛⲉ (B.D. 1458) cf gr. Dém. 234)
leur gloire!	ⲉⲧⲟⲩϣⲉⲡⲓ	ⲙⲧⲟⲩϣⲉⲡⲓ ⲉⲧⲟⲩϣⲉⲡⲓ = ⲙⲙⲟ (B.D. 1379)
	(47e vers)	(III, VII)
pour faire	ϩⲓⲓ	ⲉⲉⲣ ⲉⲥⲣ ⲁϥⲉ - ϩ = ⲟ (B.D. 94)
flétrissure!	ϫⲉϥ	xeef ⲩⲱⲩⲩ ⲉⲱⲩⲩ ⲩⲱⲉⲩ ⲉ ⲡ (v. comm)
-Ta'ikonnu)	ⲓⲓⲓ(ϭ)	ϭⲁⲓϫⲓ ϭ = ⲥⲏⲓ (B.D. 668)
sa gloire!	ⲉⲧⲟⲩϣⲉⲡⲓ	etouϣepi ⲉⲧⲟⲩϣⲉⲡⲓ = ⲙⲙⲟ (B.D. 1379)
-Il a terminé	ⲉϥⲧⲟⲕ	efTok ⲉⲩϫⲱⲕ
ces choses	ⲛⲁⲓ	nai ⲛⲁⲓ = ⲛⲁⲓ (gr. Dém. § 179)
absolument!	ⲙⲁϣⲉⲙⲙⲁ	maϣemma (mate) ⲙⲁⲧⲉ ϩⲉⲙⲙⲁ Rosetta (BD 575)
	(48e vers)	(III, VIII)
Il rugit	ⲣⲉⲙⲓ	Remi ⲣⲉⲙⲓ ⲉⲙⲉⲙ ⲣⲉⲙⲓ Kouf (Rev. Égyptol. pl 27)
(l'homme)	(ⲣⲉⲙ)	(rem) ⲣ = ⲥⲏ ⲣⲱⲙⲉ ⲣⲉⲙ (B.D. 882)
qui ne saurait	ⲉⲃⲱⲁⲣⲓⲉϫ	ebuariexf ⲉⲃⲱⲁⲣⲓⲉϫ ⲁϥ ⲥⲏⲓ (gr. Dém. § 378 b (868)
il ne sera plus	ⲕⲁⲛⲉϥ	canef ⲕⲁⲛⲉϥ (fut. neg. barré ine à v. gr. Dém. § 292
sur	ϩⲓ	hi ϩⲓ = ϩⲓ = ϩⲓ gr. Dém. § 318

d'Isis.	ⲉ	ⲉϣⲉ ⲉ ⲏⲥⲥ (gr. Dem. § 97 et 101) = ⲧⲉ
	(49e vers)	(III, III)
Ils ont donné	ⲉⲣⲉⲛ.ⲧⲓ	ⲉⲣⲉⲛ.ⲧⲓ ⲥ = ⲉⲣ ⲉ = ⲉⲛ = ⲧ (B.D. 97 et 161)
nom	ⲣⲁⲛ	ⲣⲁⲛ ⲣⲁⲛ = ⲡⲁⲛ (B.D. 860)
(à lui:)	(ⲉ)	ⲣⲁⲟ (ⲉ) ⲉ ⲟ ⲉⲣⲁ ⲉⲣⲟⲩ (B.gr. Dém. § 229)
„Hor UT'a	ⲣ ⲟⲣⲟⲩⲧⲁ	ⲣ ⲟⲣⲟⲩⲧⲁ = ⲁⲣⲟⲩⲱⲑⲏⲥ (Bel. de Berlin)
étant	ⲛ	ⲉ. ⲛ = ⲁⲧ = ⲧ (voir plus haut)
impur (prédicat passif)	ⲣⲉϫⲉⲛⲁⲕ	ⲥⲉⲡⲛⲁⲕ = ⲥⲉⲡⲛⲁⲕ = ⲥⲉϫⲉⲛⲁⲕ ⲛⲱⲓⲕ (B.D. 815)
celui là „	ⲡⲁⲓ	ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ (B.gr. Dém. § 171)
nom	ⲣⲉⲫ	ⲣⲉⲫ (ou ⲉ) ⲣⲁⲛ ⲣⲁⲛ = ⲡⲁⲛ (B.D. 860)
juste	ⲛⲙⲁⲧⲉ	ⲛⲙⲁⲧⲉ ⲛⲙⲁⲧ = ⲙⲁⲧ (B.D. 724)
	(44e vers)	(III, IV)
Chantez	ϩⲟⲥ	ϩⲟⲥ ϩⲟⲥ = ϩⲟⲥ (B.D. 991)
un hymne	ϫⲁϩⲉ	ϫⲁ ϫⲁϩⲉ ϫⲁⲓ (voir commentaire)
de louange	ⲧⲱⲁ	ⲧⲱⲁ ⲧⲱⲁ B.D. 1621 ⲧⲱⲁ = ⲧⲱⲁ ⲉⲃⲱ.
à Maut	ⲙⲁⲩⲧ	ⲙⲁⲩⲧ ⲙⲁⲩⲧ = ⲙⲁⲩⲧ ⲁⲛⲕ ⲙⲁⲩⲧ (B.D. 731)
la Déesse	ⲛⲉⲧⲉⲣ	ⲛⲉⲧⲉⲣ ⲛⲉⲧⲉⲣ = ⲛⲉⲧⲉⲣ (B.D. 824)
régente	ⲛϩⲟⲩⲧ	ⲛϩⲟⲩⲧ ⲛϩⲟⲩⲧ = ⲛϩⲟⲩⲧ ϩⲓⲟⲩⲧ (B.D. 977)
d'Egypte:	ⲕⲉⲙⲉ	ⲕⲉⲙⲉ ⲕⲉⲙⲉ ⲕⲉⲙⲉ (B.D. 1451)
	(45e vers)	(III, V)
Chantez	ϩⲟⲥ	ϩⲟⲥ ϩⲟⲥ = ϩⲟⲥ (B.D. 991)
un hymne	ϫⲁϩⲉ	ϫⲁ ϫⲁϩⲉ ϫⲁⲓ (voir commentaire)
en vérité:	ⲛ-ⲙⲁⲧ	ⲛ-ⲙⲁⲧ ⲙⲁⲧ = ⲙⲁⲧ (B.D. 574)
celui là	ⲡⲁⲓ	ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ (gr. Dém. § 171)
c'est	ⲉⲫ	ⲉⲫ = ⲉⲫ = ⲁϥ = ⲉϥ (gr. Dém. § 244 = 288)

à	—	n (N = ⲛⲛ—)
point	ⲓϩ	an ϩ - ⲓϩ - ⲓϩ = ⲁⲛ (gr. Dém. 373-292)
retourne	ⲕⲉⲛⲉ	pene ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲡⲏ (B.D. 468)
à	—	n - N - ⲛⲛ
enseigner	ⲕⲁϩⲁⲕ	ϩⲃⲟ ⲥⲃⲱ ⲡϫ ⲙⲡⲛ (BD. 1182 coy ⲕⲁⲕ ⲉⲥⲁⲃⲉ
	(46e vers)	(III, VI)
pour faire	ϫⲓⲓ	eer ⲉⲥⲣ ⲧⲁ ϫ = ⲥ (B.D. 94)
exalter	ⲕⲓⲓⲃ	tes ⲕⲓⲓⲃ = ⲧⲏⲥ Rhu ⲑ289 (B.D. 1595 et suiv)
toutes ses pièces	ϩⲣⲙⲕⲓⲗ	nefannil ⲣⲙⲕⲓⲗ pieces futur, contrat ⲕⲓ = ⲛⲓⲗ (B.D. 40)
leur succès	ⲛⲓⲡⲟⲩⲕⲉⲛ	n-pou-ken ⲛⲓⲡⲟⲩⲕⲉⲛ = ⲁⲛⲏ = ⲉⲛⲉ (B.D. 1458) cf gr. Dém. 234)
leur gloire!	ⲉⲧⲟⲩϫⲉⲣⲧ	etou ϫep.t ⲉⲧⲟⲩϫⲉⲣⲧ = ⲡⲏⲩ (B.D. 1379)
	(47e vers)	(III, VII)
pour faire	ϫⲓⲓ	eer ⲉⲥⲣ ⲧⲁ - ϫ = ⲥ (B.D. 94)
flétrissure!	ϫⲉϥ	xeef ⲩⲱⲩⲩ ⲉⲱⲩⲩ ⲩⲱⲉⲩ ⲡⲏ (v. comm)
-Ta'ikonnu)	ⲙⲓⲓ(ϩ)	bixli ϩ = ⲡⲓ (B.D. 868)
sa gloire!	ⲉⲧⲟⲩϫⲉⲣⲧ	etou ϫep.t ⲉⲧⲟⲩϫⲉⲣⲧ = ⲡⲏⲩ (B.D. 1379)
-Il a terminé	ⲉϥⲧⲟⲕ	efTok ⲉⲩϫⲱⲕ
ces choses	ⲛⲁⲓ	nai ⲛⲁⲓ = ⲛⲁⲓ (gr. Dém. § 179)
absolument!	ⲙⲁϫⲉⲙⲁ	maxema (mate) ⲙⲁϫⲉⲙⲁ Roxetta (BD 575)
	(48e vers)	(III, VIII)
Il rugit	ⲕⲉⲙⲓⲣ	Remi ⲣⲉⲙⲓ ⲣⲙⲣⲙ ⲕⲉⲙⲓⲣ Kemi (Rev. Égyp. III p. 27)
(l'homme)	(ⲣⲉⲙ)	(rem) ⲣⲉⲙ ⲡⲱⲙⲉ ⲣⲉⲙ (B.D. 882)
qui ne saurait	ⲉⲃⲱⲁⲣⲉϫϥ	ebuarexf ⲉⲃⲱⲁⲣⲉϫϥ = ⲡⲓⲗ (gr. Dém. § 378 b (868)
il ne sera plus	ⲁⲛⲉϥ	canef ⲁⲛⲉϥ (fut. neg. bari ine à v. gr. Dém. § 292
sur	ϩⲓ	hi ϩⲓ = ϩⲓ = ⲉ gr. Dém. § 318

ce	[illegible]	Tai [illegible] = tai Bauope Ghunt Dém. 157-158)
chemin !	[illegible]	mat [illegible] = [illegible] Rhind. (B.D. 625)
Est ce que point	[illegible]	ean (voir commentaire)
	(49e vers)	(III, IX)
Nous avions	[illegible]	ounen [illegible] = [illegible] ovn (v. B.D. 259 et Ketaap. 61)
(connu)	(6)	(kex) 6 = [illegible] (B.D. 868)
sa	[illegible]	Tef [illegible] = Tey (gr. Dém. §§ 234)
gloire	[illegible]	Sept [illegible] = [illegible] (B.D. 1379)
pour faire	[illegible]	eat [illegible] = [illegible] = ep (B.D. 94
connaître	[illegible]	kex [illegible] = [illegible] (B.D. 868)
ce que	[illegible]	nti [illegible] = NT = [illegible] (gr. Dém. § 239 B.D. 820)
il faut	[illegible]	efaef [illegible] (B.D. 94), [illegible] gr. Dém. 283)
	[illegible]	mtu [illegible] = NTOV gr. Dém. §§ 290 et 302
pour ne pas être flétri	[illegible]	Tem [illegible] = TM = [illegible] gr. Dém. § 294 (Bg. 154)
	[illegible]	xeref [illegible]
il a pris les devants	[illegible]	pohf [illegible] = [illegible] (B.D. 492) [illegible] praevenire
à cause de cela	[illegible]	etbetus etbhntc [illegible] (gr. Dém. § 345 (Bn 162)
	(50e vers)	(III, X)
Il y a	[illegible]	oun [illegible] = ovn (B.D. 253)
abondance	[illegible]	uahe [illegible] ovaq (voir commentaire)
Dans ce gazon	[illegible]	epalon [illegible] = αλον (B D 211)
d'érudition	[illegible]	nsbo cBw [illegible] (B.D. 1183) [illegible] Setma
d'audace	[illegible]	Kefi [illegible] 6ayH (B.D. 1446)
point	[illegible]	manu [illegible] = [illegible] (Br Sup 561 gr. D. 374)
de puissance	[illegible]	kem 6om cof [illegible] 6m6om (B.D. 1495)

pour	[illegible]	etbe [illegible] gr. Dim. 345 (B.D. 1625)
la parole :	[illegible]	[illegible] (B.D. 1679)
	(51e verso)	(III, XI)
Dans	[illegible]	[illegible] (B.D. 978)
l'être	[illegible]	xop(ei) [illegible] (B.D. 1072)
il faut elle	[illegible]	efa [illegible] (B.D. 94
pour	[illegible]	Buar [illegible] gr. Dem. § 292
il sait	[illegible]	ΣεX-f [illegible] (B.D. 868)
il a	[illegible]	ounmtuf [illegible] ovNTY (gr. Dém. 219)
la science	[illegible]	[illegible] (B.D. 1188) [illegible]
il n'a pas	[illegible]	manu.mtuf- [illegible] MIVTY (gr. Dém. 293 §. 561)
	(52e verso)	(III, XIV)
la manière	[illegible]	nprsmete NTCMOT [illegible] Ban. [illegible] Ros.
D'ouvrir	[illegible]	npet [illegible] (B.D. 519) [illegible] (B.D. 52)
sa bouche,	[illegible]	ro-f [illegible] po-y [illegible] (B.D. 841)
ayant	[illegible]	ounmtuf ovNTY [illegible] (B.D. 253-4)
son coeur	[illegible]	het-f [illegible] ΘHT (B.D. 933)
qui ne peut	[illegible]	ΣaneΘux eNeyoy (gr. Dém 292 [illegible] (B.D. 868)
se porter	[illegible]	utef ovωTB [illegible] (B.D. 264 §. 561)
au bien.	[illegible]	enofre [illegible] Noyφe (B.D. 754)
	(53e verso)	(III - XIII)
Comme	[illegible]	mKeti [illegible] Rhmw 122 = [illegible] NGOT (B.D. 479)
un sourd	[illegible]	seK [illegible] (B.D. 1929)
il a exemple	[illegible]	efmeh tu [illegible] = [illegible] Meq (B.D. 684) [illegible] Leman § 155-6)
un livre	[illegible]	t'ame [illegible] [illegible] Xωωme (B.D. 1696)

que étant	ϣⲛ	ϣⲟⲩⲛ ϣ=ϣⲟⲩⲛ ovn (B.D. 253)
science	ⲥⲃⲱ	ⲥⲃⲟ ⲥⲃⲱ=ⲥⲃⲱ (B.D. 1183) ⲥⲃⲱ Sctna
toute	ⲛⲓⲃ	ⲛⲓⲃ ⲛ=ⲛⲓⲙ nim=nibin (B.D. 744)
en lui:	ϧⲛⲁⲧⲧⲟϥ	ϧⲓⲁⲧⲧⲟϥ ϧⲓⲱⲧϥ ϧⲛⲁⲧⲧⲟϥ (B.D. 23 [illegible] (60)
	(55e vers)	(III, XIV)
Point	ϩⲓⲗ	ϭⲱⲁⲓ ϩⲓⲗ=ϭⲱⲁⲓ gr. Dem. § 292
il sait	ϥϭ	ⲥⲉϫϥ ϭ=ϭⲓ (B.D 868)
De chanson	ϧⲟⲥ ϧⲟⲥ	ϧⲟⲥ ϧⲟⲥ ϧⲟⲥ quc (B.D. 991)
qui	ⲛ	ⲛⲧ ⲛ=ⲛⲓ gr. Dém. § 239
en dehors	ⲉⲃⲟⲗ	ⲉⲃⲟⲗ ⲉ=ⲉⲃⲟⲗ=ⲉⲃⲟⲗ (B.D. 999 gr. Dém. § 276)
d'une	ϣⲟⲛⲁ	ϣⲟⲛⲁ ϣ=ϣⲟⲛⲁ Rh. W 64 gr. Dem. § 168 ovn
Depuis	ⲛⲧⲓⲛⲁϫⲓⲛ	ⲛⲧⲓⲛⲁϫⲓⲛ (B.D. 1575)
l'enfantement de lui	ⲡⲙⲉⲥⲧⲟϥ	ⲡⲙⲉⲥⲧⲟϥ ⲡⲙⲉⲥⲧⲟϥ=ⲡⲙⲉⲥⲧⲟϥ (B.D. 696)
qu'on a fait:	ϫⲁⲩ	ϫⲁⲩ ϫ=ϫⲁⲩ=ϫⲁⲩ (B.D. 94) ϫⲁⲩ gr. Dém. § 302)
	(55e vers)	(III, XV)
« J'ai faim!	ϯⲙⲁⲓϣⲓ	ϯⲙⲁⲓϣⲓ ϯϣⲟⲕⲉⲣϫⲟⲓⲛ ϯⲙⲁⲓϣⲓ (B.D. 1000)
Que je boive!	ⲙⲁⲓϣⲱⲓ	ⲙⲁⲓϣⲱⲓ ⲙⲁⲓϣⲱⲓ ⲙⲁⲣⲓϣⲱ ⲙⲁⲓϣⲱⲓ (B.D. 1181 gr. D. 278)
Est-ce que point	ⲁⲛ	ⲁⲛ (voir commentaire)
il y a	ϣⲟⲩⲛ	ϣⲟⲩⲛ ϣ=ϣⲟⲩⲛ=ovn (B.D. 253)
quelque chose	ⲛⲕⲁ	ⲛⲕⲁ ⲛⲕⲁ=ⲛⲕⲁ (Bel. Kaw. XIII 31) ⲛⲕⲁ=ⲛⲕⲁ (B.D. 817)
à manger?	ⲛⲁⲙϣⲓϫ	ⲛⲁⲙϣⲓϫ=ⲛⲁⲙϣⲓϫ ovwm (B.D. 78-70)
	(56e vers)	(III, XVI)
Quoi	ϫⲓ	ⲁϫ ϫⲓ=ϫⲓ=ay (B.D. 111)
Donc	ϩⲁϥ	ϩⲁϥ ϩⲁϥ ϩⲁϥ Koufi etc passim (v. commen)
« mastiquer? »	ϩⲁⲣⲓϫⲁϩⲙ (ⲓ)	ϩⲁⲣⲓϫⲁϩⲙ ⲉⲣⲁϩⲙ

Devant lui	[illegible]	ethif [illegible] gr. Dém. § 329
il voit	[illegible]	efnau [illegible] = NAY [illegible] (B.D. 562 [illegible] (B.D. 777)
De la viande;	[illegible]	eef [illegible] = [illegible] = ay (B.D. 35 et 59) [illegible] ay
	(57e vers)	(III, XVII)
il rêve(?)	[illegible]	na-kotk-ef [illegible] KOTK [illegible]
au sang	[illegible]	esnof [illegible] = [illegible] CNOY (B.D. 1247
plus que	[illegible]	nhouo [illegible] = qovo (B.D. 917) [illegible] = πλειον [illegible]
la mouche	[illegible]	eaf [illegible] = ay (B.D. 183) Pour g = [illegible] v. gr. Dém. § 41
qui s'élance (s'acharne à s'élancer)	[illegible]	enemi [illegible] (B.D. 768 Sup. 675) Pour g v. gr. Dém. 41
à la vue	[illegible]	ema [illegible] (B.D. 562)
De l'ordure	[illegible]	txaa [illegible] alvi Dejectio B. Sup. 888
	(58e vers)	(III, XVIII)
Il sauta	[illegible]	efe tex [illegible] [illegible] [illegible] gr. Dém § 288 (868)
en (pour)	3	em 3 = [illegible] (Pour [illegible] 3 conf. Rhind XX, 8; XXII, 5)
jours	[illegible]	hoou [illegible] = [illegible] qoov (B.D. 906)
quatre:	[illegible]	afte [illegible] = IIII v. gr. Dém. § 131
il veille:	[illegible]	efzesi [illegible] = [illegible] Rhind 200 [illegible] (B.D. 871)
il voit	[illegible]	efnau [illegible] NAY [illegible] (B.D. 562) [illegible] (B.D. 777)
les mets:	[illegible]	enenka [illegible] = NKH [illegible] = NKa (B.D. 817)
il s'habille	[illegible]	efhebs [illegible] Rhind [illegible] qBc qBwd (B.D. 948-9)
	(59e vers)	(III XIX)
On a prononcé	[illegible]	ena [illegible] = [illegible] wy (B.D. 219
à lui	[illegible]	naf [illegible] = nay (gr. Dém. § 226
« viande »:	[illegible]	ef [illegible] = [illegible] = ay (B.D. 35 et 59)
En lieu	[illegible]	nbu — [illegible] (B.D. 366)

De toute honte	[illegible]	Bote [illegible] (B.D. 439) [illegible] (744)
il est	[illegible]	[illegible] (gr. Dém. § 289)
en eux	[illegible]	mmooun [illegible] -mmo- [illegible] Br. D. 63-64)
avec	[illegible]	auo? [illegible] = avw gr. Dém. § 382
la harpe	[illegible]	tbin [illegible] Boinh (B.D. 890)
par devant	[illegible]	ehet [illegible] = [illegible] (B.D. 990)
	[illegible]	(III, XX)
n'ayant pas	[illegible]	emunu-mtu [illegible] mn̄ty (gr. Dém. 293 § 561)
rassasiement	[illegible]	[illegible] Kouf. Chron. cci [illegible] (B.D. 1156)
en état de tout gouffre	[illegible]	n̄šaut (tat) [illegible] (B.D. 1431)
étant	[illegible]	[illegible] Doubler de [illegible] dans [illegible] es (gr. Dém. § 283)
la gorge	[illegible]	[illegible] (B.D. 1134, 1438)
de l'homme	[illegible]	[illegible] (B.D. 882)
déshonorant	[illegible]	[illegible] (B.D. 1165)
ses confrères	[illegible]	enefaou [illegible] = [illegible] (B.D. 94
	(61e vers)	(IV, 1)
Après que (après l'être)	[illegible]	msapenti [illegible] B.D. 1159 [illegible] = [illegible] (820)
il a reconnu	[illegible]	efrex? efmn? [illegible] Gotha v. commentaire
vin	[illegible]	at [illegible] Br. Sup. 171
viande	[illegible]	ef [illegible] = [illegible] ay (B.D. 59)
.....(il faut)	[illegible]	.....
qu'il aille	[illegible]	mtuf i (voir commentaire)
à	[illegible]	[illegible] = [illegible] = [illegible]
ceux là	[illegible]	nai [illegible] = Nai (gr. Dém. § 179)
qui ne l'ont pas invité	[illegible]	eanutohemtf [illegible] Twqn (B.D. 1563)

	(62e vers)	(IV, 11)
qu'il	[illegible]	mtu-f = [illegible] = [illegible] = NTOY gr. Dém. § 290 [illegible] § 213
parle	[illegible]	te [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 1673)
avec	[illegible]	ano? [illegible] = [illegible] (gr. Dém. § 382)
ceux de	[illegible]	na NA gr. Dém. § 185-186
la fête	[illegible]	Therut [illegible] Yetna (B.D. 908) [illegible]
ñ savoir:	[illegible]	te [illegible] expositif (v. commentaire)
« je ne puis	[illegible]	Guari [illegible] SIL gr. Dém § 378 [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 868)
chanter;	[illegible]	hoy [illegible] = [illegible] (B.D. 991)
j'ai faim;	[illegible]	eihoker eiyoker [illegible] (B.D. 1000)
	(63e vers)	(IV, 111)
Je ne puis	[illegible]	Guarirex [illegible] = [illegible] (B.D. 868) gr. Dém 378
porter	[illegible]	fi [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 534)
la harpe	[illegible]	tbun BOINH [illegible] (B.D. 990)
pour chanter	[illegible]	ete [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 1673)
sans que j'aie	[illegible]	eani [illegible] Pour [illegible] v. gr. Dém. § 292
bu	[illegible]	suz [illegible] = [illegible] = [illegible] (B.D. 1181)
mangé »	[illegible]	am [illegible] = [illegible] voir Lexde XI, 30 etc
Du vin!	[illegible]	n-at — [illegible] S. 171
Apprêtez!	[illegible]	houn [illegible] = [illegible] (B.D. 963)
	(64e vers)	(IV, IV)
-pour qu'il boive	[illegible]	mtuf-suz (gr. Dém 290) [illegible] = [illegible] (B.D. 1181)
le vin	[illegible]	n-at [illegible] B. Sup. 171
De 2	[illegible]	nznan [illegible] = 11 gr. Dém. § 191
(qu'il mange) la viande	[illegible]	nef [illegible] = [illegible] (B.D. 59)

De 3	ⲃ–	ⲛ̀xoment ⲃ = ⲙ (gr. Dém. §131)
le pain	ⲙ̀ⲣⲟⲩ	ⲡⲧⲁ ⲙ̀ⲣⲟ = ⲙⲁ Rhind. To Dr. Kamp. : ⲁⲡⲣⲟⲛ (BD 1523)
De 5	ⲛ–	ⲛ̀ⲧⲓⲟⲩ ⲛ = ⲙ (gr. Dém. §131)
si on ne lui dit rien	ⲙ̀ⲡⲉⲓⲣⲉ	ⲉⲩⲧⲉⲙⲧⲉ ⲉⲩⲧⲙⲁⲩ (Dic. Peyr. 240 gr. Dem 295)
	(65e vers)	(IV, V)
Etant	ⲛ	ⲉ̀ ⲛ = ⲉⲛⲁ = ⲉ(ⲣⲉ) gr. Dém. §283
la harpe	ⲧⲃⲓⲛⲧ	ⲧⲃⲓⲛⲧ ⲁ ⲟ̀ⲛ BOINH (B.D. 990)
louée	ⲛ̀ⲟⲩϣ̀	ⲛ̀ⲟⲩϣ̀ ⲛ̀ⲟⲩϣ̀ ⲟⲣⲱⲙ Rhind. = ⲛ̀ⲟⲩϣ̀ (B.D. 987)
pour son cœur (à lui)	ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ	ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ = ⲟ̀ⲛ = ϩⲏⲧ (B.D. 993)
elle est (la harpe)	ⲉⲥ	ⲉⲥ ⲉⲥ = ⲉⲥ (gr. Dém. § 283)
fardeau	ⲙⲛ̀ⲁⲧⲣ	ⲙⲛ̀ⲁⲧⲣ Rac ⲙⲛ̀ⲁⲧⲣ ⲉⲡⲧⲏ (votre commentaire)
de malheur	ⲕⲉⲛⲉ̀ⲧ	ⲕⲉⲛⲉ̀ⲧ ⲕⲛⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲧ (14599, 1257 ⲕⲛⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲧ)
	(66e vers)	(IV, VI)
en sorte qu'il fait	ⲙⲧⲟⲩⲧⲓ	ⲙⲧⲟⲩⲧⲓ ⲛⲧⲉⲩⲧ ⲙ̀ⲡⲉ (B.D. 1610)
creux	ⲁϣ̀ⲟⲩ	ⲁϣ̀ⲟⲩ ⲁϣ̀ = ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲩⲟⲩ (B.D. 219)
à lui	ⲉⲥⲟⲩ	ⲉⲥⲟⲩ ⲟⲩ = ⲉⲣⲟⲩ ⲟ ⲟⲩ gr. Dém. 229 cmp ⲉⲥ, Kopte
encore	ⲟⲩⲁϩ	ⲟⲩⲁϩ ⲟⲩⲁϩ votre commentaire
3 coups	ⲃ ⲩ̀ϫ–	ⲛ̀ⲥⲉⲡϫⲟⲙⲉⲛⲧ ⲩ̀ϫ ⲙ̀ⲡⲟⲛ con (B.D 1198)
pour un	ⲩ̀ⲟⲛ	ⲉⲟⲛ ⲩ̀ = ⲟⲩ (gr. Dém. §168 ⲙ̀ⲡ
dit	ⲥ̀	ⲧⲉ ⲥ̀ = ⲁⲛ = ϫⲱ (B.D. 1674)
de chanson	ⲛ̀ⲟⲩϣ̀	ⲛ̀ⲟⲩϣ̀ ⲛ̀ⲟⲩϣ̀ ⲙ̀ⲡⲟⲙ ϩⲱⲥ (B.D. 991)
	(67e vers)	(IV, VII)
Il a l'habitude	ⲉⲩϣⲁ	ⲉⲩϣⲁ ⲱⲁⲩ Peyr. Dict 279-281)
de pouter	ⲫⲓ	ⲫⲓ ⲫⲓ = ⲙ̀ⲡⲉⲩⲓ (B.D. 534)
la harpe	ⲧⲃⲓⲛⲧ	ⲧⲃⲓⲛⲧ ⲁ ⲟ̀ⲛ BOINH (B.D. 990)

pour	[illegible]	mma [illegible] = [illegible] NCM (B.D.1153) gr.Dem.342
s'enivrer	[illegible]	texi [illegible] = [illegible] (B.D.1565)
en montrant	[illegible]	eouonh eovwng [illegible] (B.D.261)
vice	[illegible]	nobi [illegible] = [illegible] NOBI (B.D.782 9.665)
quelconque	[illegible]	nib [illegible] = [illegible] NIM. NIBETO. (B.D.744)
en lui	[illegible]	eroef [illegible] (yetma) var. de [illegible] epoy
	(68e vers)	(IV, VIII)
Il chante	[illegible]	efte' [illegible] = avantns poyxw cantor
sur cela	[illegible]	et'o-s exwc [illegible] (B.D.1701
sur le sol	[illegible]	epaten [illegible] (D.B.31) Chrest. Konfi. Yetma
à ceux que	[illegible]	n-nent [illegible] = [illegible] NENT (gr.Dem 239. B.D.820)
étant	[illegible]	[illegible] = [illegible] = [illegible] (gr. Dim. 283)
les vases	[illegible]	nete' [illegible] : [illegible] = vase Yetma de XI,30 ; conf XIV,10 ; XIII infine
en main (avec) :	[illegible]	xer [illegible] = [illegible] Rhind 363 (B.D.1116)
« Servez !	[illegible]	Bok Bwk [illegible] (voir commentaire)
De la nourriture !	[illegible]	ta [illegible] = [illegible] (B.D 1523)
Dites	[illegible]	te [illegible] = [illegible] = xw (B.D.1674)
parole !	[illegible]	te [illegible] = [illegible] (B.D.1673)
	(69e vers)	(IV, IX)
Il se retourne	[illegible]	efpenesu [illegible] nwwne (B.D.468)
De ce côté ;	[illegible]	etoots etootc [illegible] = [illegible] (B.D.1664)
il saut	[illegible]	efsuwgycoovn [illegible] (B.D.1176)
chanter	[illegible]	to [illegible] = xw chanter (voir commentaire)
les turpitudes	[illegible]	nexesefu [illegible]
des broes	[illegible]	nnete' [illegible] : [illegible] = vase Yetma de XI,30 ; conf XIV,10, etc

	(70e vers)	(IV, X)
Il a coutume	ⲟⲩⲥⲙⲏ	ⲉϥϣⲁ ⲙⲡⲁⲩ (voir commentaire)
d'enfler	ⲁϩⲟⲟⲩ	ⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲣⲟⲩⲟ (B.D. 914) ⲙⲡⲁⲓⲟⲛ Rog. 17
sa gloire;	ⲉⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ	ⲛⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ ⲉⲧⲉϥϣ = eclat-heure (B.D. 1379)
(étant)	ⲙ	ϩ = ⲁϩ = ⲙ = ⲉ(ⲣⲉ) (gr. Dém. §§ 283)
sa bouche	ⲡⲉϥⲣⲟ	ⲡⲉϥⲣⲟ = po (B.D. 839, 841)
dit	ϫⲉ	ϫⲉ ϫⲟ = ⲁⲱ (B.D. 1674)
ses prouesses,	ⲛⲉϥϣⲁⲧ	ⲧⲉϥϣⲁⲧ ⲉⲧⲉϥϣ = (B.D. 1384
	(71e vers)	(IV, XI)
point	ⲁⲛ	ⲁⲛ ⲁⲛ (gr. Dém. §§ 292, 373)
ses paroles.	ⲛⲉϥϫⲉ	ⲛⲉϥϫⲉ ⲛϫⲟ (B.D. 1673)
Est ce que point	ⲁⲛ	ⲁⲛ ⲁⲛ neg. interrog. (voir commentaire)
on se contente	ⲙⲁⲧⲓⲛⲟⲩ	ⲙⲁⲧⲓⲛⲟⲩ = mat (B.D. 1624)
de sa gloire?	ⲉⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ	ⲉⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ ⲉⲧⲉϥϣ (B.D. 1379)
Faites aller	ⲟⲩⲧ	ⲟⲩⲧ (voir commentaire) conf ⲟⲩⲧ, ⲟⲩⲧⲟ etc
sa voix!	ϫⲉⲙϥ	ϫⲉⲙϥ ϫⲉ = ⲙⲟⲩ Rhind 362 ⲉⲣⲣⲟⲩ (B.D. 1119)
Faites aller	ⲟⲩⲧ	ⲟⲩⲧ (voir commentaire)
ta harpe!	ⲧⲃⲓⲛⲉⲧ	ⲧⲃⲓⲛⲉⲧ Boinet ⲁ ⲡ (B.D. 590)
	(72e vers)	(IV, XII)
Pour mettre	ⲉⲧⲓ	ⲉⲧⲓ ⲧ = ⲁ Rhind (B.D. 1610) +
à mal	ⲃⲁⲛ	ⲃⲁⲛ = ⲁ Bouvet (B.D. 388)
sa gloire	ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ	ⲧⲉϥϣⲉⲡⲧ ⲉⲧⲉϥϣ (B.D. 1379)
parlez	ⲧⲉϫⲟ	ⲧⲉϫⲟ = ⲁⲱ (B.D. 1374) ⲧⲉϫⲟ = ⲁⲱ
devant lui	ⲛϫⲉⲙ-	ⲛϫⲉⲙ = ⲙⲟ Rhind 363 (B.D. 1116)
de l'imposition	ⲛⲧⲓ-	ⲛⲧⲓ ⲧ = ⲁ Rhind 257. + (B.D. 1610)

sur lui	[illegible]	ntetuf [illegible] (B.D. 21)
De chanter	[illegible]	ehos [illegible] qwc (B.D. 1284)
	(73e vers)	(IV, XIII)
Honte	[illegible]	šepi [illegible] ujine (B.D. 1376)
et	[illegible]	au? arw. [illegible] (gr. Dém. § 382)
conscience de soi:	[illegible]	nefsae [illegible] (1157) [illegible] sensus cogn. (1157) coov.
ils n'ont pas coutume	[illegible]	Bemanuša [illegible] Nujar voir comment.
De mettre cela	[illegible]	tišu (voir commentaire)
en son oeil.	[illegible]	eaetuf? [illegible] = [illegible] Rhind 409 (B.D. 94)
	(74e vers)	(IV. XIV.)
On ne le reçoit plus	[illegible]	Buaru šepf [illegible] gr. Dém 378 [illegible] (1372)
au lieu	[illegible]	ema [illegible] ma (B.D. 599)
où il s'en va	[illegible]	efutet [illegible] (voir commentaire)
Dans la multitude	[illegible]	epaši [illegible] (aujai) Rhind 51 (B.D 220)
De ses turpitudes	[illegible]	nnefxesefu [illegible]
	(75e vers)	(IV. XV)
A jeun,	[illegible]	efseka [illegible] (ceknar pejunara Bus)
tenant	[illegible]	eftahe [illegible] = [illegible] (v. commen)
sa harpe,	[illegible]	tefbinet Boinh [illegible] (B.D. 390)
il s'attarde,	[illegible]	efuu [illegible] (BD 335: qnovp [illegible] BD 346)
il s'en va,	[illegible]	efi naf (eufayujenay) (voir commentaire)
	(76e vers)	(IV, XVI)
en sorte qu'il fait	[illegible]	mtufti ntcyt [illegible] = [illegible] (B.D. 1610)
passer	[illegible]	sini [illegible] ecine (B.D. 1251-257) [illegible]
le moment	[illegible]	npnau [illegible] nav [illegible] (B.D. 777)

De Dilater (l'ouvrir)	[illegible] –	n-oun [illegible] = [illegible] ⲡ ⲟⲩⲱⲛ (B.D. 254)
visage:	[illegible]	ⲣⲟ [illegible] = [illegible] ⲣⲟ (B.D. 978)
on ne (le reçoit plus)	(ⲙⲡ[illegible]) [illegible]	anou (ⲉⲩⲣ) [illegible] = [illegible] ⲩⲟⲛ (B.D. 1377)
(Dans l'ignominie)	([illegible])	[illegible] (ⲩⲱⲩⲩ ⲩⲱⲩⲩⲩⲱⲩ [illegible]
De son abjection	[illegible]	ⲛⲧⲉⲩⲃⲟⲧⲉ [illegible] ⲃⲱⲧⲉ (B.D. 439)
	(77e vers)	(IV, XVII)
en sorte qu'il ne tienne debout	[illegible]	ⲙⲧⲉⲩⲫⲏⲟ [illegible] = [illegible] ⲥⲁⲣⲉ (B.D. 927)
à faire de la musique)	[illegible]	ⲉⲙⲉⲗⲟⲩ ⲙⲉⲗⲟⲥ avec Dét. [illegible] comme [illegible]
sans	[illegible] –	ⲛ̀ⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲩ [illegible] = [illegible] (B.D. 283-273) v. comm.
se laver	[illegible]	ⲁⲧ [illegible] (B.D. 171)
étant	ⲛ	ⲉ – ⲛ = [illegible] = [illegible] (gr. Dém § 283)
(son) cœur	(ⲫ[illegible]) [illegible]	ⲫⲏⲧ-ⲧⲉⲩ [illegible] = [illegible] ⲕⲏⲧ (B.D. 993)
(pure)	([illegible])	(ⲃⲁⲛ) [illegible] [illegible] ⲃⲱⲱⲛⲉ (B.D. 338)
(encore)	(ⲉ)	(ⲟⲩⲛ) [illegible] ⲟⲛ (voir commentaire)
(que son aspect)	(ⲫ[illegible])	ⲉⲕⲓ [illegible] = [illegible] (B.D. 1437)
	(78e vers)	(IV, XVIII)
(Point)	(ⲉ)	(ⲁⲛ) ⲉ gr. Dém. § 373 et 292)
Tarde	[illegible]	ⲛⲁⲉ [illegible] = ⲉⲣⲟⲩⲉ (B.D. 335
Tafnut.	[illegible]	Tafnu [illegible] (gr. Dém. § 100) [illegible]
sur la montagne	[illegible]	ⲉⲡ-ⲧⲟⲩ [illegible] = [illegible] ⲧⲟⲟⲩ (B.D. 1608) (v. comm.)
à connaître	[illegible] –	ⲛ̀ⲥⲟⲩⲛ. ⲛⲉⲓⲟⲟⲩⲛ [illegible] (B.D. 1176)
le secret	[illegible]	ⲏⲉⲣ [illegible] = ⲉⲩⲱⲛ (B.D. 951)
(Du cœur)	([illegible])	(ⲫⲏⲧ) [illegible] = ⲫⲏⲧ = [illegible] (B.D. 993)
	(79e vers)	(IV, XIX)
comme	[illegible]	ⲙⲕⲉⲧⲓ [illegible] Rhind 122 = [illegible] = [illegible] (B.D. 1479)

celui qui	ϩⲓⲏⲩ	ⲡⲉⲧϩⲓⲏⲩ = ⲡⲉⲧ gr. Dem. § 239
est	ⲃ	ϫⲉⲣ(ⲉ)ⲃ = ϫⲉ = ⲥⲩⲟⲛ (B.D. 1072)
à Horšefi	(ⲛϩⲣⲱϫⲉ -	ⲛ ⲏⲁⲣϣⲉⲫ = ϫⲉⲛϩⲣⲱϫⲉ ⲁⲣⲥⲁⲫⲏⲥ (B.D. 1384)
en sa main (ou par sa main)	(ⲙ)ⲡⲕϩ	ⲛⲧⲟⲧⲫ ⲛⲧⲟⲟⲧⲫ ϫⲏϧ (B.D. 1665) ⲥ ⲛⲧⲟⲧ (id. D)
(le massacre)	(ϧⲓⲛ ϫⲉ...)	ⲡⲥⲙⲁⲙⲉ (ϧⲓⲛ ϫⲉ = ⲡⲥⲙⲁⲙⲉ (B.D. 1225-6)
(parvient à)	(ϩⲟ)	(ⲡⲟϩ) ϩⲟ = ⲡⲱϩ (B.D. 492)
(tous les gens)	(ⲛⲉⲙ ⲣⲉϩ)	ⲛⲉⲙⲉⲙⲛ ⲣⲉϩⲛ (ⲛⲉⲙⲉⲙⲛ ⲣⲉϩⲛ (B.D. 888)
d'Egypte	ⲕⲏⲙⲓ (ϩⲓⲛ)	ϫⲏⲙⲓ ⲕⲏⲙⲓ = ⲕⲏⲙⲓ bilingues
	(80e vers)	(IV, XX)
il a fait	ϥ ϩⲓ	ⲉϥⲁⲣⲛⲁϥ ⲉⲩⲉⲣⲛⲁⲩ ϩⲓ = ⲉⲣ (B.D. 97)
la montagne	ⲡⲧⲟⲟⲩ	ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲡⲧⲟⲟⲩ = ⲧⲟⲟⲩ (B.D. 1608)
en lutte	ϧⲉⲛ ϫⲉ -	ⲉⲛϫⲉⲛⲓ (B.D. 1105) conf. ⲙⲙⲉ (104)
jusqu'à	ϩⲉⲛ	ϩⲉⲛ ϩⲉⲛ = ⲉⲱⲥ (Derek) Br. Sup 759
la mort	ϧⲙⲟⲩ	ⲡⲙⲟⲩϧ = ⲡⲙⲟⲩ (B.D. 730)
qu'il fait	ϥ	ⲉⲁⲣϥ ϩ = ⲉⲣ (B.D. 97)
.....	.....	.....
(Est-ce que point)	(ⲁⲛ)	ⲁⲛ (vous commentaire)
	(81e vers)	(V, I)
je disais cela	ⲁⲓⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲣⲉϥ	ⲟⲩⲛⲉⲓⲧⲉⲧⲟⲩ (ⲁⲓⲧⲟⲩⲁⲣⲉϥ) ⲛⲉⲓⲕⲟⲟⲥ (1674)
sur les calamités	ϧⲉⲛⲉⲕⲉⲛⲉⲩ	ⲉⲛⲉⲕⲉⲛⲉⲩ ⲁⲛⲁ (B.D. 1460)
qu'il a produites :	ϥ	ⲉⲁⲣϥ ϩ = ⲉⲣ (B.D. 97)
(elles sont nombreuses)	ⲁⲛⲁϣ	ⲉⲛⲁϣ (ⲁⲛϣ) Rhind 51 (B.D. 220
plus que	ⲉ	ⲉ. ⲉ (pour les comparatifs Peyr. Dict p 90)
celles des éprouvés	ⲛⲉⲧϣⲉⲧⲉ	ⲛⲉⲧϣⲉⲧⲉ sup 1150 ⲉⲧⲉⲥⲧⲟ ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ
	(82e vers)	(V, II)

Il a fait	ⲁϥ	ⲁϥ ϩ = ⲉⲣ (B.D. 97)
un	ⲟⲩ	ⲟⲩ ⲩ = ⲟⲩ Rhind ⲩ = ⲟⲩ gr. Dém § 168
royal	ⲣⲟⲩ	ⲣⲟⲩⲧⲉⲙ ⲣⲟⲩ Petra passim
moment	ⲟⲩⲛⲟⲩ	ⲟⲩⲛⲟⲩ ⲟⲩⲛⲟⲩ (B.D. 256 = 169)
pour l'Amenti	ⲡⲟⲩⲁⲙⲉⲛⲧⲓ	ⲡⲟⲩⲁⲙⲉⲛⲧⲓ (B.D. 450) ament
(moment) de	—	ⲛ ⲛ N —
massacre	ⲥⲛⲉϥⲉ	ⲥⲛⲉϥⲉ ⲥⲛⲉϥⲉ (B.D. 124 y)
pour la maison de la science	ⲉⲣⲟⲥⲟⲩⲛ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥⲟⲩⲛ ⲥⲟⲟⲩⲛ (1176 y. 1016)	
de	—	ⲉⲛ N. ⲛ
Panopolis	ϫⲉⲙⲙⲓⲛ	ϫⲉⲙⲙⲓⲛ ϫⲉⲙⲙⲓⲛ (B.D. ge. gio. 576)
	(83e vers)	(V, III)
Il a fait	ⲁϥ	ⲁϥ ϩ = ⲉⲣ (B.D. 97)
une	ⲟⲩ	ⲟⲩ ⲩ = ⲟⲩ Rhind ⲩ = ⲟⲩ gr. Dém. § 168
ville	ⲃⲁⲕⲓ	ⲃⲁⲕ Baki
entendre	ⲥⲱⲧⲉⲙ	ⲛⲥⲟⲧⲉⲙ ⲥⲱⲧⲉⲙ = ⲥⲱⲧⲙ (B.D. 1344)
la voix:	ϣⲟⲩ	ⲁϥ ϣⲟⲩ = ϣⲟⲩ (B.D. 219 et 1345)
« Frappez	ϣⲉϥ	ϣⲉϥ ϣⲉϥ (B.D. 1212)
du glaive! »	ϣⲉϥⲓ	ⲛϣⲉϥⲓ ϣⲉϥⲓ = ϣⲉϥ (B.D. 1211, 1212, 1213)
Ténèpues	ⲁⲛⲉⲓⲣⲉϫ	ⲁⲛⲉⲓⲣⲉϫ (B.D. 861) gr. Dém. § 292
Dire	ⲣⲉ	ⲣⲉ ⲣ = ⲣⲉ (B.D. 1674)
les choses que	ⲛⲁⲓ	ⲛⲁⲓ NAI (gr. Dém. § 143)
il a fait	ⲁϥ	ⲁϥ ϩ = ⲉⲣ (B.D. 97)
elles	ⲙⲙⲟⲟⲩ	ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟ... (B.D. 63)
	(84e vers)	(V, IV)
Point	ϩ	ⲁⲛ ϩ = ⲁⲛ (gr. Dém. § 343 – 292)

Digne	[illegible]	šu ⲩⲟⲩ v. commentaire
De faire	[illegible]	ti ⲧ = [illegible] Rhind (B.D. 1609-1610) †
sortir (se révolter)	[illegible]	peize [illegible] ⲡⲉⲓⲣⲉ B.D. 470 sous [illegible]
personne	[illegible]	ro [illegible] B. sup 116 Peyr. Dict 176 { Dict. gr. Dém. § 81)
par	[illegible]	hi [illegible] = ϩⲓ = [illegible] (B.D. 978)
sa langue	[illegible]	las-tuf [illegible] (B.D. 809) passé au son λαλ copte
Est ce que point	[illegible]	an (voir commentaire)
on a cherché	[illegible]	xenu [illegible] = ⲩⲓⲛⲉ (B.D. 1091)
à faire	[illegible]	eti [illegible] = [illegible] Rhind (B.D. 1609-1610)
entendre à eux	[illegible]	sotem set [illegible] = [illegible] = ⲥⲱⲧⲙ (B.D. 1944) [illegible]
l'accumulation	[illegible]	ouahe [illegible] (voir commentaire)
(De ses indignités	[illegible]	(nwfxesofu) ⲩⲱⲱⲩϥ ⲩⲱⲥϥ [illegible]
	(85e vers)	(V, V)
Il fut sauvé	[illegible]	efaiwta [illegible] = [illegible] ⲟⲩⲥⲱⲓ (B.D. 313)
parmi	—	n - N - [illegible] —
ceux qui	[illegible]	nent [illegible] = [illegible] ⲛⲉⲛⲧ (ⲛⲉⲧ) gr. Dém. § 239
protégés (?)	[illegible]	xu-ü [illegible] (B.D. 1061)
par le bon plaisir	[illegible]	n-p-mati ⲛⲙⲁⲧ [illegible] (B.D. [illegible])
De Dieu	[illegible]	npnetez [illegible] ⲛ ⲧ ⲛⲟⲩⲧⲉ (B.D. 824
pour ne pas	[illegible]	etem [illegible] = ⲧⲙ = [illegible] (B.D. 1547 gr. Dém. § 239)
souffrir	[illegible]	ah [illegible] (B. Sup. 15)
le.....	[illegible]	pnetez a(h)?
	(86e vers)	(V, VI)
sans qu'il	[illegible]	ebuaef [illegible] (gr. Dém. 378)
se détournant	[illegible]	sahe' [illegible] caϩⲉ (B.D. 1271)

De cent condiès	[illegible]	nxetaut [illegible] (B.D. 1144)
pour faire sauver	[illegible]	etiuta [illegible] TOVSOIK (B.D. 313)
victimes (?)	[illegible]	xai [illegible] (B.D. 1039) [illegible]
sans qu'il sut	[illegible]	ebuarrexf [illegible] (B.D. 868)
le grand prêtre	[illegible]	pmeraab [illegible] (B.D. 664 et 171)
Du paut (plérome)	[illegible]	ppaut [illegible] (B.D. 459) [illegible]
l'ignominie	[illegible]	xerof [illegible]
De (sa conduite)	—	n.....
	(87e vers)	(V, VII)
Après que	[illegible]	msapent [illegible] voir commentaire
on l'eut amené,	[illegible]	eunteuf [illegible] (B.D. 82)
son seigneur,	[illegible]	nebf [illegible] NHB (B.D. 745)
au billot du supplice	[illegible]	etnomi-t [illegible] (B.D. 763)
pour donner	[illegible]	mtufti [illegible] (B.D. 1610)
sa tête	[illegible]	t'atf [illegible] (B.D. 1701)
pour son immolation	[illegible]	ntefsefi [illegible] (B.D. 1212)
(il vient)	[illegible]	(efi) [illegible] (B.D. 239)
	(88e vers)	(V, VIII)
pour être des premiers	[illegible]	mtufarxerp [illegible] (B.D. 1129)
à manger	[illegible]	enam [illegible] (B.D. 78-70)
viande	[illegible]	ef [illegible]
par devant	[illegible]	ehet [illegible] (B.D. 931) [illegible]
sans savoir	[illegible]	ebuarrexf [illegible] (B.D. 868)
la combustion	[illegible]	pkinpesi [illegible] (1497) [illegible] 506
	(89e vers)	(V, IX)

Il va	ⲉϥⲧⲟⲟⲧⲉ	ⲉϥⲧⲟⲟⲧⲉ - ϧⲉⲧⲛⲁ ⲧⲟⲟⲧⲉ ⲓⲉ
à thèbes	ⲉⲛⲁⲥ	ⲉⲛⲁⲥ B.D. et géo. 161
sans	ⲛ̀ⲟⲩ-	ⲛ̀ⲟⲩ - ⲛⲟⲩϥⲓ ⲛ̀ = ⲟⲩⲧ ⲟⲩϥⲓ v. commentaire
vergogne (élévation - dignité)	ϧⲁ ⲡⲉ	ⲕⲁ ⲡⲉ - ϧⲁⲙⲓϩ (B.D. 1435-1038)
tandis qu'ils remplissent	ⲙⲡⲛ	ⲉⲙⲉϩⲉⲛ ⲡ = ⲟⲟⲕ ⲙⲉϥ (B.D. 684)
les portes	ⲛⲁⲓⲕ	ⲣⲟ-ⲛ ⲛⲁⲓⲕ = ⲣⲟ = ⲫ (B.D. 841)
de l'ornement	ⲟⲩϩⲁⲙ	ⲡⲁⲁⲙⲉⲛⲧ ⲟⲩϩⲁⲙ (B.D. 450) ⲟⲩⲁⲙⲉⲛⲧ
de ceux qui (furent)	(ⲡ)ⲛⲉ-	ⲛⲛⲉⲛⲧ (ⲭⲉⲣⲉ) ⲛⲛⲉⲛⲧ
(ses compagnons)	(ⲛⲉϥⲁⲩ)	(ⲛⲉϥⲁⲩ) ⲛⲉϥ ⲁⲩ (B.D. 94)
	(90e vers)	(V, X)
et tout	ⲡⲓ	ϩ ⲉ(ⲣⲉ) ⲧⲏ
son échine	ϥⲟⲩϩⲟⲩⲫ	ⲁϥ-ⲧⲟⲩϥ ϥⲟⲩϩⲟⲩⲫ - ϧⲁⲙⲉ (B.D. 21)
pour chanter	ϥⲁⲛⲁϩⲟⲥ	ⲉⲛⲁⲥ ϥⲁⲛⲁϩⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩϯ qwc (B.D. 991)
Il témoigne	ϥⲙⲉⲧⲣⲉ	ⲉϥⲙⲉⲧⲣⲉ ⲉϥⲙⲉⲧⲣⲉ ϥⲙⲉⲧⲣⲉ - ⲙⲡⲛⲟⲩϯ (B.D. 724)
de ces choses :	ⲙⲙⲟⲟⲛ	ⲙⲙⲟⲟⲛ ⲙⲙⲟⲟⲛ ⲙⲙⲟⲟⲛ : ⲙⲙⲟⲟⲛ (B.D. 63-64)
il n'est pas	ⲛⲉϥ	ⲁⲛⲉϥ (ge. Dém. § 292)
gêné (honteux)	ϧⲉⲛⲁⲁⲩ-	ϧⲉⲛⲁ ⲛⲁⲁⲩ ϧⲉⲛⲁ ⲛⲁⲁⲩ (B.D. 1696)
	(91e vers)	(V, XI)
Quand	ϥⲉ	ⲭⲉⲛ ϥⲉ ⲩⲁⲛ (B.D. 1092)
ils furent	ⲡⲥ	ⲁⲙ ⲥ = ⲟ = ⲉⲣ (B.D. 94)
le chef	ⲥⲟ	ⲣⲙⲉⲣ ⲥ = ⲫ (B.D. 668)
s'en allez.	ϧⲉⲛⲁⲧⲟⲟⲧⲉ	ⲧⲟⲟⲧⲉ ϧⲉⲛⲁ ϧⲉⲛⲁ ⲧⲟⲟⲧⲉ
le but	ⲉⲫⲥⲟⲩϫ	ⲉⲫⲥⲟⲩϫ ⲉⲫⲥⲟⲩϫ ⲉⲫⲥⲟⲩϫ (B.D. 1181)
parmi	ϧⲉⲛⲁⲛ	ⲭⲉⲛ ⲁⲛ ⲩⲁⲛ (B.D. 1094
ceux qui	ⲛⲉⲛⲧ	ⲛⲉⲛⲧ ⲛⲉⲛⲧ ⲛⲉⲛⲧ (ge. Dém. § 239)

le liaient	[illegible]	athuxu [illegible] (B.D.147
il ne se leva pas	[illegible]	Guarftooun [illegible] twovn [illegible] (B.D.1619)
.....	.....	.....
	(92e vers)	(V.XII)
le chant	[illegible]	pto nxw
- ils l'ordonnent -	[illegible]	tes-u [illegible] (B.D 1599 Ros.Sh.14
(et) an ordre bon	[illegible]	ntešnofre (twny Noyps) vous commentaire
De toute fête	[illegible]	hibnib [illegible] (B.D.943)
il apporte	[illegible]	efen [illegible] (B.D.82)
.....	.....	.....
.....	.....	.....
	(93e vers)	(V.XIII)
la joie	[illegible]	phi [illegible] (B.D.890)
De trou	[illegible]	np.xoment (gr. Dém §131)
pour la viande	[illegible] sic	eef [illegible] ay (B.D.34 [illegible])
.....	.....	.....
il Deshonore	[illegible]	saff coou
.....	.....	.....
	(94e vers)	(V.XIV)
(il) chante	[illegible]	hor-f [illegible] (B.D.991)
.....	.....	.....
Des noces	[illegible]	nnhop qon
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

NOTES

1er vers (1,1)

Le papyrus a perdu au moins une colonne. Le premier vers actuel continue une pensée dont le commencement était dans la colonne précédente. Nous le laisserons donc de coté. Notons seulement qu'à la fin du vers on voit le mot ⲁⲛ qui se rapporte au vers suivant, par un système d'enjambement fort pratiqué dans toute notre poésie. Il paraît que la quantité de cette particule était commode pour les fins de vers ; car nous la retrouvons plusieurs fois dans de semblables conditions. Je signalerai le 13e vers de la 2e col. (33e vers), le 8e vers de la 3e col. (48e vers) etc. Le mot ⲙⲡⲉϥϣⲁⲛ ⲙⲡⲉϥ « il n'a pas », dont le sens est également suspensif par rapport à un complément nécessaire, se trouvait, paraît-il, dans des conditions prosodiques analogues ; car il termine aussi les vers, par exemple le 11e vers de la 3e colonne (51e vers).

Le signe ⲁⲛ nous est bien connu et comme prononciation et comme sens. Le papyrus gnostique bilingue de Leide nous donne la transcription ⲁⲛ = an (col. IX. ligne 20 et col X l. 25). Le signe ⲁⲛ ou ⲁⲛ répond en effet au signe 𓄿𓈖 dont la lecture an est nettement déterminée. C'était celle de mon illustre maître Mr de Rougé et dans ses « Mélanges » T II, p 265 notre regretté

collaborateur Mr Chabas l'a prouvée par les variantes: [illegible] = [illegible] etc « Ainsi, concluait-il, se trouve définitivement levée l'incertitude qui a régné jusqu'ici sur la phonétique de [illegible] et de [illegible] qu'il faut décidément lire an » (Voir aussi l'excellent article de Mr Lepage Renouf sur cette question dans les Proceedings de la Société d'Archéologie biblique - Février 1884) Comme je l'ai depuis longtemps établi dans mon cours, le ptolémaïque [illegible] (devenu en romain [illegible]) n'est pas autre chose que le signe [illegible], en hiératique [illegible]. Mais - je l'ai dit aussi depuis longtemps - l'acception de [illegible] (<u>[illegible]</u>) est toute spéciale en démotique. Le signe [illegible] hier. [illegible] s'est scindé en effet en plusieurs signes démotiques bien distincts parmi lesquels nous noterons d'abord [illegible] (<u>[illegible]</u>) et [illegible] (<u>[illegible]</u>). Le mot [illegible] an a pris le sens spécial de la négation interrogative (sens qu'ont <u>souvent</u> les négations simples, telles que [illegible] etc en hiéroglyphes) Il signifie donc <u>toujours</u> « est-ce que point » et répond au <u>nonne</u> des Latins. Le mot [illegible], au contraire, en <u>toujours</u> marque la négation prohibitive et n'est en usage que pour les impératifs négatifs (dans le sens du copte ⲙⲡⲉⲣ ⲙⲡⲉⲛ)[1] Enfin la négation simple

---

(1) Peut-être [illegible] a-t-il le sop [illegible] <u>men</u> qu'a aussi [illegible] (Br. Sup. 680) - Cf. le futur négatif ou vétatif ⲛⲛⲉ (Peyr. gr. 156) Pour [illegible] prohib. v. B. gr. hier. § 218.

(celle qui forme en copte les thèmes négatifs en N, NEI etc) s'écrit en Démotique [illegible] Elle s'emploie par exemple pour le présent négatif [illegible] ou [illegible] et avec un substantif comme sujet [illegible] ou [illegible] Je la considère comme un troisième dérivé de la forme hieratique [illegible] devenue [illegible] puis [illegible] La forme démotique du temps de Darius prouve cette origine. Le thème [illegible] = [illegible] = NEI a été déjà signalé par tous les grammairiens comme formatif du second présent négatif (Voir Erman grammaire du nouvel égyptien § 343 p 227; Brugsch grammaire démotique § 292 p 147; Peyron grammaire copte p. 132) Seulement l'assimilation explicative des formes hieroglyphiques, démotiques et coptes n'avait pas encore été faite. Notons que dans [illegible] = NEI [illegible] a la valeur simple [illegible] déjà notée par Brugsch, Lepage-

---

(17) Le signe [illegible] correspond dans d'autres mots à [illegible] an à [illegible] ten. D'une autre part, le signe [illegible] (comme déterminatif idéographique) se retrouve dans [illegible] MMON. Le signe [illegible] est une lettre double. Il représente [illegible] = [illegible] Le papyrus de Darius à 4 copies porte dans une des copies [illegible] et dans une autre [illegible]) Le dernier mot correspond à [illegible] ou [illegible] qu'a signalé Brugsch (Zeits. 1876, 21 Jahr. 561. Conf. Erman grammaire du nouvel égyptien p 233) Nous reviendrons plus là dessus dans nos notes.

Renoufetc Quant à la forme [illegible] = ⲁ servant à déterminer les impératifs négatifs, elle avait été signalée également par Brugsch (grammaire Hiéroglyphique § 218 p 67 et grammaire Démotique § 294 p 151)[1] qui cite des exemples[2] tout à fait clairs.

---

(1) Seulement dans sa grammaire Démotique (§ 294) Mr Brugsch rapproche à tort, comme synonyme, de ⲁ préformante de l'impératif négatif la forme ⲁ̀ qui représente en réalité NOVEY (ⲛⲟⲩⲉⲓ) sine et sur laquelle nous aurons à revenir.

(2) Les exemples démotiques sont innombrables. J'en citerai cependant encore quelques uns. Notons d'abord que le seul exemple de ⲁ̀ vetatif cité par Brugsch (gr. dém. § 294) est inexact. Le texte (Les de VIII, 29) porte ⲙⲏⲁ̀ⲥⲱⲕⲉ ⲁ = MH MEΔIWKE et non: ⲙⲏⲁ̀ⲥⲱⲕⲉ ⲁ̀. Dans le même papyrus une conjuration magique déjà publiée par moi dans la Revue Egyptologique porte (XIV, 40): [illegible] « ne la fais pas manger, ne la fais pas boire, ne la fais pas dormir, ne la fais pas se reposer sous l'ombre de ses lieux jusqu'à ce qu'elle aille aux lieux où elle est etc » Voir aussi dans mon édition du Roman de Setna p 69 [illegible] ⲁ, p 104, 105; p [illegible] ⲁ p 110 [illegible] ⲁ p 119; [illegible] ⲁ, p 155: [illegible] ⲁ; dans le papyrus Rhind 169 ⲁ = [illegible]. Voir aussi les nombreux exemples contenus dans les préceptes de morale édités par Mr Pierret et dans ceux que j'ai publiés moi même dans la Revue Egyptologique etc etc

de semblables impératifs. Le Démotique n'a donc fait, conformément à son système général de diacritisme grammatical, que diversifier les formes spéciales du ⲛ (ⲛ) de l'impératif négatif, du ⲛ (ⲛ) du présent ou du positif négatif et du ⲛ (ⲛ) de l'interrogation négative. M. Brugsch (p. 81 de son Dictionnaire) avait déja assimilé ⲛ à 𓈖 en les comparant à ⲁⲛ num du copte (voir Peyron Dict. p. 4) Plus tard dans sa grammaire hiéroglyphique § 228 p. 171, il insiste longuement sur 𓈖 (non suivi de ⲛ) qu'il regarde comme le prototype de la particule copte ⲁⲛ, soit dans le sens interrogatif simple: est-ce que, soit dans le sens interrogatif négatif: est-ce que point quoiqu'il en soit de cette question en hiéroglyphes ces deux particules sont parfaitement distinctes en Démotique le ⲛ interrogatif, restant toujours essentiellement négatif et analogue au ⲁⲛ négatif, devenu aussi interrogatif[10], prend

---

(1) La négation simple ⲁⲛ ou ⲛ doit être souvent traduite par la négation interrogative et c'est ce que faisait mon illustre Maître M. de Rougé dans beaucoup de passages, par exemple dans les reproches adressés par Ramsès à ses soldats: « Il n'est pas un seul d'entre vous à qui je n'aie fait un bon sort dans ma terre. Si je ne m'étais pas tenu de bout-

constamment en démotique la forme ⲁ et signifie: est ce que pout (nonne) dans les textes de toute époque. C'est aussi la traduction pratique de Mr Brugsch dans sa version de Yetna par exemple. Au contraire (dans le livre du chacal Koufi spécialement) on trouve une interrogation toute phonétique ⲉ analogue à 𓄿 (1) (c'est 𓄿) qui correspond à la particule copte ⲁⲛ num Je l'ai déja signalée dans la Revue egyptologique Voici quelques exemples de ces deux particules: Commençons par ⲁ:

---

comme seigneur vous étiez à l'état de misérables Je vous rends puissants dans mes biens chaque jour Je fais le fils sur les choses de son père. S'il vient un malheur quelconque dans ce pays, je vous laisse quelque chose de vos services de [illegible] est ce que je ne donne pas à vous d'autres choses que celles qui vous ont été enlevées?" de «pout» représente bien ici et dans de nombreux cas analogues le sens de la particule nonne. Evidemment le ⲁⲛ négatif n'a pu arriver que par ce chemin au sens que nous trouvons toujours à ⲁ en démotique

(1) Pour ce 𓄿 𓄿 auquel il attribue les sens num utrum ou nonne voir les exemples variés recueillis par Brugsch dans sa grammaire hieroglyphique §§ 218

Dès la première phrase actuelle du Roman de Setna la reine dit au roi:

« C'est toi qui m'as fait tort si je n'ai pas d'enfant après ces deux enfants

[illegible]

n'est-il pas de droit de les unir l'un avec l'autre? »

La jeune princesse dit plus loin:

« Arriva le moment d'établir le divertissement devant le roi. Voici qu'on vint me chercher. On me prit (on m'emmena) vers le divertissement. J'étais très troublée et n'avais pas mon air de la veille

[illegible]

Le roi ne me dit-il pas: Ahura, n'est-ce pas toi qui as fait aller vers moi pour ces paroles de trouble: — Qu'on me marie avec Ptahneferka mon frère aîné? »

Plus loin un prêtre se moque de Ptahneferka qui lisait des inscriptions funéraires. Ptahneferka lui dit: Pourquoi te moques-tu de moi? Le prêtre dit: Je ne me moque pas de toi:

[illegible]

n'y a-t-il pas de quoi me faire rire (mot à mot: est-ce que point pour me faire rire) quand tu lis des écrits sans valeur? Si tu veux lire des écritures vieux avec moi etc.

Quand Ptahneferka, ayant perdu son fils et sa femme, arriva au lieu où ils se sont précipités à l'eau, il parla avec son cœur, disant:

[illegible]

Est-ce que je ne puis pas aller à Coptos me réunir à eux? — ou bien, si je vais à Memphis maintenant et que le roi m'interroge sur ses petits enfants, que lui dirai-je? Ne pourrai-je pas lui dire: je les ai emmenés en Thébaïde; je les ai tués, moi vivant; et je viens à Memphis vivant encore?"

Ptahneferka se jette donc à l'eau: a tous les gens qui étaient en rade poussèrent un cri en disant: Malheur! Malheur affreux!

[illegible]

N'est-il pas parti, le scribe bon, l'homme savant qui n'a personne semblable à lui?

Lorsqu'Ahura a fini son récit et qu'elle conclut en disant: "Je t'ai donné (le récit) des malheurs qui nous sont arrivés à cause de ce livre dont tu dis: Qu'on me le donne! tu n'as rien à faire avec lui puisqu'on a pris notre vie sur la terre à cause de lui!" — Setna répond: "Qu'on me donne ce livre pour que je le voie entre toi et Ptahneferka

ou je le prendrai de force. Ptahneferka se leva sur son lit et dit:

[illegible]

N'es-tu pas ce Setna devant lequel cette femme a dit tous ces malheurs?»

Puis enfin il cède et ajoute par voie de transaction en lui proposant une partie qui devait décider entre eux:

[illegible]

Le livre nommé ne peux-tu pas le prendre par une victoire de bon scribe, si tu as le courage de jouer avec moi? Faisons pour lui le jeu du 52. – Setna dit: Je suis prêt»

Nous en venons ensuite aux aventures de Setna ensorcelé par une jeune fille. Le prince envoie son domestique lui dire: «Setna xaemuas, le fils du roi Usermat est celui qui m'envoie te dire: Je te donnerai dix pièces d'or pour passer une heure avec toi – ou bien (?):

[illegible]

N'as-tu pas annoncé de violence? Je te ferai faire ceci: je te ferai prendre vers un lieu caché etc»

Le garçon répéta ensuite fidèlement cette commission dans les mêmes termes. Tabubu lui

le liaient	[illegible]	athuxu [illegible] (B.D.147
il ne se leva pas	[illegible]	Guarftooun [illegible] twovn [illegible] (B.D.1619)
.....	.....	.....
	(92e vers)	(V.XII)
le chant	[illegible]	pto [illegible]
- ils l'ordonnent -	[illegible]	tas-u [illegible] (B.D 1599 Ros.Sh.14
(est) en ordre bon	[illegible]	nteŝnofre (twny noyp) vous commentaire
De toute fête	[illegible]	hib nib [illegible] (B.D.943)
il apporte	[illegible]	efen [illegible] (B.D.82)
.....	.....	.....
.....	.....	.....
	(93e vers)	(V.XIII)
la joie	[illegible]	phi [illegible] (B.D.890)
De trou	[illegible]	np.xoment (gr. Dém §131)
pour la viande	[illegible] sic	eef [illegible] ay (B.D.95 et 859)
.....	.....	.....
il Deshonore	[illegible]	saff coog
.....	.....	.....
	(94e vers)	(V.XIV)
(il) chante	[illegible]	hor-f [illegible] (B.D.991)
.....	.....	.....
Des noces	[illegible]	nnhop qon
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

NOTES

1er vers (1, 1)

Le papyrus a perdu au moins une colonne. Le premier vers actuel continue une pensée dont le commencement était dans la colonne précédente. Nous le laisserons donc de coté. Notons seulement qu'à la fin du vers on voit le mot ⲁⲛ qui se rapporte au vers suivant, par un système d'enjambement fort pratiqué dans toute notre poésie. Il paraît que la quantité de cette particule était commode pour les fins de vers ; car nous la retrouvons plusieurs fois dans de semblables conditions. Je signalerai le 13e vers de la 2e col. (33e vers), le 8e vers de la 3e col. (48e vers) etc. Le mot ⲙⲛⲧⲉϥ (ⲙⲛⲧⲉϥ « il n'a pas », dont le sens est également suspensif par rapport à un complément nécessaire, se trouvait, paraît-il, dans des conditions prosodiques analogues ; car il termine aussi les vers, par exemple le 11e vers de la 3e colonne (51e vers).

Le signe ⲁⲛ nous est bien connu et comme prononciation et comme sens. Le papyrus gnostique bilingue de Leide nous donne la transcription ⲁⲛ = an (col. IX. ligne 20 et col X l. 25). Le signe ⲁⲛ ou ⲁⲛ répond en effet au signe 𓈖 dont la lecture an est nettement déterminée. C'était celle de mon illustre maître M. de Rougé et dans ses « Mélanges » T II, p 265 notre regretté

collaborateur Mr Chabas l'a prouvée par les variantes: [illegible] = [illegible] etc. « Ainsi, concluait-il, se trouve définitivement levée l'incertitude qui a régné jusqu'ici sur le phonétique de [illegible] et de [illegible] qu'il faut décidément lire an » (Voir aussi l'excellent article de Mr Lepage Renouf sur cette question dans les Proceedings de la Société d'Archéologie biblique - Février 1884) Comme je l'ai depuis longtemps établi dans mon cours, le ptolémaïque [illegible] (devenu en romain [illegible]) n'est pas autre chose que le signe [illegible], en hiératique [illegible]. Mais - je l'ai dit aussi depuis longtemps - l'acception de [illegible] ([illegible]) est toute spéciale en démotique. Le signe [illegible] hier. [illegible] s'est scindé en effet en plusieurs signes démotiques bien distincts parmi lesquels nous noterons d'abord [illegible] ([illegible]) et [illegible] ([illegible]). Le mot [illegible] an a pris le sens spécial de la négation interrogative (sens qu'ont souvent les négations simples, telles que [illegible] etc en hiéroglyphes) Il signifie donc toujours « est-ce que point » et répond au nonne des Latins. Le mot [illegible], au contraire, en toujours marque la négation prohibitive et n'est en usage que pour les impératifs négatifs (dans le sens du copte ⲙⲡⲉⲣ ⲙⲡⲉⲛ)[1] Enfin la négation simple

---

[1] Peut-être [illegible] a-t-il le sens [illegible] men qu'a aussi [illegible] (Br. Sup. 680) - Cf. le futur négatif ou vétatif ⲛⲛⲉ (Peyron gr. 136) Pour [illegible] prohib. v. B. gr. hier. § 218.

(celle qui forme en copte les thèmes négatifs en N, NEI etc) s'écrit en Démotique [illegible] Elle s'emploie par exemple pour le présent négatif [illegible] ou [illegible] et avec un substantif comme sujet [illegible] ou [illegible] Je la considère comme un troisième dérivé de la forme hieratique [illegible] devenue [illegible] puis [illegible] La forme démotique du temps de Darius prouve cette origine. Le thème [illegible] a été déjà signalé par tous les grammairiens comme formatif du second présent négatif (Voir Erman grammaire du nouvel égyptien § 343 p 227; Brugsch grammaire démotique § 292 p 147; Peyron grammaire copte p. 132) Seulement l'assimilation explicative des formes hieroglyphiques, démotiques et coptes n'avait pas encore été faite. Notons que dans [illegible] a la valeur simple [illegible] déjà notée par Brugsch, Lepage-

---

(1) Le signe [illegible] correspond dans d'autres mots à [illegible] an à [illegible] ten. D'une autre part, le signe [illegible] (comme déterminatif idéographique) se retrouve dans [illegible] MMON. Le signe [illegible] est une lettre double. Il représente [illegible] = [illegible] Le papyrus de Darius à 4 copies porte dans une des copies [illegible] et dans une autre [illegible]) Le dernier mot correspond à [illegible] ou [illegible] qu'a signalé Brugsch (Zeits. 1876, 21 Jahr. 561. Conf. Erman grammaire du nouvel égyptien p 233) Nous reviendrons plus là dessus dans nos notes.

Renoufetc Quant à la forme [illegible] = ϩ servant à déterminer les impératifs négatifs, elle avait été signalée également par Brugsch (grammaire hiéroglyphique § 218 p 67 et grammaire démotique § 297 p 151)[1] qui cite des exemples[2] tout à fait clairs.

---

(1) Seulement dans sa grammaire démotique (§ 297) Mr Brugsch rapproche à tort, comme synonyme, de ϩ préformante de l'impératif négatif la forme ϩ̄ qui représente en réalité NOVEY (ⲛⲟⲩⲉⲓ) sine et sur laquelle nous aurons à revenir.

(2) Les exemples démotiques sont innombrables. J'en citerai cependant encore quelques uns. Notons d'abord que le seul exemple de ϩ̄ vetatif cité par Brugsch (gr. dém. § 297) est inexact. Le texte (Leide VIII, 29) porte ⲙⲡϣⲓϩ ⲥⲛ̀ϩ ϩ = ⲙⲏ ⲙⲉⲁⲓⲱⲕⲉ et non: ⲙⲡϣⲓϩ ⲥⲛ̀ϩ ϩ̄. Dans le même papyrus une conjuration magique déjà publiée par moi dans la Revue égyptologique porte (XIV, 40): [illegible] ϩⲓⲡⲧ ϩ ϩⲓⲡⲧ ϩ ϩⲓⲣ ⲧϩ ϩⲓⲡⲧ ϩ « ne la fais pas manger, ne la fais pas boire, ne la fais pas dormir, ne la fais pas se reposer sous l'ombre de ses lieux jusqu'à ce qu'elle aille aux lieux où elle est etc » Voir aussi dans mon édition du roman de Setna p 69 [illegible] ϩ, p 104, 105; p [illegible] ϩ p 110 [illegible] ϩ p 119; [illegible] ϩ, p 155: [illegible] ϩ; dans le papyrus Rhind 168 ϩ = [illegible]. Voir aussi les nombreux exemples contenus dans les préceptes de morale édités par Mr Pierret et dans ceux que j'ai publiés moi même dans la Revue égyptologique etc etc

de semblables impératifs. Le démotique n'a donc fait, conformément à son système général de diacritisme grammatical, que diversifier les formes spéciales du [illegible] (∂) de l'impératif négatif du [illegible] (ⲥ) du présent ou du positif négatif et du [illegible] (ⲁ) de l'interrogation négative. M. Brugsch (p. 81 de son Dictionnaire) avait déja assimilé ⲁ à [illegible] en les comparant à ⲁⲛ nuns du copte (voir Peyron Dict. p. 7) Plus tard dans sa grammaire hiéroglyphique § 228 p. 171, il insiste longuement sur [illegible] (non suivi de [illegible]) qu'il regarde comme le prototype de la particule copte ⲁⲛ, soit dans le sens interrogatif simple: est-ce que, soit dans le sens interrogatif négatif: est-ce que point Quoiqu'il en soit de cette question en hiéroglyphes ces deux particules sont parfaitement distinctes en démotique. Le [illegible] interrogatif, restant toujours essentiellement négatif et analogue au ⲇⲁ négatif, devenu aussi interrogatif[10], prend

---

(1) La négation simple ⲇⲁ ou ⲇⲉ doit être souvent traduite par la négation interrogative et c'est ce que faisait mon illustre Maître M. de Rougé dans beaucoup de passages, par exemple dans les reproches adressés par Ramsès à ses soldats: « Il n'est pas un seul d'entre vous à qui je n'aie fait un bon sort dans ma terre. Si je ne m'étais pas tenu de bout-

constamment en démotique la forme ⲁ ⲇ et signifie: est ce que point (nonne) dans les textes de toute époque. C'est aussi la traduction pratique de Mr Brugsch dans sa version de Yetna par exemple. Au contraire (dans le livre du chacal Koufi spécialement) on trouve une interrogation toute phonétique ⲛ analogue à 𓈖 (1) (c'est 𓈖) qui correspond à la particule copte ⲁⲛ num Je l'ai déja signalée dans la Revue egyptologique Voici quelques exemples de ces deux particules: Commençons par ⲁ:

---

comme seigneur vous étiez à l'état de misérables Je vous rends puissants dans mes biens chaque jour Je fais le fils sur les choses de son père. S'il vient un malheur quelconque dans ce pays, je vous laisse quelque chose de vos services de [illegible] Est ce que je ne donne pas à vous d'autres choses que celles qui vous ont été enlevées?" de "point" représente bien ici et dans de nombreux cas analogues le sens de la particule nonne. Evidemment le sens négatif n'a pu arriver que par ce chemin au sens que nous trouvons toujours à ⲁ en démotique

(1) Pour ce 𓈖 qui il attribue les sens num utrum ou nonne voir les exemples variés recueillis par Brugsch dans sa grammaire hieroglyphique §§ 218

Dès la première phrase actuelle du Roman de Setna la reine dit au roi :

« C'est toi qui m'as fait tort si je n'ai pas d'enfant après ces deux enfants

[illegible]

n'est-il pas de droit de les unir l'un avec l'autre ? »

La jeune princesse dit plus loin :

« Arriva le moment d'établir le divertissement devant le roi. Voici qu'on vint me chercher. On me prit (on m'emmena) vers le divertissement. J'étais très troublée et n'avais pas mon air de la veille

[illegible]

Le roi ne me dit-il pas : Ahura, n'est-ce pas toi qui as fait aller vers moi pour ces paroles de trouble : — Qu'on me marie avec Ptahneferka mon frère aîné ? »

Plus loin un prêtre se moque de Ptahneferka qui lisait des inscriptions funéraires. Ptahneferka lui dit : Pourquoi te moques-tu de moi ? Le prêtre dit : Je ne me moque pas de toi :

[illegible]

n'y a-t-il pas de quoi me faire rire (motâmot : est-ce que point pour me faire rire) quand tu lis des écrits sans valeur ? Si tu veux lire des écritures vieux avec moi etc.

Quand Ptahneferka, ayant perdu son fils et sa femme, arriva au lieu où ils se sont précipités à l'eau, il parla avec son cœur, disant:

[illegible]

Est-ce que je ne puis pas aller à Coptos me réunir à eux? — ou bien, si je vais à Memphis maintenant et que le roi m'interroge sur ses petits enfants, que lui dirai-je? Ne pourrai-je pas lui dire: je les ai emmenés en Thébaïde; je les ai tués, moi vivant; et je viens à Memphis vivant encore?"

Ptahneferka se jette donc à l'eau: "Tous les gens qui étaient en rade poussèrent un cri en disant: Malheur! Malheur affreux!

[illegible]

N'est-il pas parti, le scribe bon, l'homme savant qui n'a personne semblable à lui?

Lorsqu'Ahura a fini son récit et qu'elle conclut en disant: "Je t'ai donné (le récit) des malheurs qui nous sont arrivés à cause de ce livre dont tu dis: Qu'on me le donne! Tu n'as rien à faire avec lui puisqu'on a pris notre vie sur la terre à cause de lui!" — Setna répond: "Qu'on me donne ce livre pour que je le voie entre toi et Ptahneferka

ou je le prendrai de force. Ptahneferka se leva sur son lit et dit:

[illegible]

N'es-tu pas ce Setna devant lequel cette femme a dit tous ces malheurs?»

Puis enfin il cède et ajoute par voie de transaction en lui proposant une partie qui devait décider entre eux:

[illegible]

«Le livre nommé ne peux-tu pas le prendre par une victoire de bon scribe, si tu as le courage de jouer avec moi? Faisons pour lui le jeu du 52. – Setna dit: Je suis prêt»

Nous en venons ensuite aux aventures de Setna ensorcelé par une jeune fille. Le prince envoie son domestique lui dire: «Setna Xaemuas, le fils du roi Usermat est celui qui m'envoie te dire: Je te donnerai dix pièces d'or pour passer une heure avec toi – ou bien (?):

[illegible]

N'as-tu pas annoncé de violence? Je te ferai faire ceci: je te ferai prendre vers un lieu caché etc.»

Le garçon répéta ensuite fidèlement cette commission dans les mêmes termes. Tabubu lui

fit répondre « va ! Le Dis ceci à Setna : Je suis pure.
Je ne suis pas une personne infime

[illegible]

Est-ce que, si tu veux faire ce que tu désires avec
moi, tu ne viendras pas à Pi-Bast à ma maison ? »
Setna y alla donc. Tabubu l'amusa longtemps
Enfin le prince s'écria : « Finissons ce pourquoi nous
sommes venus ici – Elle lui dit : – Tu y arriveras.
Ta maison est celle où tu es. Je suis pure. Je ne suis
pas une personne infime

[illegible]

Est-ce que, si tu veux faire ce que tu désires avec
moi, tu ne me feras pas un écrit d'adjuration et
un écrit pour argent sur la totalité de tes biens ? »
Setna y consent. Alors elle dit :

[illegible]

« Est-ce que, si tu veux faire ce que tu désires avec moi,
tu ne feras pas écrire tes enfants sur mon contrat ?
– Ne les laisse pas disputer avec mes enfants sur
tes biens »
Elle ne se contenta bientôt pas de cela, et, quand
elle eut les signatures, elle dit :

[illegible]

Est-ce que, si tu veux faire ce que tu désires avec moi, tu ne feras pas tuer tes enfants?»
Enfin l'ensorcellement cessa. Setna sort de son rêve et retrouve ses enfants. Le roi lui dit:

[illegible]

«N'est-ce pas l'ivresse ce que tu as (éprouvé)?»
Setna, d'après son conseil, va donc faire, dans la catacombe, réparation à Ptahneferka, dont il avait dérobé le livre magique. Setna dit:

[illegible]

Ptahneferka, est-ce que ce ne fut point une chose honteuse?
Comme expiation, Setna se charge de retrouver les corps d'Ahura et de Merhu, son fils. Il va à Coptos et il interroge un vieillard:

[illegible]

«Ne connais-tu pas les lieux de repos dans lesquels sont Ahura et Merhu son fils?»
Le sens [illegible]-nounne se retrouve du reste dans tous les documents démotiques
Dans le papyrus gnostique de Londres à la Bcecol, on trouve une conjuration sur une mèche de lampe magique. Il y est dit

[illegible]

N'es-tu pas l'étoffe de byssus d'Osiris, le hesi, dans neter Ker... en la main d'Isis... en la main de Nephthys aussi, la bandelette xert qu'ils placent à Osiris xent Ament? N'es-tu pas la grande bande senb que porte Anubis, en samam, avec lui pour le flanc d'Osiris, le Dieu grand? Que je t'apporte aujourd'hui comme mèche pour que l'enfant (le sujet des conjurations) voie par son moyen.»

Dans la même colonne on trouve deux autres négations interrogatives du même genre se rapportant encore à la lampe et à son génie:

«N'es-tu pas venu? - Je t'interroge!» etc.

Dans le grand rituel des transformations de l'âme sous l'apparence de divers animaux, rituel qui se trouve au Louvre, on voit en tête des chapitres l'image d'un animal et immédiatement après on lit la formule connexe:

Faire transformation en chien - Est-ce que l'Osiris Imouth né de Tsébast n'apparaît pas en ame qui se transforme en chien?

Faire transformation en serpent. Apparaître en

ame qui se transforme en serpent. Est ce que l'Osiris Zmouth, né de Tsébast, n'apparaît pas, terrible comme une ame de serpent?»

[illegible]

«Faire transformation en ame bi (oiseau à tête humaine avec disque solaire sur la tête) Est-ce que l'Osiris Zmouth, né de Tsebast, ne se réjouit pas en ame bi?»

[illegible]

«Faire transformation en hirondelle (BHNE = χελιδων hirundo - La représentation de l'oiseau est très exacte dans le papyrus) Est ce que l'Osiris Zmouth, né de Tsébast, n'apparaît pas en ame qui se transforme en hirondelle?»

Ailleurs on représente un homme sur la tête duquel on verse de l'eau. La légende est:

[illegible]

«Faire la divine purification. Est ce que l'Osiris Zmouth, né de Tsébast, n'a pas fait la purification et les encensements?» etc. etc.

Dans la chronique démotique (Revue II, 1, pl 10) il est question de l'ureus royal qui représente l'Egypte et qui ne doit pas être souillé par un oppresseur étranger. Le texte ajoute:

«Ta fille, ta pupille n'est point à souiller ! — c'est-à-dire ta couronne uraeus, point à elle ceux qui la souillent.

[illegible]

n'est ce pas manière de dire qu'il ne lui appartient pas de choisir le chef ; car le chef qui sera généreux est celui qu'elle aimera »

Ailleurs (pl 7 et 8) le même document peint l'orgueil de Nechtaneb, au moment où l'Egypte va lui échapper. Il interprète donc de la sorte une vieille prophétie : « Je me suis revêtu de la tête aux pieds » — c'est ce que tu as dit à savoir : J'ai fait resplendir la basilique d'or. On ne l'écartera pas de ma tête. Il dit cela le roi Nechtaneb. — « Ma pourpre est sur moi » — c'est à dire mes vêtements resplendissent sur moi. On ne les écartera pas ! — « Le sceptre est en ma main » Ce qu'il dit (le prophète) c'est :

[illegible]

Est-ce que, par hasard, tu n'as pas dit dans ton coeur : La puissance suprême est en ma main. On ne l'écartera pas de moi ? »

Je renonce à indiquer les exemples analogues innombrables que nous fournissent les textes. — Il y a toujours le sens nouvelle. C'est aussi le sens que l'on remarque pour toutes les phrases contenant ce mot dans notre poème. Il en est de même

pour le revers de notre papyrus, là aussi on lit:
«Est-ce que je n'ai pas parlé....? .. [illegible]
«Est-ce que je n'ai pas dit.....? .... [illegible]
«Est-ce que je n'ai pas révélé.....? ... [illegible]
«Est-ce que je n'ai pas fait savoir.....? ... [illegible]
Venons en maintenant, comme parallélisme, à notre seconde particule: la particule simplement interrogative [illegible] an num. Je l'ai surtout trouvée dans les Dialogues philosophiques du chacal Koufi et de la chatte éthiopienne et je l'ai signalée en publiant une partie de ce curieux livre (Revue égyptologique IIe année N° II–III pl 17, 26 et 27) Voici quelques renvois qui établissent nettement ce sens; car le temps nous manque pour faire plus en ce moment. Leide 1, 384: col IV, 17; V 26; V, 28; V, 32; VI, 19; VII, 2; VIII, 18; IX, 23; XI, 24; XIII, 22; XV, 1; XVI, 21; XVI, 22; XVIII, 18; XVIII, 28; XXII, 17; XXII, 18; XXII, 19; XXII, 20; XXII, 21; XXII, 22; XXII, 23; XXII, 24; XXII, 25; XXII, 26; XXII, 27; XXII, 28; XXII, 29; XXII, 30. Les égyptologues pourront facilement étudier ces exemples dans les beaux facsimile publiés par Mr Leemans. Tantôt la phrase est simplement interrogative, comme ce dire du lion qu'une souris promet de sauver (XVIII, 18):

[illegible]

« Est-ce qu'il y a quelqu'un qui puisse l'emporter sur moi dans le monde ? »

ou bien comme ce salut de la souris, quand le lion est pris dans le filet :

[illegible]

« Ne reconnais-tu ? Je suis la petite souris à laquelle tu as accordé son souffle (sa vie) en présent. Je viens aujourd'hui faire échange avec toi et te sauver »

Tantôt la phrase est interrogative-négative, mais avec une négation surajoutée à ⲛⲓ = ⲁⲛ num, comme dans cette phrase déjà traduite par moi (Rev. II, 11, p. 114) :

[illegible]

« Ne sais-tu pas que le serref est le plus fort animal du monde entier, celui-là, le roi terrible de quiconque est sur le monde, celui-là ? »

Notons qu'à côté de ⲥⲱϣ ⲛⲓ ne sais-tu pas ? on a ⲥⲱϣ ⲛⲓ sais-tu ? (IX, 23)

Je crois qu'en voilà assez sur le sujet des interrogations verbales en démotique. Nous aurons occasion de revenir sur les interrogations s'appliquant à des noms : qui ? quel ? etc. Ces interrogations sont celles qui ont été conservées en copte : ⲁⲛⲟⲩ et ⲛⲓⲙ. La particule hiéroglyphique [illegible] est tombée en démotique, comme l'a dit Brugsch (Dict. p. 525)

2e vers (I, II)

Le mot [illegible] - restitué ici, se trouve deux fois avec cette titre de dans notre document, c'est-à-dire dans le 31e vers (II, XI)[1] et dans le 84e vers (V, IV) dans les deux cas il est précédé de la négation ⲗ. Mais il s'emploie aussi sans négation et correspond toujours à ⲩⲟⲩ dignus du copte (Voir Peyron Dict. copte 284) notons que ⲩⲟⲩ a tous les sens de ⲙⲛⲩⲁ (Peyr. Dict. 103) que les manuscrits orthographient souvent ⲙⲩⲁ. Voici quelques autres exemples démotiques de cette particule assez fréquente :

[illegible]

« Que tu amènes un jeune adolescent pur, qui n'est pas encore allé avec femme. Tu parles sur sa tête tandis qu'il est debout par devant ; car encore il sera digne d'approcher du vase » (Papyrus gnostique de Londres 3e colonne)

[illegible]

« Ibis vénérable ! ... que je sois purifié, digne de l'essence de l'Ibis vénérable ! » (ibidem)

[illegible]

---

[1] v. p. 7. Une erreur m'a fait donner à ce vers le n° 32 (II-XII) le n° 30 avait été oublié. Mais le n° 32 a été répété p. 12.

«(Grand Dieu!) manifeste toi et que je sois toujours digne de l'essence de ta manifestation» (col 3, l 15)

[illegible]

«Que tu amènes un enfant et que tu cries à ses oreilles par devant, car il est digne d'approcher du vase» (10e col ligne 15)

— Nous rencontrerons très souvent dans ce poème le mot ⲥⲃⲱ enseignement (V. Peyron Dict. copte 192) Déja Burgsch, dans son Dictionnaire, p 1183 avait cité le mot ⲥⲃⲱ (copte ⲥⲁⲃⲉ sapiens Peyr. ibidem) que le bilingue Rhind donnait comme équivalant à [illegible]. Mais le mot ⲥⲃⲱ = ⲥⲃⲱ, nom abstrait de la même racine, se trouve dans beaucoup d'autres textes. Dans Setna, quand il consent à faire sa donation en faveur de Tabubu, le prince fait venir pour cela le scribe de la maison d'enseignement ⲥⲃⲱ ⲙⲡⲥⲡⲟⲩ c'est-à-dire le maître d'école. Dans le papyrus 2425 du Louvre, publié dans ma chrestomathie démotique p 284, nous trouvons le même titre ⲥⲃⲱ ⲙⲡⲥⲡⲟⲩ, scribe de la maison d'enseignement, porté par un nommé Téos, l'un des morts vendus par le choachyte Hor, fils de Pamennas. Une petite inscription, d'un art très fin, récemment acquise par le Louvre, (n° 7717), porte:

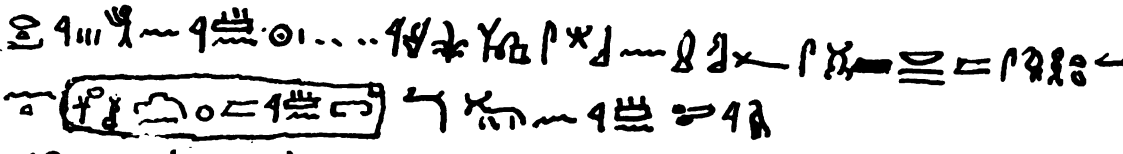

« Adoration faite à Amon Ra. Harmachis... par le scribe royal (basilicogrammate) de l'enseignement de Sa Majesté, qui a élevé le seigneur des deux mondes, depuis l'oeuf, le trésorier du palais de Ramsès II à Thèbes, le préposé au bétail d'Amon, Taa »

[illegible] répond bien à [illegible] Mais l'élève est ici le roi. L'auteur du roman de Sitna n'a donc pas fait un anachronisme en parlant d'un maître d'école sous Ramsès II - le grand Sésostris.

3e vers (I, III)

[illegible] = CMOT. Ce mot répété souvent dans notre poème est aussi très fréquent dans les autres documents. Brugsch, dans son dictionnaire (p 1234) ne donne cependant, en l'assimilant à „CMOT figura", que le mot [illegible] tiré du papyrus gnostique de Leide (22, 5 et 22, 22) Mais il s'agit alors, non de CMOT, mais de [illegible] = CTHM stibium (confer Brugsch 1235) c'est à dire de l'antimoine qui sert, actuellement encore chez les Arabes, de „poudre cosmétique pour peindre les yeux". Nous avons plusieurs étuis à collyre de l'ancienne égypte portant, sur une des cases, l'indication du stibium [illegible] mention : [illegible] 3. « Remplis son oeil de stibium » est donc parfaitement claire. Le déter-

minatif de l'oeil [illegible] = [illegible] convient aussi à merveille. En copte, comme l'a fort bien noté Peyron (Dict. p 203) CMOT ne signifie pas seulement: figure, forme, aspect, mais aussi mode et manière d'être. De là vient la particule „MMCMOT sicut, instar" On dit aussi MMEICMOT „hoc modo" ou MMACMOT à ma manière MMEKCMOT à ta manière MMECCMOT à sa manière à elle ou à cette chose (le féminin étant en copte employé pour le neutre) Cette particule MMECMOT, De cette manière ou semblablement, se trouve sans cesse en Démotique sous les formes [illegible] ou [illegible]. Dans le Décret de Rosette publié en mot à mot dans ma chrestomathie démotique on le trouve quatre fois: trois [illegible] est traduit par OMOIΩΣ (p. 20. p. 32 et p 50 de ma chrestomathie) une fois il est traduit ΩΣΑΥΤΩΣ (p. 91) Dans l'ancienne version du Décret de Canope les mots [illegible] répondent à OMOIΩΣ ΔΕ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΕΚΓΟΝΟΥΣ ΑΥΤΩΝ La nouvelle version a la forme [illegible] comme Rosette.

Dans le Roman de Setna [illegible] semble répondre à CMOT: [illegible] „sans qu'il vit sa figure encore de nouveau" Mais le [illegible] manque (sme).

J'ai déjà cité (p 48) [illegible] „N'est ce pas manière de dire" Le type [illegible] est fréquent dans nos très nombreux exemples.

— Dans nos références pour ⲣⲁⲛⲟ le texte de Canope auquel nous faisons allusion (et qui nous dispense d'autres exemples) est celui-ci :

[illegible]

ΑΞΙΩΣΑΝΤΕΣ ΔΕ ΤΟΝ ΒΑΣΙΛΕΑ ΚΑΙ ΤΗΝ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝ ΕΠΕΙΣΑΝ ΚΑΘΙΔΡΥΣΑΙ ΤΗΝ ΘΕΑΝ ΜΕΤΑ ΤΟΥ ΟΣΙΡΙΟΣ ΕΝ ΤΩΙ ΕΝ ΚΑΝΩΠΩΙ ΙΕΡΩΙ

La nouvelle version de Canope substitue ⲩⲁⲓⲕⲉ = ⲧⲱⲃϩ ⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡ rogare (Br. D. 1632) à ⲩⲁⲓⲛⲓ qui a le même sens. Quant au déterminatif ⲣ que porte notre poème il répond à [illegible] et est tout à fait approprié. Les principales variantes sont : [illegible] [illegible]. Les signes [illegible] ou simplement [illegible] servent pour une interjection déjà notée par Brugsch (gr. démotique § 398-399) [illegible] sert de déterminatif (voir le mot [illegible] dans le papyrus gnostique de Leide X, 24) c'est le signe hiératique [illegible] = [illegible] = [illegible] Quant à [illegible] et [illegible] que l'on rencontre souvent dans nos papyrus démotiques ce sont des déformations du hiératique [illegible] = pour [illegible]. On a aussi la forme [illegible] venant de [illegible] et transcrite ωον (confer ϩοον gloire) dans la 6e colonne du papyrus gnostique bilingue de Londres. On sait que [illegible] a la lecture <u>aau</u> et signifie gloire. C'est aussi un des déterminatifs du mot <u>supplier</u> <u>prier</u>. Puisque

nous parlons des déterminatifs empruntés à la figure de l'homme nous devons noter que [illegible] conserve en démotique ses deux formes hiératiques [illegible], [illegible] et [illegible] Mais [illegible] est réservé (non pas, comme en hiératique, pour rendre le mot <u>âm</u> manger, mais) pour rendre le mot <u>sur</u> boire, ainsi que le prouve cette double variante sur Anubis-maître-d'hotel:

« tu diras à Anubis d'amener une barque à l'intérieur pour qu'ils se réunissent — Ils se réunissent — Tu lui diras:

Leide XI 30: [illegible]

Londres 2e col: [illegible]

« d'amener du vin et des pains pour qu'ils mangent et boivent » — (Pour [illegible] = [illegible] voir Brugsch Dict. 1181)

Confer papi. Leide XX, 8 etc.

Disons aussi que [illegible] a pris la forme [illegible] dans [illegible] Desirer (voir Brugsch Dict. p 38) etc. Cependant généralement comme déterminatif vague c'est [illegible] qu'on emploie de préférence n'oublions pas non plus [illegible] formes très fréquentes en démotique et qui viennent de la troisième forme hiératique [illegible]. Comme, à l'époque tardive, l'origine de chaque signe démotique était perdue, ces diverses variantes étaient devenues autant de signes spéciaux, souvent réservés à des usages divers et parfois employés

concurremment l'un avec l'autre, nous avons dit que [illegible] = [illegible] s'employait pour le mot sur boire. [illegible] servait de déterminatif à la parole et à toutes les idées intellectuelles ou abstraites. C'était le déterminatif le plus vague du démotique. Quant à [illegible] il servait à rendre le mot rt ou rem « homme », et, comme déterminatif, tout ce qui incarnait une action ou un verbe dans un homme. Il formait ainsi des noms d'agents, soit à la fin de la racine. Ex: [illegible] chanteur, de [illegible] chanter (- avec [illegible] déterminatif de l'agent et [illegible] déterminatif de la racine), soit avant, comme [illegible] rem ef t'o peyxw chanteur.
Le déterminatif de l'homme avait de plus la forme [illegible] (venant de [illegible]) Il s'emploie aussi concurremment avec [illegible], même parfois pour le mot homme [illegible]. (Voir Brugsch, grammaire démotique § 81)
Les figures assises et le siège [illegible] se rendent également en démotique par le signe [illegible] (hiér: [illegible] et [illegible] = [illegible]) Ex [illegible] = [illegible] (porter) [illegible] = [illegible] (image) [illegible] = [illegible] (compagnon) etc
Les figures debout s'expriment par [illegible]. Mais le correspondant le plus habituel de ces deux signes est [illegible], se lisant se [illegible] etc On a même [illegible] dans le pap. Leide.
La figure accroupie [illegible] (hemsi) se trouve plusieurs fois dans le papyrus de Leide (XIV, 40, XI, 30) sous la

forme
La figure de l'homme se frappant : = comme en hiératique
La figure de la femme a la double forme : 1° (venant du hiératique ou =) ; 2° (venant du hiératique =) Cette seconde forme est la plus récente et elle se confond parfois en démotique romain avec celle de la vache (hiératique :)
Le papyrus de Londres et celui de Leide ont les signes hieroglyphiques (Leide XIV, 40) et passim ou pour les déesses Mais ce ne sont pas à proprement parler des signes démotiques : bien plutôt des transcriptions hiératiques et hiéroglyphiques, transcriptions fréquentes dans ces documents magiques et gnostiques. Il en est de même pour enfant (Leide X, 15 et passim) déjà cité plus haut dans le décret de Canope on trouve aussi souvent associé à 4 Ex 13/3 MEVI pensée, 1/. 24 figure etc
Le signe correspond à =
Je ne mentionnerai qu'en passant les signes et désignant la momie debout (hiératique = et =) (La première forme est en démotique la plus ancienne) Ex ⲧⲟⲧⲟⲏⲥ = ⲧⲟⲧⲟⲏⲥ Bilingue publié dans ma chrestomathie p 83. La forme hiéroglyphique est ⲧⲟⲩⲱⲧ = ⲧⲟⲩⲱⲧ image, statue

Les noms propres (même grecs) ont pour déterminatifs soit la forme ⲣ.ⲕ, dont j'ai parlé plus haut, soit les formes ⲥ ⲱ venant également de ⲥ par le hiératique ⲥ. Notons qu'en hiéroglyphes le déterminatif des noms propres est ⲥ (hiératique ⲁ) et non ⲥ déterminatif de la parole et de la pensée. Mais nous avons déja vu que les différentes formes de ⲥ étaient très aimées et surtout choisies en démotique. C'est ainsi qu'au signe de l'enfant dansant ⲕ on a substitué le même signe ⲕ (démotique ⲕ puis ⲕ) appliqué aussi, nous l'avons dit, aux figures debout. Nous ne parlerons pas ici des caractères primitivement doubles provenant à la fois d'une figure humaine et d'un autre signe tels que ⲥ = ⲥ, ⲧ = ⲧ ⲕⲧ ou anciennement ⲕⲕ = ⲕⲕ venant de ⲕⲁⲧ, ⲕⲁⲧ Ket (Ce n'est qu'à une époque plus récente que la présence d'un autre Ket écrit ⲕⲧ et venant de ⲧⲁ, ⲧⲁ Ket a fait ajouter le trait transversal à ⲕⲕ devenu ⲕⲧ) Faisons seulement observer, pour en revenir à ⲧ = ⲧ, qu'il faut bien se garder de confondre ce caractère avec ⲧ = ⲧ Tes qu'on retrouve dans le nom des génies funéraires ⲥⲧⲏⲥ = ⲥⲧⲏⲥ (conf Burgsch Dict. 1598). Dans le papyrus de Leide (XI, 4) et dans le papyrus également gnostique de Londres il est question d'un seigneur ⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲥⲟⲉⲓⲥ ⲥ

du nome de Pemdjé (nemx+ Oxyrinque), qui donna des formules de conjuration au magicien auteur du livre. Le signe ⲩ peut venir de ⲙⲙ - (ⲧⲟⲥ) Il pourrait aussi peut-être venir de ⲗ (forme coupée de ⲗ hiératique de ⲓⲗ qui a la même valeur tes) par l'intermédiaire des formes ⲩ ⲩ (var. ⲗ presque hiératique) formes déjà relevées par Brugsch dans son Dictionnaire, p 1595 et suivantes. En tout cas leur valeur tes est certaine et cela nous suffit.

— Pour l'expression ⲩⲁϣⲓ ⲥⲉⲕ ϥⲟ de notre 3e vers il faut comparer les mots ⲩⲁⲥⲓ ⲩⲁϣⲓⲛ du 26e (II, VI) la locution composée est la même. ⲩⲁϣ ϥⲟ (ou ϥⲣⲟ) face est bien connu. ⲩⲁⲥⲓ ou ⲩⲁⲥⲓ nous conduit au mot ⲥⲱⲕ traîner (voir Peyron Dict. 196 et suivantes) dont on a d'ailleurs d'assez nombreux exemples démotiques et avec le sens que ce mot a en copte. Ici sek est déterminé par ⲩ = 𓈖 et une fois par le rouleau de papyrus (ⲕ en hiératique 𓂝 ⲥ = 𓋴) suivi de ⲩ = 𓈖. Les déterminatifs vagues conviennent très bien au sens vague de ⲥⲱⲕ. Le papyrus de Leide préfère le déterminatif du bras armé ⲕ (hiératique 𓂝 = 𓂝) exprimant l'idée de force (gr. dém. §§ 76) et convenant au sens physique de traîner. Mais la signification générale de la

racine n'est pas modifiée pour cela. Aussi dans le paragraphe même que nous venons de citer, (grammaire démotique §76 p. 36), Brugsch donnait à ϫⲁϩ l'assimilation copte ⲥⲉϫ et la traduction tirer (qui ne rend qu'imparfaitement le sens large de trahere) dans son Dictionnaire p 1319 il a renoncé à l'un et à l'autre. ϫⲁϩ ne veut plus dire pour lui que battre, frapper, et il le compare à ⲩⲃⲁ percutere. Cependant aucun exemple ne nous est donné; et on se borne au simple renvoi «gr. dém.» sans même indiquer la page comme partout ailleurs — sans doute à cause du changement d'opinion. En réalité ce changement avait été fait à tout hasard, sans que Mr. Brugsch se souvînt des textes du papyrus de Leide qui l'avaient autrefois décidé sans doute. Je citerai, par exemple, cette phrase du papyrus gnostique de Leide (VII, 4):

«Quand tu dis cela, tu traines la voix.» ⲉⲣⲉ - ϫⲁϩ ⲙⲡⲉϥ ⲉⲥⲉϫ ϩⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ trahere vocem (confert ⲥ = ϩⲣⲱⲟⲩ-ϩⲣⲟⲟⲩ Bel. Rhind et Brugsch Dict. p 1119) et une locution bien connue en copte, comme en démotique. Peyron l'indique dans son Dictionnaire copte p 361 à propos de ce passage de Zoëga (354 note 2) ⲥⲉϫ ϩⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲩⲁ «trahere sonum in naso»

ⲥⲉⲕϩⲟ (ϫⲱⲗⲕ) trahere faciem est fort analogue à ⲥⲉⲕϩⲣⲟⲟⲩ (ϭⲱⲗⲕ) trahere vocem et est pris également dans un sens défavorable. Un des passages cités par Zoëga portait ⲁⲥⲥⲉⲕϩⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲩⲁⲁⲛⲧⲥ ⲛⲥⲱⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓⲡⲓⲡ ⲛⲁⲣⲡⲓⲟⲛ « elle traîne sa voix dans son nez pour crier comme ces porcs sauvages ». Si notre poète avait fait une comparaison pour les contorsions de visage de Horuta il aurait parlé des singes

— Le mot ⲩⲗⲁϫ que je supplée ici se trouve très souvent dans notre papyrus. Il y a une double forme : 1° tantôt ⲩⲗⲁϫ presque identique à ⲩⲗϫ transcrit [hieroglyphes] dans le papyrus bilingue de Rhind ; 2° tantôt ⲩⲗⲁϫ qui se rapproche de la forme ⲗϫ = [hieroglyphes] du trilingue de Canope. Outre les transcriptions hiéroglyphiques, indiquées ci-dessus, on a plusieurs transcriptions grecques. Je signalerai ⲥⲓⲗⲁϫ = ασιηϲ du bilingue de Berlin (variante ⲗⲁϫ également transcrit ασιηϲ) ce mot désigne les hesi, [hieroglyphes] ceux qui chantent devant Osiris, c'est-à-dire les bienheureux. Il se trouve sans cesse dans nos contrats démotiques. Osiris même est appelé (v. plus haut p 45) ⲫⲟⲥⲓⲗⲁϫⲟ phesi (avec ϩ = [hieroglyphe] = ϥ initial). A l'époque du papyrus de Leide

ϩ est devenu ϩ. Aussi dans le papyrus gnostique contemporain et bilingue de Londres trouve-t-on ⲩϩϩ. transcrit pcey le caractère ⲣ est un q ou un h qui se trouve sans cesse dans nos papyrus et sert souvent à rendre son homophone (par une opération semblable à celle qui donna naissance au q-hori copte) puisque le h manquait dans l'alphabet grec. Le ⲩ se prononçait u ou v et pouvait remplacer ainsi le y-f ou v. On avait de la sorte hesv ce qui était exact dans le même papyrus de Londres on trouve ailleurs ⲩϩϩ = ⲣⲟⲩⲩⲱⲥ Ceci tenait à un usage de transcription sur lequel on peut consulter mon cours de Démotique de l'année 1882-1883 publié par mon élève Mr Berger (p24 et suivantes) Le ⲩ grec sert en effet souvent (dans les papyrus de Leide et de Londres) à rendre le h, comme les démotique, tandis que souvent aussi c'est un simple ⲩ grec conservant sa valeur primitive. L'étudiant a coupé par erreur le mot en deux: 1° il a transcrit ⲣ = ⲣⲟⲩ c'est-à-dire hou; 2° il a transcrit ensuite le syllabique ϩ (= ϫ) ⲩⲱⲥ c'est-à-dire hôs Il aurait du, au contraire, ne voir dans ⲣ que les lettres complémentaires, assurant le son du syllabique. Le mot ⲩⲱⲥ canere

est bien connu (voir Peyron Dictionnaire copte p 364) et le Décret trilingue de Canope traduit de même cette racine AIΔEIN, ΠΔOYZ etc. Des exemples innombrables prouvent du reste cette signification.

4e vers (l IV)

Pour le mot ⲥⲛⲏϣ voir aussi le 20e vers. Les chants de nourrice y sont rapprochés des chants de naissance (18e vers) des chants de noce (19e vers) des chants de joyeusetés ou joyeux propos de l'accouchée etc. Dans le Roman de Setna le mot ⲙⲉⲣⲉϯ bonne ou gouvernante d'enfant (Br. Dict. 1102) prend la forme ⲥⲛⲏϣ et s'applique même à la servante accompagnant la jeune fille Tabubu Il sert alors de doublon à ⲥⲛⲏϣ ⲧⲉⲥⲧ :

ϩ ⲥⲛⲏϣ ⲛ̀ϯⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁⲕⲁϣ. ... ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲥⲛⲏϣ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲧ ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ

ⲙⲡⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲥⲛⲏϣ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲧ ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ

« Il appela sa jeune servante Il parla avec elle ... Tabubu dit : Cesse de parler à cette jeune bonne parle avec moi. »

Ainsi que l'a fort bien dit Brugsch (Dict. 1101), ⲙⲉⲣⲉϯ, sont dans cette signification, sont avec l'acception ⲙⲉⲣⲉϯ = ⲩⲱⲗⲉⲙ flairer, sentir, qu'on trouve également en démotique sous la forme ⲙⲉⲣⲉϯ. Revue Egypt. 2e année N° II-III p. 153)

[illegible], Dis-je, n'est qu'une forme redoublée (la 4e forme selon Brugsch) de la racine [illegible] xenem c'est la forme primitive que nous avons en démotique dans [illegible] = [illegible] = [illegible] Quant au changement de ϭ en [illegible] il est aussi fréquent (surtout à la basse époque) que le changement de ϭ en ϩ, en ϫ, en ⲛ. En copte ϫ et ϫ se changent aussi en ϫ comme en ϩ, ϭ et ϫ. Nous reviendrons ailleurs sur cette question qui demande de grands développements. Ainsi que je l'ai prouvé ailleurs, ϭ est l'origine de ϭ (prononcé ϫ ou ch par les coptes) et cependant il suffit d'ouvrir le Dictionnaire de Brugsch pour voir combien de mots, qui ont en copte ϭ ou ϫ ont en egyptien [illegible] = [illegible] ou [illegible] = [illegible] et réciproquement

— Pour le mot [illegible] = [illegible] clique, misérable nous renvoyons aux passages de la chronique démotique étudiés par nous dans la Revue Egyptologique (1re année N°2 page 59 et planche I; seconde année N°1 pages 6 et 7 et planche II; seconde année N°2 page 61). Ce mot sep a certainement en démotique le sens que lui avait reconnu Brugsch en hiéroglyphes (Dictionnaire page 1200)

— Brugsch, dans son Dictionnaire, assimile d'abord 𓂋𓄿𓅱 « voir » à 𓅱𓅱𓅱 et le prononce mau (p 562)[1] puis, à la page 777, il assimile 𓂋𓄿𓅱 « moment » à 𓈖𓈖𓈖𓏏𓊪𓏏𓊪𓏏𓊪

certaine par les Transcriptions de l'époque romaine dans le papyrus de Leide (X, ligne 25) on lit au dessus de [illegible] BOVZANAV. (<ll ÷ ns est pris pour z comme [illegible] ZMINIK etc) La même lecture se trouve aussi col IX l 20 Le papyrus des entretiens philosophiques de la chatte et du chacal Koufi a partout la forme [illegible] représentant exactement [illegible] nennu Je n'en suis pas moins convaincu que la prononciation était NAV, comme celle de [illegible] (qui, nous le verrons ailleurs, renferme tous les mêmes éléments puisque [illegible] représente [illegible] comme [illegible]) C'est un mot dont la prononciation a changé, les éléments scripturaux restant identiques. Je citerai aussi le mot [illegible] nas «langue» qui est devenu ΛAC en copte, comme l'a dit Brugsch (Dict. 803) Le 8 4e vers de notre poème nous fait assister à cette transformation par la variante [illegible] qui fait précéder l'ancien phonétique [illegible] du complement phonétique [illegible] Il ne faut pas prononcer lnas mais las (ΛAC) C'est [illegible] nas passant à las De même [illegible] se prononçait primitivement ab. ainsi que l'a dit Brugsch dans son dictionnaire (172-173) et que le prouvent les variantes [illegible] ab «ouvrier» etc Mais, ainsi qu'il l'a dit

aussi dans son supplément (p 222) la valeur plus récente du même syllabique dans le même mot « ouvrier » était ⲁⲙ (𓄿𓅱𓄿). Or c'est cette valeur que nous trouvons en démotique (ⲗⲕ = 𓄿𓅱𓄿𓄿 Bilingue Rhind; ⲗⲕ (ⲁ = 𓄿𓅱𓄿 grand chef de l'œuvre » var: ⲗⲕ-ⲗⲕ (ⲁ Bilingues d'Amouth et de Nofre-ho young. Hierogl. pl 47 et 48, autre variante: ⲗⲕⲟ (ⲁ avec la transcription ⲁⲙ bilingue de Louxor col. 9; ⲗⲕ, ⲗⲕ chrest. dém 92 et passim, variante: ⲗⲕ ⲙⲙⲟ maxi, nouv. chr. dém. 142. Confer: ⲁⲙⲕⲉ ou ⲕⲁⲙⲕⲉ désignant, comme ⲗⲕ et ⲗⲕ ⲙⲙⲟ, le charpentier » ΤΕΚΤΩΝ selon la traduction du grand bilingue de Berlin pour ⲗⲕ le même bilingue Berlin-Casati a aussi ⲉⲣⲙⲕ ⲭⲣⲩⲥⲟⲭⲟⲩⲥ représentant ⲕⲁⲙⲛⲟⲩⲃ ⲁⲙⲉⲓⲃⲉⲭ — voir aussi Peyron dict. copte page 332 Cela semble indiquer que le déterminatif du bois ⲕ = 𓄿 se prononçait 𓄿𓅱 ⲕⲉ lignum dans ⲗⲕ ⲁⲙⲕⲉ ⲁⲙⲕⲉ ⲕⲁⲙⲕⲉ et celui de l'or ⲉ ⲛⲟⲩⲃ dans ⲉⲣⲙⲕ ⲁⲙⲛⲟⲩⲃ ⲕⲁⲙⲛⲟⲩⲃ. ⲗⲕ ⲙⲙⲟ maxi ou 𓄿𓅱𓄿𓄿𓄿 serait peut-être venu de ⲁⲙⲕⲉ à moins qu'on ne préfère y voir un troisième phonétisme du même syllabique 𓄿 = ⲕ, phonétisme se rattachant à 𓄿𓅱𓄿𓄿 = ⲙⲁⲩⲓ Gup. 565 Quant à l'origine de ⲕ ⲕ c'est le hiér. 𓄿 = 𓄿)

Les exemples de ce genre abondent: Le signe [illegible] (= [illegible] = [illegible] hiér: [illegible]) avait d'abord la valeur nef[1] nif nfi dans le sens de „vent, souffle etc. Cette valeur que nous trouvons aussi en démotique pour le „souffle" — [illegible] „souffle après lui de ta bouche" Br. Dict. 775 et Peyron Dict. 129 pour le copte NIYE = [illegible]) cette valeur, dis-je ne s'employait plus pour „le vent", qui se disait en copte THY (Peyron Dict. copte 229) Aussi avons nous dans le papyrus gnostique bilingue de Londres les transcriptions [illegible] = KONTEY, [illegible] = KENTEY, [illegible] = KHPIAEY On avait ainsi séparé dans le phonétisme des nuances de sens primitivement réunies

En revanche il se faisait parfois des changements phonétiques qui tiennent peut-être à des confusions C'est ainsi que dans le papyrus de Londres nous avons la transcription [illegible] = KOMTW La valeur TW de [illegible] ou [illegible] est bien connue [illegible] se rattache comme origine à la forme hiératique [illegible] et désigne „le monde" en copte θO (Peyr. Dict. 49) Aussi dans les bilingues

---

[1] Le papyrus bilingue Berlin-Casati donne le même phonetisme pour [illegible] = KYBEPNHTHC (NEEB nautia)

trouve-t-on (ΠΚΗΜΜΙ ΕΣΠΙΛΗ ÷ ΔΟΤΕΚΑΚΙΣΤΗ (Londres) ΕΛΗΣΑΤΟΝΕ (ibid.) | ΛΗΤΟΟΥ (ibid.) | ΗΣΜΙΠΙΑΤΥΥ (ibid.) — Voir pour le caractère ⲙ, rendant ⲟ même dans les transcriptions, mon cours de démotique publié par Mr Berger p 33-34) ; Ⲏ = ⲙ (bil. Rhind) Reste donc l'élément ⲕ = KOM. Le signe ⲕ fait de suite songer au hiératique ⲕ = 𓎡 Mais la lecture en est hem et non kem n'a-t-on pas confondu l'oie pèchant 𓅱 avec l'oie cherchant 𓅱 (hier 𓅱) comme nous avons vu plus haut qu'on avait confondu 𓅱 avec 𓅱 et avec 𓅱? C'est, je crois, la seule explication possible et elle nous fait assister à un changement de valeur phonétique par confusion.

Souvent le même syllabique se prononce de diverses manières suivant les mots dans lesquels il entre. Je citerai le syllabique ∞ hiér: ⲁ ⲁ dém: ⲁ Comme l'a fort bien dit Mr de Rougé la prononciation de ce signe est ⲁⲁ A l'époque romaine ⲁⲁ = ⲱ est constamment transcrit ω, ainsi qu'on peut le voir dans mon cours de démotique de l'année 1882-1883 déjà cité par moi. J'ai établi aussi que la valeur ⲁⲁ proposée par Mr Lepage Renouf venait d'une forme adjectivale (en démotique ⲁⲁϩ = ⲛⲁⲁ Je

mot ⲥ̀ⲱ (ⲥⲱ) „grand" a meme été pris tout entier pour rendre le son o = ω dans des mots comme ⲡⲟⲥ̀ⲱⲛ = ⲉⲱⲛ, ⲥⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ⲥ̀ⲱ ⲙ̀ⲡⲛⲉⲩⲙⲁ = ⲙⲁⲭⲟⲛⲛⲉⲩⲙⲁ[1] etc. Nous avons des centaines et des milliers d'exemples analogues. Et cependant, quand ce même syllabique ⲥⲱ = ⲧ entrait dans le mot ⲁⲁⲧ (= ⲁⲉⲧ ⲁⲁⲧ (Br. supplé 178) il se prononçait ⲉⲓ On avait même fait de ce mot ⲁⲉⲧ ⲉⲓ (ou ⲓ long) (Br. inscriptions conf. et aussi l'inum et Mas. pero Recueil T 1, p 25 note 26) la diphtongue ⲉⲓ (ou ⲓ long) Ex: ⲕⲁⲧⲉⲓ; ⲕⲁⲧⲉⲓ ⲓⲓⲓ/ⲥ̀ = ⲃⲁⲣⲓⲕⲁⲧⲉⲓ; (pap. bilingue gnostique de Londres) D'une autre part quand le même syllabique ⲥⲱ = ⲧ entrait dans le mot ⲙⲁⲁⲛⲉ „ⲙⲁⲁⲛⲉ" (Brugsch Dict. 159) il se prononçait ⲓⲱ ou ⲓⲁ comme en copte (ⲓⲱ - ⲓⲁ voir Peyron Dict. copte p 31) Exemples: ⲓⲱⲁⲛⲉ = ⲓⲱⲁⲛⲉ (gnost. de Leide XVIII, 33); ⲓⲁⲩⲟⲩ = ⲓⲁⲩⲟⲩ (XIX, l. 14 - Dans ce dernier exemple ⲩⲟⲩ suit la règle de transcription dont nous avons parlé plus haut et d'après laquelle ⲩ remplace tantôt ⲣ = h tantôt un véritable ⲩ) notons que le mot ⲓⲱⲁⲛⲉ „ⲓⲱⲁⲛⲉ" se trouve dans le papyrus de Leide XVI, 2 etc.

---

(1) Dans toutes les transcriptions ⲥⲱ = ⲱ, isolé est prononcé ⲟ et ⲥⲱ = ⲱ On ne peut donc admettre, comme Brugsch, que ⲥⲱ = ⲁ mais bien ⲁⲁ ou ⲟ, comme ch'de R.

Je n'en aurais jamais fini si je voulais relever les divers changements phonétiques de ce genre. Je me bornerai donc à citer encore un mot pour lequel la transformation fut radicale. Je veux parler du mot [illegible] = [illegible] mšesma (voir Bri dict. 575, 1311 Zeitschr. 1880 p 4) Ce mot qui se trouve dans le décret de Rosette (p 28 l 4 et p 36 l. 10, et p 183 de ma chrestomathie) se décompose en trois éléments très distincts et reconnaissables d'autant plus que le texte hiéroglyphique porte [illegible] où le texte démotique a [illegible] (C'est à propos de ce texte hiéroglyphique de Rosette que M. Chabas a déterminé le sens de cette particule) Dans le roman de Setna (p 10, 11, 14, 38, 62, 110, 135, 139, 174, 194 de mon édition) on trouve cette particule sous la forme [illegible] et avec le sens „extrêmement, immensement" comme MATE EMATE en copte (Aux pages 206, 207 [illegible] p u désigne un lieu dit et Brugsch l'a avec raison transcrit Phemate) déjà [illegible] [1] s'écarte de la forme primitive [illegible] (hier [illegible] = [illegible]) qu'on avait dans Rosette et l'on voit intervenir le signe [illegible] pleinement inutile C'est

---

[1] Voir aussi dans notre poème [illegible] (vers 7, 37, 47, le sens reste toujours identique

la même orthographe que l'on retrouve dans un contrat de mariage de l'an 40 d'Evergete II publié par moi dans la Revue Egyptologique 2e année p 91 et pl 3. Mais alors [illegible] avait si bien la prononciation mate qu'on l'emploie pour rendre non plus seulement la particule mate beaucoup, (Peyr. Dict. p 109) mais le verbe mate obtinere, possidere, tenere :

[illegible]

« tu toucheras 200 argenteus, en sekels 1000, 200 argenteus en tout en airain à l'équivalence de 24 pour $\frac{2}{10}$ (argenteus d'argent) pour ta pension annuelle au lieu que tu voudras »

Dans le papyrus gnostique de Leide cette lecture mate ou mato est confirmée par une variante ou plutôt par un nouveau signe surajouté aux anciens éléments. Le mot s'écrit alors [illegible] (1) Le signe [illegible] = to s'ajoutant au [illegible] = m précise la nouvelle lecture. Quant au signe [illegible] = [illegible] devenu ensuite [illegible] il a pris la forme étrange [illegible] et en vient à ressembler ainsi extrêmement au signe [illegible] = [illegible] tel qu'il est fait dans le même papyrus. Il faut se

(1) Voir Brugsch gr. Dém. 366. L'exemple donné par lui (Leid. XX, 26) est reproduit par Maspero (Recueil 1, 32). Les exemples abondent du reste,

défier singulièrement de ces ressemblances fortuites de basse époque quand on n'a pas étudié l'histoire du caractère et du mot depuis son origine. Tel caractère en vient à se confondre avec un autre avec lequel il n'avait d'abord aucune analogie. C'est ainsi que les signes 𓉐 = THP ... « tout » ont d'abord donné naissance en démotique au caractère [illegible] ou [illegible] (hiér. [illegible]) puis au signe [illegible] (papyrus de Leide), identiquement écrit alors de la même manière que le signe [illegible] - mes (anciennement écrit [illegible] = hiér. [illegible] = [illegible]). On comprend combien il est imprudent de prendre pour des comparaisons hiératiques des signes ainsi déformés. Aussi la règle doit-elle être de ne faire ces comparaisons qu'après avoir prouvé, par d'autres moyens, d'une manière certaine, la valeur du signe, dont les équivalences hiéroglyphiques, puis les assimilations hiératiques se présentent alors d'elles-mêmes. Pour cela il faut surtout s'attacher au mot. Le mot donne le signe : et le signe son origine. Les bilingues ou trilingues de sens sont donc aussi importants que les bilingues de son (démotiques et grecs ou démotiques et hiéroglyphiques). On a ensuite, d'une part, les contextes, et, d'une autre part, les variantes

et les compléments phonétiques. Ce n'est qu'en dernier lieu que viennent (et sont alors très utiles) les assimilations hiératiques. Tels sont les moyens que j'ai eus à ma disposition et qui m'ont permis d'achever à la fois l'oeuvre du dictionnaire et l'oeuvre du syllabaire démotique. Dans cette étude de l'écriture, actuellement sous presse, je donnerai pour chaque signe les preuves positives, innombrables, d'où résultent seulement les comparaisons hiératiques. Rien de plus clair alors que les confusions entre signes primitivement divers, les diacritismes scindant un seul signe hieroglyphique en plusieurs signes démotiques, souvent par l'intermédiaire de signes hiératiques pris, à diverses époques, dans divers types d'écriture, et souvent aussi par une opération interne du démotique, langue ayant pleinement sa vie propre et indépendante etc etc. Je m'arrête : car cette parenthèse est déja bien longue : Mais parce que j'ai dit le lecteur a déja pu voir combien est fausse la méthode consistant à vouloir transcrire, signe à signe, en hiéroglyphes les textes démotiques : « Des savoir »

car, en définitive, on ne l'a jamais tenté qu'en arrangeant, c'est à dire en faussant, les divers éléments. Autrement on arriverait à une langue barbare qui ne serait ni hiéroglyphique ni démotique. Cette langue barbare ne rendrait d'ailleurs en rien les nuances de sens du démotique. Que signifierait, par exemple, le déterminatif [illegible] plusieurs fois répété pour un seul mot, déterminatif dont les formes diverses ont en démotique des acceptions et des emplois spéciaux, comme nous l'avons vu ? Que signifierait aussi la transcription [illegible] (1) (ⲗⲩⲭⲛⲓ) pour le mot cité plus haut ? ou bien la transcription

---

(1) Le bilingue Rhind nous donne l'équivalence ⲗ = [illegible] pour le mot ⲧⲟ « partie » (voir Peyr. Dict. 230 et Br. Dict. 136, ⲗ représente le hiératique [illegible] = [illegible]) Le même bilingue Rhind assimile ⲗ à [illegible] ⲧⲓⲁ (Br. 1621) ⲩⲉⲭⲛⲓ (ⲗ à [illegible] ⲧⲁ ⲙⲛⲧⲫ. Dans les bilingues gréco-démotiques de Berlin et de Paris on trouve : (ⲡⲁⲗⲟ = φθομωνθηϲ (ⲗⲉⲩ = ϲⲡⲟⲧⲟⲩϲ (ⲗⲉⲣⲟ = φριϲομτουϲ (phissuten to) Dans le décret de Rosette, trilingue de sens, le mot démotique (ⲗⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩ « les parts » est traduit ΤΑΣ ΑΠΟΜΟΙΡΑΣ (Chrest. dém. p 15)

[illegible] pour le mot [illegible] (1) «byssus» qui dans le Décret de Rosette (Chrestomathie Démotique p 31 et 179) s'écrit [illegible] dans Jetna, plus exactement encore [illegible] (p 11 de mon édition) et dans Leide [illegible] (Recueil T. 1er p 27 note 33)? Et cependant ce [illegible] si bizarre avait un but: celui d'indiquer que le byssus se disait šes [illegible] = ⲩⲉⲛⲥ (Peyron Dictionnaire copte 298) et que le signe [illegible] = [illegible] (suten) ne se prononçait pas plus dans ce mot que [illegible] = [illegible] šes et [illegible] = [illegible] ma dans mato ([illegible]) Ce qu'il faut faire c'est comparer les mots démotiques aux mots hiéroglyphiques et coptes qui leur correspondent De même que l'on compare isolement les éléments phonétiques, démotiques, hiéroglyphiques et hiératiques

Mais vraiment c'en est assez; car je n'en finirais pas

Pour en revenir au mot NAV qui est le principal objet de cette note il faut observer qu'il a dans notre poème le déterminatif [illegible] (Conf. vers 14 le mot NAV «voie» et le mot NAV «moment»). Le

---

(1) L'échange de [illegible] (hiér: [illegible] = [illegible]) et de [illegible] (hiér: [illegible] = [illegible]) est très fréquent, dans le papyrus de Leide, pour tous les mots désignant des étoffes.

mot 200 ⲙⲁ «voir», auquel Brugsch avait d'abord assimilé ⲛⲁⲩ = NAY, se trouve dans notre poème (vers 18 et 31) sous la forme [illegible] (Conf. Pap. Leyden VII, 15) — ⲛⲟⲩⲏⲧ = NOYHT CNAY voir dans le Dictionnaire de Peyron p.p. 365-366: ⲕⲁⲛⲟⲩⲏⲧ CNAY dubitantes incerti, ⲣⲟⲩⲏⲧ CNAY dubitare, incertus esse ⲙⲛⲧⲟⲩⲏⲧ CNAY duplicitas cordis, haesitatio etc

5e vers (I, V)

ⲩⲥⲛⲁⲩ (ⲩ) — Pour ce mot voir ce que nous avons dit précédemment p. 69.

— Le mot [illegible] = [illegible] = ⲁⲛⲟⲟⲩⲥ «le zaud» se trouve en démotique dans de nombreux documents. Je citerai le papyrus gnostique à transcriptions 3229 du Louvre. La forme est alors: [illegible] dans les entretiens du chacal Koufi et de la chatte éthiopienne (voir Revue Egyptologique T II n° II-III pl 13) on trouve aussi ⲥⲁⲛⲟⲩ avec ⲁ-ⲏ et le déterminatif du serpent qui est employé dans ce document d'une façon générique. Dans notre poème comme dans le papyrus de Paris le signe [illegible] ou ⲏ représente le syllabique [illegible] hun (hiér: [illegible]) Ce syllabique se retrouve aussi dans le 69e vers (IV, III) pour le mot ⲩⲟⲩ, mot que Brugsch avait déjà donné dans son Dict., p 963 d'après le bilingue Rhind portant ⲩⲟⲩ = [illegible]

(n° 318) et ϥⲛⲁϩ = [illegible] (n° 319) On peut aussi comparer les formes [illegible] avec ϥϫⲁϩ et [illegible] avec ϥϫⲁⲁϩ (Dict. Brugsch 964-965) C'est ce mot désignant le phallus (conf. Zetna p 162) qui se trouve transcrit dans le papyrus bilingue Berlin-Casati : ϥϫⲁϩⲣⲟ = φριικονος (avec durcissement du ϩ en K) voir aussi ⲥⲁⲛⲁϩ = [illegible] (Brugsch 964) Il faut bien se garder de confondre dans notre poème le signe ϩ (dont la hampe est élevée et qui se lit ϩⲟⲛ[1]) avec le signe ϩ = K qui se trouve dans les mots : ⲥϥⲛϩ (5e vers) ⲥⲁⲛϩ (4e et 20e vers) ϥϩⲁϥ (11e vers) ϥϩⲁⲓ (34e vers) ⲥϩⲁϥ (53e vers) ϩⲛϩ (50e vers) ⲥⲁⲛϩ (81e vers) etc. Le ϩ qui s'écrit aussi ϩ est une des formes de ⲕ = K. Mais la même lettre ⲕ a dans les mêmes papyrus la forme ϩ conf ϥϩϥ (3e vers) et passim. Voir aussi pour le papyrus de Leide ces deux formes parallèles. Enfin la troisième forme ϫ n'est pas moins fréquente. Mais nous reviendrons ailleurs sur ce sujet.

6e vers (l. VI)

ⲥⲁϩⲛⲟⲩⲟ. Ce mot se trouve dans le Décret de Rosette sous la forme ⲥⲁϩⲛ et est traduit ΠΛΕΙΟΝ (Chrest.

---

(1) L'homophone de [illegible] est [illegible] hen dont la forme hiératique [illegible] se rapproche aussi de ϩ

p 17) et ΠΟΛΥ ΚΡΕΙΣΣΟΝ (p 33, t 181) Dans ce dernier cas la version hiéroglyphique porte [illegible] (Conf. Brugsch Dict 908) mot qui s'échange souvent avec [illegible] Le verbe correspondant de ⲕⲟⲩ ou ⲕⲟⲣ = qovo est [illegible] (Br. D. 917) Le mot ⲕⲟⲩ. s'emploie aussi dans les obligations et les prêts de blé pour marquer «l'excédent» (qovo = excedentia, excedens Peyron Dict 341) c'est à dire la somme à payer comme «interêts» en plus du capital (Voir chrestomathie p 113 etcetc) Le mot ⲛⲕⲟⲩⲟ- nqovo[1] se retrouve aussi dans le 57e vers et le verbe ⲉⲕⲟⲩⲥ = ep-qovo (Peyron Dict 342) dans le 70e vers

7e vers (l. VII)

Pour le mot ⲛⲁⲕⲓ. nakı dont nous avons indiqué la racine il faut noter la préformante adjectivale ⲛ = na que l'on trouve aussi dans les mots [illegible] = naa (de [illegible]). ⲛⲁⲛⲟⲩⲣⲉ nanofre (de [illegible] nofre) [illegible] na-ânu = nanov (de [illegible] Br. Dict 192) [illegible] na-ṭoK (de [illegible] ΧΩΩΚΕ Revue Egypt. T II N II-III p 11) Le radical ⲗⲓⲕ est isolé et pris comme substantif dans le 89e vers dans le 36e vers ⲗⲁⲛⲓⲕⲓ intervient aussi, probablement rapproché (comme dans notre 7e vers) du mot [illegible] = [illegible] = ⲭⲣⲱⲟⲩ «voix». Or le papyrus

---

[1] Les entretiens philosophiques (Revue Egypt. T II N° II-III p 27) ont la forme ⲩⲛⲕⲟⲩⲟ - nqovo potiore ratione (Peyr. 342)

bilingue Rhind (pl 22 l.6 de l'édition Brugsch) a, d'une part, [illegible], et, d'une autre part, [illegible] répondant à [illegible]. Dans le livre des morts (chap. 125) [illegible] est traduit [illegible] (Br. Dict 146) notons que le mot [illegible] « élevé » est traduit merac dans un contrat bilingue publié dans ma chrestomathie démotique p 67 et que cette orthographe [illegible] se trouve aussi dans le papyrus bilingue Rhind (14, 1) à coté de [illegible] déja cité plus haut. En somme le passage [illegible] rentre complètement dans les analogies du papyrus Rhind et c'est d'après ces données que j'ai rétabli plus loin [illegible] (115)

— Pour le mot 15 = [illegible] (ⲥⲡⲱⲟⲩ) « voix » voir le bilingue Rhind n° 362 et le Rituel passim

— Pour [illegible] = [illegible] voir plus haut p 72 et suivantes. Bouf-vers 37, 47 etc

8e vers (1, VIII)

Le mot [illegible] a, à la fois, les sens savoir et pouvoir. Le sens savoir a été bien expliqué par Brugsch. Mais le sens pouvoir (copte [illegible] avec chute du [illegible]) n'est pas moins clair : c'est celui que nous trouvons toujours dans nos contrats : [illegible] « je ne pourrai dire (chrest. p 118) [illegible] « je ne pourrai donner » (ibidem) [illegible] « je ne pourrai t'inquiéter » (nouv. Chr. 117)

[illegible] « je ne pourrai ouvrir fenêtre » (ibid. p 118)
[illegible] « point à en connaître (de cette vente) un homme quelconque du monde » (ibid. p. 75 et passim - formule des contrats de vente - écrits pour argent)
[illegible] « sans que puisse homme de nous s'écarter des partages écrits ci-dessus » (ibid p 99) Le Roman de Setna a le sens « pouvoir » dans cette phrase :
[illegible]
« Le livre, est-ce que tu ne pourras pas le prendre par une victoire de bon scribe ... ? »
Et le sens « savoir » dans cette autre phrase :
[illegible]
« Ptahnefer Ka est un bon scribe, un homme savant »
Dans les entretiens philosophiques d'une chatte et d'un chacal on trouve successivement les deux sens (voir plus haut p 49-50. Revue égyptologique 2e année N° II-III pl 19, pl. 22 etc. etc.)
Il en est de même dans tous les documents démotiques et naturellement aussi dans notre poème (vers 14, 27, 28, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 58, 62, 63, 83, 86, 88) Quant à l'équivalence [illegible] = [illegible] elle nous est fournie également par tous les bilingues et particulièrement sans cesse par le chapitre 125 du Rituel

— 𓂋𓏏𓄿𓅱 11. Il y a là deux éléments : 1° l'élément 11 = ϵ sur lequel on peut consulter mon cours de Démotique publié par Mr Berger : « Le signe 11 formant primitivement une syllabe, la syllabe 𓄿𓅱, ainsi que le prouve l'équivalence 11 = 𓄿𓅱 du papyrus Rhind ; car en démotique le 𓅱 = 1 comme 𓄿 = 1. Mais depuis longtemps l'usage était de prononcer 𓄿𓅱 comme ϵ même dans la langue sacrée. Il en était de même pour ⲟ et qui s'était affaibli en ϵ[1] à partir d'une certaine époque. Mr Piehl a relevé en hiéroglyphes

---

[1] C'est cet ⲟ = / = ϵ qu'il faudrait ici, comme dans plusieurs exemples des actes à 7 copies cités plus loin. Il y a aussi un autre ϵ = 𓅱 = 2 dont il est question dans mon « cours » p. 11 : « 2 = 𓅱 - 𓅱 = a, H - ϵ - O. Cette lettre provient d'une double hiératique : de l'aigle (comme 2) et du poulet. De là sa double signification. — Nota. 2 est surtout initial à l'ancienne époque. 2 ne se met, au contraire, jamais au commencement des mots. A l'époque des papyrus à transcriptions 2 rendait surtout le son H ou parfois ϵ, comme 11 rendait surtout le son ϵ et par suite H. Exem : [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; (en

un grand nombre d'échanges de ce genre: ils sont encore plus fréquents en démotique. Dans les contrats à sept copies (sur une seule feuille de papyrus) nous voyons que quand l'une des copies porte ⲏ l'autre porte ⲓ et réciproquement (1) la valeur de 𓄿 = ⲉ avait été déjà constatée dans plusieurs transcriptions hiéroglyphiques 𓄿𓂋𓏏 𓅱𓈖𓄿 = ⲉⲫⲱⲛⲩⲭⲟⲥ etc. Voici des exemples démotiques qui l'établissent pour ⲏ = ⲉ, ⲏ. On y remarquera parfois l'équivalence ⲩ qui s'explique d'abord par l'origine 𓄿 au ensuite par la parenté

---

grec ⲃⲉⲣⲉⲛⲓⲕⲏ, ⲕⲗⲉⲟⲡⲁⲧⲣⲁ, ⲁⲣⲥⲓⲛⲟⲏ, ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲟⲥ, ⲙⲟⲥⲭⲓⲱⲛ, ⲙⲉⲛⲉⲕⲣⲁⲧⲉⲓⲁ) ⲣⲉⲓⲗⲓⲗⲁⲓⲗⲁⲩ = ⲁⲉⲧⲟⲥ; ⲣⲁⲗⲗ = ⲡⲩⲣⲣⲁ ⲣⲁⲇⲁⲗ/ⲣ = ⲉⲓⲣⲏⲛⲏ; ⲣⲁⲓⲓⲓ/ⲁⲩ = ⲁⲣⲉⲓⲁ; ⲣⲁⲇⲩ = ⲡⲁⲛⲁⲥ; ⲭⲁⲗ/ⲓⲇ = ⲭⲣⲟ; ⲗⲁⲧⲩ = ⲣⲇⲩⲩ = ⲥⲃⲟⲩⲓ; ⲣⲁⲗ/ⲥ = ⲥⲣⲉ 𓅱𓂋; ⲗⲁⲓⲓⲓⲓ = ⲓⲏⲩ (lil Londres) ⲁⲁⲓⲓⲓ = ⲓⲁⲏ; ⲟⲟⲁⲁⲓⲓⲓ = ⲓⲁⲏⲁ; ⲗⲁ ⲓⲓⲓ ⲓⲓⲓ = ⲉⲓ-ⲉⲓ ⲏ ⲟⲩ ⲗⲁⲩ/ⲟⲟ = ⲕⲁⲗⲉⲟⲩ; ⲗⲓⲓⲓⲗⲁ ⲟⲟⲟⲟ = ⲁⲁⲧⲓⲉⲩⲉⲓ; ⲗⲕ ⲁⲗⲓⲓⲕⲓⲓ = ⲥⲏⲟⲩⲉ (ⲛ ⲁⲓⲓⲓⲓⲓⲓⲁⲭ = ⲫⲓⲃⲓⲏⲕ; ⲕⲗⲁ ⲕⲁ ⲉ ⲁ ⲃⲁⲧⲉ

(1) Pour l'équivalence de ⲓ = ⲉ = ⲟ voir mon cours de démotique publié par Mr Berger (p 17–18) Deux bilingues nous ont donné les transcriptions: ⲩⲁⲓⲗⲗⲓ-ⲭⲓⲙⲛⲉⲣⲟⲩⲥ (axameneroou); ⲩⲁⲓⲩⲁⲭ = ⲛⲉⲭⲑⲉⲫⲉⲣⲟⲩⲥ (next-feroou) = «qu'est-ce mon pour eux? — Sa force est sur eux» ⲁⲓ = ⲉⲣⲟⲟⲩ (à eux) dans tous les textes.

Dessous ⲉ=ⲏ=ⲩ à l'époque romaine (voir la note de M. Revillout sur les Transcriptions coptes) exemples:
ϩⲓⲓⲓⲏⲓ=ⲉⲑⲓⲉ; ϩⲁⲓⲓⲥⲏⲓ=ⲕⲉⲑⲟⲉ; ϩⲩⲓⲥⲏⲗ=ⲃⲟⲏⲗ; ϩⲓⲓⲓⲏⲓ=
ⲡⲉⲧⲉⲣⲓ; ϩⲩⲓⲏⲓ=ⲡⲁⲧⲏⲣ; ϩⲓⲓⲓⲏⲓⲇ=ⲉⲛⲫⲉ; ϩⲥⲏⲓⲏⲓ=ⲧⲏⲛⲱⲣ;
ⲥⲏⲓⲏⲓⲇ=ⲛⲉⲫⲣⲱ; ϩⲁⲓⲓⲓⲏⲓⲓⲓ

[illegible] = θιαι ; [illegible] = κλαται ; [illegible] = χοχρεχι ; [illegible] = αιαιοθ ; [illegible] = βαρεζακ ; [illegible] = εβορξ ; [illegible] παπιπετ(ον) ; [illegible] = ονη ; [illegible] = ιονη ; [illegible] = θεριηθω ; [illegible] = ζεον ; [illegible] = αρχεχεμφαι ; [illegible] ιοτα-βαιω ; [illegible] = ceθορι ; [illegible] = κεθω ; [illegible] = ιεci ; [illegible] = cιμη ; [illegible] = εμφη ; [illegible] = ανιηλ ; [illegible] = ιαη ; [illegible] = αρβηθβαϊνονθι ; etc. etc. etc.

Ces exemples prouvent : 1° que η était le correspondant propre et exact du η grec 2° que η avait la prononciation erasmienne ε ; 3° que αι sans les deux points au dessus de l'ι[1] équivalait aussi à ε[2] ; 4° que υ se rapprochait

---

(1) Avec les deux points αϊ marquait la diphtongue [illegible] = αϊ
Ex : [illegible] = χαρμαϊ ; [illegible] = ραϊ ; [illegible] = βαϊνονθι
[illegible] = ματαξυραϊ ; parfois rendue en démotique par un [illegible] semi voyelle. Ex [illegible] = μαϊ ; [illegible] = ταϊ

(2) De même que αι est un ε long, de même ει est un ι long, un [illegible] démotique : Ex : [illegible] = φρειξ ; [illegible] = cρειθι ; [illegible] = νατιευει ; [illegible] = ζειζα ; [illegible] = ειαη ; [illegible] = αβειαθ ;

(3) Le mot [illegible] = ματαξυραϊ cité plus haut et plusieurs autres transcriptions analogues de la lettre grecque υ = ν dans des mots démotiques, prouvent que les égyptiens n'avaient pas le son u mais seulement le son ou pour o-ω grecs ils avaient pris le signe [illegible]. aa ([illegible])

de beaucoup plus que de 1 Aussi l'équivalence ⲉ = ν ou en d'autres termes 11 = Y est elle la seule que nous trouvions (et cela des centaines de fois) dans nos bilingues C'était donc l'approximation la moins inexacte Mais ce n'était qu'une approximation comme celle qui avait fait choisir ⲟⲩ ⲁⲩ pour o-ω et même 11 ⲁⲩ pour ⲉ Les égyptiens primitifs ne semblent avoir eu comme les sémites que trois voyelles fondamentales: A, OU, i ... ? ... pour me servir des motions arabes[1] Le ⲩ = Y était une consonne aspirée comme le Π = ⲫ X le Π = ⲡ h et non une voyelle (bien que Y-O = ⲟⲩ produit le o grec) Quoi qu'il en soit la gamme des voyelles était devenue complète dans le démotique de l'époque romaine comme dans la massore récente des Hébreux etc A ce moment d'ailleurs le Y était bien en grec le Y d'Erasme et c'est pour cela que, pour ne pas créer un nouveau signe en égyptien, on l'assimilait à ⲉ quand il ne s'unissait pas à un autre signe dans une seule émission de voix Lorsqu'il s'agissait de ⲟⲩ on avait recours à la lettre égyptienne simple ⲩ = 1 ou. Lorsqu'il s'agissait de la diphtongue ⲉⲩ on avait recours à la combinaison 11 = eu etc etc

---

(1) Les semivoyelles ⲩ = 1 A, ⲓ ⲓ i, ⲩ-ⲩ ou y répondent

— Venons en maintenant au second élément de ⲏⲥⲏⲥⲓ : l'élément ⲏⲥⲏⲥ hes. L'équivalence hiéroglyphique nous est fournie par le bilingue Rhind : ⲏⲥⲏⲥ = 𓍿𓍿𓍿𓍿 Le signe 𓍿 hes s'écrit en démotique tantôt ⲥ tantôt ⲥ (les deux orthographes se trouvent dans notre poème) et aussi ⲥ, ⲥ, ⲥ dans le bilingue de Londres on a : ⲩⲏⲥⲥ = ⲣⲥⲉⲩ Le hori ⲥ est alors transcrit par le hori ⲣ (ⲣ = 𓂋 et ⲥ = 𓍿) Quant à ⲩ designant la 3e pers. du singulier il est transcrit ⲩ : ce qui donne hes-v ou hes-f dans cette écriture mélangée de démotique et de grec qui a donné naissance à l'écriture copte. Le même bilingue porte ⲏⲥⲏⲥⲓ transcrit ⲩⲟⲩⲩⲱⲥ. Nous avons déjà vu que comme consonne pour ainsi dire ⲩ servait assez souvent à transcrire ⲏ = 𓍿 = h nous avons ainsi d'abord ⲏ = ⲩⲟⲩ (ou est l'équivalent de la lettre simple (ou v. p 87) ⲏⲥⲏⲥ = ⲩⲱⲥ s'explique de la même manière et donne hōs. Mais l'élève n'a-vait pas dû en séparer dans sa transcription les compléments phonétiques (ⲏ il devait écrire ⲩⲱⲥ et non ⲩⲟⲩⲩⲱⲥ. Le ⲓ = ou est aussi ⲱ et c'est le son qu'a gardé quand chanter en copte) Les bilingues ptolémaïques ne transcrivent pas le ⲏ = h qu'ils rendent par un esprit. On a ainsi ⲏⲥⲏⲥⲓ et ⲓⲓⲓⲏⲥⲏⲥ grécisés en ΑΣΙΗΣ dans le bilingue de Berlin. Il s'agit alors des 𓍿𓍿𓍿𓍿

[illegible] « les Hésiou qui sont devant Ounnofre, ou Osiris c'est-à-dire les défunts bienheureux, ceux dont la stèle de Carpentras transcrit le nom [illegible] (Voir Revue d'Assyriologie n° 1 p 20). Nos contrats démotiques relatifs à des liturgies funéraires font sans cesse mention des Hesiu qu'ils distinguent des remu Keme « hommes d'Egypte » comme le papyrus cité plus loin p 247-248 les distingue des morts ordinaires (V. Chrest. Dem. 320. 324. Dans le pap. 2425 [illegible] Hesi revient aussi sans cesse, tandis que dans les deux bilingues de Berlin c'est un titre particulier à certains défunts) La stèle araméenne de Carpentras demande que la défunte soit « servante d'Osiris » et qu'elle soit « parmi les Hesiu en paix » Les [illegible] sont ceux qui chantent (hési)[1] et servent (ŝes) devant Osiris pendant l'éternité. La formule : « Vit son ame » si fréquente à l'époque romaine, fait allusion à ce double emploi des défunts privilégiés. Voici, par exemple, ce que contient le papyrus 3258 : [illegible]

« Vit son ame pour toujours. Elle florit (ŝes) à « jamais — Tret potchous, enfantée par Heskrt. Que son

(1) La mot [illegible] est traduit par [illegible] dans Canope

« ame serve (šes) Osiris! Qu'elle soit parmi les chantres (hési)
« d'Osiris! Qu'elle chante (hes), celle qui est ensevelie
« devant Osiris, à jamais! Les années de vie qu'elle
« fit sur la terre furent 75. Elle florit à jamais!
« Florit son ame à jamais! »

— Le mot ⲉϩⲏ se trouve fort fréquemment employé en démotique soit sous cette forme, soit sous la forme plus cursive ⲉϩⲃ (vers 75=IV, 15) soit sous les formes ⲉϩⲛ, ⲉϩⲗ et ⲉϩⲓ. M. Brugsch ne semble pas l'avoir généralement reconnu[1], et, dans son étude, si remarquable pour l'époque où elle a paru, sur le papyrus moral de Paris, M. Pierret décompose le groupe ⲉϩⲛ (fort bien reproduit par lui dans le fac-simile) en ⲉϫⲓⲛ « xeper nak » = « qu'il ne t'arrive pas » Les deux passages portant ⲉϩⲛϥ doivent se traduire « n'établis pas » comme tous les autres du même genre (voir dans la Revue Egyptologique, I, p 162-3, ma nouvelle traduction de ces sentences). Cette signification nous est d'ailleurs donnée par les décrets trilingues de Rosette et de Canope. On peut, à ce sujet, consulter ma chrestomathie démotique pages 40, 43, 47, 48, 49, 135, 184, 189 etc. Les correspondants grecs sont alors : ΕΤΗΣΑΙ, ΕΠΙΘΕΙΝΑΙ, ΠΑΡΑΤΙΘΕΝΑΙ ET ΚΑΤΑΛΕΙΠΕΙΝ, mais celui-ci dans le sens de laisser après soi, établir fermement. Citons :

(1) P. 141 de sa gr. dém. il le transcrit « t-aha? » mais à la page 125 ah seulement, tout en lui donnant le sens « placer »

[illegible]

« Qu'on établisse à la partie supérieure de l'Atef.
« (en hiér. [illegible] hapt Coof. qont et qotn coronamentum
« prominens, quod arcam foederis ornabat Ex. XXV, 23, 25; XXXVIII, 2;
« Peyr. Dict 372) qui en dehors des basiliques, au milieu de la
« couronne d'or qui écrite plus haut, un [illegible] (ut') et un
« [illegible] (net') qu'on établisse l'urneus ([illegible]) sur un [illegible] (neb)
« étant un [illegible] (kema) sous lui, sur la partie occidentale
« du coin de dessus du naos d'or. Qu'on établisse un uraeus
« ([illegible]), étant un [illegible] (neb) sous lui, sur un ut[illegible] à l'orient
« L'explication est: roi qui a illuminé l'Egypte du sud et
« l'Egypte inférieure » (voir mes chrest. dem. 47-48, 191-192)
[illegible]

« Qu'on fasse établir une statue du roi Ptolémée vivant tou-
« jours, le dieu Epiphane.... Qu'elle nomment: Ptolémée
« sauveur du pays de Beki, c'est à dire Ptolémée qui a vengé l'Egypte,
« et une statue du dieu, des gens lui donnant xopeš de victoire
« dans chaque temple... Qu'on établisse l'ornement sacré
« (IEPON KOSMON ou [illegible]) devant ces images » (ibid. 186-187)

Le [illegible] paraît en variante de [illegible] et est traduit par [illegible] dans le texte hiéroglyphique. [illegible] représente en effet [illegible] dans les bilingues et a été enregistré par Brugsch (Dict 927) c'est le mot copte [illegible] qui prend souvent la forme [illegible] = [illegible] pour [illegible] On possède aussi [illegible] = ταgo et [illegible] = ταgo ⲉⲣⲁⲧ (v. Brugsch ibid et Peyron Dict copte 259) [illegible] est une forme factitive analogue à ταgo; car [illegible] remplace le [illegible] de la langue vulgaire. [illegible] et [illegible] sont donc synonymes. En effet [illegible] ou [illegible] s'échange — même dans les contrats à plusieurs copies, avec [illegible], [illegible] et [illegible] On pouvait écrire [illegible] (ti-eha « faire se tenir debout » ou, sans [illegible] = [illegible] (tiha) c'est cette dernière forme qui par une ligature peut nous avoir donné [illegible] ou [illegible], à moins qu'on ne préfère voir dans [illegible] le trait [illegible] qui remplace [illegible] spécialement dans tous les noms qui commencent par πετε dans le grec et par [illegible] « le don » dans le démotique des bilingues. Qu'on considère [illegible] comme une ligature de [illegible], (donnant ensuite comme signe brisé [illegible]) ou au contraire [illegible] comme représentant [illegible] (et se reunissant par une ligature en [illegible] et [illegible]) cela revient au même pour le fond et il faut lire Taha = ταgo. Le mot [illegible] se retrouve dans la chronique, les maximes morales, les papyrus de Leiden, les contrats ([illegible] « qui t'établira pour femme ») etc etc

(1) ou de [illegible]

Nota

En reprenant l'autographie, interrompue pendant de longs jours, je m'aperçois que le temps et l'espace me manquent pour copier en entier mon commentaire dans ce volume.

L'explication de huit vers, raccourcie cependant autant que possible, occupe une place beaucoup trop grande pour que je puisse songer à reproduire un travail analogue sur près de cent. D'ailleurs j'ai plusieurs autres volumes en train et voici venir mon mois de vacance. Après ce mois j'aurai à préparer mes cours et ne pourrai me remettre d'une façon continue à l'autographie. Il faut donc en finir : et j'en viens à la partie de mes notes relative à un fragment déjà publié par moi dans la Revue égyptologique et que s'est permis d'attaquer un de mes plus mauvais élèves — un élève de première année qui a encore tout à apprendre. Ce jeune homme, nommé Krall, m'avait été recommandé par un savant ami pour lequel j'ai le plus profond respect. Il est venu me supplier de l'initier au démotique en me disant qu'il était pauvre

qu'il lui fallait se faire une position etc
Je ne faisais pas alors de cours publics.
Cependant je consentis à lui donner
gratis des leçons qui duraient plusieurs
heures par semaine — et cela pendant un an.
Je ne me bornai pas là. Je tachai de for-
mer son intelligence en lui parlant des
méthodes à suivre etc. Je lui décrivis
au fur et à mesure tous mes travaux
en préparation. Il en tint bonne note et
me prit tout ce qu'il put me prendre,
comme je le prouverai bientôt. Enfin
il n'est personne pour qui j'eus plus de
bonté et qui en profita plus mal.
Cependant il se vantait déjà, paraît-il,
de tout savoir: et un de ses protecteurs
me disait: « Comment se fait-il que
Krall que je vous ai recommandé et
qui a commencé il y a si peu de temps
le démotique auprès de vous puisse se vanter
maintenant de tout savoir? » Je haussai
les épaules en excusant ce jeune garçon
téméraire comme on l'est parfois à son
age. A mon égard Krall avait un tout
autre ton. Il me prodiguait les expressions

exagérées de son profond respect, de son admiration », de sa gratitude et prenant un air bien modeste. De retour à Vienne il m'écrivait encore, le 29 juin 1880, en multipliant envers son cher Maître « les affirmations de sa reconnaissance : « J'ai l'intention de montrer au ministère de l'instruction publique par la publication de ce papyrus (un contrat du règne d'Amasis que je lui avais signalé et interprété) que j'ai appris quelque chose à Paris et de cette manière de l'engager de m'y envoyer une seconde fois »

En même temps il voulait me faire croire que Mr de Bergmann, le conservateur du Musée Egyptien de Vienne lui cachait « le papyrus moral de Vienne » que m'avait signalé Mr Burgsch (croyant y voir une traduction partielle du papyrus Prisse) et que je l'avais expressément chargé de me copier. J'avoue que je le crus parceque Mr de Bergmann n'avait pu se souvenir de ce papyrus demandé par moi lors de mon passage à Vienne en 1878. Mais je fais amende honorable à ce très aimable collègue qui a témoigné depuis à mon égard

de l'esprit le plus libéral, le plus courtois, le plus charmant, et à même fait photographier aux frais de son Musée le papyrus en question (dont j'ai fait exécuter dans la suite la splendide héliogravure ci-contre) qu'il reçoive ici l'expression de ma gratitude

et ce moment j'étais persuadé qu'on voulait me cacher ce document dont j'avais dit dans la Revue égyptologique 1re année (1880) n° IV p 163 : « Ptolémée Glaucias paraît « avoir possédé aussi un troisième livre de « morale qui se trouve à Vienne. Mr Brugsch « me l'avait signalé mais Mr Bergmann en « avait oublié l'existence lors de mon passage « à Vienne et je n'ai pu le voir. Espérons que « Mr Brugsch pourra publier ce précieux « document démotique, dont l'original « hiératique est également connu de lui. » Krall se décida alors à trouver, disant, le manuscrit en question. Il m'en fit part et me demanda la permission de le publier. J'y consentis à la condition qu'il se hâterait et m'enverrait de suite une copie à moi-même. J'insérai aussitôt après dans ma Revue

un nota ainsi conçu qui suivait une monographie sur les environs de Thèbes et en particulier Tmonet-Ašer : « Dans une lettre par laquelle le Dr Krall, mon ancien élève en démotique, m'annonce la publication du papyrus moral de Vienne (dont j'ai parlé plus haut p. 163) se trouvent de courts specimens dans lesquels je remarque la mention de la dame d'Ašer (Mut la grande dame d'Ašer) »

Krall n'était pas du tout disposé à accomplir ce qui était convenu. Aussi prétendit-il bientôt (deux mois après sa découverte) que Mr de Bergmann avait de nouveau caché le manuscrit. Il m'écrivit donc : « Les morceaux du papyrus moral ont disparu de nouveau dans quelque tiroir de l'Ambraser Sammlung : mais j'espère que je trouverai bientôt les moyens de vous en copier une quinzaine de lignes »

Cependant cette promesse — même si limitée — ne se réalisa pas. Mr Krall qui devait publier ce texte en facsimile — car il n'était évidemment pas de force à y rien entendre — pensa que ce serait là une maigre

gloire et préféra attendre le moment où il y verrait quelque chose. En effet, toutes ses lettres sont là pour le prouver, il n'en comprenait pas un mot : je me trompe : il pensa que le mot bin pourrait bien être peut être le mot ben « harpe » : c'est tout ce qu'il put jamais découvrir après bien des hésitations. Il n'eut même en aucune façon une idée vague du sujet pendant les trois ou quatre ans qu'il médita le papyrus : et comme il se gardait bien de rien m'envoyer de ce texte, malgré ses promesses, il serait resté pour lui lettre close jusqu'au jugement dernier ; car de tous mes élèves en démotique c'est celui qui a le moins profité de mes leçons

Après une longue attente je finis par perdre patience et je chargeai Mr Wessely, qui alors étudiait nos papyrus grecs du Louvre, de faire les démarches nécessaires en mon nom. Krall forcé dans ses derniers retranchements et auquel je promis d'ailleurs, pour le consoler, d'associer son nom au mien, fut obligé de m'envoyer une mauvaise copie au crayon, puisque

j'allais, voyant cela, en avoir bientôt un autre, déjà officiellement promise. C'est d'après cette copie au crayon que j'ai fait la traduction d'une page du poème dans la Revue et bien que Krall n'eût fait absolument que me livrer cette copie j'associai effectivement son nom au mien comme s'il eût collaboré

Il paraît que cette part — beaucoup trop large — ne lui parut pas assez large encore; car bientôt il m'attaqua violemment dans la revue de M. Maspéro et osa critiquer la traduction d'un texte qu'il n'était même pas en état d'épeler.

Ce sont les observations de ce Monsieur que nous allons examiner maintenant en reproduisant seulement la partie du commentaire y relative.

52e vers (III, XII)

Krall veut transformer z en ṯ qu'il transcrit at et il compare le 4e vers (I, IV) portant ṯ ṯ r-nn Ket sep Il est facile de voir sur l'héliogravure que ces deux mots sont écrits tout différemment le mot pet „ouvrir" est bien connu le mot ṯ sep

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

ne l'est pas moins. Voir plus haut (p. 65) ce que j'en dis dans mon commentaire du 4e vers. Si Krall avait essayé de traduire il n'aurait pas fait d'ailleurs cette comparaison aussi contraire au contexte qu'au texte lui même. Quant à la traduction qu'il propose pour notre 52e vers elle est absurde. « Il a la science : il n'a pas la manière d'un muet » dit Krall. Cette manière je l'aurais souhaitée à ce pauvre garçon. C'est moins dangereux que de faire semblant de traduire une langue à laquelle on est complètement étranger. Notre texte dit tout le contraire de ce que Krall lui prête. Il ne reproche pas à Horiltta de n'être pas muet mais de ne pas savoir chanter. Toutes les connaissances de ce musicien sont théoriques : « Il a la science : il n'a pas la manière d'ouvrir la bouche ». Le reste de la traduction de Krall est copié sur la mienne.

59e vers (III, XIII)

Krall veut décomposer le mot ⲩⲙⲓⲥⲉⲩⲁ qui se trouve aussi dans le 26e vers (II, V) et dans le 49e vers (IV, XIX) en l'article ⲧ et le mot ⲫⲏⲧ. Véritablement c'est un comble ! Le mot ⲩⲙⲓⲥⲉⲩⲁ a ici très exactement la forme qu'il a dans le bilingue

Rhind où il est traduit par [illegible] comme (Lexique de Rhind N° 122) Il se trouve toujours avec la même forme, la même équivalence et le même sens pl 4, 3; 14, 6; 21, 4; 22, 10 de l'Édition Brugsch. Dans le roman de Yetna (p 43, 55 etc de mon édition) la forme du même mot est [illegible]. Dans les compléments habituels le décret trilingue de Rosette a [illegible] ou [illegible] = KAOANEP (Chrestomathie demotique p 3 etc) Dans les discussions philosophiques du chacal Koufi et de la chatte éthiopienne se trouve la variante: [illegible] (Revue Egypt. T II N° 11 pl 18 et passim) Le signe [illegible] (variantes: [illegible]) a été depuis longtemps assimilé par Brugsch et par moi au signe [illegible] (hiér: [illegible]) Il se retrouve dans une foule d'autres mots parmi lesquels je signalerai: 1° [illegible] le bois de Ket ou cassia (Br. D. 1489) Transcrit dans le roman de Yetna (p 48) [illegible] bois de Ket; 2° [illegible] N ΠΚΩΤΕ „à l'entour" (conf [illegible] Br. Dict 1480) Yetna p 29; 3° [illegible] = [illegible] KTOV - Koufi Revue égyptologique II, 11 pl 12 On a aussi [illegible] que Brugsch dans la fable (Pap. de Leyde 384 p XVIII, 12) a assimilé à [illegible] Dormir (Dict 1482) Mais ce mot n'a pas ce sens et est une variante du précédent Le mot [illegible] (Bil. Rhind) [illegible] (poème) [illegible] (Yetna) [illegible] ou [illegible] (Rosette) [illegible] (Koufi) représente

Très exactement la particule si fréquente [illegible] en similitude», «comme» (N-GAT) sur laquelle on peut consulter le Dictionnaire de Brugsch p 1479 Il est homophone et synonyme de (VII 4) traduit également KAΦΑΠΕΡ par le Décret de Rosette (p 10 de ma chrestomathie); car 4 vient de [illegible] ou [illegible] comme 4 vient de [illegible] par le hiératique [illegible] Dans le mot VII (4) = BAZIΛEVC Dans l'un et l'autre cas [illegible] et [illegible] se sont réduits à un trait droit uni à la syllabe ⊜ (ten) qui suit. En hiératique [illegible] se fait [illegible] tout aussi bien que [illegible]. Les premières formes ont donné naissance à 4 les secondes à 3 3 etc Pour en revenir à 𓅱𓏏𓏏𓎡3, notre lecture et l'assimilation consécutive (basée sur le bilingue Rhind) sont tout à fait certaines quand on voit nos héliogravures. La mauvaise copie au crayon de Krall[1] m'avait d'abord égaré et m'avait fait lire 𓅱𓏏𓏏𓎡3 <u>mati</u> La vraie forme de ce mot est 𓅱𓏏𓏏𓎡3 qu'on trouve dans notre 11e vers (IV, XI) Comparer 𓅱𓏏𓏏𓎡3 = 𓅱𓏏 = mat Brugsch Dict p 424. Mais l'orthographe 𓅱𓏏𓏏𓎡3 n'était pas habituelle. Quant à voir dans 3 = [illegible] = <u>m</u>

---

(1) La photographie de M. de Bergmann reçue au dernier moment et examinée alors rapidement était très sombre et m'a été souvent inutile

l'article féminin ϩ = ⲧ, à joindre cet article féminin au mot ϩⲏⲧ « cœur » qui est toujours masculin en Demotique comme en copte et qui prend l'article ⲡ ou ⲛ, à reconnaître dans ⲩⲙⲙⲓϩⲏⲧ (en dépit des éléments phonétiques, des determinatifs etc) ce mot ϩⲏⲧ « cœur » qui dans tout le papyrus — notamment dans le verset précédent — a, comme partout ailleurs l'orthographe ⲡⲓϩⲏⲧ — c'est vraiment là l'extrême limite de l'ignorance et de la folie !

— Pour le mot ⲥⲉⲕ Krall ne fait que copier ce qu'avaient dit Pierret (Recueil des travaux... n° 1 p. 11, IV et p. 42 v IV) et Brugsch (gr. dém. p. 43) à propos du mot ⲥⲟⲅ Mais la véritable interprétation est celle que nous avons donnée plus haut p. 19 Le mot est ⲡⲁϫⲉ

La conclusion est d'ailleurs bien : « le sens est fou » ; mais elle s'applique encore à la traduction de Krall et n'a aucun rapport avec le texte C'est pourtant de là que Krall part pour la suite : « Il (le fou) a en soi ramassé un livre dans lequel toute doctrine est contenue » Ce fou qui a ramassé en soi un livre paraît chose divertissante. Krall a ici confondu dans ⲥⲱⲅ le ⲥ = ϩ = ⲧⲉ du passif et le ⲥ = ϩ = ⲧⲉ reliant

un verbe à son régime direct que Mr de Rougé en distinguait toujours avec soin et dont Erman a longuement parlé dans son excellente grammaire du nouvel egyptien §155–6
Il va sans dire que le reste est encore copié sur moi; car sans moi et sans mes renvois Krall n'aurait pas même reconnu un seul mot, pas plus ꜣ = mq que les autres

54e vers (III, XIV)

Pour ce vers Krall ne fait aucune observation et se borne à copier ma traduction – sauf que, sans en donner aucune raison, il change ce mot à mot:

[illegible]

« Point il sait de chanson en dehors d'une depuis l'enfantement qu'on a fait de lui »
et:
« et pourtant peut-il seulement une unique chanson chanter depuis l'enfantement qu'on a fait de lui »
Or sk = [illegible] la négation reconnue comme telle par tous les égyptologues ne peut jamais se traduire ni par son contraire l'affirmation simple ni par une interrogation affirmative c'est toujours en démotique une négation vraie, ordinaire, ainsi qu'on peut facilement

s'en assurer en parcourant les exemples contenus dans notre poème (vers 9, 28, 48, 51, 54, 62, 63, 74, 86, deux fois, 88) et tous les autres, très nombreux, que nous possédons.

En ce qui concerne le verbe 𓂋 signifiant pouvoir et savoir il faut lire notre note de la p 81 (sur le 8e vers) J'avais expliqué ce double sens à Krall dans mes anciennes leçons mais justement, avec son ignorance et sa présomption ordinaire, Krall, voulant changer quelque chose à ma version, a pris (pour traduire, selon sa coutume, à l'envers,) le seul cas où grammaticalement il est impossible de confondre 𓂋 «savoir» avec 𓂋 «pouvoir»

En effet, selon une règle qu'a déjà fort bien posée Brugsch dans sa grammaire hiéroglyphique § 222, dans les formes verbales commençant par 𓂋𓏏𓅱 (SIL) et 𓂋𓏏𓅱𓏏𓅱 (SILII) «les signes pronominaux se lient avec le verbe 𓅱» c'est à dire à 𓂋𓏏𓅱. Nous avons ainsi dans notre poème: au vers 9: 𓂋𓏏𓅱𓏏𓅱 «sans parvenir»; au vers 74: 𓂋𓏏𓅱 «on ne le reçoit plus»; au vers 86: 𓂋𓏏𓅱𓏏𓅱 «sans se détourner» Mais on a fait une distinction grammaticale pour 𓂋 précédé de SIL. Quand le verbe 𓂋 signifie

«pouvoir» on suit la règle ordinaire: SIL prend les affixes. Dans les vers 62-63 on lit ainsi:

[illegible] SIL [illegible] SIL

«Je ne puis chanter: j'ai faim - Je ne puis porter la harpe pour chanter sans avoir bu et mangé»

Quand, au contraire, 'Ó signifie «savoir» le radical 'Ó prend lui même les affixes. Exemples:

vers 28: .... [illegible] 'ÓSIL ....

«... sans qu'ils sachent que difficile soumets»

vers 48: [illegible] 'ÓSIL [illegible]

«il rugit cet homme qui ne saurait il ne sera plus sur ce chemin»

vers 51: 'ÓSIL [illegible]

«comme (dans l'être que) il l'a fait il ne sait pas»

vers 86: .... [illegible] 'ÓSIL

«sans qu'il sut le grand prêtre du pléroma l'ignominie»

vers 88: [illegible] 'ÓSIL

«sans qu'il sache la combustion»

Krall en traduisant [illegible] 'ÓSIL... par «peut il chanson» a donc commis le plus impardonnable contresens, non seulement au point de vue du contexte et du bon sens, ce qui est son habitude, mais au point de vue de la grammaire elle même tant pour SIL que pour 'Ó. Deux énormités pour une unique forme verbale dont on veut modifier la traduction: c'est beaucoup!

55e vers (III, 15)

Encore ici Krall ne fait aucune observation et se borne à copier ma traduction sauf qu'il change [illegible] 3 [illegible] «J'ai faim! Que je boive! Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger?» en «J'ai faim! Je dois boire. Il y a-t-il (ou donne cela) quelque chose à manger» — Tout cela sans motif. [illegible] est l'optatif «que je boive!» V. Brugsch gr. dém. § 180. mon Jetna p 180) [illegible] ou [illegible] n'a jamais le sens «donne cela» [illegible] vient de [illegible] (var. [illegible] = [illegible]) d'après les contrats d'Amasis. Mais on en oublia ensuite l'origine et on le traita comme un syllabique ordinaire en lui ajoutant le n complémentaire [illegible] Le mot [illegible] (var: [illegible]) a décidément les divers sens de an en copte, comme l'a dit Brugsch. J'ai trouvé des exemples dans nos contrats d'Amasis etc de [illegible] an «si» (Reyr. Y. Br. 81): [illegible] «s'il y a du blé en l'an 38 je livrerai le blé au temple d'Amon» — et même de la post-négation an après une 1re négation: [illegible] a point ton fils celui-là [illegible] «point ta servante celle-là» Si l'on admet cette dernière valeur vers 34-35, 48-49, 80-81, le sens général ne serait en rien changé: des affirmations simples remplaceraient des interrogations négatives (nonne) dans les phrases suivantes. Le [illegible] au commencement de la phrase a certainement le sens principal nonne prouvé plus haut (p 35 et suivantes) et qu'avant très bien établi M. Brugsch pour [illegible] (= [illegible]) dans son dictionnaire et sa gram. hiér. Laissons donc Krall se livrer à ses rêves. Il n'est pas par inspiration mais par un examen approfondi après la vérification. Des deux exemples en démotique même qu'on peut substituer un sens à un autre

56e vers (III, XVI)

Krall dit «Le commencement de cette ligne présente de grandes difficultés. Revillout «traduit les premiers signes quoi donc? aussi que le troisième signe est

„Difficilement un q comme Revillout le veut. Je le
„tiens pour le déterminatif pour fièvre et chaleur
„dans Brugsch grammaire démotique § 53 et me
„souviens de [hieroglyphs] réchaud [hieroglyphs] table [hieroglyphs] rôtir
„[hieroglyphs] a le roti (Brugsch supplement 20) etc. Le signe
„suivant répond ordinairement dans notre pa-
„pyrus à la copulative ⲛⲉ (GB III, 1) Il est cependant
„possible qu'il y ait ici seulement une faute
„pour le signe q qui, dans notre papyrus toujours
„avec un point au dessus, en manquerait. Le groupe
„de signes suivants est tout à fait incertain dans
„sa signification. Il est à transcrire [hieroglyphs] (?)
„Revillout lit ⲉⲣⲁⲕⲙ. Pourtant le premier signe
„n'est pas un [hieroglyph] mais nettement un [hieroglyph]. Nous avons
„ici le verbe qapeq pour nous dans l'écriture
„que Brugsch a donnée Grammaire § 48. Alors le
„signe [hieroglyph], qui autrement représenterait le
„déterminatif, serait à joindre au signe suivant
„([hieroglyph]). On voit combien est problematique toute
„tentative de traduction de la première moitié
„de ce verso.»

Krall montre ici qu'il ignore les notions les plus élémentaires en démotique. On ne saurait vraiment mieux confesser sa parfaite incompétence des questions dont on parle. Aussi ai-je tenu à

donner en entier tout ce paragraphe c'est un véritable chef d'oeuvre! Il y a littéralement autant d'erreurs et de divagations que de mots! Nous montrerons la chose en détails. Mais il faut mettre un peu d'ordre dans nos idées au milieu de ce gachis. Commençons d'abord par examiner les lectures qui ont été, à tout hazard, contestées par Krall, bien que tous les mots soient non seulement certains mais connus de tous ceux qui se sont occupés de demotique même pendant un mois. Nous en viendrons ensuite aux aberrations successives du jeune ignorant.

Rien de plus fréquent et de plus vulgaire que les mots ⲁϥ et ⲉϥ. Ils se trouvent sans cesse dans les textes les plus divers. En ce qui concerne ⲁϥ Brugsch dans son Dictionnaire p 111 et 525 a fort bien établi que ce mot répondait à 𓄿𓂋 en hiéroglyphes, à ay en copte et voulait dire: «quoi?»[1] Nous citerons, par exemple, entre beaucoup d'autres documents, le Roman de Petna que nous avions

---

[1] Comme je l'ai dit plus haut p 84 deux bilingues nous ont donné les transcriptions ⲁϥⲁϥⲁⲓ = ΧΙΜΝΕΡΟΥϹ (ayatmen eroou) et ⲛϩⲓⲧϥⲉⲣⲟⲩ (neehtferoou) = «Qu'est-ce pour eux? — Sa force est sur eux» Ce sont des noms propres.

expliqué mot-à-mot à Krall dans nos leçons
ainsi p 16 de mon édition on lit
ⲁⲕⲥⲱⲃⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲁⲩ (ⲛⲩⲱⲃ)
« Tu te moques de moi à cause de quoi? »
A la page 34:

(ⲥⲁⲓⲛⲓ-ⲛⲓⲃⲉ) ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲓⲕⲁⲣⲇⲓⲁ

« Le roi lui dit: Quel est le désir de ton cœur? »
A la page 84:
ⲁⲛⲁⲓ ⲛⲓⲙⲉⲛⲫⲓⲥ ⲉⲓ ⲛⲓⲙⲁⲩ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓ ⲛⲓⲙⲁⲩ ⲡⲉ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓ ⲛⲓⲙⲁⲩ ⲡⲉ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓ ⲛⲓⲙⲁⲩ
« Si je vais à Memphis maintenant et que le roi m'interroge maintenant sur mes petits enfants qu'est ce que je lui dirai? »
A la page 121:

(ⲡⲉϥ-ϩⲓⲙⲟ-ⲕⲁⲓ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓⲣⲉ ⲡⲉϥ-ⲥⲁⲓⲛⲓ ⲉⲓ ⲡⲉϥ-ⲥⲁⲓⲛⲓ ⲉⲓ ⲡⲉϥ-ⲥⲁⲓⲛⲓ)

« Il l'interrogea en disant: Quelle est cette personne? (ⲁⲩⲛⲟⲩⲙⲉ ⲧⲁⲓ quoi en fait de gens celle-là?) — Elle lui dit: C'est Tabubu, la fille du prophète de Bast »
A la page 164:

ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲧⲏⲣⲕⲉ-ⲕ, ⲉⲓ ⲡⲉⲧⲉⲛⲧⲁⲩⲓⲛⲓ ⲡⲓⲣⲟ

« Le roi lui dit: Quoi à toi pour cet état dans lequel tu es?
Dans son dictionnaire p 525-526 Brugsch a même spécifié le sens de la particule ⲁⲩ (sur laquelle on peut voir Chabas, Voyage p 44) à l'aide de ⲉⲓ = ⲁⲩ et de ⲩⲟⲛⲓⲙ qui lui correspondent dans les bilingues.

C'est ainsi que dans le chapitre 125 du Rituel 𓂋 traduit 𓈖𓏏𓊪 pour les choses (ang quid? conf. Peyron dict 14) et 𓈖 traduit 𓈖𓏏𓊪 pour les personnes (NIM - quis? Peyron dict. 124). Cette dernière particule interrogative est celle que nous trouvons deux fois dans le 32e vers sous les formes 𓈖 et 𓈖. En ce qui touche 𓂋 Brugsch cite expressément ce passage bilingue qui suffirait à lui seul pour vider la question:

𓈖𓏏𓊪𓅓𓏏𓏏𓏏 = 𓂋 𓅱 𓏏 𓏏 𓏏

«Qu'en sera-t-il pour le meurtre?»
A la planche XVII du papyrus (n° 9844 de Leide)

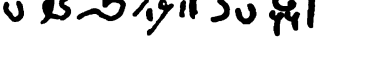

«Quoi à toi pour cet état dans lequel tu es?» — C'est la phrase même que nous avons notée dans Setna, et qui se retrouve avec une variante à la planche XVIII, 1:

«Quoi à toi pour cet état mauvais dans lequel tu es?»
A la planche XVI l 13:

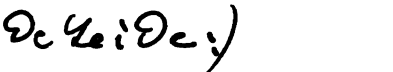

«Tu n'as pas dit ces choses depuis le commencement à cause de quoi?»
A la planche XVIII l 3:

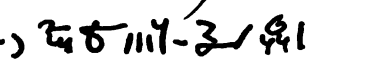

«Quel est l'effort que tu as fait?»
Dans le même document on trouve même la variante 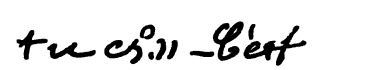 Ainsi à la planche XVIII l 14:

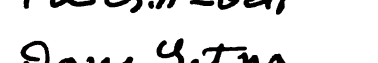

«Que veux-tu?» ou «Que descres-tu?»
Mais vraiment en voilà assez sur une particule qui ne fait difficulté pour aucun égyptologue digne de ce nom. Renvoyons les enfants à l'école! Quant à le thème n'en est pas moins connu et fréquent.

J'ai indiqué depuis longtemps dans les Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne T II p. 169 et suivantes que le thème qww--- (ⲕⲱ) servait non seulement à former à l'aide d'affixes personnels divers pronoms composés joignant (comme l'a dit Peyron, Dict. copte 342) à la notion personnelle le sens etiam vel ipse: qwwt ou qw «moi aussi» nw qwi «toi aussi» qwwy «lui aussi» mais que sous cette forme qwwy il formait une particule analogue comme sens au δε grec que parfois elle accompagnait elle perdait alors toute valeur pronominale. Aussi la trouve-t-on à coté «de la première personne et de la seconde comme «de la troisième, du pluriel comme du singulier, «du féminin comme du masculin. C'est ainsi «que dans les textes cités plus haut, (disais, je «alors,) nous avons rencontré: ⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟⲥ qwwy, «ⲙⲡⲉⲕⲱⲩⲓ qwwy, ⲧⲉⲛⲟⲩⲇⲉ qwwy ⲧⲉⲧⲛⲱⲟⲙ, c'est-«à dire qwwy en compagnie de la seconde personne «masculine et de la seconde personne féminine «du singulier comme de la seconde du pluriel. Le «voici encore avec: la troisième du pluriel: ⲉⲧⲃⲉ «ⲛⲉⲩϥⲃⲏⲩⲉ ⲛⲁⲓⲙⲟⲥ ⲛⲉⲧⲛⲁⲱⲱⲛⲉ qwwy ϩⲣⲁⲛⲛ «ϥⲏⲧⲉ (Z. 475), la première du pluriel: ⲧⲛⲥⲟⲛⲥⲇⲉ ← «qwwy ⲉⲧⲣⲉⲕⲱ ⲛⲧⲟⲩⲥⲱⲛⲉ (Zoega 399); ou la seconde

« de l'impératif : ⲁⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϥⲱⲱⲩ ⲛⲛⲟⲩⲙⲉⲓ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ
« ⲙⲛⲉⲩⲩⲉⲓ (Z 430) ; enfin entre un nom féminin
« et le pronom démonstratif qui s'y rapporte : ⲧⲁⲓ
« ϥⲱⲱⲩ ⲧⲉ ⲑⲉ (Z. 218) telle est la manière » Je me suis
aussi trop longuement étendu sur le sens de
cette particule pour avoir besoin d'y revenir.
Toute cette doctrine Stern se l'est appropriée
(grammaire copte § 599) en ne me citant que
très légèrement, suivant sa coutume. Mais,
devenue allemande par usucapion, elle
n'en est pas moins restée vraie.
En démotique nous trouvons le thème ϥⲱ, ϥⲱⲱ
dans sa double acception. Il prend alors la
forme 𓂋𓅱𓂋, qu'on ne saurait confondre qu'avec
« 𓂋 = ⲉϩⲟⲩ « devant ». Mais — nous le verrons — les textes
permettent ordinairement de distinguer très bien
ces deux mots[1] non seulement par le sens général
mais par des orthographes un peu différentes.
C'est ainsi que dans le chacal Koufi (Leide 384)
𓂋𓅱𓂋 « devant moi » (XVI, 2) est très dissemblable de
𓂋𓅱𓂋 « moi aussi ». Donnons maintenant quelques

---

(1) Brugsch gram. dém. § 340 et Dict. p 931 a bien assimilé 𓂋 à
ⲉϩⲟⲩ = ϩⲏ (ϩⲏⲧⲩ) devant. Quant à 𓂋𓅱𓂋 il l'assimile à ϥⲱⲱ (Dict.
934 sup. 785) sans citer la forme démotique

exemples, parmi des milliers, de cette particule que Krall ignore, comme il ignore tout en démotique. Il est vraiment triste d'avoir à apprendre l'a-b-c aux enfants arriérés »

Dans le Roman de Setna que je me suis donné autrefois la peine d'expliquer mot à mot à Krall, Ahura raconte que voyant de loin les travaux exécutés par son frère et époux dans le fleuve elle voulut les observer de plus près :

[illegible]

« Je m'approchai sur l'eau de Coptos moi-même » (p 41 de mon édition)

Le sens n'est pas moins clair dans de nombreux passages : par exemple à la page 39 de mon édition :

[illegible]

« Ptahnefer Ka passa quatre jours à faire jour heureux avec les prêtres d'Isis de Coptos. Les femmes des prêtres d'Isis furent jour heureux avec moi-moi aussi (ou moi-même) »

page 16 :

[illegible]

« si tu veux lire des écritures viens à moi : je

« Je ferai aller au lieu où est le livre que Thot a écrit
« De samam, lui-même »
De même dans la chronique démotique (Revue Egypt.
11e année n° 1 pl 2) à propos d'Amyrtée il est dit :

[illegible]

« On n'a pas fait recevoir son fils pour lui (comme
« roi) Zom de là ! On l'a fait écarter lui-même de
« son trône pendant sa vie ! »
Mais c'est surtout dans les entretiens philosophiques
du chacal Koufi (papyrus de Leide 354) que ce
thème abonde. Je citerai d'abord la planche
VII ligne 28 :

[illegible]

« Il dit encore : Les choses qui sont venues devant
« moi je t'en ai ouvert mon coeur ; car j'en témoigne
« moi-même »

[illegible]

« Si tu me donnes mon souffle en don je te donne-
« rai ton souffle en don à toi même (ou à toi aussi)
(Fable pl XVIII l 16.)

[illegible]

« Celui que tue on le tue celui qui ordonne de tuer
« on le fera tuer lui-même » (XV, 6 et Revue Egypt.
2e année pl. 2)

ⲙⲁⲓ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓⲁⲛ ⲙⲡⲉⲕⲙⲏⲓ ⲛⲁⲕ ⲙⲡⲉⲕⲣⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲉⲕⲙⲏⲓ

«Rassasie moi! Tu as donné germe à ton pays. Je se-
«rai impudique (فجا) par baiser (ⲡⲉⲓ) moi aussi!»
(XII 3)

ⲙⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲕⲣⲱⲙⲡⲉ ⲙⲡⲉⲕⲥⲛⲏⲩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲛⲏⲩ

«Tu veux me faire être impudique par baiser moi
aussi» (VIII, 16)

Nous n'en aurions jamais fini si nous voulions ci-
ter tous les exemples. Signalons cependant encore
ⲁⲓ = ϣⲱⲕ (IX, 9) ⲁⲓ - ϣⲱⲧⲛ (XVII, 20) ⲙⲁⲓ - ϣⲱ (XII 4)
ⲩⲓ ϣⲱⲕ (V, 25) ⲁⲓ = ϣⲱⲕ (XVII, 25) Toutes les
personnes sont représentées et souvent d'une fa-
çon très emphatique comme ... ⲙⲁⲓ ⲙⲡⲓ ⲙⲡⲉⲓ «Moi,
«moi même je ... etc» (XII, 3) On ne peut donc re-
pousser ce thème pronominal sans montrer
sans montrer en même temps une ignorance
vraiment étrange puisque rien n'est plus fréquent
dans les textes.[1] Quant à l'acception ϣⲱⲕ = δε
que nous avons longuement prouvée (comme
celle du mot parallèle ⲛⲧⲟⲩ = δε) en copte
elle n'est pas moins incontestable en démotique

---

(1) Dans la Chronique j'en ai cité une seule. Il y en a bien d'autres:
ⲩⲓⲧⲉ ⲙⲁⲓ ... Les choses ils les firent à lui même (Revue 11e
année pl 2) etc. Je n'ai pris partout que quelques exemples au hasard.

Je ne veux pas abuser plus longtemps sur cette question de la patience du lecteur. Je me bornerai donc en ce moment à une seule phrase dans laquelle l'opposition entre les deux membres est évidente et est marquée par qwwy comme je l'ai dit dans mon article déjà cité des Mélanges :

[illegible] 10 [illegible] 10 [illegible] [illegible] 32

« La jeune Egypte aime à courir. — Mais sa terre, « sa maison est ce qu'elle désire (ou ce qu'elle aime) » (Konfi. VII, 31)

Notons que si au lieu de [illegible] on lisait [illegible] cela ne changerait en rien la question ; car, ainsi que l'a dit Peyron (Dict. 342) le thème qw s'emploie souvent sans les affixes et joint à une autre particule. Le sens serait le même.

Que dire maintenant des autres insanités de Krall à ce sujet ? Il veut voir dans le thème [illegible] = qw[1] le déterminatif du feu qui n'a aucune

---

[1] Pour moi [illegible] est le syllabique ḥā emprunté à [illegible] - ḥā (avec ā par le bras). C'est pour cela que le thème [illegible] = qw = [illegible] suit partout la forme paléographique de [illegible] = [illegible] = qH (qHTy) devant. Notons cependant que [illegible] (hiérat. [illegible] ou [illegible]) s'emploie dans certaines écritures pour [illegible] = h (var : [illegible]. D'où vient q dans d'autres écr.)

analogie de forme et dont la queue d'ailleurs se met toujours en dessous de la ligne d'écriture[1] — ce que ne pouvait savoir Krall puisqu'il n'a jamais rencontré dans les textes ce signe si commun mais qu'il l'a vu seulement dans la grammaire de Brugsch — en savourant sans doute un verre de bière. Il lui aurait cependant été facile de s'en assurer dans le manuscrit même; car au vers 88c (V, 8) la copie au crayon de Krall porte très nettement (beaucoup plus nettement que notre héliogravure) le mot [illegible]. Ce mot pesi est celui que le papyrus bilingue Rhind reproduit sous la forme [illegible] et qu'il donne comme équivalent de [illegible] (ou [illegible] copte nice coquere ignis probare) Krall n'aurait eu qu'à consulter le dictionnaire de Brugsch p 506, il y aurait trouvé cette forme aussi que la forme [illegible] d'une stèle de Boulaq et sans grand effort — en se passant même de toute habitude des textes, il aurait pu apprendre quel était le vrai déterminatif du feu.

---

[1] comme celle du signe du bois [illegible] qui lui ressemble tant dans les diverses écritures et est si fréquent dans notre poème: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] etc. (Parfois il est identique dans les anciens textes)

La bière aidant, il a aussi rêvé à [illegible] et à [illegible] etc (en réunissant ainsi dans un composé barbare deux mots communs et connus la particule interrogative ay quoi? et le thème pronominal qww) Comparer 21 à [illegible] c'est une nouvelle énormité le mot [illegible] est d'un emploi très fréquent en démotique et dans cette langue comme en hiéroglyphes il s'écrit par [illegible] et jamais par 4 Brugsch a déjà enregistré dans son Dictionnaire (p 214) à propos de la forme hieroglyphique [illegible] la forme démotique [illegible] (ay_xapivos) que Krall n'avait qu'à consulter dans le Roman de Setna ce mot se retrouve p 111, 143, 141 de mon édition. On l'a aussi sans cesse dans les papyrus gnostiques de Leide et de Londres etc Quant à [illegible] il n'a avec [illegible] d'autre rapport qu'une assonance très vague. Ainsi que l'a très bien démontré mon illustre maître Mr de Rougé, la lettre [illegible] est le Y sémitique tout différent du [illegible] représenté par 4 et parfois par [illegible]. Toutes les transcriptions, soit hiéroglyphiques et tirées de l'ancien phénicien, soit démotiques et tirées de l'arabe (comme dans le Koufi) sont là pour prouver la vérité de cet exposé. Le Y n'a disparu de la

prononciation égyptienne que progressivement à l'époque romaine et surtout quand on lui eût refusé dans l'alphabet copte toute autre expression graphique qu'un ou pouvant résulter aussi d'autres combinaisons phonétiques dans l'ancienne langue — tous les égyptologues sont d'accord là dessus — il faut toujours soigneusement distinguer une racine écrite par ⲓ (Y) d'une autre racine écrite soit par ϯ soit par ϥ (ϯ) Mais ce n'est pas tout: en dehors du Y (ⲓ) que sépare [illegible] de [illegible] il faut encore tenir compte de la différence qui sépare ordinairement les racines par ⲭ = X et par ϣ = š (en dehors de certaines commutations que personne ne nie) et puis il y a en plus la troisième radicale de [illegible] c'est à dire le ⲟ. Comment ose-t-on comparer des racines dont pas une lettre n'est semblable et cela pour y prendre prétexte de défigurer deux autres mots parfaitement connus et de les confondre encore avec un troisième qui ne l'est pas moins et dont l'orthographe est également constante? n'est ce pas une folie que cet amalgame de cinq racines égyptiennes sans rapport réel? Mais à

quoi bon discuter? On ne se bat pas avec les mirages. Tout flotte dans cette pauvre tête. Krall représente en démotique ce qu'étaient les Seiffarth et les Ulhmann en hiéroglyphes. La confusionisme, le rêve, les comparaisons bizarres avec le copte, qu'il ne connaît pas, lui tiennent lieu d'études sérieuses et de recherches consciencieuses. C'est la méthode extra-scientifique si bien stigmatisée par Chabas qui cherche à renaître sur un nouveau terrain. En réalité, on ne peut pas plus improviser la lecture et la traduction du démotique qu'improviser la lecture et la traduction des hiéroglyphes. La méthode est semblable et de même que Mr Chabas a définitivement établi qu'on devait traduire les hiéroglyphes par les hiéroglyphes et non par le copte etc., de même j'ai mille fois établi qu'il fallait traduire le démotique par le démotique et non par le copte, les hieroglyphes etc. Il est vrai que cette méthode demande du travail: il faut lire, relire, compulser et comparer tous les textes — et c'est ce que Krall ne veut pas faire. Jamais dans son article il ne

cite un texte, une phrase tirée d'un autre Document à comparer, un mot semblable pris ailleurs. Il ignore tout et rêve sur son ignorance, en prophétisant ainsi à loisir. N'est-ce pas bien plus facile?

Et voilà maintenant comment on se pose en critique!

Krall met: "Le groupe de signes suivants est tout à fait incertain dans sa signification. Il est à transcrire [illegible]. Revillout lit: ep sagm Pourtant le 1er signe n'est pas un [illegible] mais nettement un [illegible] Nous avons ici le verbe gapeq dans l'écriture que Brugsch a donnée (grammaire § 98) [illegible] Alors le signe [illegible] qui autrement représenterait un déterminatif (???—!!!) serait à retour pour le signe suivant [illegible] »

Autant d'erreurs et d'insanités que de mots!

Le texte, comme tout le monde peut s'en assurer dans les planches d'héliogravure annexées à notre publication porte avec certitude [illegible]

Le signe s = [illegible] = ep est bien connu de tous-mêmes, je pense, de Krall, — puisqu'il se trouve des millions de fois dans les textes, bilingues ou non, et est indiqué dans tous les lexiques, dans toutes les grammaires. Le fameux mot [illegible]

tombe donc et cela d'autant plus : 1° que le 1er signe du mot qui suit s = ⊖ = ⊖p (faire) est un y = ⊖ - l et non un / = ⊖ z ; 2° que le second signe du même mot est un s = ⊡ et non un ʔ = ⊡ ; 3° qu'après cet ʔ vient une troisième radicale 3 = ⊡, dont un fou pourrait seul songer à faire un déterminatif, et qui est suivie elle même du déterminatif r = ⊡ ou ⊡ que se trouve pour les verbes relatifs à l'homme comme r'ot, r.z.ʔ.3, et des centaines d'autres, bien connus, dont l'énumération deviendrait fastidieuse pour le lecteur. Le même usage se retrouve d'ailleurs en hiéroglyphes. Le signe r existe déjà en hiératique sous la forme p désignant l'homme portant la main à la bouche — déterminatif tout à fait approprié à l'idée de manducation. Nous avons de la sorte le verbe rbsy = xaqm = trituare (au masdar) ce qui convient parfaitement. Quant à la seconde hypothèse de Krall consistant à lire oureh msa elle est également impossible : d'abord pour les raisons indiquées plus haut (la lecture s az au lieu de ou etc) ; puis parceque ⊡ ⊡ s'écrit toujours différemment dans notre manuscrit. Confer vers 61 (IV, 1) vers 20 (I, 20) vers 64 (IV, 4) vers 85 (V, 4)

Comment admettre d'ailleurs un verbe privé, contre la règle générale en démotique, de tout déterminatif et auquel on enlève également sa première radicale?
Il faut donc renoncer à réunir s = ⊖ = éprouver au mot suivant et à couper celui ci en deux, le tout pour arriver au sens général:

Réchaud garder après[1]

Comme cela fait bien entre la phrase: « J'ai faim! Que je bouve! Est-ce qu'il n'y a pas quelque « chose à manger » et la phrase: « Devant lui « il vont de la viande etc » — phrases dont j'avais établi le sens et que Krall copie, sauf quelques petites bêtises surajoutées!
Au contraire quoi de plus naturel que le sens certain auquel nous conduit l'analyse rigoureuse du texte: « J'ai faim! (dit-il) Que je bouve! « Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger? Quoi[2]

---

(1) Krall en a été d'ailleurs si honteux qu'il n'a pas osé le reproduire en entier dans sa traduction suivie. Mais ce qu'il en laisse: « Son foyer? .... » est déjà absurde. Il est vrai qu'il se complaît dans l'absurde. Voyez ses traductions!
(2) J'ai oublié de noter plus haut que ce mot 𓅱 = 𓄿𓅱 = any quoi? se retrouve dans notre 25e vers (11,5)

« Donc à mastiquer? Devant lui il veut de la viande etc »

Sur le second hemistiche de ce vers Krall ne fait aucune observation cependant, dans sa traduction suivie, il met pour lui au lieu de « Devant lui »

C'est toujours la même méthode fantaisiste, toujours le même système d'inspirations sans bases et de corrections sans preuves!

Eh bien! non! ḥsn ne signifie jamais « pour », mais toujours « devant ». Krall n'aurait eu pour s'en assurer qu'à consulter la grammaire démotique de Brugsch, — la seule autorité pourtant qu'il cite parfois, le seul texte sur lequel il ait daigné, mais rarement, égarer ses yeux. Au § 329 de cette grammaire (p 171) Brugsch a fort bien établi notre sens ḥsn = Devant et il en cite lui même deux exemples[1]:

[illegible] ḥsn [illegible]

« Je justifie ton cœur devant les dieux (Pamouth III, 6)

[illegible] ḥsn [illegible].

« Qu'ils mettent l'ornement sacré devant eux (Ros. C 24)

---

(1) Quant au 3e exemple : p-ꜥ ḥsn ꜥ-ꜥ, il ne signifie pas : « Ne parle pas de ta grandeur », mais « ne parle pas devant ton chef » Le sens p-ꜥ chef est constant.

Le texte hiéroglyphique porte ici: [illegible]
«et qu'ils fassent placer l'ornement sacré devant elles»
(voir ma Chrest. Dém. p 187)

L'équivalence [illegible] = [illegible] est du reste fréquente dans les textes bilingues ou non. Je citerai ces curieux passages du chacal Koufi (XI, 25) dans lesquels on se sert de tous les synonymes graphiques ayant la signification «devant»:

[illegible]

[illegible] - [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

«Est-ce que il y a parole que tu as entendue que ton «cœur s'est enflammé pour la dire à moi? - Ne la «cache pas! - J'ai fait son explication devant toi, «J'ai fait sa solution devant toi. Je me tiendrai «debout devant toi»

Ainsi [illegible] = [illegible] (MTU) qui, lui même, s'échange avec [illegible] (MTU) qui est une de ses prononciations.

De même, à cette page XI, à la ligne 31:

[illegible]

«Le crâne étant devant toi (comme) l'animal «destiné au sacrifice dans la grande salle (du tem-«ple) devant toi»

Voici d'autres exemples de [illegible] ou [illegible] «devant»

[illegible]

«J'ai dit ceci devant toi» (Koufi XII, 5)

[illegible]

« Le reptile fait aussi annonce de cela devant moi »
(Revue Egypt. III, 111 pl 13 Koufi XIV, 12)

[illegible]

« Les paroles quelconques que tu as dites, pendant
« que tu les disais j'ai fait leur prise en considération:
« elles se sont toutes trouvées vraies devant moi »
(Revue Egypt. III, 111 pl 14. Koufi XIV, 17)

[illegible]

« Un serpent les flaire: il les saisit dans ses serres
« ensemble: il les porte, par le vol, dans les terres
« célestes; — ils ont fait cela —: il les dépose; il les
« déchire sur la montagne devant lui; il en
« fait sa nourriture. — Si je dis un mensonge
« viens à la montagne supérieure: je te les fe-
« rai voir, o Isis, déchirés et palpitants devant
« lui tandis qu'il en fait sa nourriture » (Revue
Egyptologique III, 111, 15 - Koufi XIV l. 25)

[illegible]

« Je tint debout la souris devant le lion » (Koufi XVIII, 28)

[illegible]

« Les choses qui sont venues Devant moi je T'en
« ai ouvert mon cœur » (Koufi VII, 28)

[illegible]

« Point ma parole d'homme petit fait vérité Devant
« ta parole de grand personnage : sans que je retire
« ma face Devant ma Souveraine.... » (Koufi VIII, 3)

[illegible]

« La terre (le monde) est Devant moi comme un coffre ;
« car toutes les terres sont Devant moi à la manière
« d'un nid qui circule » (Koufi IX, 22)

[illegible]

« Il est Devant toi avec homme quelconque qui à lui
« — tous » (Yetna p 68 de mon édition)

[illegible]

« Il lui fit parler Devant lui de toutes les choses qui
« lui étaient advenues » (Yetna p 73 de mon édition)

[illegible]

« Il me fit parler Devant lui de toutes les choses
« qui m'étaient advenues » (ibid p 79)

[illegible]

« Il leur fit apporter Devant lui une bande d'étoffe
« de byssus lui appartenant » (ibid p 85)

[illegible]

« n'est pas Setna devant qui cette femme a dit
« ces makhaus ? » (ibid p 98)

[illegible]

« Il mit sur lui — pour jouer — le cercueil qui était
« devant lui » (ibid p 102)

[illegible]

« Setna alla devant le roi. Il raconta devant lui
« toutes les choses qui lui étaient arrivées » (ib. 112)

[illegible]

« Le jeune homme retourna vers Setna. Il raconta
« devant lui toutes les paroles qu'elle lui avait dites »
(ibid 122)

[illegible]

« On fit encore annoncer de cela devant Tabubu (p 137)

[illegible]

« Elle fit tuer ses enfants devant lui. Elle les fit aller
« en bas par la fenêtre devant les chiens et les chats
« Ils mangèrent leurs chairs pendant qu'il buvait
« avec Tabubu » (ibid. p 154)

[illegible]

« Il parvint à Coptos. On fit encore annoncer de cela
« devant les prêtres d'Isis de Coptos » (ibid. 187)

[illegible]

[illegible]

« A dit ceci le père du père de mon père devant le père « de mon père et a dit ceci le père de mon père « devant mon père à savoir..... » (Ibid. 201)

[illegible]

« J'ai fait arriver ta parole devant le seigneur de « l'ouest » (Bilingue Rhind pl. VII, 4 édition Brugsch. Le texte hiératique a ici : [illegible] devant pour [illegible])

[illegible]

« Toi (tu étais) grand, toi, de naissance sur la « terre : tu mangeais, tu buvais, sur elle ; tu « faisais toute parole qu'aimait ton cœur ; toute « chose était aplanie devant toi : on ne disait « pas : « non » devant toi » (Bilingue Rhind XIII, 5 : la première fois [illegible] équivaut à [illegible] et la seconde fois à [illegible] signifiant l'un : en face, l'autre devant)

[illegible]

« J'ai donné du pain aux malheureux, à manger « à beaucoup d'hommes qui étaient devant moi » (Bil. Rhind XIV, 4 : le hiératique a [illegible])

[illegible]

« Ils lèvent leurs mains devant lui » (Rhind XVI, 1)

[illegible]

«Nous avons bu jusqu'à l'ivresse chaque jour; nous «avons mangé des oies, du poisson rami, selon ce «que notre cœur aimait; nous avons bu le meil«leur; nous avons dormi sur le meilleur; nous «avons donné de la nourriture aux gens devant «nous» (Rhind XVI, 6)

Encore dans ces deux derniers exemples le hiératique emploie [illegible] en face

[illegible]

«O si ir ouvre sa bouche pour parler, son pté «rome (part. θ = 2) de dieux étant réuni devant «lui.» (Rhind XVII, 1)

Notons que [illegible] s'emploie en tête de toutes les pétitions avant le nom du personnage auquel on s'adresse. La formule est ainsi plus polie; car elle montre celui qui écrit comparaissant devant un maître, un juge, qui a à décider de lui:

[illegible]

«Par devant Paret l'écrivain du sanctuaire» (Réclamation judiciaire — Papyrus 382 de Leide)

[illegible]

«Par devant Pahi, le prophète...» (Supplique relative à un compte par un débiteur — Papyrus Golenischeff)

[illegible]

« Par devant le scribe Héribast, l'épistate » (Lettre portant le n° Salt 694 au British Museum — nous avons plusieurs lettres à cette adresse)

C'est par une extension, toute religieuse, de cette métaphore et en vertu de l'ubiquité divine du roi-dieu, incarnation de la divinité sur la terre qu'on a pris l'habitude de dire : « en présence de tel roi » pour « sous tel roi » ;

[illegible]

« Il ordonna cela aussi par rapport aux prêtres « de ne pas leur faire donner leur redevance « pour devenir prêtres plus que ils ne faisaient « jusqu'à la première année sous son père. » (Rosette — Vourma chrest. démotique p. 14 : le grec porte : ΕΩΣ ΤΟΥ ΠΡΩΤΟΥ ΕΤΟΥΣ ΕΠΙ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟΣ ΑΥΤΟΥ)

[illegible]

« Tout homme qui en Egypte s'affligeait (sic) de ce « qui était arrivé quand ils se reportaient (sic) aux « catastrophes qui avaient eu lieu sous quelques « uns des rois qui étaient auparavant, alors

qu'il arriva aux gens d'Egypte d'être dans une
« grande disette » (Canope – Chrest. dém. p 133 :
le grec a ici ⲉⲫⲱⲛ : les hiéroglyphes ont pour
la 1ère fois [illegible] « au temps des rois »
et pour la 2e [illegible] « en leur temps »)
[illegible]
« il ordonna en ce qui concerne les domaines
« sacrés des dieux et les argents sic, les blés qu'on leur
« donne en ⲥⲩⲛⲧⲁⲝⲓⲥ dans les temples, chaque
« année, et les parts qui sont aux dieux dans
« les terres de vignes et de jardins et le reste
« des autres biens qui leur appartenaient tous
« son père – (il ordonna) de les faire demeurer
« pour eux » (Rosette Chrest. dém. 16)
Dans cet exemple comme dans les précédents
c'est encore ⲉⲣⲏⲓ qui rend ⲡⲥⲏⲓ. Telle est même
la seule acception spéciale que nous ayons trou-
vée à ⲡⲥⲏⲓ en dehors de « devant ». Il en est
d'ailleurs ainsi pour les formes ϥⲥⲏⲓ et
ⲛⲁϩⲣⲏ ou ⲛⲁϩⲣⲁ-ϥ qui ont succédé à ⲡⲥⲏⲓ en[1]
démotique plus récent et en copte

---

[1] Nous avons vu plus haut que ⲡⲥⲏⲓ succédait à [illegible].

Il faut remarquer que si ⲛ̀ⲥⲏ est encore employé au commencement de l'époque romaine (dans les papyrus Rhind, le poème, les entretiens du chacal Koufi) il disparaît entièrement plus tard dans les papyrus gnostiques de Leide, Paris et Londres. C'est alors ϩⲓⲡⲓ qui le remplace (Confer P. 65 Leide X, 30; XIV, 8; XVII, 16 etc Londres 2e, 5e, 9e col etc).
On a soit ϩⲓⲡⲓ devant un substantif: ⲟⲩϩⲓⲡⲓ "devant le soleil" ⲙ̀ϩ ϩⲓⲡⲓ "devant la lune" ou ϥ̀ⲥ̀ϯⲟⲩϩⲓⲡⲓ "devant la lampe", soit devant un pronom personnel affixe: ϩⲓⲡⲓ. C'est de ⲛ̀ϩⲓⲡⲓ qu'est venue la forme ⲛⲁϩⲣⲏⲛ, comme c'est de ⲩϩⲓⲡⲓ qu'est venue la forme copte ⲛⲁϩⲣⲁⲩ. En copte ces mots ont conservé les deux sens de ⲛ̀ⲥⲏ c'est à dire coram, ante, d'une part, et sub s'appliquant à une époque administrative, d'autre part: ⲛⲁϩⲣⲁⲩ ⲁⲛⲛⲁ sub Anna, Annae aetate (Peyr. lex. copte p 360) Quant au prétendu sens de dativ dont parle Peyron il le base sur cet exemple: ⲛⲉϫⲁⲩ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲓϩⲟⲙⲉ Dicit vinitori ce qu'il faut traduire plutôt "il dit devant le vigneron" (Voir plusieurs des exemples démotiques cités plus haut)

57e vers (III 17)

Pour le premier mot de ce vers j'ai des doutes. J'avais d'abord lu ⲙⲁϫⲧ (ⲩⲥⲓⲛ 3 ⲁ 3) d'après la copie un crayon de

Krall et songé aussitôt au ϩⲙⲛ3 = ϩⲙⲛ3 (= MAϩT = [illegible] entrailles) du papyrus 65 de Leide (XIV, 31 et XIV, 34. Coufo. Br. 614) En qualité de fils et frère de médecins je savais que la passion et la suggestion, qui en résulte, quand elles sont portées sur un organe y amènent la congestion, parfois même l'hémorrage. La vue de la viande, dont il était avide, congestionnait les entrailles d'Horlla et les mettait en sang. Mais cette idée, naturelle dans le monde médical, n'est guère d'un poète. D'ailleurs la photographie me donne une autre leçon, ce semble, pour la dernière partie du mot dans laquelle [illegible] semble répété. En lisant [illegible] ⲕ (ⲁ) comme [illegible] et non ⲭⲁ comme [illegible] j'ai ensuite songé à une nouvelle forme de NKOTK avec l'affixe adjectival [illegible] = NA, si fréquent dans le Koufi et le primitif [illegible] dormir (Br 1482) d'où sont venues les formes coptes N-KOT et NKOTK. Dans cet ordre d'idées j'ai donné à NKOTK dormir le sens de rêver puisque pacor a aussi le double sens de dormir et de rêver. Le „sang" désignerait alors soit la chair sanglante des rôtis égyptiens, soit le carnage des animaux de boucherie qu'on immolait alors dans les moissons, soit le sang de ces boudins dont nous parle Homère, quand il compare Ulysse dans son insomnie à la pâte

de sa femme, à ces entrailles pleines de sang qu'on retourne sur le gril. « Il rêve au sang » signifierait ainsi : « il rêve aux victuailles ». Mais tout cela ne me satisfait pas entièrement et il n'y a pas de solution certaine pour le premier mot du vers qui est sous cette forme un ἅπαξ λεγόμενον. En tout cas le sens général est qu'Hortlta a une gourmandise avide ; car la suite du vers le compare sous ce rapport à la mouche dont la voracité tenace est proverbiale. Plus loin on retrouve le mot [illegible] qui dans le chacal Koufi semble désigner ce que dévore le vautour :

[illegible]

« Le regard de toi sur moi : celui du boucher sur « la bête liée devant lui. Je suis comme l'oiseau « terrplanté sur ses grandes ailes-silencieuses. « Tu te tiens sur tes griffes comme le vautour « sur la xaat ([illegible]) Madame ! Tu en ordonne- « ras de moi. » (Koufi XI l. 19)

C'est pour cela que j'ai comparé ce mot à [illegible] (xw) « laisser, faire tomber, jeter, rejeter » (Brugsch Dict. 1025 Sup. 886) et à ses dérivés

[illegible] « excréments » (Br. sup. 888); [illegible] « la position d'une personne tombée, renversée par terre » (Br. Dict 1026 Sup. 888) [illegible] « état de ce qui est couché » (Br 1026-7) Ex: [illegible] « Faire xaait parmi les ennemis de sa mère » Ici [illegible] est au féminin comme « G2ab = « 2 » 2ab et a un déterminatif A très comparable à G ou à 2). Xaat désigne ainsi tout ce qui est à terre et à la portée des bêtes, soit les corps d'hommes ou d'animaux immolés, soit les autres ordures laissées (ⲉⲩⲭⲏ ⲉϩⲣⲏⲓ) sur le sol par l'homme et qui font la nourriture des bêtes. Le premier sens, celui qui se rapporte à des êtres massacrés, à des cadavres, disons le mot, — semble en parallélisme avec le mot [illegible] = « noyé sang ». De même que les vautours, dans le chacâl Koufi, et que les mouches, dans notre texte, s'élancent sur les xaat ou sur les cadavres des gens tués dans les batailles, de même Horûtta aspire au sang des animaux, immolés pour satisfaire les appétits voraces. Si l'on veut bien comprendre cette critique du poète contre son adversaire, il faut se rappeler que les Egyptiens mangeaient fort peu de viande de boucherie et avaient, comme les Juifs et les premiers Chrétiens, l'horreur du sang; car « le sang est la vie »

Peut-être pourrait-on songer pour le mot douteux à [illegible] = kwt + doublon phonétique de [illegible] fourmis.
En tout cas la traduction semble devoir être:
« Devant lui il vole de la viande — il court
« au sang plus (encore) que la mouche qui s'é-
« lance à la vue de la xaat (charogne) »
Quant aux prétendues observations de Krall il ne peut en être question. Sans l'ombre d'une raison scientifique, Krall traduit [illegible] par « danger » — sens que n'a jamais possédé cette racine. Semblablement il fait du verbe [illegible] un « sycomore » [illegible] et il nous renvoie gravement pour ce mot bien connu au supplément de Brugsch p 685. Il aurait du plutôt consulter le dictionnaire du même auteur p 787 et il y aurait vu (à défaut de toute connaissance des textes) que ce mot s'écrit en démotique [illegible], avec un tout autre déterminatif (Confer Koufi V, 32 et passim). Il faut en effet, ici le déterminatif de la fleur ou de l'arbre, comme d'ailleurs pour les autres plantes de ce genre (Voir les §§ 44 et 48 de la gram. dém. de Brugsch citant justement pour exemple le mot nehet) Au contraire le mot démotique [illegible] dont nous nous occupons [et qui représente [illegible]

(Br. 763) voz: [illegible] (ibid 765) avec le sens qu'il a dans: [illegible], et [illegible] (Br. loc. cit. Sup. 675 Pierret 267)] a un tout autre déterminatif remplaçant le déterminatif des jambes et spécialement genre d'êtres qui ont ici à se mouvoir. Le déterminatif, dont Brugsch (gr. dém. § 41 p 23) a déjà signalé la forme postérieure [illegible], - est le déterminatif de l'aile qui s'emploie soit pour l'aile elle même, parfois concurremment avec le signe de l'oiseau (P. Meq. [illegible] ala):

[illegible]

« Je suis comme l'oiseau tex planté sur ses grandes ailes - silencieuses » (V. plus haut p 134 - Koufi XI, 19);

soit pour les volatiles appelés aussi [illegible]:

[illegible]

« Ce qui m'est arrivé à moi, moi même, n'est arrivé à aucun autre volatile volant en dehors de moi » (Revue égypt. III, n° III pl II - Chacal Koufi XIV l 3)

soit pour les verbes désignant le vol - parfois concurremment avec le signe de la voile ou du vent [illegible] comme dans le mot [illegible] = qwλ « voler » cité dans la phrase précédente. Je pourrais citer des milliers d'analogues: mais celles-là suffisent pour cette valeur [illegible] de [illegible] déjà bien connue de tous ceux qui se sont occupés quelques jours de démotique. Krall en avait d'ailleurs un bel exemple dans ce même vers pour le mot [illegible] « mouche » qui est le sujet du verbe

en question. Les arbres ne volent pas d'ordinaire et il était trop clair par le seul déterminatif qu'il s'agissait d'un verbe impliquant ici l'idée de voler, de même qu'en hiéroglyphes la racine □ 𓅱 𓂋 « courir avec la vitesse d'un oiseau » (var. □ 𓅱 𓂋) 𓅱 𓂋 qui sautare 𓅱 𓂋 oiseau volatile (Br. D. 455-6). Ajoutons que la seconde radicale que Krall lit □ est certainement un 𓂋 et qu'il ne reste par conséquent aucun prétexte pour le nouveau non-sens qu'il voulait encore introduire dans un texte parfaitement clair d'ailleurs. La racine 𓅱 𓂋 est bien connue en démotique même, aussi bien qu'en hiéroglyphes. Partout elle exprime le plus habituellement, selon la remarque de Mr Pierret (Dict 264), une direction dans un sens ou dans un autre. Or elle est, à ce titre, très bien déterminée soit par les jambes, dans le sens ordinaire ou retournées, soit par les ailes, soit par le signe hiératique de l'oiseau 𓅱, déjà signalé par Champollion dans sa grammaire (§ 92 p 86) et qui s'échange souvent, dans cette acception, avec les ailes (Ex: 𓅱 Rouli XIII, 28 et 𓅱 XIV, 3 pour qwn 𓅱 𓂋 𓂋 voler) Ainsi, par exemple, dans un acte de Psammétique III, notre verbe apparaît (avec

---

(1) Champollion signalait aussi une autre forme du déter. de l'oiseau 𓅱 devenue 𓅱 en démotique (gr. dém. de Brugsch § 48)

le déterminatif de l'oiseau), sous la forme [illegible] et il a le sens de [illegible] avec jambes retournées (lex. Pierret 267) c'est à dire : reculer, s'en aller, échapper :

[illegible]

« Tu m'as donné, et mon coeur en est satisfait, mon « argent pour faire à ton service. Je suis à ton service « Personne au monde ne peut m'écarter de ton service. « Je ne puis y échapper »

Et plus loin :

[illegible]

« Je ne puis dire que je puis échapper au service de « Tâ (chambre ?) »

Je me bornerai aujourd'hui à ces exemples.

Quant à la 3e pers. du pluriel : « ils voient » que Krall voulait glisser, on ne sait pourquoi, dans ce vers, il va sans dire que c'est encore là un rêve. Ce texte ne porte pas trace de cette 3e pers. plur.

Vers 58 et 59 (III, XVIII et III XIX)

Lei Mr Krall voit 4 prodiges. Quant à nous, nous n'en voyons que 3. Nous voyons 3 lettres qu'il a fini par reconnaître et corriger d'après le papyrus qu'il avait sous les yeux, alors que d'après sa propre copie au crayon nous en avions supposé trois autres. Ces lettres sont : un 3 pour 3, un ° pour ? enfin un (?) pour (?)

Ces corrections, bien comprises, ne modifient en rien le sens général de ces vers, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant notre ancienne et notre nouvelle Traduction. Il s'agit toujours de la voracité d'Hoelta, qui, lorsqu'il voit de la viande s'y précipite plus avidement que ne fait la mouche sur la charogne et j'ajoutais dans mon ancienne version :

« Il saura cela depuis 4 jours ; il (pressent) : il voit « les mets : il s'habille — on lui a parlé de viande — « sans sentir toute honte dans laquelle il est — avec « sa harpe par devant. »

Ma nouvelle version porte :

« Il saura cela 4 jours d'avance ; — il veille — il voit « les mets — il s'habille — on lui a parlé de viande — « dans les lieux de toute honte il y est — avec la « harpe par devant. »

Et cependant c'est à propos de ce texte que Krall introduit ses 4 prodiges et toutes les autres absurdités dont il nous gratifie !

Examinons les en détail :

Voici d'abord sa traduction — calquée sur la mienne, mais avec les modifications heureuses que lui fournit d'ordinaire sa rare intelligence des textes :

« Il reconnaîtra quatre prodiges. Il s'éveille. Il voit « vivres. Il s'habille. On lui crie « viande » dans toute

« mauvaise situation dans laquelle il se trouve et « la harpe devant lui »
Qu'est-ce que cela peut vouloir bien dire au juste? Comment cela peut-il se relier avec les vers précédents et suivants pour lesquels Krall (avec quelques insanités intercalées) copie cependant ma traduction? — C'est là ce qu'il n'a jamais songé à se demander. Pour lui un texte est d'autant mieux corrigé qu'il n'offre plus aucun sens. Tout dépend évidemment du point de vue où l'on se place: et quand on a pour principe de fouler aux pieds la raison et le bon sens, pourquoi en attribuerait-on plus aux anciens qu'aux contemporains et à soi-même? Mais, en réalité, il faut bien savoir que tout texte qui, traduit, n'offre plus qu'une série de non-sens, a nécessairement été traduit d'une façon déplorable. Ce <u>criterium</u> s'applique à toutes les langues et à tous les temps — aussi bien aux versions de nos collégiens qu'au déchiffrement des langues inconnues. Mr Renan le faisait naguère remarquer avec raison à propos de l'assyrien: Quand les traductions sont claires et intelligibles et que les mêmes traductions s'appliquent pour les mêmes mots aux divers textes, on a compris: — autrement non! — Quant à la méthode qui

consiste à aligner les mots au hazard, comme les enfants enfilent les perles, nous la laissons à Krall qui partout l'emploie avec tant de succès — Les aliénés en font autant!

Il importe maintenant d'en venir aux prétendus arguments philologiques de cette singulière traduction:

Krall transcrit ms 3 par moige, Cela est trop fort!! C'est toujours la méthode stigmatisée par Chabas et qui consiste à rechercher au hazard dans le dictionnaire copte une racine semblant avoir les mêmes consonnes que celles que l'on croit apercevoir dans le premier groupe venu qui se présente en égyptien, ou même, comme ici c'est le cas, dans deux mots réunis arbitrairement. On croyait en avoir fini avec un pareil système, qui, Chabas l'a bien prouvé, ne menant qu'à l'absurde. C'est dans la langue elle même et d'après ses règles propres qu'il faut étudier le mot avec sa forme et ses déterminatifs spéciaux et on ne peut lui donner que le sens prouvé par la comparaison des textes. D'ailleurs s'il suffisait à Krall de trouver en copte des consonnes semblables en coupant les mots à sa fantaisie, sans jamais s'occuper des déterminatifs et des exemples fournis par les textes égyptiens

pourquoi a-t-il songé à mage prodige plutôt qu'à mag remplir ou plénitude, mag-mag aspectus, mag nud, mgar tombeau, mage coudée, magi lin magi lancette de chirurgien, mage, aile ou plume mag brûler, illuminer, incendie et mag particule qui se met devant les nombres ordinaux pour les rendre cardinaux — ce qui aurait dû le séduire puisqu'après cela venait un chiffre? Tous ces mots ne se trouvaient-ils pas également dans le lexique de Peyron, sa seule autorité? Évidemment dans le contexte ils n'offraient aucun sens: — raison de plus — puisque celui qu'il a choisi en offrait encore moins!

Mais à quoi bon discuter de pareilles absurdités quand on est en face de mots bien connus de tous les égyptologues — que dis-je? — des mots les plus fréquents, les plus vulgaires de toute la langue égyptienne? Pour ma part, je ne croyais pas plus, je l'avoue, avoir à prouver — même à Krall — le mot jour, qu'avoir à prouver — même à un aveugle — que le jour n'était pas la nuit. Les bilingues n'étaient-ils pas là avec leur certitude incontestable? Partout et toujours ϩⲏⲡ ne correspondait-il pas à ἡμέρα en grec et à ⲣⲟ (ro or) ou 𓂋𓇋𓂝 en hiéroglyphes? N'en était-il pas de même dans tous les textes, dont on m'excusera de ne pas reproduire ici des milliers de

phrases) et, puisque Krall ne les a jamais fréquentés, ne pouvait-il pas du moins consulter son dictionnaire de Brugsch à la page 906? Enfin dans notre poème lui-même ne trouve-t-on pas à plusieurs reprises le mot [illegible] jour, notamment au vers 12 (I, XII) et au vers 31 (II, XI)?

Quant à l'autre élément, la préposition 3 (𓄿), Krall doit au moins en avoir ouï parler? Rien de mieux connu en hiéroglyphes: et en démotique il en est de même. Dans le papyrus 3452 du Louvre, par exemple, on trouve sans cesse des expressions semblables à celles ci: [illegible] «Osor seigneur de vie se réjouit en paix — Osor neb tatu se réjouit dans son apparition» ou bien encore: [illegible] «Viens dans la terre divine, dans le tiaou» [illegible] «viens en ame» [illegible] «sors dans le tiaou». On a aussi: [illegible] «en seigneur» [illegible] «en frappeur» [illegible] «en face de chien» [illegible] «en chien» [illegible] «en fantome» [illegible] «en douceur» [illegible] «en paix» [illegible] «en joie» etc etc c'est à dire 3 dans le sens locatif dans le sens d'état, dans le sens de qualité. Il n'est pas moins fréquent dans le sens de temps: par exemple dans les papyrus Rhind.

En effet dans ces papyrus nous trouvons toutes les acceptions du papyrus 3452 avec plusieurs autres

surajoutées. Voici les principales:

1° l'acception locative déjà signalée par Champollion:

𓂋 𓅓 «dans le monde» (III,1) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓 «dans le lieu de purification» (V,7) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿 «dans l'abyme» (XVII,3) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿𓅱𓅓 «dans l'occident» (XX,4) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿𓅱𓅓𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿𓅱𓅓 «dans la grande salle des dieux» (XVIII,1) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿𓅱𓅓 «dans la barque chatam» XV 3 et XXXI,3) 𓇋𓈖𓂋𓏏𓅓𓄿𓅱𓅓 «dans son ventre - son corps» (XIX,5)

2° l'acception du 𓅱 d'état si bien expliquée par Mr E. de Rougé:

𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «tu nubis en xerheb» (VI,3) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «tu nubis en embaumeur» (XXVI,7) (XXVIII,1) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en qualité d'une des bonnes femmes» (XXVIII,4) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «comme ton talisman» (XV,1)

3° l'acception purement qualificative: 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en paix» (XV,8; XXI,9) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en joie» (V,1) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en vie bonne» (XXIX,2, XIII,2) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en justification de parole» (XX,8) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en vérité de la chose» (XIX,6) 𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «en similitude» (1).

4° l'acception de l'instrumental:

𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «tu es oint de l'huile bast de la main d'Horus neb ankh, de l'enveloppe du lit de repos par son doigt» (VI,1 et 2)

5° l'acception objective envers:

𓅱𓅓𓄿𓅱𓅓 «tu vas dans la salle de l'ouest à cause de la grandeur de

---

(1) (V,3) Nous reviendrons sur ce mot si fréquemment employé partout

« Tes bienfaits envers chacun » (XV, 10

6° le sens conjonctif lorsque (souvent suivi avec ⲉⲓ):

[illegible]

« Lorsqu'ils atteignirent le temps d'entrer dans l'ouest » (XVI 3, XXVI, 2)[11]

[illegible]

« Osiris t'a établi dans le bien quand tu es arrivé à la « bonne demeure » (IV, 2)

7° enfin, le sens temporel, si fréquent:

[illegible]

« Que tu paraisses pour adorer le petit soleil en son disque « sur l'océan en Khoiak 27 » (VI, 6). Confer: [illegible] « au matin » XV 2; XXXI, 2 etc etc)

Le composé [illegible], qui est donné dans notre poème et que nous étudions en ce moment se rencontre ainsi plusieurs fois dans les bilingues Rhind:

[illegible]

« Les enfants d'Horus te veillent la nuit et le jour « (et) en chaque instant par jour » (XXII, 8)

[illegible]

« Tu sors en joie au jour du passage (XXVI, 5)

[illegible]

« Horus t'a purifié lorsque tu es entré dans l'abîme de « Tesek pour adorer le dieu grand dans l'occident » (XI, 1)

Dans ces bilingues ⲥⲱⲡ 3 a pour équivalent hiéroglyphique [illegible]. Krall voudrait-il aussi traduire [illegible] par morgen? Notons que l'avant dernier passage cité par nous a une analogie singulière avec la phrase de notre poème. D'une part, ce sont les 4 génies funéraires appelés fils d'Horus qui veillent (ϩⲓⲛⲓϩ) de nuit et de jour (ⲥⲱⲡ 3) sur le défunt, chaque jour (ⲥⲱⲡ ⲉⲥ) d'une autre part c'est Horus lui-même qui veille (ϩⲓⲛⲓϩ) pendant 4 jours (ⲡ ⲥⲱⲡ 3) sur le roi. Il y a évidemment là une allusion satirique, et la comparaison de nos deux passages prouve qu'il faut traduire veiller (ⲡⲱⲓⲥ - ⲡⲟⲓⲥ vigilare) et non s'éveiller. Le vrai mot pour s'éveiller est ⲁⲩϫⲓⲛϫ ⲉⲣⲟⲩⲓⲛⲉϩⲣⲏⲓ [illegible] ⲛⲉϥⲥⲓ (Voir Peyr. lex p 132, Br. Dict. 793) Peyron avait déjà bien noté cette différence au mot ⲡⲟⲓⲥ (Dict. 182) bien qu'il cite un seul exemple (Luc IX, 32) pouvant prêter au sens s'éveiller: ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲛⲉⲙⲁⲩⲛⲉ ⲁⲩϣⲟⲡ ⲛϩⲓⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲡⲩⲣⲱⲓⲥ ⲇⲉ ⲁⲩⲛⲁⲩⲉⲛⲉⲩ ⲛⲟⲩⲁϩⲓⲏⲣ et ceux qui étaient avec lui furent alourdis «par le sommeil; mais quand ils furent en état de veille «(ou quand ils s'éveillèrent) ils virent sa gloire». En tout cas le sens est tout à fait exceptionnel. Le vrai sens est veiller, comme l'a dit Peyron, et les écritures l'emploient sans cesse métaphoriquement comme veiller sur, veiller à, custodire, servare, cavere etc. Sur toutes ces questions Krall rêve donc suivant sa coutume.

Il ne rêve pas moins quand il veut traduire [illegible] par «en chaque mauvaise situation» Ainsi que l'a très bien établi Brugsch (Dict. p 439) les formes démotiques [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] représentent en hiéroglyphes le mot [illegible] et en copte Bwte abominatio (Peyr. lex p 27) Le sens est constant dans tous les textes: Setna, Koufi, Todtenbuch, Papyrus Rhind etc: Ainsi quand Setna consent à faire tuer ses enfants pour complaire à la fille Tabubu, il le fait en disant:

[illegible]

«Qu'on fasse l'abomination qui est parvenue dans ton cœur.» (Setna p 156 de mon édition) Dans la confession négative on lit:

[illegible] 999 ═══ [illegible]

«Je n'ai pas fait l'abomination des dieux» (Rituel de Pamonth p 14 de mon édition) et ailleurs:

[illegible]

«Je n'ai pas fait de mensonge, d'abomination dans ma vie» «la vérité étant dans mon cœur» (Rhind XIV, 2 edit. Brugsch) C'est [illegible] = [illegible] Bwwne [illegible] et non [illegible] Bwte [illegible] qui signifie partout mauvais Si Krall désire d'autres preuves de ces faits bien connus, je les lui fournirai à condition qu'il copiera le tout sept fois en guise de pensum Ajoutons que [illegible] = Bwte n'est jamais (comme [illegible] = Bwwne) un adjectif mais toujours un substantif C'est même en cette qualité qu'il reçoit après lui, selon la règle, le pronom

indéfini ZANIMANIBEN (qui se rapporte à lui et non au mot précédent) Enfin le mot ⲁⲓⲛⲓ = dès (Dict. Brugsch 366) signifie lieu, endroit déterminé comme ⲙⲁϩⲓ = ma et non situation d'esprit ou de corps. On voit qu'il est difficile d'accumuler en aussi peu d'espace autant de fautes de lexicographie et de syntaxe — de barbarismes et de solécismes. Krall ne sait il donc absolument rien en Egyptien?

Quant au sens général du vers — rendu si inepte par Krall — il est des plus clairs. Le poète reproche à Horus'a de n'avoir aucune vergogne, et, aussitôt qu'on a prononcé devant lui le mot viande, d'accourir dans tous les mauvais lieux — les lieux de honte — ou les bouges honteux — « avec sa harpe par devant » en un mot de prostituer l'art vénéré des menestrels à cause de sa voracité ignoble. C'est la même pensée qu'il continue dans le vers suivant quand il ajoute : « Il n'a pas de rassasiement. C'est tout un gouffre que la gorge de cet homme qui déshonore ses confrères »

Ceci nous amène à la suite des absurdités intercalées ici par Krall dans mon contexte copié par lui :

Vers 60 (III, XX)

Krall ose écrire à la place de ce vers :

« Il n'a pas . . . la nuque de l'homme qui se soi même « (ⲥⲡⲏⲩ) sur le sol ferme »

croit-on donc être décidément à Charenton ou à Bicêtre pour qu'on se moque ainsi du bons sens du lecteur?

Il va sans dire qu'encore ici la philologie de Krall est, comme d'raison, à la hauteur de ses traductions.

Et d'abord le mot ⲩⲁϫⲓ «rassasier» assimilé par moi à [illegible] et à ⲥⲉⲓ (confer Br. Dict. 1156) et dont Krall veut faire [illegible] «Kapuner de la harpe» est un des mots les plus fréquents et les mieux connus de la langue démotique, au point de vue phonétique d'ailleurs l'assimilation que j'avais établie est certaine; car ϫ est transcrit en lettres grecques ca (c'est-à-dire [illegible] hierat. ϫ) à la 2e colonne du papyrus bilingue de Londres. Ce syllabique [illegible] sa dans le sens «rassasier» était transcrit selon l'orthographe ou plutôt le phonétisme copte ⲥⲉⲓ ou ⲥⲓ (conf Peyr. lex. 190) de même que le syllabique [illegible] était transcrit aa=w pour [illegible] = «grand» iw-ia pour [illegible] iw ane et ei pour [illegible] = «étoffe» (Voir plus haut p 40-41) Aussi avons nous pour [illegible] rassasier les variantes démotiques ⲩⲁϫⲓ ([illegible]) et ⲩⲁϫⲓⲓ (ⲥⲉ) ou surtout ⲩⲁϫⲓⲓⲓ = ⲥⲉⲓ Citons quelques exemples pris au hazard:

[illegible]

«Celui qui a faim désire son pays: celui qui est rassasié

m'en a pas honneur » (Koufi VIII l. 1)

De même dans la fable, déjà traduite par Brugsch, la souris dit au lion de l'épargner et elle ajoute (XVII 14):

[illegible]

« Mon seigneur le lion ! si tu me manges tu ne seras pas « rassasié et si tu me laisses tu ne feras pas ma faim « encore (tu n'auras pas désir de manger des souris) »

Le lion se rend à cet avis (XVIII 21):

[illegible]

« Il arriva que le lion fit réflexion (calcul) sur ce qu'« avait dit la souris par parole. Il pensa : si je la « mange je ne serai pas rassasié en vérité — et il « la laissa »

Dans la chronique démotique (col 5) on lit aussi:

[illegible]

« Rassasiez (la) de ses yeux » — Celui qu'elle aime dit: « Rassasiez la de bœuf. Elle n'est pas en bon état. Elle a « faim. Elle crie prière vers Amon — c'est à dire ta « couronne (Βασιλεια) qui est ton royaume a faim. Elle « n'a pas mangé. Elle prie vers Amon »

Dans le rituel de Pamouth (VII, 4 de l'édition Brugsch) le syllabique [illegible] (très différent dans le Koufi, dans

la chronique et dans le poème, d'un K) en vient même à s'en rapprocher singulièrement. Il prend alors la forme ⲥ (venant toujours du hiératique ⲥ) (𓂋𓏏𓅱𓄿𓂋𓏏𓅱𓄿𓂋𓏏𓅱𓄿

De même dans notre poème, Horkt'a qui se plaint un peu plus loin d'avoir faim, est traité ici de gorge qu'on ne peut rassasier

Quant à [illegible] = [illegible] (Br. Dict 1408) [illegible] 14 [illegible] (Sup 1224) gorge, forme dialectale, comme l'a dit Brugsch, de [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] «gosier, cou» (Br. Dict 1133. conf Peyron 331) son sens est trop bien établi pour que nous ayons besoin de discuter avec Krall, qui, pour arriver à son suprême désir le non-sens - traduit ici nuque. Dans la phrase: [illegible] «du pain dans ton ventre, de l'eau dans ta gorge» traduirait-il aussi de l'eau dans ta nuque»? Cela est très probable puisqu'il rend [illegible] = [illegible] = cwwy polluere, contaminare (Br. Dict 1165 Peyron Dict. 220) par «se dresse» sans tenir plus de compte du sens bien établi du mot que du déterminatif des choses mauvaises [illegible] convenant à ce sens et nullement à sa prophétie, dont il ne donne d'ailleurs aucune preuve, aucune raison quelconque. C'est une véritable débauche d'absurdités! Et cependant il y a mieux encore -

---

(1) Il va sans dire qu'encore ici pour assimilation de [illegible] et de [illegible], dont il paraît si fier, est copiée sur mon mot-à-mot. Mais il a supprimé les types originaires indiqués par moi et indispensables [illegible] et [illegible] (Voir Revue III, 11 pl 4. Pour [illegible] conf 2. P. VIII, 1)

Toujours pour le même vers, Krall ayant vu dans mes références (Revue III, 11 p 14) l'assimilation |ⲣⲥ| = 𓋴𓏏𓅱 (compagnon) a cherché dans Brugsch au mot 𓋴𓏏𓅱 (D. 94) et a trouvé (outre |ⲣⲥ|) la nouvelle comparaison du mot copte ⲉⲣⲏⲩ marquant la réciprocité entre plusieurs aussitôt, cette réciprocité entre plusieurs, il en a fait un réfléchi direct et il traduit |ⲣⲥ| par « soi même » en renvoyant à ⲉⲣⲏⲩ. C'est un comble ! Jamais ⲉⲣⲏⲩ précédé des pronoms affixes possessifs n'a voulu dire soi même en copte. Peyron (lex. p 41) qui en ignorait encore l'origine le traduisait avec raison par invicem ; ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ nos invicem ⲛⲉⲧⲛⲉⲣⲏⲩ vos invicem, ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ipsi invicem ... ⲛⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ nostrum invicem ..... ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ secum invicem ... ϥⲓ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ in se invicem etc » Maintenant Brugsch a fort bien établi que ⲉⲣⲏⲩ se rattachait à 𓋴𓏏𓅱 compagnon, mot bien connu de tous les égyptologues. Nous savons donc qu'il faut traduire mot à mot ⲛⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ à nos compagnons ϥⲓ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ sur leurs compagnons etc_ et c'est cependant au nom de cette découverte que Krall veut faire de ⲉⲣⲏⲩ « soi même » ! Vraiment c'est trop d'impudence ! Eh bien ! puisqu'il faut toujours prouver à cet ignorant les choses les mieux connues et les plus évidentes, voici quelques exemples démotiques qui feront cesser tous les doutes, même

des étrangers à l'Egyptien-public auquel s'adresse sans doute Krall, car il ne saurait vraiment tromper un instant aucun égyptologue

[illegible]

« L'homme de nous qui s'écartera des partages écrits « ci-dessus paiera en outre d'argent gravé, argenteus « 5, en sekkels 25, en outre d'argent gravé argenteus 5 « en tout pour les sacrifices des rois, qu'il donne au- « tres argenteus 1500, en talents 5, en argenteus 1500 « encore, à l'équivalence de 24 pour $\frac{2}{10}$ à ses compagnons « de nous » (Nouvelle chrestomathie démotique pp. 100-101)

[illegible]

« Chacun de nous obligera ses compagnons de nous « au droit des écrits de partage que nous avons fait « sur le terrain décrit ci-dessus et les choses qui en « dépendent en l'an 49, choiak, des rois à vie éternelle « pour que chacun fasse le droit de ses compagnons « pour les choses qui y sont écrites (dans les actes) en « tout temps » (ibidem 101)

[illegible]

« Quiconque au monde, s'il vient aux services, qu'on lui « donne trois argenteus. S'il ne vient pas, sans l'avoir « fait savoir à ses compagnons (à ses collègues) .... et « qu'il vienne (ensuite) à l'ensevelissement d'un « mort, — au lieu qu'on lui donne des étoffes, le lit « funèbre pour sa liturgie — qu'il s'en retourne « (à vide) à sa maison » (Réglement des choachytes dans mon article Tarichentes et choachytes paru dans la Zeitschrift für ägy. Spr. 1880 — Tafel III)

אל תהי חבר לאיש רע

« Ne fais pas ton compagnon d'un méchant homme » (Préceptes de morale traduits par M. Pierret — Recueil de Vieweg p 46 et pl 1)

אל תדיח חבר מן הטהור

« Ne pervertis pas le cœur de ton compagnon s'il est « pur » (ibidem)

אל תתן לבנך לייסד חברה אצל חבר אחד

« Ne permittas filium tuum instituere societatem « apud quamdam sociam cui vir sit » (ibidem)

Dans une note de la page 42 M. Pierret assimilait חבר à ἑταῖρος qu'il traduisait avec raison compagnon comme de Rougé (Chrest II, 74, Chabas Voyage 254. Brugsch Dict 94 etc etc) Le même חבר se retrouve dans bien d'autres passages, par exemple:

אל תהי חבר לאיש חמתן ואל תלך עמו בדרך

« L'homme inique, le ..... n'en fais pas tes compagnons « de peur qu'ils ne te tuent » (ibid p. 1, 1re col.)

[illegible]

« Cri sur moi ! J'ai crié aussi en méchir — c'est à dire « les ennemis ont combattu avec ses compagnons en « méchir » (Prophétie dans la chronique démotique Revue I, IV, p. 6)

[illegible]

« Que restait-il à faire entre lui et moi si ce n'est « que chacun aimât son compagnon de nous » (Setna)

[illegible]

« Le serpent éternel y était : il lutta avec lui : il le « tua : il vécut de nouveau et prit sa forme encore : « il lutta avec lui encore pour la seconde fois : il le tua : « il vécut encore : il lutta avec lui pour la 3e fois : il « en fit deux morceaux : il mit du sable entre morceau « et son compagnon : ... il ne fit pas sa forme de nouveau (ibid)

[illegible]

« Chaque chacal parlait avec son compagnon » (Koufi XV, 14 Revue III, III, p. 26)

[illegible]

« J'ai dit ceci devant toi : Il nous convient à nous « tous ensemble de prendre compagnie. Le vautour « mâle fait cela pour le vautour femelle. La huppe « prend pour elle compagnon » (Koufi XII, 7)
De même dans une fable (XVIII, 11) le lion nomme
[illegible] « mes compagnons sur la montagne »
Quant aux mots « sur le sol » que Krall introduit dans sa traduction ultra-fantaisiste « soi même sur le sol dresser » il ne cherche même pas à leur indiquer dans le texte un correspondant quelconque — j'entends un correspondant de son genre habituel et tel qu'on en trouve dans cette traduction ; « numero deus impari gaudet = le nombre « deux se réjouit d'être impair »
Après tout quand on lit dans le texte de si belles choses pourquoi ne lirait-on pas dans le blanc ? N'a-t-on pas lu ainsi récemment toute la généalogie de Moïse dans la partie blanche d'une stèle du Sérapeum ?

Vers 61 (IV, 1)

Pour ce vers nous allons suivre l'ordre logique des mots et non le désordre des observations de Krall.
Notons d'abord que dans l'incise initiale : « Après qu'il a reconnu vin, viande » = [illegible]

La forme grammaticale ⲟⲩⲛ ne se relie pas plus au vers précédent que dans l'incise initiale du vers 87 (V, 4): ..... ⲗⲉⲙⲡⲩⲗⲁ-ⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲧⲏⲩ ⲉⲛ ⲉⲗⲉⲙⲡⲓⲟⲩ ⲅⲁⲣⲉⲛⲁⲓⲣⲉⲓⲛ ⲟⲩⲛ vers « après qu'on l'eût amené, son chef, au billot de « supplice pour donner sa tête pour son immolation... » C'est une forme emphatique basée sur le temps ⲉⲛⲉⲧⲁⲩ ⲛⲧⲁⲩ, bien connu en copte (Peyr. Diet p 43 gram. p 99), ⲉⲧⲁⲩ qui prend la particule négative et devient ⲛⲉⲧⲁⲩ, (ibid) peut ici prendre l'article, tout en gardant les affixes, comme ⲡⲧⲙⲟⲛⲕ ou ⲧⲙⲛⲧⲁⲧⲟⲛⲕ « l'action de ne pas tenir compte de toi » (Zoëga 298) (conf. ⲛⲥⲟⲩⲱⲛⲧ = τὸ ἐπίστασθαί σε; ⲛⲁⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟⲓ = τὸ ὑγιοῦν με; ⲉⲡⲕⲟⲟⲥⲧ = πρὸς τὸ ἐνταφιάσαι με Peyr. gram. 123; ϩⲉⲛⲡⲁⲓⲛⲧⲁⲧⲱⲃϩ = ἐν τῷ σταυρῶσαί με; ibid p 128, Diet 388; ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲓⲱⲩⲉ = μετὰ τὸ γενέσθαι ἐμέ; Peyr. gr 127; ⲧⲟⲓⲛⲧⲁⲩ ⲛⲉ ⲃⲧ = actio qua ille (Christus) se transfiguravit, ejus transfiguratio; ibid 129) Cette forme démotique est aussi logique que les formes coptes et constitue, comme elles, un nom verbal ou masdar composé parfaitement dans l'esprit de la langue égyptienne comme ⲡⲓⲟ-ⲗⲁⲙⲡⲓⲟⲩ « l'action de rétribuer toi venant de Dieu » (Revue II, III pl 18 = Koufi XV, 9) et ⲧⲁⲙⲡⲓⲟⲩ = [illegible] « le qu'il soit sauvé » (Revue II, III pl. 23 Koufi XV, 26 et III, 30) etc etc. Par conséquent: ⲗⲉⲙⲡⲩⲗⲁⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲧⲏⲩ ⲉⲛ ⲉⲗⲉⲙⲡⲓⲟⲩ ⲅⲁⲣⲉⲛⲁⲓⲣⲉⲓⲛ ⲟⲩⲛ

signifie mot-à-mot: «après l'action qu'ils ont faite de l'amener, son seigneur, pour son immolation» - comme:

[illegible] ⲛⲥⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ

«après son action de reconnaître vin, viande»

La forme grammaticale composée ⲛⲓⲙ ⲛⲓⲙ ⲛⲥⲁⲩⲉⲛⲧ est après qu'elle n'est, du reste, pas plus étrange que la forme grammaticale composée ⲛⲓⲛⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲭⲉⲣⲏⲉⲃ «puisqu'il» ou sa variante ⲧⲉⲛⲁⲩ. Traduisant toujours ⲉⲡⲉⲓⲟⲏ, ⲛⲁⲩ ⲛ̀ ou ⲉ̀ⲥⲛⲁⲩ traduisant ⲟⲛⲟⲣⲉ et tant d'autres qui, propres au démotique, nous sont prouvées d'une façon indubitable par les trilingues de Rosette et de Canope (Voir ma chrestomathie démotique pages 9, 49, 128, 132, 140, 154, 163, 175 et pages 45, 152, 155 etc)

Quant au mot ⲛⲓⲙ «reconnaître» il est vulgaire. Krall aurait du se rappeler au moins ce mot puisque j'ai pris la peine de lui expliquer autrefois mot-à-mot le roman de Setna qui le contient un très grand nombre de fois (29!) Rafraîchissons les souvenirs de cet élève, qui, d'ailleurs, rentre dans la classe de ceux dans la mémoire desquels on ne peut jamais rien faire entrer et que dans les colléges on qualifie peu poliment

[illegible]

« Il coucha avec moi pendant la nuit. Point il fut à me reconnaître » (Page 9 de mon édition)

[illegible]

« A l'instant où le prêtre eût parlé avec Ptahnefer Ka, « il ne reconnut plus le lieu du monde où il était » (p 30)

[illegible]

« Je m'approchai sur l'eau de coptos, moi aussi, pour « reconnaître ce qui lui arrivera » (p 41)

[illegible]

« Yetna xaemuas le fils du roi Rauserma est celui qui « me fait venir (pour te) dire : je te donnerai 10 pièces d'or « pour passer une heure avec moi — ou bien — est ce que « tu n'as pas annoncé de violence ? Je te la ferai faire : « je te ferai emporter vers un lieu caché où personne « ne te reconnaîtra » (p 125)

[illegible]

« Si tu veux faire ce que tu désires avec moi, tu viendras « à Pi Bast, à ma maison, il y a en elle tous les préparatifs. Tu feras ce que tu désires avec moi sans qu'aucun « homme du monde me reconnaisse. Je ne parle jamais

« avec aucune femme dans la ville » (132)

[illegible]

« Il ne tarda pas d'aller à Pi Bastet. Il alla à l'occident
« du terrain quand il reconnut une maison très bien
« bâtie, ayant un mur autour d'elle » (135)

[illegible]

« Setna alla en haut par l'escalier de la maison
« avec Tabubu pour faire une reconnaissance de
« la partie supérieure de la maison (140)

[illegible]

« Il descendit dans la catacombe où était Ptah-
« neferka. Ahura lui dit : Setna ! Ptah, le dieu grand
« te ramène bien portant ? — Ptahneferka répondit en
« disant : C'est ce que je t'avais dit dès le début. — Setna
« fut bénédiction à Ptahneferka. Il reconnut
« ce qu'ils demandaient à savoir que le dieu Ra
« était là dans toute la catacombe » (143)

[illegible]

[illegible]

« Il alla dans la catacombe de Coptos avec les « prêtres d'Isis et le grand prêtre d'Isis. Ils passèrent trois jours et trois nuits, cherchant dans « les tombeaux qui dans la catacombe, interrogeant les stèles des hiérogrammates et lisant « les écritures qui sont sur elles. Ils ne reconnurent pas les lieux de repos dans lesquels étaient « Athura et Mer(hui?) son fils. Ptahneferka reconnut cela qu'ils ne reconnaissaient pas les lieux « de repos dans lesquels étaient Athura et Merhu « son fils » (197)

[illegible]

« Dit le vieillard à Getna : qu'on fasse garde (surveillance) « sur moi ! qu'on fasse démolition du lieu de l'Hématé ! « Si on ne reconnaît pas Athura et Mer(hui?) son fils « sous le coin sud de son lieu : qu'on me fasse honte ! « On fit garde (surveillance) sur le vieillard. On reconnut le lieu de repos d'Athura et Mer(hui?) son fils « sous le coin sud du lieu de l'Hématé » (210)

[illegible]

[illegible]

« Ptahneferka fit reconnaître à Petrie que c'é-
« tait lui qui était allé à Coptos pour leur faire
« reconnaître le lieu de repos dans lequel étaient
« Ahura et Mer(hu?) son fils » (212)

Dans tous ces exemples le sens « reconnaître » est parfaitement clair : tandis que dans le Roman 𓂋 = 𓂋𓄿 garde toujours son sens habituel connaître savoir (Br. Dict. 868). Ex :

[illegible]

« Dans écrire cela je disais (cela) à Ptahneferka mon
« frère aîné, qui était un bon scribe, un homme très
« savant. Il fit apporter un morceau de papyrus neuf
« devant lui. Il écrivit toutes les paroles qui étaient
« dans le livre devant lui. Il remplit de . . . . Il le
« fit dissoudre dans l'eau. Quand il sut que c'était
« dissous il le but. Il connut tout ce qui était en
« lui » (64) (Pour 𓂋𓄿 homme savant, voir p 84, 93, et 113)

[illegible]

« Thot ne tarda pas à annoncer devant le soleil (le Dieu Ra)
« à savoir : Sache que mon arcane, ma science, est avec

« Ptahnefer Ka fils du roi Merneb? Ptah » (64)

[illegible]

« Navigua la barque royale sans que sut personne
« au monde le lieu où était Ptahnefer Ka » (p 88)

[illegible]

« Ne tarde pas (d'aller) au lieu où est cette femme Sache
« ce qu'il en est de son appellation » (119)

[illegible]

« Setna, tu sais qu'Ahura et Mer(ku) son fils sont à
« Coptos » (145)

[illegible]

« Est-ce que tu ne connais pas les lieux de repos dans
« lesquels sont Ahura et Mer(ku) son fils ? » (p 199)

Je ne connais au contraire que deux phrases de Setna dans lesquelles le sens connaître savoir pourrait à la rigueur convenir à [illegible]. Dans l'un (p 19) il est question du livre écrit par Thot. Le prêtre dit à Setna : « Si tu le lis :

[illegible]

« Tu enchanteras (charmeras) le ciel, le monde, l'abyme
« les montagnes, les mers ; tu connaîtras les oiseaux du
« ciel et les reptiles de manière à leur parler à tous ;
« tu verras les poissons qu'une force divine des ondes
« poussera à la partie supérieure de l'eau (p 19 Cette

phrase est répétée p 51 et 58)

[illegible]

« Voici que Thot sut tout ce qui était arrivé à Ptahnefer ka au sujet du livre » (p 66) Encore ici pourrait-on admettre le sens reconnaître

Ce sens reconnaître est du reste très net dans d'autres exemples tout à fait parallèles au passage de notre poème :

« après qu'il a reconnu vin, viande » = [illegible]

Citons celui-ci :

[illegible]

« Ptahnefer ka alla au lieu où était la caisse Il re-
« connut une caisse de fer ; il l'ouvrit. Il reconnut
« une caisse d'airain ; il l'ouvrit. Il reconnut une caisse
« de bois de Ket ; il l'ouvrit. Il reconnut une caisse
« d'ivoire et d'ébène ; il l'ouvrit. Il reconnut une
« caisse d'argent ; il l'ouvrit. Il reconnut une caisse
« d'or ; il l'ouvrit. Il reconnut le livre en elle : il
« enleva le livre hors de la caisse d'or » (49 Bouf 43-44)

C'est à cause de cette différence de sens entre savoir et vs reconnaître[1] que Brugsch n'a pas voulu identifier

(1) dans un sens voisin de celui de voir : « faire une reconnaissance »

vis à 𓂋 en attribuant ces deux mots à la même racine

Je crois que ces exemples divis suffisent et qu'on me tiendra quitte du reste. Quant à la lecture de ce mot, fréquent d'ailleurs dans tous les textes, elle est jusqu'ici restée douteuse. M. Brugsch n'en a proposé aucune. Moi j'ai pensé autrefois à 𓂋 et Mr Maspero à rex (dans son étude sur Setna) On peut aussi songer à sun. Voici les arguments qu'on peut invoquer pour les deux dernières opinions entre lesquelles nous hésitions lors de notre mot-à-mot.

Commençons par la valeur rex admise par Mr Maspero — en dépit des difficultés que nous exposions tout à l'heure et qui résultent surtout, nous l'avons dit, des nuances de sens que l'on remarque dans Setna entre vis et 𓂋.

Le plus gros argument pour cette valeur rex est le bilingue de son de Berlin publié par Brugsch et que personne n'a encore cité à ce sujet. Il porte dans le démotique r-r-B-S-I-I-2 tetrex « la savante » et dans le grec τοπρορε d'où on peut conclure l'assimilation B = pr = rex = 𓂋

Il y a encore le bilingue de sens que j'ai publié dans ma Nouvelle Chrestomathie démotique

et qui identifie (p 24-25) [illegible] à [illegible] c'est-à-dire à la forme [illegible] *fullo* (Peyron. Dict. 186 Champollion Dict 80 Br. Dict. 870) venant de [illegible] *lave* (ibid.) (Ce mot se retrouvait d'ailleurs, écrit alphabétiquement [illegible] *rext* et traduit également [illegible] dans la Bilingue Berlin-Casati.) On pouvait donc encore conclure de là l'équivalence [illegible] = [illegible] - *rex*

Mr Maspéro s'est occupé d'une façon spéciale et très heureuse de l'origine du signe ainsi donné par ma nouvelle chrestomathie (à laquelle il a soin de renvoyer) et dans ses Etudes sur quelques peintures, p 91, il a fait venir [illegible] du hiératique [illegible] ou [illegible] puisque les deux oies se prononcent [illegible]. Ajoutons qu'à la page 40 de ma nouvelle chrestomathie le mot [illegible] *foulon* se retrouve, identifié formellement avec [illegible], ce qu'a oublié de noter Mr Maspero. Enfin pour ce même mot *foulon* on a les formes [illegible] *rex* (37 Anastasy) et [illegible] *rex* (ibidem) [illegible] et [illegible] (Marseille)

Un autre exemple très curieux de cette valeur [illegible] se trouve aussi dans ma nouvelle chrestomathie p. 18. On y lit:

[illegible]

« Notre jour de règlement de comptes, nos voisins qui « écrits plus haut prenons les à la maison pour écrire « entre nous 4 Prenons les ! Chacun de nous quatre, « s'il s'écarte pour ne point y aller donnera cinq « talents à la caisse du temple de Month de « Keramia, cinq talents pour les sacrifices de la reine » [illegible] équivaut certainement ici à [illegible] compte (signalé par Mr Brugsch, Dict. 870, et qui se trouve avec l'acception de « compte d'argent » dans la stèle de l'an 21 de Philadelphe découverte par Mr Naville et dont nous aurons bientôt à parler) d'où la valeur [illegible] = [illegible]

Mais justement dans la stèle de Mr Naville une seule oie (2) équivaut souvent à [illegible] dans la répétition d'une même formule. Ne pourrait-on pas voir dans [illegible] (ou [illegible]) l'oie isolée (hier, [illegible] = [illegible] = [illegible]). [illegible] serait à [illegible] comme les variantes des papyrus parallèles de Marseille [illegible] et [illegible] (avec les oies séparées) sont aux formes [illegible] et [illegible] du papyrus Anastasy 37 dérivées de [illegible] (avec 2 oies réunies) ([illegible] de Mr Maspéro) N'en pourrait-on pas conclure la valeur [illegible] = [illegible] ? C'est là une considération que Mr Maspéro a oublié d'invoquer pour sa thèse [illegible] = [illegible] »

---

(1) Pour les lettres à 2 et 3 cranes [illegible] = [illegible], [illegible] etc v. plus loin note spéciale

D'une autre part, il y a d'autres signes qui se rapprochent beaucoup de ⲥ = ϭ = ϩ et qui ont la valeur <u>sun</u>. Déjà en hiératique les signes 𓋴 = 𓋴 équivalaient à 𓋴𓋴 avec le son <u>sun</u> (Conf Levi N° 369 Brugsch 1175). Ces formes sont devenues en démotique ⲥ ⲥ et parfois, avec la <u>bouche retournée</u> pour ainsi dire, ⲥ [1]

Dans le chacal Koufi (IX, 13) il est dit d'une déesse :

ⲥⲁⲓ ⲙⲡⲉⲣⲉⲙⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉⲥⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ

« C'est un archer femelle (conf 𓋴𓋴 Brugsch 1175) tirant « flèche, celle là ! »

A la 9e col (l 14) du bilingue gnostique du British Museum <u>soun</u> est pris dans l'acception même de ⲥⲟⲩⲛ et de coovn = <u>cognoscere</u>

ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲛⲟⲩϯ ⲉⲧⲙⲙⲁⲛⲉⲛⲧ ⲉⲧⲙⲙⲁⲛⲉⲛⲧ ⲉⲧⲙⲙⲁⲛⲉⲛⲧ ⲉⲧⲙⲙⲁⲛⲉⲛⲧ ⲉⲧⲙⲙⲁⲛⲉⲛⲧ

« Le grand auquel je n'ai jamais fait face ! Immanent « dont je ne connais pas le nom ! Dieu grand dont le « nom est grand ! Seigneur de l'étendue du ciel ! »

Enfin dans notre poème nous trouvons plusieurs fois (vers 69 = IV, 9 p 25 ; 78 = IV, 18 p 28 ; 82 = V, 2 p 30) les

---

(1) Voici pour cette valeur une curieuse stèle bilingue (Boulaq) :

ⲡⲁⲛⲉⲙⲁⲩ ⲡⲓⲓⲁⲧⲣⲟⲩ	« Paneman le médecin »
ⲫⲁⲛⲉⲙⲓⲉⲩ sic	(𓋴 𓋴 = caein médicus
ⲉⲓⲁⲧⲣⲟⲩ	Sup. Brugsch p 1015)

variantes 𓇋𓈖𓂋𓄿 ou 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏[1] ou 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏𓅱 c'est à dire 𓂋 avec d'une part le complément phonétique initial 𓅱 = su et d'autre part le complément phonétique final n ce qui donne sun c'est évidemment le mot écrit 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏𓅱 dans Rosette (v. Br. Dict 1176 ma Chrest. dém. p 45) 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏𓅱 dans le papyrus gnostique de Leide (Br. gr. dem p 39) ou 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏𓅱 dans le Koufi (XII, 29, XVIII, 28) ce qui représente la forme hiérogly phique 𓇋𓈖𓂋𓄿𓏏𓅱 (Br. Sup. 1016)

---

(1) J'ai déjà indiqué plus haut (p 142) et j'ai toujours soigneusement enseigné tant dans mes leçons à Kiel et à plusieurs docteurs allemands que dans mon cours public au Louvre le système des lettres à deux, trois et quatre cranes de hauteur bas le signe 𓂋 = 𓂋 (hier 𓂋) se fait aussi 𓂋 ou 𓂋 (𓂋 = 𓂋 = 𓂋 𓂋 ou 𓂋 ouvert etc) le signe 𓂋 = 𓂋 (hier 𓂋) se fait aussi 𓂋 sans cesse et 𓂋 souvent. Ex: 𓂋 = ma (𓂋) dans ma Chrest. dém. p 214, 218) le signe 𓂋 (hier. 𓂋) se fait 𓂋 ou 𓂋. Les signes 𓂋 = 𓂋, 𓂋 = 𓂋, 𓂋 = 𓂋 (rex) les signes 𓂋 𓂋 et peut être 𓂋 s'équivalent pour 𓂋 = 𓂋, ainsi que nous aurons l'occasion de le dire le signe 𓂋 (hier 𓂋) se fait 𓂋 et 𓂋. De même 𓂋 = 𓂋 (hier 𓂋) s'écrit aussi 𓂋. Les exemples de ce genre sont innombrables.

Il faut avoir perdu le sens pour prétendre, comme Krall dans ses remarques sur le vers 69, que 𓂝𓏏𓄿𓂋𓄿𓂋𓄿𓂋

dans Canope: [illegible] = [illegible] manque de blé ou disette. Il est donc impossible de songer à [illegible] que Mr Maspéro a assimilé à [illegible] et traduit établir placer dans ses études démotiques (p 32) assimilation que Mr Brugsch a reproduite dans son supplément (p 395) en oubliant d'en indiquer la provenance et les preuves — en même temps qu'une autre absolument fausse qu'il m'avait empruntée sans la comprendre: [illegible] N = [illegible] = [illegible] (qui remplace l'ancien [illegible]) Il y aurait bien des objections à faire contre cette assimilation [illegible] = [illegible] (que Krall a rencontrée par hazard dans la source seconde) entre autres la phrase [illegible] que Mr Maspéro traduit (p 33) "avant que le soleil se couche" c'est hotep et non ouah qu'il faudrait. Cependant les deux exemples de la p 32 et un autre de la page XIV v. du papyrus gnostique de Leide paraissent meilleurs. Si donc cette assimilation est juste (ce dont je ne suis pas sûr) [illegible] se rattacherait, par mode d'abréviation, aux formes de plus en plus simplifiées de [illegible] (hier [illegible]) c'est-à-dire à [illegible], dont Mr Maspéro (Etudes 34) fait très mal à propos neb, et à [illegible] dont il fait (ib 26) non moins mal à propos [illegible]. On aurait ainsi la série continue [illegible] = [illegible] = [illegible]. Dans le papyrus Philipps 40 [illegible] s'emploie

aussi pour le mot ⲛⲉⲃ = ⲛⲉⲃ, ou bien ⲛ (ainsi que dans plusieurs textes). Donnons ici quelques exemples pour les lectures que nous corrigeons:

Page 39 des Études Mr Maspero lit neb en heh en sepu et traduit "seigneur des millions de fois" la locution: ⲙ̀ⲡⲣⲣⲟ ⲛ̀ϣⲁϥ ⲛ̀ⲥⲟⲛ (Peyr. d. 210. Brugsch, dans sa grammaire démotique, p. 184, avait déjà consacré un paragraphe entier à ⲙ̀ⲡⲣⲣⲟ ⲛ̀ϣⲁϥ ⲛ̀ⲥⲟⲛ souvent). ⲙ̀ⲡⲣⲣⲟ ⲛ̀ϣⲁϥ ⲛ̀ⲥⲟⲛ (Conf. gn. pap. Leide XXI, 14) signifie simplement "répéter souvent" et s'applique aux formules gnostiques. Le mot isolé ϣⲁϥ: ⲟⲩⲱϣ répéter a un sens analogue. Il remplace notre bis. Le signe se trouve plusieurs fois page 39 des Études et a été traduit neb "seigneur" par Mr Maspero. Les bilingues démontrent du reste ce fait avec évidence. Dans le papyrus bilingue gnostique de Londres à la 5e colonne ϣⲓⲟⲩⲛ ⲧ̀ⲟⲩ est transcrit ⲛⲁⲃⲟⲏⲗ ⲃⲟⲏⲗ, on a donc répété deux fois ⲓⲟⲩⲛ qui n'était écrit qu'une fois et cela d'après l'indication ϣ̀ = bis. Dans la même colonne ϣⲓⲛ̀ⲧⲱⲛ est transcrit ⲉⲛⲫⲉ B̄ cette fois c'est B = 2 qui remplace ϣ̀ = bis. Dans le papyrus gnostique de Leide (X, 32) ϣⲉⲓⲛⲣ est transcrit ⲣⲟⲣ ⲣⲟⲣ c'est le même système que dans ⲛⲁⲃⲟⲏⲗ ⲃⲟⲏⲗ (pour ⲣ transcrivant tantôt ⲛ = ⲟⲛ tantôt ⲏ = ⲣ ou ⲗ. voir ce que nous avons dit plus haut p. 88). La même

équivalence de [illegible] et de [illegible] se retrouve deux fois ibidem XI, 1

Dans une note de la page 25-26 de ses études Mr Maspero a bien mis en lumière un autre sens de [illegible] le mot [illegible] – n-ouahe qu'il traduit avec raison « ou bien » Seulement il a le tort de transcrire ici – on ne sait trop pourquoi – [illegible] le signe [illegible]. La vraie prononciation de [illegible] est, comme nous venons de le dire, n-ouahe. C'est une locution analogue à [illegible] que Mr Brugsch (Dict 346) traduit in aDendo et compare au copte ovoq et, atque. En démotique [illegible] – n-ouahe ou [illegible] (Papyrus Philipps 40) ou [illegible] = [illegible] (2 versions de Canope) ne signifie pas et mais ou: [illegible] « le prophète ou l'un des prêtres choisis dans le « sanctuaire pour l'habillement des dieux » Le grec porte ici η et les hiéroglyphes [illegible] Mais le démotique a [illegible] ouahe dans une des versions et [illegible] (qui se prononce aussi ouahe) dans l'autre.

Dans Setna les formes [illegible] signifient aussi « ou » (pages 83, 124, 128 de mon édition) et non « sinon » comme Brugsch et moi nous les avions d'abord traduites. Je dois reconnaître cependant que la forme composée [illegible] semble vouloir dire sinon, si ce n'est que dans l'exemple reproduit plus haut p 160 ligne 8.

Notons qu'il ne faut pas confondre avec [illegible] - ouah
1° le déterminatif des membres (hiérat. [illegible]) écrivant en démotique tantôt [illegible], tantôt [illegible], tantôt [illegible] (1), [illegible].
2° la particule [illegible], suivant les fluctuations paléographiques du déterminatif des membres et qui en démotique-memphitique remplace le [illegible] NIM NIBEN du thébain et se place comme lui après les noms auxquels elle se rapporte. C'est probablement à cause de cela que Mr Maspero lisant ouah ([illegible]) bes comme s'il s'agissait de neb seigneur. Mais il semble qu'il faille au contraire lire [illegible] = [illegible] ouaa (ova) comme le signe suivant trouvé Peyr. 2.136 (inusquesque)
3° [illegible] (hiérat. [illegible] copte ov), article indéfini se mettant devant les noms et dont la variante est [illegible] (hiérat. [illegible])
4° [illegible] (hiérat. [illegible]) outen unité pondérale et monétaire
— Mais en voilà assez pour une simple digression
Revenons en à notre vers
— Pour les deux mots qui suivent (ΚΙΣΥΙΙΟΥΙ) « après qu'il a reconnu » Krall copie purement et simplement ma traduction nous en arrivons ensuite à une petite lacune dans laquelle Krall croit apercevoir [illegible] tel qu'il est écrit dans le 56e vers. Nous renvoyons pour cela nos lecteurs à notre héliogravure. En tout cas [illegible] n'a jamais le sens « pour lui » qu'il lui attribue et signifie toujours « devant lui » ainsi que nous

(1) conf [illegible] (hiérat. [illegible]) hib panégyrie (Rosette)

l'avons prouvé longuement plus haut à propos du vers 56 (p. 126 et suiv.) Si donc on admettait cette lecture il faudrait traduire :

... ⲉϣⲱⲡ ⲉⲩⲛⲁϩⲣⲏⲓ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲁⲩ ⲛⲁ

«et voilà que, moi, je l'ai interrogé devant vous et n'ai trouvé aucune cause de ce dont vous l'accusez, ni Hérode non plus, car il nous l'a renvoyé. Il n'a rien fait qui soit digne de mort (Il faut) donc que je le corrige et que je le renvoie»

ⲙⲙⲟⲛ ⲩϫⲟⲙ ⲛⲧⲉϥⲗⲓ ⲉⲣⲃⲱⲕ ⲛ̀ϭⲉ ⲃ̀ⲗⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲩⲙⲉⲧⲉⲣⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲩⲙⲓⲛ̀ⲣⲉⲣⲟⲩⲁⲓ ⲉⲛⲧⲉⲩⲩⲉⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲩⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲓⲛ ⲙⲡⲓϫⲉⲧⲓ. «Il est impossible à quelqu'un de servir deux maîtres, car ou bien (il faut) qu'il hasse l'un et qu'il aime l'autre, ou bien qu'il supporte l'un et qu'il méprise l'autre» (Matth. VI, 26)

ϥⲣⲉⲩⲧⲉⲃⲱ ⲛⲧⲁⲙⲟⲩⲓ ⲛⲉⲱⲕ ⲉⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩⲉⲛⲁⲕⲉⲣⲟⲕⲓ «Seigneur (il faut) que je te suive partout où tu iras» (Matth VIII, 19)

ⲛⲉϫⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉⲛϩⲓⲟⲩⲓ ⲛⲧⲉϩⲏⲩ «Ils lui dirent: Seigneur, (faut-il) que nous frappions du glaive» (Luc XXII, 49)

ⲡⲟⲥ ⲁⲣⲉⲩⲁⲛ ⲡⲁϣⲟⲛ ⲉⲣⲓⲛⲟⲃⲓ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲁϫⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲩⲁ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲥⲟⲛ ⲩⲁϩ ⲛⲥⲟⲛ. «Seigneur, si mon frère a péché contre moi, jusqu'à combien de fois (faut-il) que je lui pardonne? Jusqu'à sept fois?...» (Matth. XVIII, 21) etc. etc.

En ce qui concerne le mot ⲉⲧⲉⲩϫⲓ «qu'il aille» il se rencontre dans tous les textes et je ne crois pas avoir jamais à expliquer ni la racine ni le temps employé ici. Pour la racine citons les trilingues de Rosette et de Canope: (Chrest. dem. Rosette p. 14, 16; 22, 5; 23, 13; 25, 23; 27, 21 etc) Dans la nouvelle version de Canope le texte porte ⲉⲧ toutes les fois que l'ancienne version portait ϫ. La prononciation paraît du reste avoir été la même que pour ϫ et ⲥ/ϫ c'est-à-dire ʃ. C'est ce

qu'a très bien compris M. Brugsch 1059-60 de son index du papyrus Rhind L'origine graphique a été spécifiée par Mr Brugsch qu'a en cela suivi Mr Maspero: c'est la combinaison des signes hiératiques du chemin 𓂝 et des jambes (𓂝) et se trouve un très grand nombre de fois dans Setna Il veut toujours dire aller et jamais autre chose

Pour le temps, nous avons déjà dit que c'était le subjonctif en NTY du copte (Peyron gr. p 106) ou en ⲩⲓⲥ du démotique (Br. gr. dem. § 290 p 144) qu'on retrouve en hiéroglyphes dans les décrets sous la forme 𓂝𓏏𓏏𓄿𓄿 ou 𓂝𓏏𓏏𓄿𓄿𓄿 (voir ma Chrest. dem. p. 60) et avec l'affixe personnel dans le nouvel égyptien sous la forme 𓂝𓏏𓄿𓄿𓄿 (Erman Neuaegypt. Gram § 216 p 109) La forme copte NTY est venue directement de 𓂝𓏏𓄿𓄿𓄿 = ⲩⲓⲥ = ⲩⲓⲥ et non de 𓂝 comme le croyait Mr Maspero dans son étude sur la conjugaison (Voir Revue égyptologique 1re année p 144) Quant à la conjonction copulative NYI si fréquente, dit Krall, dans notre papyrus elle n'a jamais existé que dans son imagination. Le temps copulatif en NY se liant à tous les temps dont il suit le sens a été pour la première fois bien mis en lumière en copte par moi dans les Mélanges d'archéologie égyptienne T III p 6 et suivantes Mr Stern n'a fait que reproduire ce que j'avais dit à ce sujet et il l'a reconnu à la page 273 de sa grammaire citée par Krall. C'est — on l'avouera — de l'impudence que

de vouloir m'apprendre ce que j'ai enseigné le premier dans mon étude de verme classique sur les temps en NY et en NTEY. Mais quant au temps en NY « si fréquent dans notre papyrus » on ne l'a jamais retrouvé ni dans ce papyrus ni dans tout autre document démotique jusqu'à présent. Il paraît propre au thébain de l'époque copte tandis que le démotique a exclusivement la forme memphitique y'(ı) = y'(ϩ) = NTEY. On voit qu'il serait difficile de pousser plus loin que Krall l'amour du faux pour lui même ; car quelque soit son ignorance bien connue, comme il avait notre papyrus sous les yeux, il savait au moins pour ce papyrus, qu'il écrivait en ce moment là le contraire de la vérité. Ceci nous dispenserait de continuer plus loin l'examen de ses observations — si nous le faisions pour lui même — pour le convaincre — ce qui n'est pas.

Enfin il y aurait à parler de l'énormité grammaticale ⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉ que Krall veut ici introduire. Le texte d'abord porte NAI et non MMOOY. Ensuite en copte même ⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ serait un affreux barbarisme. La forme déjà abusive ⲟⲩⲏⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩ que cite Stern (Gram. §§ 534) n'est possible que parce que ⲟⲩⲉⲓ = ⲟⲩⲏⲩ (ⲉⲓⲙⲓ) renferme en lui le sens d'éloignez

Mais ⲉⲓ = 1 ne signifiant qu'« aller » 1 ⲙⲙⲟⲟⲩ ne signifierait jamais « s'éloigner d'eux » C'est ⲉ̀ⲃ, ⲉⲓ = 1 ⲉⲃⲟⲗ qui rend ce sens, comme l'a très bien dit Brugsch (Dans sa grammaire démotique § 276–279. p 133) qui compare à ce sujet ⲉ̀ⲃ, ⲉⲓ = 1 ⲉⲃⲟⲗ à ⲉ̀ⲃ, ⲙⲙⲓ = ⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ; ⲉ̀ⲃ, ⲥⲱⲟⲩ = ⲙⲟⲟⲩ ⲉ ⲉⲃⲟⲗ; ⲉ̀ⲃ, ⲉ̀ⲃⲣⲏⲓ = ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗ; ⲉ̀ⲃ, ϫⲓⲣⲟ = ϩⲓ ⲉⲃⲟⲗ; ⲉ̀ⲃ, ⲧⲟ, ⲙⲙⲁ ⲡⲉⲓⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ; ⲉ̀ⲃ, ⲉⲓϫ se lisant aussi 1 ⲉⲃⲟⲗ etc. Le même verbe ⲉⲓϫ ou ⲉⲓ = 1 servant aussi avec ⲉϩⲟⲩⲛ, ⲛϩ, pour dire entrer, ⲛϩ ⲉⲓϫ 1 ⲉϩⲟⲩⲛ (§ 273, p 132); avec ⲉϫⲣⲏⲓ = ⲛⲙⲡⲓ, pour dire descendre ⲛⲙⲡⲓ, ⲉⲓϫ (§ 274, ibid); avec ⲣⲓ = ⲉϥⲣⲁⲓ pour dire monter ⲣⲓ ⲉⲓϫ (§ 275 ibid) etc. Voyez aussi Peyron gr 39, 40, 42, et dict. 57: 1 = ire, 1 – ⲉⲃⲟⲗ = egredi – exire, 1 ⲉⲡⲱⲟⲩ = ascendere, 1 ⲉⲡⲉϫⲏⲧ = descendere, 1 ⲉϩⲟⲩⲛ = ingredi, 1 ⲉϫⲣⲏⲓ – ascendere, 1 ⲉϫⲉⲛ venire ad aut supra etc. Notons que selon Peyron (gr 40–42) répété par Stern (§ 534) on disait 1 ⲉⲃⲟⲗ ⲛ ⲧⲟⲣⲧⲏ ou 1 ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲩ. J'ai en effet déjà démontré dans les Mélanges d'Iréch. (T III p 9 note) que le thème pronominal ⲙⲙⲟⲩ correspond à ⲛ de l'accusatif et de l'ablatif, comme ⲛⲁⲩ à ⲛ du datif (cf. Peyr. gr 40). Mais on ne pouvait dire 1 ⲙⲙⲟⲩ ou 1 ⲙⲙⲟⲟⲩ pour « s'éloigner de lui » ou « s'éloigner d'eux » Celui qui peut prétendre semblable chose n'a jamais ouvert un texte copte. Mais il y a quelque chose de plus énorme encore: c'est de vouloir faire suivre ⲙⲙⲟⲟⲩ par un pronom relatif s'y

rapportant: ⲙⲙⲟⲟⲩⲉⲛⲁⲩⲧⲱϣⲙⲏⲩ[12] Jamais on n'a employé le thème ⲙⲙⲟⲟⲩ qu'à la fin logique d'une proposition. (ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϣⲱⲃ Jean X,32 est une inversion imitée du grec δι' ὃ ποῖον αὐτῶν ἔργον - Stern §297 le reconnaît) J'ai fait jouer le rôle copulatif du pronom démons. NAI qui peut servir à la fois de régime au verbe précédent et se relier à un pronom relatif suivant c'est montrer une ignorance sans limites. est-il besoin de remarquer pour finir que le contexte introduit ici par Krall est absurde: qu'il se détourne de ceux qui ne l'ont pas invité et qu'il parle avec les convives Comment parle-t-il avec eux s'il n'y est pas? L'absurde dans le sens général: l'ignorance dans les dissertations philologiques — voilà donc ce qu'on trouve uniquement chez Krall!

Vers 62 (IV, 2)

Rien à remarquer que l'absurdité dont nous parlions à l'instant; car Krall se borne à copier ma traduction, sans s'apercevoir que la pensée, très naturelle et logique dans ma version continue, devient ici un non sens dans la sienne, après ses prétendues corrections du vers précédent

---

[12] Le mot ⲧⲱϣⲙ est dans la 15e col. du bilingue de Londres (3/5/5 lh 11) et 3/5/110. — Dans le commentaire du vers 61 nous avons aussi oublié de noter (entre autres exemples à nous personnels): à la page 177 - pour ⲉ = bis. Leide 65: II, 21; VI, 2; VII, 5, 12, 16, 26; XI, 7, 14, 15, 24; 25; XIII, 31; XIV, 15, 25; XXI, 2, 14; à la page 178 pour ⲛⲓ ⲉ oubien: ibid p XII; 11; p XIII, 15, 31; p 14, 24 — sans compter ⲉ ⲣ ⲩ λ 3 (X, 1 et passim) dans lequel ⲉ = ⲉ (ⲉ γ ⲉ) et ⲁ ⲛⲓ ⲉ ⲛ ⲉ ⲩ = ⲛ ⲱ λ ⲁ ⲣ ⲟ ⲩ ⲛ ⲥ conf: VII, 18; XIV, 11, 28; XX, 25, 27; R. V, 6; XXI, 3 (p 176)

63e vers (IV, 3)

Pour ce vers Krall ne fait aucune observation et malgré cela il introduit dans la traduction plusieurs modifications très malheureuses :

1° au lieu de « sans avoir bu, mangé » il ne lui reste que « sans avoir bu » Il ignore que ḥꜣ vaut à soi seul un « manger » comme ḥꜣ.ḫ surtout dans les textes d'époque romaine. J'en ai déjà donné des exemples plus haut p 56

En voici un plus développé avec les mêmes mots qu'ici :

[illegible]

« Tu dis à Anubis d'amener un bateau à l'intérieur « pour les dieux pour qu'ils se réunissent, étant assis. « Tu dis à Anubis d'amener à l'intérieur un vase dans « lequel il y aurait des pains. Qu'ils mangent ! Qu'ils « boivent ! — Il les fait manger et il les fait boire » (Pap. 65 de Leide XI, 29, 30, 31)

Un des amatoria que j'ai publiés dans la Revue Eg. (I, p 65) porte :

[illegible]

« Je t'invoque contre le coeur d'une telle, fille d'un tel,
« afin que tu mettes le feu dans son sein, le feu dans ses
« entrailles. Que le désir soit dans son coeur, le froid dans
« ses membres. Qu'elle fasse l'amour après .... Qu'elle
« expérimente la venue du soleil après toutes les om-
« bres! .... Ne la laisse pas manger! Ne la laisse pas
« boire! Ne la laisse pas dormir! Ne la laisse pas s'asseoir
« à l'ombre de sa maison .... jusqu'à ce qu'elle le
« voie, oeil contre oeil, coeur contre coeur, main contre
« main — elle lui donnant tout son être! » (Pap. 65
de Leide XIV *in fine*)

Dans ces deux exemples, comme dans le notre, *manger et boire* sont réunis (une fois même tous les deux avec la forme employée dans notre poème) Du reste « j'ai faim « Je ne puis porter la harpe sans avoir bu » rappelerait trop à l'esprit : « Madame, votre vache a faim. — Fais la boire »

2° Krall qui au vers 61 avait copié ma traduction de 2<| (𓉔𓅱𓈖 Br Sup 171) = *vin* » ne reconnait plus ce mot ici (à 2 vers de distance), et — sans aucune référence ni aucune preuve, bien entendu — il traduit 2<| « *cruche* » et « *pour avoir de la cruche* » sic Qu'il se rassure! Il ne lui faut pas aller bien loin pour en trouver une.

3° Il passe le mot qui suit 2<| et le remplace par des points parce qu'il ne la connait pas. Il n'aurait eu pourtant qu'à vérifier le renvoi que j'avais donné à cet endroit

de mon premier mot à mot (Revue Eg. III, 11 pl IV) et il aurait trouvé toutes les preuves que j'ai mises en face de ⲩⲁⲃ le mot ⲥ̀ⲙⲏⲣⲉ et je renvoyais à la page 963 du Dictionnaire de Brugsch. Or à cette page 963 Mr. Brugsch avait assimilé lui même la forme démotique ⲩⲁⲃ à ⲥ̀ⲙⲏⲣⲉ et à ⲥⲁⲣⲛⲉ et il en citait un bon exemple. J'en citerai un autre (ⲩⲁⲃ) avec le sens « disposer » qui se trouve dans ma nouvelle chrestomathie démotique (p 80, 1re col l. 8) Brugsch (p 961) a également la forme ⲩⲁⲃ assimilée par deux passages des bilingues Rhind à ⲥ̀ⲙⲏⲣⲉ et qu'il compare à ⲥⲱⲛ « appropinquare, accedere », sens très voisin et qui, devenu transitif, (comme, paraît il, dans Rhind XIV, 6 μ ⲙⲙⲩⲁⲃ) conviendrait également à notre vers. « Apportez » et « Appretez » se touchent

Le syllabique ⲃ ⲃ = ⲙⲙ (hier ⲃ. ⲃ) est transcrit par du redoublement. KON dans le bilingue de Berlin : ⲕⲁⲅⲟⲣⲙ = ⲫⲣⲓⲛⲓⲕⲟⲛⲟⲥ le nom propre signifie « le seigneur du phallus » voir ⲣ = ⲣⲟ « seigneur » (Br. D, 979) et ⲥ̀ⲙⲏⲣⲉ = ⲕⲁⲅⲁⲃ = ⲕⲁⲅⲁⲃⲃ - hum - um, hum, hunen « phallus » (Brugsch Dict p 965 conf ⲕⲁⲅⲁⲃ Pap. Leide 65 Revers XIII, 9, 10, 11) et la page 965 il indique lui-même les formes ⲥ̀ⲙⲏⲣⲉ = ⲕⲁⲅⲁⲃ = ⲕⲁⲅⲁⲃⲃ et la page 966 et reproduisant également une nouvelle équivalence tirée des bilingues hiératiques et démotiques

Rhind: ϩⲛⲁϯ = [illegible] (6,3) nous avons aussi deux fois, dans le papyrus gnostique de Paris et une fois dans le poème que nous étudions (vers 5 - ou 1,5 v. p 2), le mot ϫⲛⲁϫⲁϯ équivalant au mot hiéroglyphique [illegible] (Br. Dict. 942) et à la forme démotique alphabétique ϫⲛⲁϫⲁϯ. (Koufi XIV) que j'ai déjà signalée depuis longtemps. Ajoutons à cela le mot ⲛⲁⲛⲁϯ hani (Confer 65 Leide XIV, 35) assimilé par Mr Brugsch (Dict 964) à [illegible] et il ne restera aucun doute sur la question de savoir que, si Krall ignore et ce syllabique et le mot en question, c'est une maladie incurable de son esprit qui en est cause puisque pour le mot ϥⲁϯ il n'avait qu'à ouvrir son dictionnaire à l'endroit indiqué par nous, et pour les preuves du syllabique qu'à parcourir les pages immédiatement voisines. (Voir aussi ϩⲁϩⲁϯ Leide 65, X, 19 etc)

Vers 64 (IV, 4)

La copie de Krall portait ϩⲛ. J'avais d'abord admis cette leçon (me faisant songer aux ⲁⲣⲧⲟⲓ ⲕⲁⲩⲣⲟⲓ des papyrus grecs ptolémaïques du Louvre.) J'avais eu tort. Il faut bien lire, d'après mon hiéroglyphe:

[illegible] ⲛⲁϩⲛⲟⲩⲃ - ϩⲓⲡⲟ ⲛ - ⲥⲁⲣⲟ ⲛⲁϩⲓⲛⲉ

Le mot ⲛⲁϩⲓⲛ = [illegible] = cw « bœuf » (Br. D. 1181) (qui a toujours uniquement ce sens) s'applique au mot suivant ⲥⲁⲣⲟ « vin »

et le mot „qu'il mange" est ensuite sous entendu ici
Quant à l'explication de Krall, elle est très mauvaise:
ϩ = 5 ne marque pas du tout un total mais une pro-
gression: „le vin de 2; la viande de 3, le pain de 5" En effet
ϩⲁⲓ signifie pain. Il est traduit αρτοι dans Canope
et c'est le sens qu'il a dans tous les documents; par exemple
dans le chapitre 125 du rituel assimilant ϩⲁⲓ à ⲙⲁⲓ un
bon repas se compose essentiellement de pain, vin et vian-
de ce sont ces trois éléments qui sont mentionnés.
Quant à ⲩⲃϩ on ne saurait l'assimiler à ⲧⲙⲡⲟ. ⲩⲃ =
ⲟⲃϩ = ⲁⲱ „parole" est un mot bien connu et rendu certa-
tam par les bilingues de Rosette et de Canope (voir
Brugsch Dict 1548). ϩ est la negation copte ⲧⲙ (hier
ⲧⲙ - Br 1547. Peyr 240) qui s'écrit tantôt (alphabétique-
ment) ϩ ou ϩⲧⲙ (Konf. X, 28) = ⲩⲧⲉⲙ (Peyr. Dict 241)
tantôt (par le syllabique ⲙ = ⲩ) ⲧⲙⲣ·ⲩ (Br. D. 1547)
ⲩⲃϩ ⲛ ϩⲓ = ⲉⲩⲧⲙⲁⲱ est une tournure grammaticale très
régulière signifiant „si on ne lui dit rien" comme
l'a très bien expliqué Peyron (gram p 143, Dict 240)
ⲧⲙ précédé des adformantes du présent ⲉⲓ, ⲉⲕ etc
constitue un véritable conditionnel se traduisant
par „si je ne: ⲉⲓⲧⲙⲛⲁⲩ „si non videro" (Lam XX, 25) ⲉⲧⲉⲧⲛ
ⲧⲙⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲱ „si non resipiscitis" (Luc XIII, 3, 5) ⲉⲩⲧⲙⲁⲩⲟⲩⲣ-
ⲥⲱⲁ „si non mittunt eos" (Rom X, 15) etc etc. Il en est de
même en démotique, pour ⲣ·ⲓⲩⲧⲙ = ⲉⲓⲧⲙ, ⲣ·ⲓⲩⲩ = ⲉⲩⲧⲙ etc:

[illegible]

« Celui qui viendra à vous à cause de moi, en mon nom,
« au nom de quiconque au monde, je le ferai s'éloigner
« de vous. Si je ne le fais s'éloigner je donnerai 10 talents »
(Nouv. Chrest. Dém. p 29)

[illegible]

« Celui qui viendra au sujet de part de maison, de
« terrains nus, ou de biens quelconques appartenant
« à Hapfils de Pchelchous, mon père, — parmi les enfants
« males, les enfants femelles de Hapfils de Pchelchous,
« mon père — je le ferai s'éloigner. Si je ne le fais pas
« s'éloigner, je le ferai s'éloigner (de force) » C'est
la formule du bilingue Grey : ΕΑΝ ΔΕ ΜΗ ΑΠΟΣ
ΤΗΣΩ ΑΠΟΣΤΗΣΩ ΕΠΑΝΑΓΚΟΝ (Chrest. p 296 et 49)

[illegible]

« Si tu ne viens pas, écris les paroles du mode de mes
« argents » sic (de mon paiement) Revue. II, II p 66

[illegible]

« Couvre tes pudenda. Lève ta tête ... si tu ne couvres pas
« tes pudenda et que tu élèves ta tête je t'enlèverai
« du dromos » (Pap 65 Leide XII 4, 5)

Ce dernier exemple avait été cité par M. Burgsch (gr. Dém. § 295 p 149) mais n'avait pas été bien compris. Il en est de même dans la phrase suivante, citée aussi par lui : [illegible]
« Quand il fixe la lampe ne lui fais pas fixer autre chose, « ou lieu, en dehors de la lampe seule (ovaay) qu'il ne fixe « pas etc (65 Zei De X, 16) En revanche le troisième exemple a été bien compris par Burgsch, dans son bon français, en ce qui concerne [illegible] = ⲁⲓⲧⲙ

Vers 65 (IV 5)

Nouvelle série d'absurdités de Krall

D'abord ⲩⲥϩⲓϯϥ-ⲗⲛϩⲉⲡⲓⲛⲁϩⲓ ne peut signifier « la lyre patiente ou magnanime » (ce qui est un beau non-sens). 1° surtout parce que la forme copte ϩⲟⲡⲩⲛϩⲏⲧ qu'il cite n'a le sens de patient, magnanime que pour les personnes munies d'un cœur ou d'un centre pensant (ϩⲏⲧ) et non pour les choses ; 2° parce que ϩⲏⲧ « cœur » s'il prenait les affixes dans la locution ϩⲟⲡⲩⲛϩⲏⲧ (ce qui n'est pas) les prendrait nécessairement s'accordant en genre et en nombre avec le substantif dont elle serait le qualificatif ou avec le sujet dont elle serait le verbe comme ⲗⲉⲡⲓⲛⲁϩ est du féminin on lirait donc ϩⲏⲧⲥ.ⲁⲓⲥϩⲓϯϥ et non ⲩⲥϩⲓϯϥ = ϩⲏⲧⲩ. Par conséquent ⲩⲥϩⲓϯϥ = ϩⲏⲧⲩ se rapporte nécessairement à autre chose qu'à ⲗⲉⲡⲓⲛⲁϩ. la harpe

c'est à dire à celui là qui portait la harpe, à Horkt'a. Par conséquent aussi nous n'avons pas affaire à la locution composée qopy NQHT puisqu'il faut nécessairement séparer ⲚⲀ = qopy se rapportant au sujet précédent ⲁⲩⲣ ⲡⲓⲕⲏ « la harpe » de ⲩⲥⲁⲓⲣⲉ = NQHTY se rapportant à un autre terme : celui qui portait la harpe. Par conséquent enfin rien de plus inattaquable que notre traduction : « étant la harpe lourde pour son cœur » et rien de plus absurde et de plus anti-grammatical que celle de Krall : « sa harpe est patiente ou magnanime » C'est un contresens grossier accusant une ignorance complète des règles les plus élémentaires de la grammaire et le mépris le plus absolu de l'analyse grammaticale. Avec de telles habitudes on peut affirmer que Krall ne pourra jamais devenir linguiste

En ce qui concerne le sens radical de qopy nous n'avons rien de nouveau à apprendre à personne. Ce qualificatif est bien connu : il signifie lourd et par extension difficile : « qopy graves esse, gravatus esse, gravari, difficilis esse, pondus etc » (Peyron Dict. 363) « ⲚⲀ pèser, être pesant, importun, onéreux, gênant » (Brugsch Dict 987) Le bilingue Rhind assimile ⲚⲀ à ⲁⲣⲉ (Br. 1648) qui signifie

« charger, surcharger, être chargé, peser, être onéreux, pesant, gênant, importun, pesanteur, charge » « La harpe est pesante pour son cœur » signifie : la harpe est onéreuse, ennuyeuse, lourde pour lui. C'est ainsi que nous disons : « la vie m'est lourde ». C'est pour cela que parmi les sens moraux de qopy Peyron (p 363) met fastidire à coté de difficilis esse. Le sens radical est toujours bien être lourd et on le retrouve jusque dans la locution qopy N qHT qui signifie être lourd de cœur, gravis, torpidus, « lentus corde » (Peyr ibid.) et par suite patiens longanimus.

Aussi voyons-nous dans notre vers le mot ⲕⲟⲡⲓ = qopy « être lourd » en parallélisme avec la racine ⲥⲱⲧⲡ = ⲥⲱⲧⲡ = ⲥⲧⲡⲱ qui en démotique comme en copte et en hiéroglyphes signifie « charger, charge, fardeau » (Brugsch Dict p 23 Conf. Peyron Dict. 277) Cette racine ⲥⲱⲧⲡ se retrouve aussi dans le 41e vers (III, 1) de notre poème. En cet endroit Krall a eu un éclair d'intelligence et il a mis en marge de sa copie au crayon les mots : « ⲥⲧⲡⲱ onus » C'est même avec son observation sur le mot ⲕⲣⲟⲩⲛⲓⲕⲟ dont nous avons parlé plus haut (p 98) la seule chose qu'il ait pu trouver dans le papyrus de Vienne pendant les deux ans qu'il l'a médité avant ma traduction

Aussi en a-t-il maintenant des remords et nous dit-il, « Les signes suivants, comme le prouve III,1 ne sont pas « à tirer à WTN » C'est justement le contraire qu'il fallait dire pour ces deux reproductions identiques d'une même racine qui est bien WTN, comme — fait extraordinaire — Krall l'avait d'abord entrevu Il va sans dire qu'au vers 41 (III,1) et à notre vers 65 (IV,5) les formes verbales (et par conséquent leurs préformantes) ne sont pas les mêmes. Dans le vers 41 la racine est précédée du relatif ϩ = NTi ici de la preformante en ⲙ des noms verbaux Rien de mieux connu que ce « participial Bildung » pour nous servir de l'expression de Bergren (Dict 596) Il en cite lui-même plusieurs exemples : [illegible] (597-601) [illegible] (603) de ϭⲓϫ (551) [illegible] magasin à blé (613) de [illegible] (1128) [illegible] mayi balance (611) de [illegible] wyi peser (1022) etc etc En copte aussi Peyron (Dict 85) avait dit : « Praefigitur radici » Ex. ⲃⲟⲕⲓ - ⲙⲃⲟⲕⲓ, ⲃⲣⲉϥⲓ = ⲙⲃⲣⲉϥⲓ ⲩϑⲁⲙ - ⲙⲁⲩϑⲁⲙ, ϫⲱⲗ - ⲙϫⲱⲗ; ⲣⲱⲙ - ⲙⲣⲱⲙ; ⲩⲧⲓⲧ - ⲙⲁⲩϑⲱⲧⲓ, ⲡⲏⲣⲓ - ⲙⲡⲏⲣⲓ; ⲃⲱⲛ - ⲙⲃⲱⲛ etc etc En démotique aussi cette preformante n'est pas rare même pour les sémitiques d'origine comme [illegible] de [illegible] = [illegible] etc [illegible] poids est formé de [illegible] être lourd comme [illegible] ou [illegible]

= mayi balance de [illegible] mesurer, peser (wyi en copte)
Quant à ϩⲗⲗⲏ il ne peut représenter GONC « violence »
car nous avons déjà GONC sous la forme ⲗⲏ, même pour
le composé ⲗⲏ. ⲗ = ϫIN GONC, tant dans Petna (124, 128)
que dans les contents et les autres textes. C'est le mot [illegible]
ou [illegible] (Br. Sup 1265) qui est devenu GONC par le
déplacement du N euphonique

66e vers (IV 6)

Lei Krall ne change rien à ma traduction, sauf qu'il
laisse tomber le mot [illegible] et qu'il coupe autrement la
phrase. Je préfère ma coupe

67e vers (IV, 7)

Lei nouvelle série d'absurdités de Krall. Il traduit : « Il
a coutume de porter la harpe sur soi pour s'enivrer
pendant que pour lui toute faute est manifeste » au lieu
de : « Il a l'habitude de porter la harpe pour s'enivrer
en montrant en lui toute espèce de vice » et il insiste
sur ce changement dans ses observations. Si sa traduction
n'est pas la mienne retournée c'est un non-sens voulant
dire que cet ivrogne — HOUTA — découvre tout péché
et que toutes les fautes du monde lui sont révélées.
C'est bien beau ! Notons du reste que OVWNQ signifie
révéler dans le sens transitif : « manifestare, patefacere,
declarare, ostendere » (Peyr. Dict 149) comme se révéler
dans le sens neutre : « innotescere, notum, manifestum

esse, manifestari, manifestare se, apparere" (ibidem)
Puisque Krall citait l'exemple du § 229 (p 101) de la grammaire démotique de Brugsch auquel renvoyait le dictionnaire du même auteur (p 261) au mot [illegible] = ovwnq et qui porte

[illegible]

« Parle à la lune 4 fois jusqu'à ce qu'elle se manifeste à toi »
il aurait pu tout aussi bien citer l'exemple de la page 91 (§ 200) indiqué également par le même dictionnaire (ibid.)

[illegible]

« lumière du dieu tu révèles ce que je fais » Brugsch (cf p 34 et 39) avait du reste bien mis en lumière ces deux sens, comme il le note encore dans le même article du dictionnaire. Il est donc inutile de citer ici d'autres exemples, bien que j'en aie un grand nombre.
Krall nous dit encore qu'il avait songé à lire « [illegible] forma, species » le mot [illegible] « inivrer » c'est une nouvelle preuve de sa perspicacité habituelle. Le mot [illegible] est identiquement écrit comme dans le roman p 168 de mon édition et dans le bilingue Rhind 16, 4 [illegible] = [illegible] (sauf cette fois un déterminatif de moins)
Ces exemples avaient été déjà cités par Brugsch (Dict 1564) et dans mon mot à mot j'avais eu soin de renvoyer à cette page en indiquant aussi les équivalences tqe et [illegible] ([illegible]) c'est dans ces conditions que Krall a

songé à 449 dont la forme démotique si fréquente, qui intervient dans tous les textes et se trouve à l'état séparé dans notre poème vers 13 p 5) est [illegible], [illegible] ou [illegible] = Ki ainsi qu'il aurait pu s'en assurer dans Brugsch (Dict. p 1434) où il n'y avait pas une lettre semblable et de plus le déterminatif était absolument différent: d'une part l'eau ou la voie et la fleur de lotus marquant les idées de joie [illegible] fête (908) [illegible] rire (1138) [illegible] joie (935) [illegible] = 449 idem (873) etc; d'une autre part la momie marquant l'immobilité, la stabilité, et qu'on trouve dans [illegible] statue (1534) etc. Evidemment les mots dansent dans la tête de Krall. Ils lui paraissent tous égaux, indifférents, synonymes; et s'il en choisit un pour l'écrire c'est à tout hasard. La belle logomachie! Notons en passant que Krall copie ici sans mot dire ma traduction de [illegible] que j'avais rendu: il a coutume en l'assimilant expressément à [illegible] et en renvoyant à Peyron p 273 (assimilation que je répétais encore au vers 70). Ce silence lui permettra plus tard de s'attribuer à lui-même dans ses conclusions cette jolie découverte qui m'appartenait en propre. Il y a des gens qui ont toutes les audaces: il y en a même qui ne vivent que de cela. Nous n'en sommes plus du reste à compter pour Krall les prouesses de ce genre tant à notre préjudice qu'à celui des autres.

Vers 68 (IV, 8)

[illegible]

« Il chante sur cela sur le sol à ceux qui ont les vases en main:
« Servez de la nourriture! Entrez donc! (Dites parole). »

Nous allons examiner successivement tous les mots de cette phrase, si simple, qui ont été contestés par Krall:

1° Le mot [illegible] sol qu'ignore Krall est un des plus connus du démotique. Brugsch (Dict. p 31) auquel je renvoyais expressément dans mon mot-à-mot de la Revue (p 15) a signalé les formes [illegible], [illegible] « poussière, terre, sol » qu'il compare à [illegible], et à [illegible]. Il cite cet exemple du papyrus 65 de Leide (XXI): [illegible] « que tu le places (qi) sur le sol » exemple qui est reproduit par M. Maspéro p 37 de ses Études. Moi-même dans un long passage de ma chrestomathie démotique (p 426-427), passage auquel je renvoyais également dans mon mot-à-mot, je me suis occupé de cette question. Revenons y, non pas pour convaincre cet ignorant obstiné, qui n'a même pas le courage de consulter les livres auxquels on le renvoie, mais pour prouver au lecteur — même étranger à notre science — que tous les égyptologues ont eu raison de traduire [illegible] = [illegible] par sol.

Le passage même de la page XXI du papyrus magique et gnostique de Leide dont nous parlions tout à l'heure est très instructif à ce sujet. Il porte:

[illegible]

ASHMOLEAN MUSEUM OXFORD

[illegible]

[illegible]

— ce que M. Maspero traduit : « Alors tu entres dans un lieu « pur ; tu apportes un vase de métal (akram) ; tu le lave avec l'eau « de natron ; tu verses une mesure (cotyle) d'huile en lui ; tu « la places sur le sol ; tu allumes une lampe (λάμπας) de « métal (akram) ; tu la places sur le sol à côté du vase de « métal »

Évidemment [illegible] ne peut être ici que le sol ou qu'un meuble. Kuhll en veut-il faire un meuble ? — Soit. Mais comment alors expliquera-t-il ce passage (ibid XIII 23) : [illegible]

« La goutte (ⲧⲁⲗⲁⲥ Peyr. p. 249) de pluie (ϩⲟⲩⲙⲓⲧ ibid 343), am- « poule (Pa 1699) de l'astre Hornet, qui descendra du disque « solaire le matin » L'invocateur continue ensuite :

[illegible]

« tu feras le gram (ⲛⲁϥⲣⲓ) de rosée (ⲓⲱⲧⲉ) du matin que « jette le ciel sur la terre... » (Conf. ibid XVIII, 14 Papyrus magique de Londres 9e col. etc)

De même dans le chacal Kanbi (Revue II, 11 pl 13) :

[illegible]

« C'est l'audition d'un oiseau à Dieu celle qui fut à moi ; « elle est divine descendant du ciel sur la terre (le sol) »

De même dans les contrats (Chrest. p 426 et 295) :

[illegible]

«le πρόαυλος et son pavillon qui est derrière et la terrasse
« qui est sur le pavillon et dont la porte ouvre sur le
« sol » s'ouvre une avant-cour, un pavillon (en contre-bas)
et une terrasse située au dessus du pavillon et ouvrant
cependant sur le sol (Voir mon Corpus papyrorum Aegypti
1re fasc. p 12 et 13 et pl. en héliogravure No III et IV)
Enfin, dans le roman, Ptahnefer-ka veut enterrer
tout vivant Setna par ses conjurations :
[illegible] ..... [illegible]
« il le fait entrer en terre jusqu'au pieu ..... il le fait entrer
en terre jusqu'au phallus »
Les formes [illegible], [illegible], [illegible] ont donné naissance
en copte : d'une part, à qoovtn sol, qu'on trouve dans
cette phrase : ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲉⲩⲛⲏⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡ̀ϩⲟⲟⲩⲧⲛ « un
corps gisant sur le sol » (Zoega 295) pour laquelle
qoovtn remplace [illegible] avec un esprit surajouté —
ce qui est fréquent en copte ; d'une autre part, à ⲓⲧⲛⲟⲩ
ⲉⲓⲧⲛ bimus, stercus (vient sur [illegible]) c'est à dire toutes
les poussières et immondices qui gisent sur le sol
et font corps avec lui. Ces deux sens existaient déjà
dans l'ancienne langue et c'est ainsi que [illegible] a
le déterminatif [illegible] = [illegible] qu'on trouve dans [illegible] = cagpov
bimus (Br Det 1281) [illegible] = [illegible] (1) (Y.65 × VI,4 Br 1166) Notons que [illegible]

(1) terra sigillata ou argile. Corriger d'après cela le § 65 de la gram. dém.

terre, comme je l'ai dit dans ma chrestomathie p 426. fut aussi employé pour la principale mesure de terre (de cent × 𓍢) et même pour des mesures de capacité calculées sur les mesures de terrain. Le déterminatif resta alors le même; car, par un singulier hasard, 𓂝 et 𓂝 = 𓂝 en était venu à se confondre, comme forme, avec un tout autre déterminatif dont Brugsch a parlé dans sa grammaire démotique (§ 85 p 40) et dont le sens convient ici parfaitement. Seulement on peut hésiter entre 𓂝 (hier 𓂝 et 𓂝), qu'avait proposé Brugsch, et 𓂝 (𓂝), qui, comme 𓂝, entre dans le mot 𓂝 = 𓂝 (𓂝) (Br. D. 1644). En hiératique les formes 𓂝 (𓂝) 𓂝 (𓂝) et 𓂝 se ressemblent beaucoup: elles se sont complètement confondues en démotique, où, comme nous l'avons vu, 𓂝 et 𓂝 s'emploient comme variantes pour les mêmes mots. C'est ce qui explique bien des erreurs et des confusions dans les §§ 65 et 85 de la grammaire démotique, cependant si remarquable, surtout quand on ajoute à ces causes d'erreurs la confusion, également normale, avec 𓂝 (hier. 𓂝) 𓂝 ou 𓂝 (v. gr. Dém. p 32). Heureusement que ces erreurs ne peuvent guère se produire que pour des mots isolés, pris au hasard comme exemples, et non pas quand on traduit sérieusement un texte. Le sens précis des mots et des phrases vous guide alors sûrement.

Voilà un court résumé des données scientifiques sur ⲧⲁⲓ dans ses trois sens de sol, de mesure de terrain et de mesure de capacité.(1) J'ai longuement insisté sur tout cela dans ma chrestomathie, dans mon article sur les mesures agraires paru dans la Zeitschrift de Mr Lepsius, dans mes articles sur les mesures de capacité de la Revue égyptologique et dans beaucoup d'autres de mes ouvrages. J'en ai saturé les oreilles de Krall quand j'essayais de lui faire pénétrer le démotique dans la tête — et maintenant il a tout oublié! Que dis-je? il ose même comparer ⲧⲁⲓ à ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ similem facere! C'est une énormité dont celui qui a voulu faire de ⲣⲉⲛⲑⲱⲛ ⲁⲛⲟⲩ était seul capable à 2e 1202. De ce mot Krall ne dit rien; mais il le supprime tout simplement dans la traduction. Le signe ⲧ est cependant bien connu. Brugsch lui a consacré dans sa grammaire démotique un long paragraphe: §§ 66 p 33. C'est le hiératique ⲧ = ⲧ, se confondant comme signe avec ⲓ = ⲓ. Il s'emploie soit comme déterminatif des verbes du genre de ⲧⲁⲕ = ⲡⲁⲕ boire ⲧⲓⲥⲁⲥ = ⲟⲩⲱⲧⲛ faire une libation etc; 2° des noms

---

(1) Il y a aussi le mot ⲧⲁⲓ = ⲡⲓ.ⲥ "aduque solum" (Br. D. 141) qui se distingue par ses déterminatifs voir page précéd. et Rhind N° 27 et 84, Page 20, 11 ⲡⲓ.ⲥ = ⲧⲁⲓ var ⲡⲓ.ⲥ 3, 6, 6.

De matières liquides ou semi-liquides : ϩⲓ = ⲏⲣⲡ-ϯ vin, ϩⲓ ⲛ̀ⲓ = ⲁⲣⲱⲧ lait, ϩⲓ ϯ miel, ϩⲓ ⲡ̀ϣⲏⲣ = ⲛ̀ⲓ ϩⲁⲕⲱ bière, ϩⲓ = ⲕ = COGN onguent, ϩⲓ ⲛ̀ⲕ = NEQ huile etc ;
3° De vases de différents genres : ϩⲓ = ⲥ ⲟⲩⲟⲣϥ Haustrum, ϩⲓⲥ ou ϩⲓⲥ = ⲭⲱ vas testaceum, ϩⲓ = ⲕ = ⲗⲟⲕ ⲭⲟⲧⲩⲗⲏ, ϩⲓ ϣϥ = qnar vas etc ; — soit enfin pour remplacer à lui seul tout autre nom de vase, comme dans ce passage du papyrus 65 de Leide (XI, 20) déjà cité par moi p 56 et p 186 et dans lequel le conjurateur dit : « Tu diras à Anubis :

ϩⲓ ⲡ̀ϣⲏⲣ ⲛ̀ⲧⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲧⲁⲅⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲩⲉⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲩⲱⲛϧ ⲉⲩⲥⲱϣⲧ

« d'apporter un plat dans lequel il y ait des pains pour qu'ils mangent et boivent »

C'est ce signe idéographique du vase, employé pour désigner un vase quelconque, que nous trouvons dans notre vers (68) et dans le vers suivant (69). Seulement il est au pluriel et a les desinences et l'article du pluriel dans nos vers, tandis qu'il est au singulier et est précédé de l'article indéfini ϩⲟⲩ = or « un » dans le passage cité du papyrus de Leide. Est-ce cela qui a dérouté Krall ? — Je crois plutôt que s'il a supprimé ce mot de ma traduction et s'il l'a remplacé par des points c'était par adultération volontaire et pour rendre moins impossibles ses autres modifications absurdes. Il était clair qu'on ne pouvait pas dire à ceux qui avaient les plats en mains : « Desirez nourriture ! »

mais: « Serve, nourriture! »

3° Le mot [illegible] est également bien connu et comme valeur phonétique et comme mot. Ainsi que l'a établi Brugsch (Dict p 1116 et 1119) le signe [illegible] se prononce xer et a deux significations: 1° [illegible] = [illegible] préposition dont Brugsch a parlé p. 1116-1117; 2° [illegible] ou [illegible] = [illegible] voix dont il a parlé p 1119. Quant à l'origine du signe, Brugsch l'a expliquée (ibid) c'est le signe hiér. [illegible] = [illegible] emprunté à ce dernier mot et employé comme syllabique xer, même pour la préposition [illegible] — ce qui ne se faisait pas en hiéroglyphes. Tout ceci est du reste rendu certain par les bilingues Rhind qui donnent au syllabique exactement la même forme que dans notre poème. 2° Le mot [illegible] = [illegible] [07]: à la page 111 l 4 de l'édition Brugsch du bil. Rhind:

« Voix d'Anubis parlant avec l'archon Sauf » = [illegible]

à la page XVI, l 7:

« Il entend notre voix le seigneur de l'occident » = [illegible]

De même dans notre poème au vers 7 (1, 7):

« Etant sa voix élevée beaucoup » = [illegible]

au vers 15 (1, 15):

« Etant sa harpe plus brisée que sa voix » = [illegible]

au vers 22 (11, 2)

[illegible]

« Tristesse avec tourment de cœur audition de la voix

« de ce puant chantant »

(1) V. plus haut, p 61 et 81/5 = [illegible] dans bilingue Pamouth, pap. 5. Zeitschr. Kopt. VIII, 3 XVI 24

3° Le mot [illegible] = la préposition [illegible] dans le papyrus Rhind p [illegible] de l'édition Brugsch:

[illegible]

[illegible]

« Ton ame vit avec le seigneur de Pnefetnamen (le souffle qui a donné ton nom); tes membres se sont réunis avec le soleil, a ta bonté avec Ounnofre (l'être bon) »

et dans la page XXX ligne 11 du second papyrus Rhind « vit ton ame avec le soleil » = [illegible]

De même on a dans notre vers:

[illegible]

« Il chante sur cela sur le sol à ceux que étant les vases avec » c'est à dire qui ont les vases en main.

Il faut remarquer en effet que comme l'a dit M. Pierret dans son lexique p 241 et comme le savent d'ailleurs tous les égyptologues, la préposition xer s'emploie souvent à la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase et sans aucun régime après elle. Notre vénéré Maître M. de Rougé en a donné beaucoup d'exemples à son cours. Il insistait aussi vivement sur le sens avec qu'il considérait comme principal pour xer, comme le prouve d'ailleurs sa traduction de la stèle de Pianchi p 25, 28 30, 35, 39, 54 etc

4° Le mot [illegible] = Bwk « serviteur » est tout à fait certain Le syllabique [illegible] = Bwk nous est donné par le papyrus

gnostique bilingue de Londres portant à la fin de la 7e colonne [illegible] transcrit Baλ Boz. Le mot [illegible] = Baλ oel (Br. D 405) est en entier en lettres grecques. Quant au mot [illegible] = Bwk « esclave » on l'a reproduit en caractères grecs (Bo) et en partie avec une lettre tirée du démotique : la lettre bien connue [illegible] = K — peut-être parce que ce K était en démotique plus dur que les autres et n'avait pas un correspondant grec bien exact. Brugsch est du reste parti d'une idée analogue en distinguant, même pour les syllabiques, le son [illegible] du son Δ etc. Mais il faut remarquer qu'en hiéroglyphes le mot [illegible] = Bwk servir s'écrit avec [illegible] et non avec Δ. Nous n'avons donc peut-être affaire qu'à un caprice de l'élève grec, qui, pour faire montre de sa science, a préféré se servir d'une lettre simple démotique pour la décomposition du syllabique égyptien. Quoi qu'il en soit, ce syllabique est maintenant pleinement connu : il équivaut à Bwk. Notons que ce syllabique (dont l'origine est encore à spécifier) se retrouve dans le papyrus bilingue Rhind (n° 93 et pl. III l. 10) : [illegible] équivaut alors à [illegible] épervier — copte : ⲃⲱⲕ. et il a la lettre initiale complémentaire th — d = B. Faut-il y voir primitivement un signe, très singulier, de l'épervier, se lisant Bwk, ou une ligature ayant contenu un premier b et un K (⁽¹⁾) ? Je ne saurais le dire

(1) Conf. [illegible] = [illegible] Anastasy 2, 11 voir plus loin [illegible] = [illegible] p 208-9

Dans tous les cas, on en avait oublié l'origine et on le traitait comme un syllabique ordinaire en lui ajoutant les lettres complémentaires, ou en l'employant seul, à volonté. Donnons ici quelques exemples de son acception comme BWK = [illegible] « travailler, servir, serviteur » (Peyron Dict 20. Brugsch 431-2)

Commençons encore par un bilingue (le papyrus de Pamouth). Page 12 de mon édition (pl VII l 30 édition de Brugsch) il faut lire :

[illegible]

« Je n'ai pas fait, chaque jour, travailler un homme « plus que sa tâche » Les hiéroglyphes ont [illegible]

Plus loin dans le même papyrus on procède par synonymie, comme nous le montrerons dans l'édition de cette partie, et [illegible] « correspond à « serviteur »

Ce sens est très commun dans les contrats. On lit dans un papyrus de l'an 5 de Darius (N° 228 de Turin) :

[illegible]

« Dit Ahmès au pastophore d'Amon Ra Souter Hor, fils « de Nesmin ....: tu m'as donné, et mon cœur en est satis- « fait, l'argent du jeune homme Psen..., fils de Thotmès, « dont la mère est Setezban, mon serviteur, que

« je t'ai donné pour te servir. A toi ton serviteur celui-là.
« Celui qui viendra à toi .... en disant : ce n'est pas ton
« serviteur celui-là — je l'écarterai de toi ... » (Voir pour
cet acte mon cours de droit égyptien 1er vol p 102.)
Un an après, le même esclave fut revendu, par un acte
qui est à la Bibliothèque nationale par celui qui l'a
venta acheté l'année précédente :

[illegible]

« Le pastophore d'Amon Ra Souter Hor, fils de Neschons,
« .... dit à la femme Tsenhor ..... : Tu m'as donné,
« et mon cœur en est satisfait, l'argent pour faire
« à toi esclave le jeune homme Psen ..., fils de Thot-
« mes, dont la mère est Seterban, mon serviteur,
« que j'ai acheté, pour argent, d'Ahmès ... qui a écrit
« pour moi un écrit en l'an 5 ... Je te l'ai donné
« comme serviteur. Il est à toi ton serviteur celui-là,
« ainsi que ses enfants ... Ils ne pourront échapper
« à la faction d'esclave ci-dessus ... »

L'esclave adhère, cette fois, lui-même, en ces termes :

[illegible]

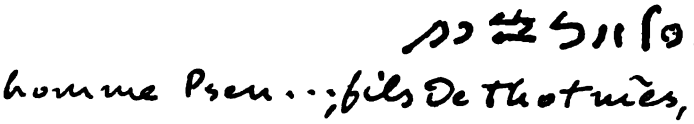

« Le jeune homme Psen..., fils de Thotmès, dont la mère est Setaïzban, ci-dessus nommé, dit : J'ai écrit pour faire « toute parole ci-dessus ; mon coeur en est satisfait. Je suis « ton esclave, ainsi que mes enfants... Ils ne pourront « échapper à la faction d'esclave ci-dessus » (Voir mon cours de droit égyptien 1er volume p 103)

De même, dans un acte déjà cité plus haut p 142, une jeune femme mariée par coemptio ou mancipation, dit à son future épouse :

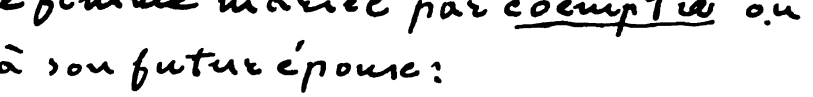

« Tu m'as donné, et mon coeur en est satisfait, mon « argent pour faire à toi service. Je suis à ton service « Personne au monde ne peut m'écarter de ton ser- « vice. Je ne puis y échapper » (voir la magnifique héliogravure de cet acte dans le second fascicule de mon Corpus papyrorum Aegypti et, pour la Tra- duction, mon article paru dans le 4e No de la 3e année de ma Revue Egyptologique)

Dans la requête d'un esclave contre sa maîtresse (Revue Eg. III, III p 125 et pl I) on lit comme titre :

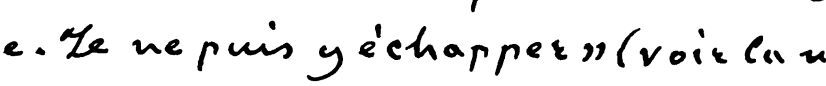

« Cri de l'esclave de Tavé devant Osiris Apis ! »

Puis plus loin :

[illegible]

« tu connais le serviteur selon le cœur, tu feras con-
« naître la perversité qui est en elle (dans Tavé sa mai-
« tresse) — grande comme la mer — et ma charge la
« difficulté qui en résulte et s'il y a un éloignement
« de tout mon être pour son service et sa compagnie ! »
Le dernier mot, servant pour ainsi dire de signature
à la pièce, est encore : [illegible] « le serviteur »
Dans le papyrus Salt 400, 1 que j'ai traduit dans mon
cours de droit égyptien p 100, un homme se donne en
hiérodule ([illegible]) à Osiris Apis et dit qu'il consacre tout son
service ([illegible]) à ce grand dieu et à ses dieux courroi. Il ajoute :
[illegible] « Je suis votre serviteur (Bok) ainsi que mes femmes, mes enfants,
« mes gens .... Que je vous donne le 10e de tout ce qui proviendra
« de mon travail (ar bok) chaque année ... »
Dans mes Pièces relatives à un mariage du temps de
Darius, publiées par la Société d'archéologie de Londres,
j'ai fait remarquer que ce syllabique Bok, depuis peu
découvert par moi, se retrouvait aussi, non seulement
dans les pièces citées plus haut, mais encore dans toutes
les donations générales, telles que le papyrus 1054 du Mas-
tori, les planches XXVII et XXVIII de Caillaud etc

L'énumération des biens commence ordinairement par ces mots [illegible] « maisons, champs, esclaves, argent, airain etc » Dans le papyrus 2439 du Louvre il y a la variante [illegible] « maison, champs, serviteur, servante, argent, airain etc »
Dans les ventes de liturgies funéraires les choachytes ont soin de spécifier que les familles de leurs clients, dont ils vendent les corps à perpétuité, comprennent : [illegible] « leurs males, leurs femmes, leurs enfants, leurs frères, leurs jeunes agens, leurs compagnons, leurs esclaves » (Revue III, 11 p. 136) c'est à dire ces δοῦλοι dont il est question dans le procès des tarichentes de Thèbes, pour une affaire de ce genre (Pap VIII grec de Turin). Dans le pap 2409, cité dans ma chrestomathie (p 404) il est aussi question d'un hiérodule de Nebnehi (III/[illegible]) tout à fait comparable à ces δοῦλοι des prêtres d'Amon.
Enfin dans les ventes de liturgies on trouve encore le mot [illegible], dans une autre acception, (très voisine de celle de notre vers), celle de service liturgique. Par exemple le papyrus 249 de Turin, après l'indication des morts vendus, y compris : [illegible] « sa femme, ses enfants, ses esclaves, ses compagnons », indique que l'acheteur entrera en jouissance et en fonctions à partir de ces

Date de l'acte c'est-à-dire de Choiak de l'an 16

[illegible]

« que tu fasses ses services de choachyte à partir du
« 20 choiak de l'an 16 ci-dessus (indiqué) »
Le même syllabique traduit ce qui constitue pour
ainsi dire une servitude mutuelle. Ainsi pour
le mur mitoyen on dit: [illegible]
« le mur servant entre eux » (Chrest. dém. 344, 355,
nouv. Chrest p 39, 94 et passim)
Dans le papyrus 26 de Vienne contenant un
partage d'un terrain en sept parts, chacun
des co-partageants doit recevoir:
[illegible]
« le 7e du lieu ci-dessus, et le 7e des choses qui s'y rat-
« tachent... et le 7e du quai (προαύλιον) ci-dessus...
« et le 7e de toutes les servitudes qui y sont, et le 7e de
« tout ce qui en dépend » (nouv. chr. 93) — Parmi ces
servitudes se trouvait le droit de passage, expres-
sement spécifié dans l'acte.
Nous avons cité, à la page 208, un exemple du cha-
pitre bilingue 125 du rituel dans lequel [illegible] cor-
respondait à [illegible] dans le sens de travailler. Ainsi
que l'a remarqué Mr Chabas et que l'a aussi cons-
taté Brugsch dans son Dictionnaire (p. 431-432)

c'est là son sens principal dans la langue antique, tandis qu'en copte BWK s'emploie pour serviteur et servir. Le démotique — langue intermédiaire — a les deux genres de significations. Dans le sens travailler, travailleur nous trouvons, par exemple, dans Setna (p 40 et suiv. de mon édition):

[illegible]

« Il fit une chambre mobile (cloche à plongeur) avec « ses ouvriers et ses outils. Il lut sur eux un livre « il les vivifia il leur donna le souffle. Il les fit descendre « dans le fleuve: il remplit la barque royale « du sable.... Il dit: travailleurs! travaillez pour moi « jusqu'au lieu où est le livre. Ils travaillèrent, de « nuit comme de jour pour y parvenir, pendant trois « jours. Il jeta le sable devant lui »

Le contexte étant si clair, que tous ceux qui l'ont étudié ont rendu [illegible] par travailler: Brugsch d'abord, moi ensuite et enfin Mr Maspero — sans connaître cependant encore le syllabique BOK. Quant à ceux tous je ne parle que des égyptologues sérieux et non de Krall, qui, comme d'ordinaire, a trouvé ici une énormité à dire.

Ceci nous amène à parler de la lecture Ket, que Krall a l'audace de supposer dans notre vers, en réunissant en un seul les deux derniers mots que nous venons d'étudier. Cette lecture est ici tout à fait fausse, bien qu'ayant pour origine un plagiat.

Dans mes leçons sur Setna j'avais longuement expliqué à Krall la découverte du syllabique Ket, faite devant moi en 1878 par Brugsch. J'avais, à ce propos, cité les exemples que j'ai déja reproduit plus haut, p 101 : entre autres : ⲕⲓⲧⲟⲩ- (Setna p 29 et passim) que j'assimilais dès lors à ⲛⲓⲕⲱⲧⲉ[1], de même que j'assimilais : ⲩⲓⲧⲟⲩ (Setna, 45, 54 etc) à [illegible] ou [illegible] comme[2] (B. 479) ; ⲥⲓⲧⲟⲩ à [illegible] (Br. D. 1483), ⲟⲓⲧⲟⲩ ou ⲟⲁ variante ⲟⲥⲓⲧⲟⲩ à [illegible] nourriture dans la fable que Brugsch venait de traduire etc. C'est de cette assimilation mienne de ⲕⲓⲧⲟⲩ avec ⲕⲱⲧⲉ = ⲕⲟⲧ = ⲕⲧⲟ = [illegible] = [illegible] (Peyr. lex. 72 et suiv. Brugsch Dict 1480) signifiant autour, tour, tourner, circuler (assimilation d'autant plus naturelle qu'on trouve ⲥⲓⲧⲟⲩ employé verbalement pour tourner, entre autres les exemples cités plus haut p 129), c'est de cette assimilation, dis-je, que Krall est parti, sans nous nommer, Brugsch et moi, bien entendu. Seulement, avec son bon sens

---

(1) ⲛⲓⲕⲱⲧⲉ autour, circuit, ceinture (Peyr. 74) vient de ⲕⲱⲧⲉ circumire (ibid)

(2) [illegible] ou [illegible] moi en ma figure signifie aussi moi même dans les contrats. comp ⲛⲧⲉⲓⲟⲁⲧ huysmodi, talis (Peyr. 419) et ⲕⲁⲧⲁⲧⲉⲓⲟⲁⲧ = κατὰ τοιοῦτον (ibid).

habituel, il a voulu partout retrouver cette valeur Ket, même dans des signes tout différents, comme le signe bok (Z) de Setna (p 40-42), dont nous parlions tout à l'heure, et qu'il ose, dans ses renvois, citer comme exemple de 𓄿 = 𓅱 (Studien zur Geschichte Aegyptens 1159) Cette fois, pour notre vers, il nous invite à lire cette note pour prouver que le mot ab, qui d'ailleurs ne s'y trouve pas et a été identifié très bien par Brugsch (Dict. p 38 et Sup p 1269) par Maspéro (Etudes p 35 et 39) et par moi dans un grand nombre de mes ouvrages, doit au contraire se lire Ket. Bien. Cela un seul argument lui suffit. Il a trouvé par hasard dans le supplément de Brugsch p 1269 une phrase transcrite et traduite dans laquelle ab (𓄿 𓅱) était suivi de msa (𓅱 𓋴) (le tout au mot Ket et à propos du mot 𓂋𓂋𓂋𓏏𓄿𓅱 Keti[1]) de KWTE NCA est interprété par Peyron (p 43) circumire quaerendo aliquem, quaerere aliquem. Dès lors Krall n'hésite plus. Il ne s'inquiète pas de savoir si les autres exemples du mot ainsi écrit (signifiant tous vouloir, désirer) ont NCA ou non. La farce est jouée. Seulement je la trouve mauvaise, car jamais le verbe copte KWTE faire un tour, tourner, n'a voulu dire (pas plus que 𓅱𓋴 = 𓅱𓋴) désirer, vouloir quelque chose, mais seulement, avec NCA,

[1] 𓂋𓂋𓂋𓏏𓄿𓅱 𓅱𓋴 𓄿𓅱 𓄿𓅱 𓅱𓋴 ef ab msa n Keti » transcrit Brugsch.

faire un tour après quelque chose (pour la chercher)[1]
Jamais dans cette acception neutre ⲕⲱⲧⲉ circumire n'a eu un régime direct. Or voici des exemples qui prouvent que le verbe en question signifie désirer vouloir et régit directement son régime (comme ⲙⲁϩ-Bz 38 dont il n'est que la forme démotique):

---

(1) Peyron (Dict p 73) a attribué à ⲕⲱⲧ, sans ⲛⲥⲁ, le sens quaerere dans trois passages du Deutéronome. Mais dans ces trois passages ⲕⲱⲧ n'a aucun régime: ⲉⲕⲉⲩⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲕⲉⲕⲱⲧ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲕⲉϩⲟⲧϩⲉⲧ ⲉⲙⲁⲩⲱ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲩⲉⲣ ⲙⲑⲙⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲱⲣⲉⲃ ϩⲉⲛ ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ quaere sollicite et diligenter, ei veritate perspecta si inveneris certum esse quod dicitur et abominationem hanc esse perpetratam (XIII, 14) mot à mot dans le copte «tu chercheras, «tu iras de coté et d'autre, tu interrogeras beaucoup (pour savoir si) «voilà que cette abomination est vraie dans Israel» La même tournure: ⲉⲕⲉⲕⲱⲧ ⲉⲙⲁⲩⲱ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲧⲁⲣⲙⲏⲓ ⲁⲩⲱⲱⲛⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ devant se traduire également, comme l'a Peyron, par circumire quaerendo — mais sans régime direct se retrouve ibid XVII, 4. Le régime ne se trouve pas davantage dans l'autre exemple de Peyron (XII, 5); mais, cette fois le sens circumire quaerendo me semble bien douteux. Il s'agit alors des lieux hauts et des autels particuliers qu'il faut partout détruire. Le texte ajoute: ⲁⲗⲗⲁ ϩⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲧⲡ ⲛϫⲉ ⲡ ϭⲟⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛ ⲫⲩⲗⲏ ⲉⲑⲣⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉⲛⲧⲉⲩ ⲣⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉⲕⲱⲧ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉⲩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁⲩ sed ad locum quem elegerit (le copte a ⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲧⲡ quem elegit)

[illegible]

« qu'il soit accordé en la main des hommes du peuple qui désirent faire fête au naos d'or du dieu Epiphane » (Rosette chrestomathie p 55)

[illegible]

« tu viens à l'occident que ton cœur désire » (Pap. Rhind VIII, 5,)

Dans un passage de Rosette (chrest 33-34) il est dit que les dieux ont dévoué Epiphane à leurs ordres et qu'il fait tout ce qu'ils désirent, soit pour leurs sépultures, soit pour les autres dépenses des temples, les sacrifices et toutes les choses d'obligation.

« Dominus Deus vester de cunctis tribubus vestris ut ponat nomen suum ibi et habitet in eo (ⲗⲉ ⲉⲟⲣⲡⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲫⲩⲗⲏ ⲛⲓⲃ ⲉⲧⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙⲟⲩⲉⲣⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲉⲧⲙⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲉⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲉⲡⲉⲧⲉⲛⲉⲕⲱⲧ ⲁ ⲓⲉⲓ le sens de ⲕⲓⲕⲟⲧ iter suscipere, sens que vient compléter ⲉⲡⲉⲧⲉⲛⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁⲩ « et vous y irez » Quand ⲕⲱⲧⲉ-ⲕⲱⲧ a un régime et qu'il signifie à ce régime par tout autre moyen que ⲛⲥⲁ le sens est tout différent de circumire quaerendo ou quaerere. Il signifie (avec par exemple) circumdare, cingere, obsidere (voir Peyron dict p 73). De même ⲕⲟⲧ ⲙ, ⲕⲧⲟ, avec les affixes de régime, signifie se retourner ou s'en retourner ⲁⲥⲕⲁⲧⲉ convertitque-conversa est. ⲧⲛⲁⲕⲧⲟⲓ reverta erete. (Peyr. D. 72) Tout cela est élémentaire pour quiconque a ouvert un livre copte.

[illegible]

« Ils ont mis son coeur sur leurs tombes et il faut gran-
« dement, largement, en tout temps, les choses qu'ils
« désirent pour leurs tombes, prenant à sa charge les
« (dépenses) qui surviennent dans leurs temples pour les
« panégyries, les sacrifices faits antérieurement et
« les autres honneurs qu'il faut faire »

[illegible]

« Si tu veux lire des écritures viens à moi — je te mènerai
« au lieu où est le livre que Thot a écrit de sa main lui-même »
(Setna p 17-18 de mon édition)

[illegible]

« Ce que tu veux je te le fais donner (ibidem p 22)

[illegible]

« Si tu veux pénétrer au lieu où est le livre tu me
« donneras 100 outen d'argent » (ibidem p 23)

[illegible]

« Il fit faire ses désirs deux fois (ibidem p 25)

[illegible]

« Si tu désires cela — de faire ce que tu veux avec moi tu iras
« à Pi Bast, à ma maison » (ibid 130 — La première partie
« de la phrase est répétée p 145, 152, 155)

[illegible]

« Est-ce que le serpent ne supplie pas, désirant après sa
« maison — son trou — pour y courir ? » (Koufi V, 34)

[illegible]

« La jeune Egypte aime à courir — mais sa terre, sa maison
« est ce qu'elle désire » (Koufi, VII, 32)

[illegible]

« Celui qui a faim désire son pays : — celui qui est rassasié
« n'en a pas horreur » (Koufi VIII, 1)

[illegible]

« Madame désire lui faire peur (Koufi XII, 12)

[illegible]

« Il arrive qu'un lion marche désirant après une nourriture »
(Koufi XVIII, 11 Couf ⲗⲱⲗ XVII 32 ... [illegible]
Pour le 1er de ces exemples, seul cité par Kasall, consultez
Burgsch Dict 38 indiquant que [illegible] « vouloir, aimer, dé-
sirer » régit souvent son régime par [illegible] — même sous
les formes démotiques [illegible], etc. comme λ 1B,
en copte et comme tous les verbes exprimant le désir)
[illegible]
(Ⲕⲁⲥⲁⲗⲗ)

« Désira le dieu sans faire être sa parole au sujet des paroles de
« force (de vanterie) qu'avait dites le roi » (Koufi XVIII, 26)
Dans le papyrus gnostique 65 de Kreida ce verbe [illegible] en
trois formes : 1° l'une [illegible] a été très bien assimilée par

Mr Maspero (Etudes p 35 note 52) qui cite cet exemple:

[illegible]

« tu souhaites que la femme aime l'homme » (Z. 65, XVIII 31)

[illegible]

« tu l'interrogeras sur ce que tu désires. Si tu désires que « les dieux du vase sacré te parlent bouche à bouche, tu « recevras.... » (Etudes p 38. Zéide XXI, 7 a [illegible] est mal compris)

[illegible]

« Quand tu vois les dieux derrière toi parle leur de ce que tu « désires » (Zéide 65 XX, 19 Voir aussi Maspero Etudes p 29 30, 34 etc Zéide 65, XVI 7; XVII, 10, 20; XI, 33; XX, 30 Zoudoues 4 et 5[1])

2° L'autre forme de [illegible] est [illegible] également employée par le papyrus 65 de Zéide et que Brugsch avait notée dans son dictionnaire p 38, en citant cet exemple (ibid XIV, 39):

« Elle désire après un tel, fils d'un tel, » = [illegible]

« qu'elle fasse son désir » (ibidem 38) = [illegible]

« elle danse après son frère » (Masp Et. p 39) = [illegible]

3° la variante [illegible]

« Celui qui est dans mon cœur — mon cœur en a le désir mon « cœur l'aime d'amour » (Zéide 65 Revers XII, 4 Les lignes suivantes concernent le [illegible] des animaux mâles pour leurs femelles)

---

(1) Citons seulement encore cette phrase de la page XIV ligne 19: [illegible] « tu coucheras avec la femme si tu désires le faire encore. » (Voir aussi ibid XI, 27)

Dans la VIIIe col. l. 18 et 19 ⲩⲓⲛⲁ ⲥⲕⲉⲗⲓⲃⲓⲛ ⲛⲉⲛⲓⲙ ⲥⲉ-
change avec ⲩⲓⲛⲁ ⲙⲡⲉⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ Toujours dans ce même sens de
désir charnel

Enfin dans le sens soit de bon plaisir, soit de volonté ou de libre arbitre, nous citerons ces phrases suivantes du papyrus 245 de Turin:

ϩⲓⲡⲉϭⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ

« Je t'abandonne le droit de l'écrit de libre arbitre que « tu m'as fait » (Il s'agissait d'un écrit de créance payé avant terme) Et plus loin:

« Je t'ai fait, dit le créancier, cet écrit de libre arbitre = ⲡⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲡⲓⲛⲁ

Dans le papyrus 2429 du Louvre il est aussi question de 30 jours de ⲓⲉⲃⲟⲗ « libre arbitre » c'est à dire de crédit, à partir du jour de la rédaction du billet de créance. Dans le papyrus de Turin il s'agissait seulement d'actes libres, tels que l'acte du débiteur s'engageant envers son créancier et plus tard l'acte du créancier dégageant le débiteur avant terme. Dans le papyrus du Louvre, au contraire, la liberté est laissée au débiteur pendant 30 jours, délai pendant lequel il peut payer quand il voudra. Enfin dans le papyrus Philipps 40 de Londres 29. ⲩⲓⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓ signifie simplement « ils veulent cela »

Dans tous ces passages, et dans une multitude d'autres que je pourrais citer, le sens de désirer, vouloir, volonté est bien évident et nous écarte tout à fait de la lecture

Ket nous en arrivons donc à cette conclusion, mille fois enseignée par moi à Krall et à tous mes élèves, que dans certains documents, ⲕ paraît un polyphone, parce que deux signes d'origines diverses s'y sont confondus. S'il fallait en croire Mr Maspero, suivant en cela une ancienne lecture de Brugsch, il ne s'arrêterait pas sa polyphonie et il faudrait aussi parfois le lire ouach avec le sens clarté. Mais ce son et ce sens me sont également suspects. Les passages que Mr Maspero explique ainsi me paraissent devoir se comprendre d'une tout autre manière. Donnons ici l'exemple de la page 29 des Études:

ϥ ⲉⲣⲉⲕⲟⲩⲁϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ ⲡⲓ ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲗⲁⲙⲡⲁⲥ.

ce que Mr Maspero traduit: « Je vous les dieux qui sont « dans la clarté (ⲛ̀ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ) de la lampe » (Leide 65, XX, 14; Confer papyrus gnostique de Londres col 6)

Mais ailleurs cette expression se lie à des objets qui ne sont pas lumineux du tout, comme, par exemple, (à la 10e col du papyrus magique de Londres) à une caisse et à un vase ⲡⲓϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ou ⲡⲓⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϣⲁⲓ Il paraît difficile de traduire ici « à la clarté de la caisse » ou « à la clarté du vase ». On songerait plutôt d'abord à une expression analogue à ⲉⲛⲓⲧⲉⲃⲱ - ⲛⲧⲁⲕⲱⲧⲧ « à l'entour » qui se trouve dans Setna p 29 etc et dont nous avons parlé plus haut. Notons cependant que le sens n'est pas identiquement le même. Dans Setna

l'était question d'un nid de serpents, de scorpions et de reptiles qui entouraient la caisse sacrée pour la protéger; ici il faudrait, tout au plus, donner le sens plus vague de cerca que ⲙⲡⲕⲱⲧⲉ a parfois en copte. Mais il y a une autre objection plus grave: c'est que tandis que ⲛⲓⲉⲣⲃⲱ de Yetna avait le complément phonétique ⲉ = ⲧ, ⲛⲓⲉⲣⲃⲱ a, au contraire, le complément phonétique ⲉ = ⲃ. Quant au trait, analogue à un —. N (dans sa forme recourbée) qui surmonte le ⲉ = ⲃ, il est assez fréquent pour carrer le groupe, comme disait Mr de Rougé, dans le papyrus magique de Leyde et parfois aussi il représentait un ⲛ euphonique ou une nunnation intercalaire. (Je citerai, d'une part, le mot ⲥⲓⲉⲣⲉ qui correspondant au ⲥⲓⲉⲣⲉ de Rhind et au [hieroglyphes] des hiéroglyphes (gr. Dem. p 33, Br. D. 999) devenu qakre cerevisia en copte, et, d'une autre part, les préformantes ⲅⲉⲉ et ⲥⲓⲉ devenant souvent ⲅⲉⲉ et ⲥⲓⲉ soit dans le papyrus magique soit dans le Koufi) Nous avons vu que c'était déjà la forme du mot ⲛⲓⲉⲣⲃ = [hieroglyphes] = ab, désirer, bout bien assimilée par Brugsch avec ses compléments phonétiques (Dict p 38) Ici encore le phonétisme était le même, bien que le sens soit différent ne s'agissant ici pas de [hieroglyphes] ab gauche dont Brugsch parle (Dict p 40) Ce sens convient très bien aux autres exemples:

[illegible] « tu te dirigeas vers la gauche ou bien tu te tiens en « face de la lampe » (Maspéro Etudes 33 Mr Maspero transcrit encore ici uax-tu K mais il traduit cette fois : [illegible] « tu te mets à nu », alors que [illegible] ne veut pas dire se mettre mais « aller, amener etc et que [illegible] = [illegible] qui convient très bien à l'orientation à cause du vent venant de [illegible] comme dans [illegible] = [illegible] oriental ou sirocco du Koufi — ne convient nullement à l'idée de nu)

[illegible] « que tu te lies ta gauche d'une étoffe. » (Papyrus CK de Leyde XX, 29 — le gauchier de la main gauche qu'on nomme simplement la gauche[1] comme en français) il faut donc traduire aussi [illegible] par « la

---

(1) Brugsch dans son dictionnaire p 261 cite aussi une autre expression pour la gauche c'est le mot [illegible] qui, dans le papyrus de Leyde (p XVI l 4 et 5) est opposé à [illegible]. Le dernier mot, il l'a dit, représente le mot [illegible] « la droite, qui me paraît s'être prononcé urem puis ornam. Quant à [illegible] c'est encore en cela je m'écarte de Brugsch — le mot [illegible] = sinistra que les Egyptiens du temps de Psammétique, prononçaient, au dire d'Hérodote (II, 30) ἀγμαχ (ou plutôt ἀγμαλ) ce qu'il traduit lui-même après coup (Conf. Lec [illegible] = [illegible] etc)

gauche de la lampe [illegible] par la gauche du vase [illegible] par la gauche de la cassenette on sait que même dans le moyen age la gauche était surtout aimée des sorciers

Nous sommes donc amenés à n'admettre dans le roman, dans Koufi et dans les papyrus gnostiques que les valeurs ket et ab pour le signe qui reçut dans le roman et dans Koufi, dans les papyrus gnostiques, signe provenant par confusion, nous l'avons dit, de deux caractères différents: 1° le signe = hiez. = devenu en démotique du temps d'Atmasis ; 2° le signe = hiérat. devenu en démotique du temps d'Atmasis ou avec le complémentaire séparé

Notons d'ailleurs que dans la plupart des documents ces signes ne se confondaient en aucune manière et s'écrivaient d'une façon différente, même à une époque relativement tardive, dans le décret de Rosette s'écrit (voir plus haut p 101 et chrest p 3 etc) tandis que s'écrit (Chrest. p 55 31 et 181). Dans les papyrus Rhind s'écrit (v plus haut p 101 Lex. Rhind n° 122 et pl 2, 4 ; 13, 1) tandis que s'écrit (lex Rhind n° 63 et pl 8, 5). Il en est de même dans notre

---

(1) Notons que ab devrait a le déterminatif , , et le présentant le hiez. , = ꜣb — Dans Setna on a aussi la forme comme déterminatif de nom propre d'homme (Louf =) Comp , , ,

poème qui suit partout la paléographie des papyrus Rhind et porte ⲥ pour ⲧ (voir plus haut p 100 et vers 25, 53, 79 etc). ⲫ s'y serait donc écrit ϥ comme je l'ai restitué dans une lacune au vers 18. Mais ce qui est commun à tous les documents sans exception c'est que dans aucun ϫⲉⲣ ne peut se confondre soit avec ⲕⲉⲧ soit avec ⲁⲃ. Ainsi dans le papyrus du chacal Koufi ϫⲉⲣ se fait ⲣϥ (page VIII. l. 3; XVI, 27 et 28) tandis que ⲕⲉⲧ et ⲁⲃ se font ϫ et ϫ (XVIII, 11 et 12); dans le papyrus gnostique de Leide (VII, 4) il s'écrit ⲣϥ tandis que ⲁⲃ[1] s'écrit ϫ; dans le papyrus Rhind il s'écrit ⲣϥ (voir les n° 362 et 363 et 116 du lex. Rhind) tandis que ⲧ s'écrit ϫ (voir n° 122 ibid) et que ⲫ s'écrit ϥ (n° 63). De même dans notre poème à coté de la forme ⲧ = ϫ des vers 25, 53, 79, nous avons la forme ⲣϥ = ϫⲉⲣ que l'on trouve dans les vers 29, 35 et 71 aussi bien que dans notre vers 68.[1] Il faut l'ignorance et l'incurie sans égale de Krall pour confondre des signes et des mots aussi distincts dans tous les documents et dans celui là même qu'il avait sous les yeux.

Quant à la traduction de Krall, elle est absurde, bien qu'appuyée, nous l'avons vu, par des suppressions volontaires de mots trop connus et qui le gênaient.

---

(1) La valeur ⲁⲃ est certaine pour ϫ dans les papyrus gnostiques. La valeur ⲕⲉⲧ y est plus douteuse.

(1) Dans le vers 72 on trouve aussi la préposition ⲣϥ- avec le sens que ⲣϥ- a dans Rhind (voir plus haut p 206), avec devant

Rien de plus net, au contraire, que la notre. Le contexte est d'une clarté absolue et si les mots ⲭⲉⲣ et ϭⲟⲕ n'étaient pas aussi lisibles qu'ils le sont il faudrait les suppléer. C'est pour cela que dans ma première version basée sur l'ancienne mauvaise copie de Krall j'avais d'abord rétabli ⲉⲧⲟⲟⲧ là où le texte a très nettement le synonyme ⲭⲉⲣ.

69e vers (IV, 9)

1° Krall constate que la lecture ⲛⲱⲙⲛⲉ n'est pas douteuse le moins du monde — c'était la mienne. Il ajoute: « le contraire (ⲛⲱⲙⲛⲉ) de la science est difficile à dire » — Je crois bien. ⲛⲱⲙⲛⲉ n'a jamais voulu dire le contraire et il ne s'agit pas du contraire de la science, mais, comme je l'avais dit, d'Hor Ut'a qui se retourne de ce côté (pour ⲧⲟⲟⲧϥ côté « portion d'un terrain » voir Brugsch Dict 1668) c'est-à-dire du côté des plats dont il est question dans le vers précédent.

2° Il traduit ensuite 2ⲛⲓϣ par ⲟⲩⲱϩⲙⲁ « expliquer » Nous avons longuement réfuté cette absurdité et établi la valeur du mot 2ⲛⲓϣ = 2ⲛϣⲓⲏ = ⲥⲟⲟⲩⲛ (voir plus haut p 173 et suiv).

3° ⲩⲣϣ = « les paroles » est inouï. ⲩⲣϣ est et ne peut être qu'un infinitif régi par un verbe précédent. Cette forme ⲩⲣϣ s'emploie d'ailleurs toujours comme verbe. (ⲩⲣϣⲩ vers 68; ⲩⲣϣⲩⲗⲁ vers 29; ⲩⲣϣⲩⲗⲁⲩⲗⲗ vers 35; ⲩⲣϣⲩ ⲛⲣ

dans les contrats) et jamais comme un substantif indiquant la parole. Pour exprimer « les paroles » on aurait écrit, avec l'article pluriel, ܡܠܬܐ (voir vers 3, 20 et 41). Le mot ܡܠܬܐ (qui s'emploie aussi verbalement — voir vers 63 et 63), est, comme la remarqué Brockelmann (Dict 1548), spécialement destiné à traduire « la parole, le mot » et sert même, à cause de ce sens nominal, à changer un verbe ou un qualificatif en substantif, ou, en d'autres termes, à exprimer les noms abstraits: ܠܡܠܠ — ܡܠܬܐ, ܟܬܒ ܡܠܬܐ etc. De là est venue la préformante ܐܝܢ. ܡܠܬܐ ou ܡܠܬܐ est du féminin ou dit donc ܡܠܬ. une parole (Yetma 22) ܕ ܡܠܬ « cette parole » (Berna III, III p 114) et ܐܝܟ ܕ ܡܠܬ (ibid) avec le verbe au féminin. Au contraire, quand, ce qui est rare, ܡ prend l'article il est du masculin (vers 66). Encore ici s'agit-il d'un masdar ou nom verbal ayant un régime: ܡܠܬ ܡ. Pour exprimer « dire parole » on met: ܡܠ ܡ (vers 14 et 68)

4° ܠܚܪܝܦ avec l'article pluriel ܐ et la marque finale du pluriel ܝ, traduit: « l'antagoniste »!! Krall a donc oublié toutes les notions les plus élémentaires de grammaire que je lui avais apprises, ou bien veut-il se moquer du public?

Quant à rendre ܠܚܪܝܦ par l'antagoniste d'un chant, à le comparer à l'ﬧ « rigueur d'un instrument » (Br. sup. p 1102) qui ne se trouve nulle part avec ce sens dans

notre papyrus, en dépit de l'affirmation audacieuse de Krall,[1] c'est un rêve insensé. Le mot [illegible], qu'on lit dans les vers 36, 47, 49, 69, 86 de notre poème, est, du reste parfaitement connu. Il vient du verbe [illegible] « écarter » dont la signification a été étendue à tout ce qui doit être écarté, tout ce qui est méprisable, honteux, tout ce qui s'écarte des dieux [illegible] (Br. D. 1135). Comme l'a dit Brugsch (sup. 971) ce phonétisme répond à wayy en copte. Comme verbe, wayy, cwyy ou wwcy constituent une racine à part, ne se rattachant pas à cwy, comme on l'a cru, et que nous retrouvons encore sous une forme en démotique : la forme [illegible] déjà signalée par Brugsch. Dans notre poème et dans tous les documents [illegible] = [illegible] = wayy = cwyy etc a le sens de turpitude, chose honteuse et méprisable

---

(1) Krall assimile ici [illegible], [illegible] « etc. Dans le vers 3 nous avons [illegible] « contorsion de visage » ; au vers 26 même expression ; au vers 53 : [illegible] « sourd » ; au vers 15 et au vers 29 : [illegible] « étant sa harpe plus brisée que sa voix » ou [illegible] « étant sa voix brisée au sorte qu'ils s'enivrent » ; au 6e et au 8e vers il est question de « la crapule qui a brisé ([illegible]) ce misérable » dont il est dit encore : « il est trop abattu ([illegible]) pour pouvoir chanter » et plus loin encore (au 10e vers) : [illegible] « est abattu tout son aspect » enfin [illegible] « faire coupe-repousser violemment » si fréquent dans les contrats intervient (vers 39) où il est dit que Khaïth ne cesse de frapper Horkha. Dans lequel de ces vers Krall voit-il l'idée « pincer de la guitare » ?

5° ligne 7 — « Des Grecs » ainsi copié par Krall même est encore omis dans la traduction par Krall. Il met : « le..... » — « Le.... » pour l'article pluriel précédant dont le pluriel est aussi indiqué par la marque ordinaire — c'est une nouvelle énormité. Ajoutons à cela la preformante du génitif — N dont on ne tient pas non plus compte et nous avons une de ces fautes d'analyse tellement colossales qu'un élève de huit jours ne les commettrait pas ! Quant au mot lui-même figuré par le simple signe des vases z = ⊠ et signifiant « vase » il était tout aussi facile à comprendre. Mais j'en ai trop parlé à propos du vers précédent pour avoir besoin de revenir sur ce sujet.

Krall, pour finir, compare ce vers au précédent et dit : « Ligne 8 il était question de chanter, de jouer ; ici de répondre, de répliquer ». Tout cela est un rêve. Nous avons vu que dans le vers précédent il était question du pain ŭro mot que Canope traduit aptou et que réclamait Hor Ut'a à ceux qui avaient les vases c'est-à-dire les plats et les bouteilles. Le mot vase z est aussi connu que le mot ŭro pain et Krall se moque véritablement du public scientifique en lui contant de pareilles histoires pour avoir l'air de savoir quelque chose. »

40e vers (IV, 10)

1° ⲩⲗⲁⲥⲟⲩⲟ signifie, comme l'a dit Peyron, excedens et excedentia et ⲣⲟⲩⲟ (ⲩⲗⲁⲥ) excedere. Krall qui ne connaît rien au copte et qui travaille à coups de dictionnaire, sans avoir une teinture même légère de la langue — aurait pu voir cela dans le lexique consulté, nous dit-il, par lui à cet effet.

2° « ⲩⲓⲃⲉ est un polyphone. Il se lit šes 𓊪𓋴𓊃 (Br. Dict. 1404) et šep 𓊪𓋴𓊃𓊹 (ibid. 1349) ». J'avais d'abord pris la première lecture, et Krall — avec sa docilité ordinaire et forcée pour toute lecture quelconque — m'a suivi. Seulement il a donné à šes un sens qu'il n'a jamais ni en hiéroglyphes ni en démotique : celui d'accompagnement musical. Mais, en réalité, il faut lire ici šep « éclat, gloire » comme le prouve la comparaison des autres exemples (voir vers 25, 33, 46, 47, 49, 70, 71, 72).

3° Quant à « ⲩⲓⲁⲓ ⲥⲩⲛⲁⲥⲧⲟⲛ » c'est la forme syntaxique la plus usitée en copte et en démotique : ⲉ(ⲣⲉ)ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲥⲱ... Consulter sur cette troisième personne intercalaire ou nominale du second présent ce que j'ai dit dans les Mélanges d'Archéologie égyptienne, dans Setna, et pratiquement dans toutes mes traductions analytiques. « Étant sa bouche à savoir sa force » est impossible. Je défie Krall de trouver un exemple de ce genre. ⲁⲧ ne s'emploie pas ainsi pour une équation, mais pour l'introduction

d'un nom propre, expliquant un terme commun indiqué auparavant. Aussi Peyron (Dict 377) le traduit le
„dictus, nomine : ουρωνι ⲥⲉ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ homo dictus
vel nomine Ananias; ουα ⲥⲉ ⲥⲓⲙⲱⲛ quidam nomine Simon. ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲉ ⲗⲟⲩⲕⲁ urbs nomine Lusu.
Le sens donné par nous pour tout ce vers est parfaitement certain et les deux parties s'y répondent parfaitement: „il a coutume d'enfler sa gloire — sa „bouche dit ses prouesses„ La conclusion naturelle vient au vers suivant: „ne sont pas (vraies) ses paroles„ Tout cela forme un ensemble logique tandis que, après tous ses contresens, Krall arrive à un superbe non sens: „Il a coutume d'outrer son accompagnement „est sa bouche à savoir la force, non ses paroles soyez „satisfait avec son accompagnement„ Eh bien! non! je ne suis pas satisfait. Il n'y a rien de pis que d'être suivi par un imbécile.

4e vers (IV, 11)

Je n'insisterai pas sur ⲁ = ⲁⲛ mot pour lequel je n'ai qu'à renvoyer à ce que j'ai dit précédemment. Notons seulement quelques confusions trop fréquentes avec la négation ⲁⲛ

La première est notre fait comme celui de MM Brugsch et Maspéro. Je veux parler de ⲁ, qui — les papyrus d'Amasis l'ont démontré — ne représentait pas ⲁⲛ

mais ben[1] (ⲃⲉⲛ) le temps en ⲙⲛⲛⲉ devenu ⲛⲉⲓ en copte est donc pour benei (ⲃⲉⲛⲉⲓ) Mais déjà à l'époque la-gide et romaine le ⲃ ne se prononçant plus dans cette forme verbale et les signes devenus ⲙⲛⲛⲉ équivalaient à nei c'est pour cela que dans notre poème quand on veut en revenir à la prononciation archaïque ben on a soin d'écrire ces lettres avant ⲉ : ⲁⲩⲥⲱⲧⲉ ⲃⲉⲛ ⲙⲛ n'a pas coutume de venir (vers 18); (ⲙⲡⲣⲣⲟ) ⲛⲉⲧⲉ ⲃⲉⲛ (vers 34); ⲁⲛⲛⲉⲧⲉ ⲥⲱⲙ ⲛⲉⲧⲉ ⲃⲉⲛ (vers 73). Cela semblait alors une sorte de double négation, construite sur le temps simple ⲛⲉⲧⲉ = ⲛⲉ (vers 61 et 63) répondant au 1er présent négatif copte N-Y NT (Peyr. gr. 132, 1er paragraphe) Mais quant au second présent négatif (Peyr. gr. 132, 2e parag) en NEI, NEK, NEY on avait soin de lui conserver, dans le poème, la forme simple ⲙⲛⲛⲉ, ⲩⲛⲛⲉ etc (voir vers 14, 40, 48, 52, 83, 90) qu'il a aussi dans tous les autres documents. L'origine du signe ⲉ était alors perdue.

Mr Maspero parle, de plus d'une négation ⲁⲛ (ⲁⲛ) qui n'a jamais existé nulle part[2] (Zeitschrift de 1877 p 139) et il prononce aussi an le signe ⲁ, ce qui lui permet même de retrouver dans le papyrus gnostique et magique de Leide la post-négation an du copte. Or il se trouve que dans ce papyrus le signe ⲁ est polyphone, et que le son an est le plus douteux

(1) Comparez : ⲁⲛⲟⲕ ⲃⲉⲛ ⲛⲓⲙ = ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲓⲙ etc etc.
(2) On a seulement dans Leide la négation ⲁⲛ (ⲁⲛ) qui se lit men et non an.

Les deux principales valeurs sont alors uš-us.
Commençons d'abord par bien reconnaître que la lecture uš-us est due — depuis très longtemps — à Mr Brugsch.
Dans son dictionnaire page 273 il a commencé par établir la valeur substantive de ⲟⲥ = ⲁⲣ = us à propos de ce passage du papyrus bilingue Rhind (XVIII, 11):

[illegible]

« Fils, fille se tiennent derrière lui: ils ne feront « pas défaut (manque) sur la terre à jamais »
Aux pages 283 et 289 il a également montré que [illegible] et [illegible] correspondaient à ⲟⲥ = « uš » du démotique et à ovey sine du copte, (valeur qu'expliquant bien d'ailleurs la forme hiératique [illegible] de [illegible] « la mèche de cheveux », (assimilation que Brugsch avait faite pour [illegible] = « chevelure » dès la grammaire démotique § 56, p 28) du moment où tout le monde savait que la mèche [illegible] se prononçait, à elle seule, uš.
A la page 288 il a du reste confirmé cette lecture par un passage formel du trilingue de Canope donnant ⲟⲥ comme correspondant à [illegible] et nous en pouvons citer encore deux autres du même genre.
Voici ces trois passages:

[illegible]

« Comme une eau petite fut sous eux, un manque (une « disette) étant à tous les hommes qui en Egypte... »

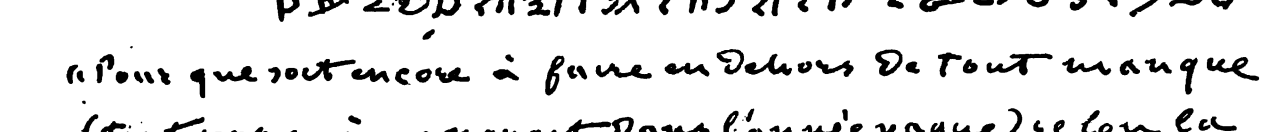

« Pour que soit encore à faire en dehors de tout manque
« (tout pour qui manquait dans l'année vague) selon la
« manière sur laquelle le ciel est établi »

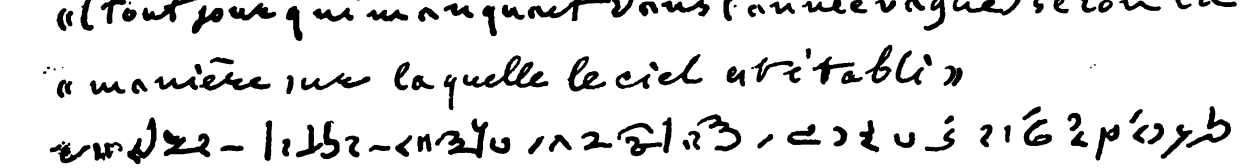

« afin que tous les hommes sachent que le peu qui
« était en défaut (en manque) dans l'établissement
« des saisons de l'année et les choses à connaître dans
« les marches du ciel, avec les destinées, a été rectifié et complété par les dieux évergètes » — ce qui est rendu en hiéroglyphes par :

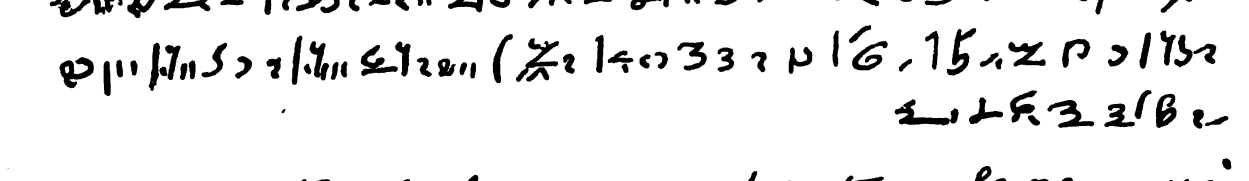

Dans ces phrases ⲉ ⲙⲟ̀ⲩ est pris pour manque (ΕΛΛΕΙΠΟΝ) comme dans la phrase du papyrus Rhind citée plus haut. Il paraît en être de même dans un passage assez obscur de Getna (p 43 de mon édition) où il est question des travaux de Ptahnefer Ka, enlevant le sable du fleuve pour trouver la cause de Thot :

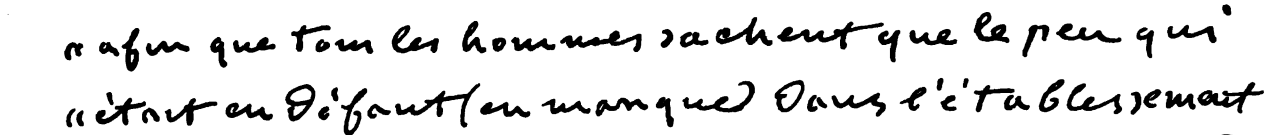

« un vide se fit dans le fleuve de manière à lui
« faire voir une montée de toutes sortes de serpents,

« scorpions et reptiles quelconques à l'entour de la caisse ».
Mais le sens le plus fréquent en démotique est celui de la particule ⲟⲩⲛ sans[1]. C'est ainsi qu'on nomme les enfants non séparés de leurs mères et morts avec elles ϫⲁϩ-ϭ ⲙ̀ⲡ-ⲛ-ⲣⲉϥ « sans séparation » et qu'on les oppose aux ⲥⲁⲣⲝ ou ⲥⲁⲣϫ (sarg- ou garg-) (octus abortifs. Voir Revue II, III pl 36 et 37. papi I, 349. Leide pl CCVI et passim) C'est ainsi également que dans les prêts de blé et d'huile (Revue Eg. III, 1 pages 25-26 pl 6 et suiv) on rencontre les expressions :

ⲟⲩⲇⲁⲙⲓⲥⲡⲟⲛⲇⲟⲥ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲛ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲡⲗⲏⲛ

« sans recevoir aucun compte, aucune parole au « monde jusqu'à l'an 9, épiphi » — expressions qu'on retrouve dans l'acte suivant de ma publication avec le seul changement de date.

De même dans le Koufi (XI, 4)

ⲧⲁⲓ ⲛⲓⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲛⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁⲩ ⲛⲓⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲛⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁⲩ ⲛⲓⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲛⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁⲩ

« Tes pays sont pour heureux dans leurs chairs par impu- « reté. Leurs males chez eux courbent leurs femmes belles « dans la rue sans rire »

De même dans le papyrus magique de Leide :

ⲁⲓⲓⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲡⲉⲣⲱⲧⲁⲛ ⲉⲛⲧⲁⲕⲉⲣⲱⲧⲁⲛ ⲉⲛⲁⲙⲏⲑⲓⲛⲟⲛ ⲉⲛⲁⲙⲏⲑⲓⲛⲟⲛ

« Viens à moi pour me répondre à toute question sur « laquelle je T'interrogerai — en vérité — sans mensonge »

(1) Voir dans notre poème le vers 77.

(Maspéro Studes p 30 Mais Mr Maspéro transcrit ici ϩ par n-an au lieu de n-uš ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓ et traduit « en non fausseté »
Quant à ϩ uab il le traduit partout initier et initiation tandis qu'il faut y voir ouw dans son double sens nuntiare, alloqui et respondere v. Peyron Dict p 139)
Des exemples analogues avaient été cités par Brugsch (gr. dém. §§ 369 p 185) avec les mêmes erreurs, sauf que Brugsch lisait alors, avec un point d'interrogation ϩ men?
D'après cette variante de la page XXII l 12 du papyrus:
[illegible] ce qui correspondant en copte [illegible] avec un certain mélange des formes dialectales) à : NTEYXW NAI QPA (v. Peyr. 359) ⲉ(ⲩⲁ) XE NIM ETEIEOYW QAPOOY NXINME EMN XINOXI NQHTOY.
Seulement Brugsch, partant du sens ϩ purifier et ne pouvant par conséquent arriver à aucun contexte général, a coupé la phrase avant ϩ ⲁⲛⲟ. Plus loin il a supprimé aussi ⲏⲙⲟ hemu correspondant à NQHTOY dans la locution copte EMN .... NQHTOY Cette suppression était amenée par son assimilation de ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲩ = EMN avec ϩ = ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓ ; car si EMN = « sans » veut après lui NQHTOY ou ⲏⲙⲟ = « en eux », au contraire ϩ = NOYEI signifiant également « sans » n'a pas besoin de ce complément.
Brugsch, (à cette époque encore imparfaite dans ses études) traduisait donc son fragment de phrase : « toutes les « paroles par lesquelles je suis initié en vérité et non en

«fausseté» tandis qu'il fallait traduire la phrase entière:
«Qu'il dise à moi réponse à toute parole sur laquelle
«je l'interrogerai, en vérité, sans mensonge»
De même dans le passage de la page XX, l 23, 24 il traduit:
ⲕⲁⲑⲁⲣⲓⲍⲉ ⲙⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲡⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲛ
«Que tu me purifies par l'initiation par laquelle je
«suis initié réellement et non faussement» C'est cette
traduction inexacte qu'a copiée Mr Maspéro et à laquelle
il faut substituer: «Que tu me réponde à toute ques-
«tion sur laquelle je t'interrogerai, en vérité, sans
«mensonge»
Les mêmes expressions se retrouvent sous une forme un
peu amplifiée à la dernière ligne de la 6e colonne
du papyrus gnostique de Londres: ⲙⲡⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ
«en vérité, sans dire à moi de mensonge» Notons à
ce propos l'application d'une autre usage syntaxique copte.
Peyron (Dict p 154) a remarqué que ⲟⲩⲟⲛ aimait le
plus ordinairement à être suivi d'un ⲛ de relation
avant le nom ou le verbe qu'il régissait. Avec un nom on
disait ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛ̄ⲥⲉⲓⲙⲉ sine muliere, avec un nom
verbal ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛ̄ⲥⲟ ⲉⲃⲟⲗ sine sumptu; avec un verbe
(ante verbum): ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛ̄ⲃⲱⲕ quin iret (sans aller), ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ
ⲛ̄ⲧⲁⲩⲟⲩ quin eam explicaret (sans l'expliquer), ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ
ⲛ̄ⲥⲱ quin bibat (sans boire) De même dans nos textes
démotiques nous avons eu avec un nom: ⲙⲡⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲛ

n-nŏ n-te n-at, « sans mensonge » nous avons maintenant avec un verbe mot ⲛ̀ⲛⲟ̀ n-nŏ n-to nai « sans me dire » c'est même ainsi que s'explique la forme ⲉ̀ (pour ⲉ̀ⲧⲉ ou ⲉ̀) qui a tant intrigué Mr Maspero dans la phrase citée par lui p 27 de ses Etudes :

ⲟⲩⲇⲉ̀ⲉ̀ⲣⲉ̀ⲛⲓ̀ⲙⲓ̀ⲛⲓ̀ⲙⲓ̀ⲛⲓ̀ⲙⲁⲛⲏⲏ

d'où il a tiré la lecture an pour ⲉ̀ en la rapprochant de cette autre phrase synonyme :

ϣⲟⲩⲇⲉ̀ⲧⲉ̀ⲛⲉ̀ⲛⲓ̀ⲙⲓ̀ⲛⲓ̀ⲙⲁⲛⲏⲏ

Mais il faut remarquer que les formes grammaticales sont toutes différentes et que, dans ϣⲟⲩⲇⲉ̀ⲧⲉ̀ⲛⲉ̀ⲛⲓ̀ⲙ = ⲁⲛⲉⲩⲧⲡⲱⲣⲡ ⲉⲣⲟⲩ, ⲛ̀ⲛⲉⲩ = ⲉⲛⲉⲩ, (qui d'ailleurs ne se lisait pas eanu mais d'abord ebenu puis enu) ⲛ̀ⲛⲉⲩ = ⲉⲛⲉⲩ, dis-je, ne demandait pas du tout un N après lui. Il en était tout différemment alors pour ⲉ̀ = ⲛ̀ⲟⲩⲉⲛⲩ-N- locution renfermant essentiellement, lors des papyrus magiques, un N avant ⲟⲩⲉⲛⲩ (ⲉ̀) et un N après. C'est même de la sorte, et aussi d'après l'exécution plus large de ⲉ̀, qu'on distingue surtout dans l'original la valeur ⲟⲩⲉⲛⲩ-nŏ = ⲛⲉ̀ des autres valeurs du même signe à cette époque.

Parmi ces valeurs il y en a une seconde, qui paraît surtout particulière à nos papyrus magiques. Parfois notre signe y intervient[1]

(1) Dans le bilingue de Leide XVIII, 29 on peut se demander cependant s'il n'y a pas la forme ordinaire. C'est la lecture de Mr Maspéro (Etudes p. 30)

pour remplacer la forme ⲁ de l'impératif négatif. Mr Brugsch avait déjà signalé ce fait dans sa grammaire démotique §§ 294, p 151 et il avait cité une phrase bilingue du papyrus de Leide (VIII l. 29): ⲙⲏⲙⲉⲇⲓⲱⲕⲉ = ne me poursuis pas = ⲙⲡⲣⲁⲓⲣⲉϩⲣⲏⲓ ⲉ. Seulement, à ce moment là, il avait soigneusement omis de donner aucune transcription pour ce signe (comme d'ailleurs pour le signe primitif ⲁ). Sans nous prononcer définitivement sur cette question difficile, nous croyons, ainsi que nous l'avons dit précédemment, que la lecture nen est la plus probable. La variante ⲉ vient prêter son appui à notre opinion; car nous voyons dans le n qui surmonte le groupe une lettre complémentaire initiale de la valeur syllabique nen du signe ⲉ ou ⲉ. Notons que dans un autre long passage (Leide XII, 6 et suiv.) renfermant de semblables impératifs négatifs le signe ⲉ ou ⲉ n'est surmonté d'aucun n. Bien entendu, ⲉ n'est ici qu'une déformation cursive de ⲁ.

Enfin il y a une troisième lecture se rapportant au signe ⲉ = NAK, si vulgairement employé dans tous les textes et qui vient de ⲉ relié en un seul caractère ⲉ. Plus tard on a considéré cette ligature comme un syllabique[1] (comme on fit pour le prétendu

[1] Le pap. de Leide échange aussi ⲕⲁ et ⲉⲇ pour la 2e pers. du subjonctif: NTEK

syllabique ⲛ venu de la ligature de ⲛ et qu'on complète souvent, (nous l'avons vu p 234) par les lettres ⲛ ⲃⲉⲛ) Le syllabique ⲧ fut souvent écrit à l'ancienne époque comme le syllabique ⲧ (ⲧⲟ) Devenu aussi ⲧ aussi ne faut-il pas nous étonner de voir dans nos papyrus magiques l'assimilation scriptorale contraire et ⲧ NAK écrit comme ⲧ ⲛⲁ̀. De là deux formes de NAK dans les papyrus magiques: 1° la forme syllabique ⲧ; 2° la forme alphabétique ⲛ. Nous allons donner quelques exemples de la première qui fait seule difficulté, ou du moins qui seule n'a pas été identifiée jusqu'ici:

ⲧⲧ, ||| ⲉⲧⲉ ||ⲥⲓ ⲛ ⲥⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲭⲛ ⲥⲁⲓ ⲧⲧ, ||| ⲛ ⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲧ, ||| ⲛ
ⲙⲛ ⲛ ⲕⲉ ⲙⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲧⲧ, ||| ⲛ ⲙⲛ ⲛ ⲕⲉ ⲙⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲧⲧ, ||| ⲛ

« Je ne te donnerai pas d'huile! Je ne te donnerai pas « de graisse! O lampe! (1) ... Je te donnerai du ventre « de la vache Je te donnerai du sang de bœuf mâle, « aussi » (Papyrus magique de Londres 4e col. 1re ligne) Evidemment ⲧⲧ ||| répond ici par opposition à ⲧⲧ, ||| ⲛ. L'un veut dire « je te donnerai » (sens confirmé par l'inscr. suivante ⲙⲛ ||| ⲛ) et l'autre: « je ne te donnerai pas ». ⲧ ne peut donc pas être une post négation, mais seulement le pronom personnel NAK « à toi » se rapportant à ⲛ ⲥⲁⲓ ⲙⲟⲩ la lampe qui est du masc.

(1) Notez le mot ||ⲥⲓ transcrit ⲉⲧⲉ ||ⲥⲓ c'est à dire intercalé entre les phrases négatives et les phrases affirmatives

La postnégation AN (ou la préformante de l'impératif vetatif, lue aussi AN par M. Maspéro, ou encore la négation N OVTYN « sine ») n'est pas davantage possible pour l'exemple suivant, dans lequel le sens NAK convient à merveille

[illegible]

« S'il ne vient pas tu t'exciteras et tu lireas cet appel » (Papyrus de Londres 3 col. — La négation VIZ = TM ne souffre après elle aucune postnégation AN, jet Z ne peut former un impératif négatif ou la particule OVTY puisqu'il est suivi de la préformante verbale SH)

La même nécessité s'impose pour l'exemple suivant dans lequel Y = NAY et Z = NAK se répondent:

[illegible]

« Tu lui dis : tu vois la lumière — Il te dit : je vois la « lumière dans le feu de la lampe » (Leide IX, 26)

En voici un où c'est MIZ = NAI et Z = NAK :

[illegible]

« Que vienne à toi l'obscurité ! viens à moi lumière ! » (Maspero Etudes 40)

Ce dernier exemple a été traduit tout autrement par M. Maspero. Il en est de même dans les suivants que nous allons encore lui emprunter :

[illegible]

« Tu découvres la face — et ils disent à toi réponse en vérité » (Maspero Etudes 35. — M. Maspéro traduit ici ⲓⲃ par « cesser » Mais cette traduction est rendue impossible par la comparaison de l'exemple cité plus haut p 238 et de plusieurs autres encore plus décisifs Le signe de la face ⲓⲃ qui se dit en copte ϩⲣⲁ est pris pour le mot ϩⲣⲁ signifiant vox et qui sert de doublon à ϩⲣⲟⲟⲩ dont on n'a qu'un exemple dans le papyrus de Leide. M. Maspero traduit généralement aussi ⲩⲉ par jusqu'à ce que Ce n'est jamais le sens de cette particule, qui répond à ⲩⲁⲛ et a tous les sens. M. Maspero l'a sans doute confondue avec ⲩⲁ-ⲛⲧ = 𓂋𓏲𓂋𓏲𓂋 déjà signalé par Brugsch dans sa grammaire démotique et qui signifie — en deux mots — jusqu'à ce que nous reviendrons du reste sur ⲩⲉ = ⲩⲁⲛ dans notre commentaire du vers 91)

ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲕ ⲡⲉⲛⲣⲁⲛ ⲉⲧⲁⲕⲱⲧⲉⲛ

« S'ils ne disent pas à toi réponse tu liras ce nom » (Maspero Etudes 38 — Mêmes observations que ci dessus Conf. p 243 l. 6 pour la forme grammaticale)

ϩⲁⲛⲁⲩ-ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲕ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲧⲉⲙⲡⲕⲁϩⲓ ⲙⲡⲉⲛϣⲁⲛⲧⲉⲛ

« Que tu ouvres l'oeil à l'instant et alors viennent les dieux et ils te disent réponse en toute chose » (Et. 40. Mêmes observations)

— Fermons ici cette parenthèse un peu longue et revenons au commentaire de notre vers ainsi qu'aux remarques insensées de Krall

Krall dit : « Le mot que Revillout traduit s'envage le rapproche de l'état construit copte ⲟⲩⲉⲧ. Stern § 309 rapporte un passage analogue : ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲩⲏⲣⲧ « ⲙⲡⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲗⲟⲩⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩϯ et je « traduis : Différente sa voix, différente la harpe » — ce qui ne signifie rien du tout.

Quelles belles découvertes on fait en parcourant au hasard Stern, quand, à défaut de tout usage de la langue, on n'aurait eu qu'à ouvrir le dictionnaire copte p 153 au mot ⲟⲩⲉⲧ pour trouver le mot en question avec son sens alius, alia — pour conclure de là que la harpe de Hor Ut'a était autre chose que sa voix !

C'est toujours la même méthode dont nous avons parlé si souvent et qui consiste à rêver sur la lecture phonétique donnée par moi, sans s'inquiéter le moins du monde du sens que le mot entre en, tel qu'il est écrit, a partout dans les textes

Or ce mot est bien connu. C'est le correspondant démotique de [illegible] mot (sur lequel on peut consulter Brugsch Dict 295 Sup. 354, 358) ayant

le sens direct: arriver, partir, se mettre en marche et le sens transitif: faire marcher, envoyer, ôter, mettre monter

Dans le 1er sens on lit au vers 74 de notre poème:

[illegible]

«On ne le reçoit plus au lieu où il s'en va dans la «multitude de ses turpitudes»

De même dans Setna:

[illegible]

«Elle descendit. Elle saisit (remplit) la main de Setna «Elle lui dit: Vivat! Je venue à la maison du prophète «de Bast neb anekto m'est très agreable»

D'une autre part, dans le sens transitif nous avons: au vers 71 de notre poème:

[illegible]

«Est ce qu'on ne se contente pas de sa gloire? - Faites «aller la voire! Faites aller la harpe! - Pour mettre «à mal sa gloire parlez devant lui de l'imposition «sur lui de chanter»

Dans Setna (p 68 de mon édition):

[illegible]

«Fut envoyée (mot à mot: ils firent descendre, ils mirent «en mouvement) une puissance divine du haut du ciel»

[illegible]

« tentel : que tu fasses aller (que tu mettes en mouve-
« ment) ton cœur vers une telle » (Papyrus magique
de Paris col 3 l. 14. Mr Maspero page 114 de son tra-
vail traduit lui même : « Dirige ton cœur vers une telle »)[1]

[illegible]

« Tu veux amener homme vivant à l'intérieur : tu mets
« de la coloquinte sur le feu et il vient à l'intérieur.
« Tu veux amener spectre à l'intérieur : tu mets le
« grand talisman avec de la pierre de ilx sur le feu
« et quand vient le spectre tu mets du cœur de cyno-
« céphale ou de lièvre une bonne quantité. Tu veux

---

(1) Puisque nous sommes en train de citer ce papyrus indiquons un exemple de [illegible] = sol que nous avons oublié de copier p 200 : « en frappant le sol du pied » = [illegible]
Nous suivons ici la bonne traduction de Mr Maspero (p CV l 11)

« amener un hes (un bienheureux) à l'intérieur, tu
« mets du karab de mer sur le feu. Tu veux amener
« un homme mort à l'intérieur : tu mets des excré-
« ments de ... et du talisman de Nephthys sur le feu,
« et il vient à l'intérieur. Tu veux les faire s'en
« aller tous : (tu mets des excréments de .... sur le feu
« et quand ils s'envont)[1] tu leur lis leur chapitre pour
« les mettre en mouvement (de départ). Tu veux a-
« mener un méchant à l'intérieur : tu mets .....
« de safran avec du [illegible] (Br 41) mets sur le feu.
« Les écrits que tu liras quand tu les fais mettre en
« mouvement vers leurs lieux, d'une bonne et joyeuse
« mise en mouvement. » (Pap. magique de Leyde, 3e col)
De même dans la page XI du papyrus de Leyde
il est question des dieux que le conjurateur charge
Anubis de réunir, auxquels il fait préparer un
bon repas etc. Ensuite il demande quel est le dieu qui
doit répondre à tout ce qu'il désire : il lui fait dire
son nom ; puis l'interroge. Enfin il ne reste plus
qu'à les renvoyer et c'est ce qu'il fait (133)

[illegible]

« tu l'interrogeras sur ce que tu désires et tu les
« renverras (tu les mettras en mouvement)
Le sens de ce verbe est donc parfaitement clair
et il est encore précisé par le déterminatif (Ꝑn-ꝏ)

(1) mots oubliés en démotique dans ma copie de la page précédente.

car dans son article de la Zeitschrift sur Setna (1878, p 77,) Mr Maspéro a fort bien indiqué que le ⲥ final remplace les jambes dans ce genre de verbes. Nous pourrions en donner nous même des multitudes d'exemples. Il est vrai que Krall s'occupe aussi peu, nous l'avons vu, des déterminatifs que de la grammaire et de la lexicographie. Il se borne à rêver — en agitant doucement la tête — en face d'un document qu'il ne lit jamais ou d'un book bien rempli. Ce serait une manie innocente s'il gardait ses rêves pour lui.

Vers 72 (IV, 12)

Krall va jusqu'à ignorer qu'à l'époque romaine ⲁ ⲉ (ⲟ) s'écrit très habituellement ⲟ. Nous n'avons qu'à l'inviter à parcourir les entretiens du chacal Koufi (papyrus 384 de Leide) Tous les ⲉ=ⲁ s'y écrivent ⲟ, même pour ⲣⲉϣ ⲉⲣⲟⲟⲩⲉⲧⲉ. Krall, qui ne peut comprendre un texte, aurait pu du moins s'en assurer soit pour la fable traduite par Mr Brugsch soit pour les autres morceaux que j'ai traduits. Ajoutons du reste que même à l'époque ptolémaïque, dans les contrats, ⲁ=ⲉ s'écrivait ⲟ surtout au commencement des lignes, pour carrer le groupe, comme disait Mr de Rougé. C'est l'usage que suit notre poème (voir les commencements des 25e vers (II, 5), 33e vers. (II, 13), 72e vers (IV, 12) etc

Pour la particule ⲛ̀- n-xen je n'ai qu'à renvoyer à ce que j'ai dit page 206. Le sens de cette particule composée, bien constaté dans les bilingues Rhind, est avec ou devant. Cette dernière nuance est celle qu'est adoptée par Brugsch. Les significations proposées par Krall pour ce mot démotique ne sont que des rêves, comme celle de contre qu'il donne à — (n) et que n'a jamais cette particule
Quant à sa version c'est un non sens continu, bien que la traduction de chaque mot isolé soit copiée sur moi

Vers 43 (IV, 13)

Je ne parlerai pas de « la honte avec son faste » ou « sa beauté » — de ca pulchritudo — c'est trop absurde.
Pour le mot démotique ainsi interprété je n'ai qu'à renvoyer à mon mot-à-mot
ⲗ̀ n'est, nous l'avons vu plus haut, qu'un renforcement de la négation ⲛ qui se lisait primitivement ⲃⲉⲛ
Les deux lettres ⲃⲉ, que nous n'avions d'abord pas aperçues lors de notre extrait de la Revue, ne changent donc absolument rien au contexte. Il en serait de même du reste pour le verset 18 dans lequel on pourrait lire ⲩⲁϩ ⲛ̀ϯ-ⲓⲁⲧ ⲛ̀ⲥⲱϣⲩⲛ ⲗ̀ⲗⲁⲓ ou ⲩⲁϩ ⲛ̀ϯ-ⲓⲁⲧ ⲛ̀ⲥⲱϣⲩⲛ indifféremment. Quant à la traduction que Krall donne pour ce vers elle est insensée. Il n'y a pas : « jusqu'à

ce qu'ils aient vu sa pupille » mais : « il n'a pas coutume de les voir de son oeil », « Jusqu'à ce qu'ils aient vu » se disant [illegible] (Voir Brugsch gr. dém. § 394 p 194) Le [illegible] en question dans notre verset est celui dont Krall ose si gaillardement s'emparer dans les conclusions de son article : c'est le usa d'habitude qu'il avait copié sur moi dans les vers 61, 70 etc — ce dont nous avons parlé plus haut p. 198. Il en est de même dans notre vers 73 portant : [illegible] « ils n'ont pas coutume de mettre cela en son oeil » ce que Krall remplace par « jusqu'à ce qu'elle... sa pupille » Evidemment [illegible] ou [illegible] ou [illegible] sont à [illegible] ou à [illegible] comme [illegible] ou [illegible] est à [illegible]. C'est l'échange d'un temps négatif avec un temps affirmatif. Quant à ne pas vouloir reconnaître le verbe [illegible] (+), qui est l'auxiliaire le plus fréquent du démotique comme du copte, c'est afficher l'ignorance la plus inouie ! Véritablement c'est un comble ! Je dis ce parce que [illegible] a le complément phonétique [illegible] (i) Mais c'est là une règle absolue dans les documents de cette époque : le papyrus de Leyde, par exemple. Toutes les fois que [illegible] est suivi de l'affixe de régime il prend [illegible].

Citons quelques exemples tirés des Etudes démotiques de Mr Maspéro et des autres pages du papyrus magique

notons d'abord que, comme on a vu le voir plus haut (notamment p 247), le verbe ⲧ s'écrit sans aucune lettre complémentaire soit devant un nom, précédé ou non d'un article défini ou indéfini[1]; Ex: ϣⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧ ⲁ ⲡⲓⲗⲁⲓ « Que tu y mettes une cotyle d'huile » (Masp. Et. 37); ϣⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧ ⲁ ⲡⲓⲙⲁⲓ « Quand tu y as mis de l'huile d'herbes. (Confer: ⲁⲩⲧⲉⲓⲛⲉ. Xeide XVII, 28, 30 31; ⲙⲡⲉⲧ. XVII, 25; ⲡⲉⲧⲟⲩ, X, 24; ⲡⲓⲉⲧⲟⲩⲧⲟⲟⲩ, XII, 3; ⲙⲡⲉⲧⲟⲟⲩ, XVIII, 15; ⲛⲉⲩⲉⲣⲡⲉⲧⲉⲣⲉⲩⲉⲓⲧⲉ, XVIII, 23; etc etc etc

2° soit devant une racine verbale, régie directement; Ex: ..... ⲁⲓⲉⲓⲧⲉ, ⲁⲓⲕⲱⲧⲉ, ⲁⲓⲥⲱⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲓⲙ ⲉⲡⲓⲕⲁⲧⲁⲥⲧⲟⲛ ⲁⲓⲉⲓⲛⲉ ⲛⲓⲙ « Je porte la sépulture d'osiris je vous la transporter à Abydos pour la faire reposer ... » (Ib. 31); ⲁⲕⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲧⲉⲣⲉ « que tu fasses tenir debout le petit enfant » (ibid 35) Confer. ⲁⲕⲧⲉⲣⲉ Xeide XVIII, 11; ⲁⲓⲉⲓⲧⲉ, XVII, 13; ⲁⲕⲱⲧⲉ, XVII, 32; ⲁⲩⲥⲱⲧⲉ IX. 24; ⲁⲕⲧⲉⲣⲉ ⲁⲓⲉⲓⲧⲉ ⲁⲓⲕⲱⲧⲉ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉ XIV 40 etc

3° soit devant le second verbe auxiliaire ⲥ = ⲱ que M. Maspero (Etudes p 29) a pris pour ⲥ = tu dans le composé ⲁⲛⲧⲉⲕⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱⲛ = ⲛⲧⲉⲕⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱⲛ « que tu lui fasses ouvrir » (Voir Peyron gr. 122) Confer ⲁⲛⲥⲧⲉⲓⲛⲉ, Xeide. IX, 25; X, 12; XI, 6; ⲁⲛⲥⲧⲉⲓⲛⲓ VII, 5; ⲁⲓⲉⲓⲥⲧⲉⲣ X, 16; ⲁⲓⲉⲓⲥⲧⲉⲓⲛⲉ, X, 29; ⲁⲛⲥⲧⲉⲓⲛⲉ; X, 14; ⲁⲓⲥⲱⲥⲧⲉ XII, 14; ⲁⲛⲥⲱⲥⲧⲉⲣ (ibid); ⲁⲓⲕⲱⲧⲉ ⲛⲓⲥⲧⲉⲣ XII, 13; etc. etc

---

[1] Il va sans dire qu'il en est de même quand ⲧ précède un régime indirect: ϣⲧⲉⲛⲟⲩ = ⲉⲥⲧⲛⲟⲩ (Xeide XIV, 42) etc etc

Il va sans dire que quand s est pris comme verbe, au lieu d'être pris comme auxiliaire il en est de même (Ex: [illegible] VIII, 14) Mais ceci rentre dans notre règle N° 2

Au contraire ⲧ reçoit un ⲓⲓⲓ complémentaire et s'écrit ⲓⲓⲓⲧ toutes les fois qu'il précède un pronom affixe de regime. C'est ainsi que dans les études de Mr Maspéro p 32 on lit:

[illegible]

« tu les apporteras (ces ingrédients) en liquéfaction. tu les « mets dans une cotyle de liqueur il »

Puis plus loin (ibidem):

[illegible]

« quand tu l'as mis dans quelque peu d'huile il que tu « mettes ce peu d'huile il dans un objet de poterie en « un lieu caché à toute vue » (Ainsi que nous le disons ailleurs [illegible] est transcrit NKH dans Leide = nek dans le Koufi et correspond à NKA liquid, res, instrumentum - Peyr. dict 123 - et à [illegible] Br. d. 814 et non à [illegible] comme on le croyait. Une solution „de vase" - Et. 32 - était d'ailleurs curieuse)

Plus loin encore (ibidem 34):

[illegible]

« tu la placeras dans un vase de verre tu le donneras à la « femme pour qu'elle le boive »

Confer Lei 9 21 III 𐤀𐤌𐤓 XVIII, 29 ; 𐤀𐤌𐤓 21 III 𐤀𐤌𐤓 XX, 26 ; y III 𐤀𐤌𐤓 XII, 9 ; 𐤀𐤌𐤓 21 III 𐤀𐤌𐤓, VIII, 5 ; y III 𐤀𐤌𐤓 II, VIII, 13 ; y III 𐤀𐤌𐤓 VI, 21 ; y III 𐤀𐤌𐤓 XVIII, 33 ; 21 III 𐤀𐤌𐤓, V, 29 ; 5, y III 𐤀𐤌𐤓 XII, 20 ; XVI, 31 etc etc etc

Je n'en finirais pas si je voulais donner tous les exemples : ce serait vouloir compter le sable de la mer. On voit que notre vers 21 III 𐤀𐤌𐤓 rentre complètement dans la règle et qu'il faut à Krall une ignorance — ou une impudence — véritablement inouie pour ne pas vouloir reconnaître dans sa forme classique un verbe aussi connu, qui sert sans cesse d'auxiliaire que dirait-on d'un homme qui prétendrait savoir le français et n'y aurait jamais entendu parler du verbe <u>avoir</u> ou du verbe <u>faire</u> ?

Voilà pour les observations soi disant philologiques de Krall. Quant à sa traduction continue : « Honte « avec son faste on n'a pas coutume ..... jusqu'à ce « qu'elle ..... sa pupille » elle constitue non seulement un prodige d'ignorance mais encore un prodige d'audace. En effet Krall y fait servir 𐤀𐤌𐤓 à double fin : 1° pour « on n'a pas coutume » 2° pour « jusqu'à ce qu'elle »[1] Ce n'est pas tout : entre ces deux membres de phrases Krall met des points et il en met également après le second. Pour ses lecteurs qui n'avaient pas le texte sous les yeux il y avait donc encore la double racine verbale non

(1) Le wa « d'habitude » et le wa « de limite »

tendantes ... et cependant il n'y avait en réalité qu'un seul membre de phrase avec un seul verbe: « ils n'ont pas coutume de mettre cela » — comme je l'avais dit. Nous disions plus haut quelque part que Krall lisait dans le blanc des pages. Mais en vérité ceci est plus fort: il lit dans les lignes écrites en faisant miroiter un seul mot autant de fois qu'il lui plaît et dans les acceptions les plus diverses! Peut-on se jouer plus absolument du public?

Vers 74 (IV, 14)

Le groupe prétendu inexplicable dont parle ici Krall et qui se retrouve au vers 81 (V, 1)[1] mais nullement au 37e (II, 14) ou au 75e (IV, 15) comme il le prétend — est on ne saurait plus connu, du moment où l'on en a une bonne copie: c'est le mot ⲁϣ ou ⲁϣⲓ auquel le papyrus bilingue Rhind (pl 14, 4; 15, 5; 31, 5 et n° 51 du lex.) donne pour équivalent 𓋴 aš et qui dans les décrets et les contrats s'écrit, comme dans notre poème, avec un ⲓ-i final (voir le dict de Brugsch p 220). Ce mot devenu en copte avait multiplicari est traduit même en grec par les décrets et ne peut laisser l'ombre d'un doute. Quant au « déterminatif des victuailles » que Krall prétend y voir et dans lequel il retrouve l'idée de « connaissance » (???!!!) c'est une de ces insanités dont il est coutumier.

(1) voir aussi vers 32 (II, 12)

Pour ⲥⲱⲧⲡ voir ce que nous avons dit plus haut p 248, pour ⲥⲧⲉⲙ ce que nous avons dit plus haut p 229

Vers 75 (IV, 15)

Le mot ⲥⲙⲏⲓ = ⲥⲙⲏⲓ = ⲥⲙⲏⲓ «tarder, arrêter, s'arrêter, se reposer, ⲁⲛ. copte qpovp, cessare, sedari, quiescere,» avait été indiqué tout au long par Brugsch (Dict. p 335) qui en donne lui même trois exemples décisifs tirés de Setna. Il est en effet constant dans le roman avec le sens que j'avais donné (en ayant soin de faire le renvoi exact à la page 335 du Dict. de Brugsch) et peut (comme je l'avais dit également) se comparer à [illegible] (Br. 340) dont la signification est la même. Un mot démotique se précise (comme un mot hiéroglyphique) par le sens qu'il a dans tous les textes, et non en cherchant au hasard, sans tenir compte des déterminatifs et de la physionomie spéciale du mot, dans les dictionnaires des langues voisines. Les comparaisons de lexicographie avec les langues voisines ne peuvent venir qu'après la comparaison des exemples dans celle qu'on étudie. Toute autre méthode est extra-scientifique, comme l'a depuis longtemps établi M. Chabas. (Pour ce mot voir aussi le vers 78) (1)

Quant aux mots: «il retourne le sens» ils ne sauraient s'appliquer qu'à Krall, qui n'en donne aucune justification et se borne à retourner mon ancienne traduction

(1) En ce qui concerne le mot tache (sur lequel rêve Krall) voir plus haut p. 90

faite sur une mauvaise copie dans laquelle j'avais lu
ⲓⲗⲉⲩ = ⲡ̀ⲙⲟⲩ "s'en retourner" (Br 191) En réalité il faut lire
ⲙ̀ⲙⲉⲩ = ⲥⲉⲙ *jeûner*, avec le "déterminatif des victuailles"
(réel en cet endroit) dont Krall a fait "le sens" (???!!!) et
qui vient tout naturellement là comme pour ⲙ̀ⲙⲉⲩ =
ϩⲟⲕⲉⲣⲁ avoir faim" etc (Voir plus haut)

Vers 76 (IV, 16)

Krall n'a rien à remarquer, nous dit-il, sur le dernier vers.
Mais il change tout de même dans la traduction
ϫⲟ "dilater, ouvrir" en "montrer". Rien de plus connu
cependant que le mot "ϫⲟ = ϫⲟ" ⲟⲩⲱⲛ = ouvrir"
auquel Brugsch a consacré dans son Dictionnaire (p 254)
un fort bon article et qui — pour ne citer aucun de mes
travaux — se trouve si souvent dans les *Études* de
M. Maspero (p 21, 22, 24 et *passim*) dans Setna (le
passage relatif à la caisse dans lequel il est répété
si souvent) etc etc : Krall ignorant il encore ce mot
si fréquent et n'a-t-il pas pu consulter le Dictionnaire
de Brugsch parce que j'avais oublié de noter le renvoi
à la page ? Quant au sens "montrer" il se serait exprimé
de différentes manières, dont la plus rapprochée phonétiquement étant ϩⲁⲓⲟⲩⲱⲛϥ = ouvrir, mot tout différent
qui se trouve dans notre poème et dont nous avons
parlé à propos du vers 67 : p 196 et suiv.

Ici s'arrêtait le morceau du poème que j'avais donné

(1) Voir ⲟⲩⲱⲛ = ϫⲟ Bil. Rhind 19, 5 ⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ ⲡ̀ϣⲏⲛ = ⲙ̀ϫⲟ ib. 26, 4.

dans la Revue (III, 11) et à propos duquel Krall a inséré son article « critique » dans le Recueil de M. Maspero. On ne saurait assez s'étonner de voir un aussi estimable journal, contenant, dans chaque numéro, tant d'excellents articles, donner asile dans ses colonnes à une élucubration aussi honteuse pour la science et si bien faite pour décourager les études égyptologiques. Permettrait-on à un étudiant, s'étant occupé pendant quelques mois de chinois commercial, de s'ériger en juge pour les travaux de littérature chinoise, de dire : tel signe n'a pas telle valeur, parce que je ne l'ai pas vu, tel autre est inconnu de moi et par conséquent de l'univers ? Lui laisserait-on imprimer cela dans une revue scientifique ? Le laisserait-on se livrer aussi aux comparaisons les plus bizarres avec d'autres langues pour déformer le sens de mots précisés par des centaines et des milliers d'exemples, reconnus par tous les spécialistes et enregistrés dans les lexiques classiques ? Le laisserait-on se livrer à tous les rêves de l'imagination la plus dévergondée, traduire les phrases par des séries de nonsens dignes de Bicêtre, inventer des formes grammaticales qui ne se trouvent nulle part (comme au démotique mnapr et ny), s'attribuer imprudemment les découvertes

faites par son maître dans le travail même qu'il ose critiquer (comme le ⲥⲟⲩ = ⲩⲁ d'habitude) — le tout sous l'excuse qu'il est pauvre et qu'il veut se pousser dans le monde per fas et nefas (même en s'attaquant à celui qui lui a prodigué gratis, par bonté, et sans y être obligé, son temps et sa peine pendant plusieurs heures par semaine)? Et après cela la lasserait-on encore (si le précédent article avait été imprimé sans être lu — ce qui peut arriver) le lasserait-on, disais-je, faire dans le même ordre d'idées et dans la même spécialité des articles aussi insensés que celui que Krall a rédigé sur un groupe démotique dans un des derniers nos du Recueil? Évidemment M. Maspero, qui a fait des travaux en démotique, n'a pas lu ces articles remplis de choses si contraires à la science vraie et à tout ce qu'il sait lui même. Mais comment a-t-on pu imprimer dans une revue qui paraît sous son nom deux très longues pages pour prouver que le moto ⲓ (ϯ) se prononçait tes et répondait à ⲧⲟⲓⲥ du copte? La personne qu'il avait chargée de diriger le recueil en son absence, aurait pu, à défaut de connaissances démotiques, voir dans la transcription hiéroglyphique de Setna par M. Maspero (Zeitschrift 1878 p 134) que, comme l'avait dit Brugsch,

gr. dém. p 60 et comme il l'avait prouvé au n° 211 de la pl C, 01 (𓂋) venait de 𓅱𓏏 (dans un cartouche) et représentant la forme hiératique 𓂋 = 𓅱𓏏 (et devenue dans un contrat de l'an 32 d'Atmasu 211 𓂋) avec l'encadrement tandis que 𓂋 (qui se trouve dans un contrat de Psammétique allégué par Krall d'après cette même page 60 de cette grammaire démotique) répondait à l'abeille, alors lue chew par les egyptologues (conf: 𓆑 𓅱𓏏 Br. D. 1063), abeille que l'on a encore sous une forme semblable dans les papyrus de Kerde (Br. Dict 183, Konfi pl VII et passim) et dans plusieurs autres documents démotiques. Cette dualité d'expressions prouve seulement que les Egyptiens avait séparé ou dédoublé le titre 𓅱𓏏 𓅱𓏏 suten xeb signifiant "roi d'Egypte" — ce que prouve également l'isolement de 𓅱𓏏 suten et de 𓅱𓏏 xeb (seul mentionné par Horapollon dans son célèbre passage) pour de nombreux titres hiéroglyphiques dans lesquels 𓅱𓏏 ou 𓅱𓏏 signifient l'un ou l'autre également et isolément roi ou royal. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

Quant à l'argument tiré de la présence, autrefois signalée par moi à Krall dans Setna et dans plusieurs autres documents, du signe t répondant à 𓅱𓏏 (hiérat) et non à 𓅱𓏏 (comme 𓂋) elle ne prouve pas plus pour sa thèse en démotique qu'en hiératique. C'est là la différence qui existe dans toutes les cursives entre un caractère simple et une ligature formée de plusieurs caractères. Différence

qui s'accentue encore quand on transporte des caractères cursifs tout formés d'une écriture dans une autre. Pourquoi ne pas dire aussi que [illegible] et [illegible] qui se trouvent parallèlement dans le papyrus de Leide sont deux mots tout différents ? (Voir depuis ce que nous avons dit plus haut sur [illegible] = [illegible], [illegible] = [illegible] et tant d'autres mots dont je pourrais indéfiniment grossir la liste) Véritablement il faut un certain degré d'impudence pour soutenir qu'une ligature qui a été conservée, sans interruption, avec le sens constant de roi et la correspondance, également constante, avec [illegible], pendant toutes les époques de la civilisation égyptienne, doit en démotique être décomposée en deux caractères représentant tes, tandis qu'elle représentait [illegible] suten en hiératique. Mais Krall a toutes les audaces et ceux qui l'éditent de singulières distractions — si singulières qu'ils ne se sont pas aperçu que Krall, retournant le sens de l'écriture démotique même en acceptant sa décomposition arbitraire des signes, comme le démotique s'écrit dans le sens contraire à celui de nos écritures modernes la ligature [illegible] = [illegible] = [illegible] donnerait seten et non tes. C'est même le mot [illegible] que j'ai un instant voulu mettre dans notre 13e vers à la place [illegible] seteb — ce qui se traduisait de même. Franchement ne se trompe pour une langue que du sens dans lequel elle est écrite

(1) Gouf 2 — pour 1 — neh Br. Dict 497-498 etc etc

parceque l'on opère sur des mots séparés pris dans une grammaire, n'est-ce pas un comble, à la vérification du premier venu?

Mais que Krall se console! Je ne veux pas lui voir abandonner cette jolie spécialité de l'absurde qui réjouit un peu la galerie. Je lui conseille donc de remplacer tes par zet (ꜣt) ou par ket (ꜣt = d a/o). Ce sont deux autres valeurs entre lesquelles il pourra choisir pour le mot ti (ꜣt) à voir. L'un voudra dire „l'agent" (de Dieu) l'autre „le maçon" ou „l'architecte de l'univers".

Nota

Je suis obligé d'interrompre ici le commentaire du poème; car le temps me manque et j'ai vraiment besoin d'un peu de repos. Cependant cette interruption ne sera pas définitive: j'ai bien l'intention de faire, s'il plaît à Dieu, un supplément renfermant l'examen détaillé de tout ce que je n'ai pu commenter cette fois, c'est à dire: d'une part, des vers compris entre le vers 9 et le vers 50, et, d'une autre part, de la fin du poème à partir du vers 77.

En attendant je dois faire remarquer qu'une malheureuse lacune s'est produite dans le papyrus entre

la photographie qui m'avait été si gracieusement envoyée par l'administration du Musée[1] après ma première étude faite sur la copie au crayon de Krall) et l'héliogravure ci-contre. Cet accident a enlevé quelques signes à la 9e colonne; mais nous les avons reproduits dans notre mot-à-mot.

Qu'il nous soit permis d'exprimer, pour finir, toute notre gratitude à notre excellent collègue Mr de Bergmann, qui a été si aimable pour nous. On ne pouvait du reste moins attendre d'un égyptologue aussi distingué. Le cœur est ordinairement à la hauteur de l'intelligence. Nous venons encore de nous en apercevoir.

---

(1) Cette photographie comprenait même le revers du papyrus sur lequel avait été écrits successivement un texte grec publié par mon excellent et savant ami Mr Wessely et des restes d'un document malheureusement peu distinct paraissant appartenir au genre des livres de morale.

OXF
MUS

Riley Dunn & Wilson Ltd
EXPERT CONSERVATORS & BOOKBINDERS